



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

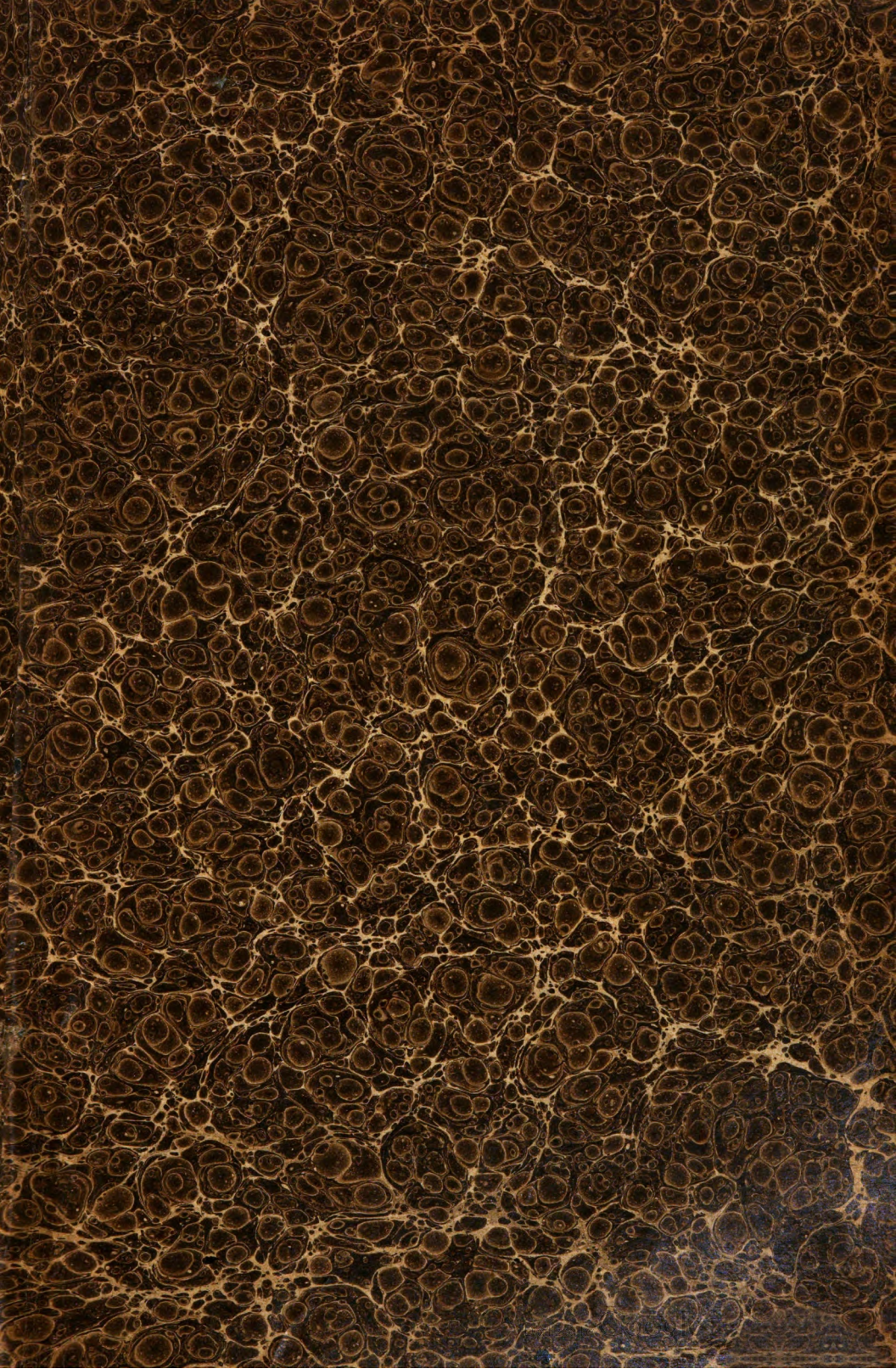
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

rac

Travé

28





S 52/222

LA
DOCTRINE CHRÉTIENNE
DE LHOMOND

1
édition non signalée par le Cat. BM
tome 9^e C 650-651

LA
DOCTRINE CHRÉTIENNE
DE LHOMOND

NOUVELLE ÉDITION

CHAQUE CHAPITRE EST SUIVI D'UN EXEMPLE

PAR

M. L'ABBÉ MULLOIS (*Jacques Mullois*)

Missionnaire apostolique

Membre du Chapitre de Saint-Denis

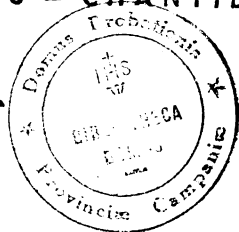
BIBLIOTHÈQUE

"Les Fontaines"

S J

60 - CHANTILLY

NEUVIÈME ÉDITION



BIBLIOTHÈQUE DE TOUT LE MONDE

Fondateur: M. AUGUSTIN BOISLEUX

POUR LA FRANCE: A TOURCOING - POUR LA BELGIQUE: A MOUSCRON

PROPRIÉTÉ ET DROITS RÉSERVÉS

Wervicq. — Impr. méc. de VANSUYT-DELTOUR, rue Neuve, 7.

PRÉFACE.

L'une des plaies de la France est l'ignorance de la religion chez le peuple et ailleurs ; nul ouvrage n'est plus propre à le bien faire connaître. Cependant ce livre est quelquefois très-sérieux et exige une certaine contention d'esprit. On a retranché les passages et les comparaisons qui ne seraient plus bien compris, et à chaque chapitre on a ajouté un trait qui l'explique et le confirme. Le peuple surtout aime *les exemples* et *les histoires*, il accepte volontiers un chapitre de dogme ou de morale, pourvu que l'*histoire* vienne à la fin.

DOCTRINE CHRÉTIENNE

EN FORME DE LECTURES DE PIÉTÉ.



CHAPITRE PREMIER.

Nécessité de s'instruire de la Religion.

Le plus grand intérêt de l'homme est de connaître la Religion, et son devoir le plus essentiel est de l'étudier. Vous en avez déjà appris les premiers éléments, mon cher Théophile : ces premières leçons suffisaient à la faiblesse de l'enfance : mais votre raison qui se développe, et votre jugement qui commence à se former, demandent une connaissance plus étendue et plus approfondie. On vous présente, dans cet ouvrage, la doctrine chrétienne sous une forme nouvelle, qui paraît plus assortie au goût de ceux de votre âge : on ne se contente plus de vous proposer les dogmes de la foi, mais on vous met sous les yeux les raisons solides, décisives, convaincantes, pour lesquelles il faut croire ces dogmes. En vous exposant les règles que la Religion prescrit, on vous en fait remarquer la sagesse et l'équité ; en vous montrant les trésors de grâces qu'elle vous ouvre, on vous en fait sentir le prix inestimable. Ce n'est pas que votre foi, qui est un don de Dieu, ait besoin d'un nouvel appui. Élevé dans le sein de l'Église, vous êtes docile à ses instructions ; son autorité, la plus grande qu'il y ait dans l'univers, est une voie abrégée et très-sûre pour croire toutes les vérités qu'elle enseigne de la part de Dieu ; mais ce développement est nécessaire, ou du moins très-utile, pour vous prémunir contre les dangers auxquels vous serez bientôt exposé. Vous trouverez dans le monde des hommes impies qui blasphèment ce qu'ils ignorent, qui osent soumettre la parole de Dieu à l'examen de leur faible raison, qui traitent de préjugés populaires les vérités les plus certaines et les plus respectables. Vous devez sans doute éviter leur société ; mais si cela n'est pas possible, vous aurez du moins des principes à opposer à la séduction. Ce que je vous demande, c'est de ne pas vous laisser éblouir par les vaines subtilités de l'irrégion, c'est de ne point prendre des blasphèmes pour des raisons, ni des railleries pour des preuves. Vous devez alors vous rappeler les principes que vous aurez appris dans votre jeunesse, et vous y affermir. Plus vous serez

instruit, plus vous serez ferme dans la foi ; plus vous étudierez votre Religion, plus vous y découvrirez de caractères de divinité. Cette précaution est encore plus nécessaire pour vous garantir de l'illusion des passions ; bientôt vous en sentirez les mouvements tumultueux. Le cœur agité répand des nuages dans l'esprit, et en obscurcit les lumières. Nous jugeons mal de ce qui contrarie nos inclinations et gêne nos penchants. La Religion combat toutes les passions ; ce que je vous demande, c'est que vous ne les consultiez point dans une affaire si importante, et où la méprise a des suites si terribles ; c'est que le désir de les satisfaire ne vous détermine jamais à abandonner la vérité. Serait-il sage, serait-il prudent de les établir juges dans une cause où elles ont un intérêt si vif et si pressant ? Si vous êtes fidèle à suivre ces avis que je vous donne, vous conserverez le don précieux de la foi : car l'incrédulité vient toujours de ces deux sources, l'ignorance et la corruption du cœur. Il y aurait beaucoup moins d'impies, si la Religion était mieux connue, et il n'y en aurait pas un seul, si les hommes étaient sans passions. L'on a beau vanter dans quelques incrédules l'étendue des connaissances, l'éclat des talents et même la supériorité du génie ; il n'en est pas moins vrai que ces hommes si habiles dans les sciences humaines, ne sont pas instruits dans celles de la Religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans ces premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance, et dont ils ne conservent qu'un souvenir confus et superficiel. Dans la suite ils ont dédaigné cette sorte d'instruction comme fort au-dessous d'eux, et ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connaissent la Religion que par des écrits aussi licencieux qu'impies, où elle est indignement outragée et calomniée ; ils ne savent que les blasphèmes que l'on a vomi contre elle, et ils ont appris à être incrédules avant que d'apprendre à croire. Non, ils ne la connaissent point cette religion si belle et si digne de Dieu, si proportionnée aux besoins de l'homme, et si nécessaire à son bonheur.

Exemple.

L'ignorance de la Religion mène souvent aux plus grands crimes et aux plus grands malheurs. Un prêtre sortait un jour d'une grande prison de Paris, quand un gardien lui dit : Nous avons ici un homme condamné à mort. Plusieurs de vos confrères ont essayé de lui parler de religion, et il les a repoussés... Il est furieux, il veut se briser la tête contre les murailles, il a fallu le mettre au cachot ; voulez-vous le voir ? Oui, certes, répondit le prêtre, je veux le voir. On le conduisit par un corridor sombre et souterrain ; la porte du cachot s'ouvrit devant lui, et il vit un homme couché sur un lit de fer, enveloppé dans une chemise de fer. A la vue d'une soutane ses yeux s'enflammèrent, et il jeta cette parole au prêtre : Que venez-vous faire ici, malheureux prêtre ? N'ai-je

pas dit que je ne voulais pas me confesser? Sortez, sortez! Mais, mon ami, lui répondit le ministre de Dieu, je ne viens pas vous confesser malgré vous, vous êtes seul, vous devez vous ennuyer beaucoup, et je viens vous consoler un peu. A la bonne heure, lui fut-il répondu, vous m'avez l'air d'un brave homme, vous, asseyez-vous là; et il lui montra une grosse pierre qui était dans un coin du cachot. Le prêtre ne se le fit pas dire deux fois, il accepta le siège. Le prisonnier lui raconta son histoire; c'était un jeune homme de 29 ans, issu d'une honnête famille, mais dont l'éducation religieuse avait été complètement négligée. Depuis l'âge de douze ans il courait le monde, et il avait commis tant de crimes qu'il s'était fait condamner à mort. Quand il eut achevé son histoire, le prêtre essaya de la lui faire raconter de nouveau en forme de confession. Il s'en aperçut, et voilà une explosion d'horribles blasphèmes qui s'échappent de sa poitrine. Il ne fut possible d'obtenir de lui que la promesse qu'il réciterait chaque jour la prière: *Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie....* Bien des fois le prêtre revint, et ses visites étaient toujours stériles; ce malheureux était persuadé que ses crimes étaient trop grands, qu'il n'y avait plus de miséricorde pour lui, qu'il n'y avait pas de bon Dieu, comme il le disait, capable de lui pardonner. Un jour, pourtant, qu'il racontait de nouveau son histoire, le prêtre, qui était devenu son ami, l'interrogea comme on interroge quelqu'un qui se confesse; il s'en aperçut et il se laissa faire. Quand il eut tout déclaré, le prêtre lui dit: Votre confession est faite maintenant; il ne vous reste plus qu'à vous repentir. Alors il le prend, il le met à genoux sur son lit, il appelle les bénédictions de Dieu sur sa tête, il le conjure de détester ses fautes, quand il entend s'échapper de sa poitrine un profond soupir qui est bientôt suivi de ces paroles: Oh! oui, je me repens! Que vous êtes bon, que vous m'avez fait de bien! Vous m'avez tiré un poids de plus de quatre cents livres de dessus le cœur! Puis, essuyant avec sa main une larme qui tombait de ses yeux: Què c'est drôle, dit-il, je pleure! moi qui n'ai jamais pleuré; j'ai vu mourir ma pauvre mère que j'aimais; j'étais peut-être cause de sa mort; et je n'ai pas pleuré; je me suis entendu condamner à mort moi-même et je n'ai pas pleuré: tous les matins, quand je voyais le soleil paraître à ma lucarne, je me disais: C'est peut-être pour la dernière fois, et je ne pleurais pas, mon père, et je pleure aujourd'hui! Oh! que Dieu est bon et que la religion est belle! Que j'ai de douleur de ne les avoir pas connus plus tôt! Je n'en serais pas là. Et puis, tombant de son lit à genoux, il prend le prêtre par la soutane et lui dit: Mettez-vous là à côté de moi, et prions ensemble, car si je prie seul, Dieu n'écouterait pas un homme comme moi. Le prêtre se jeta à genoux; tous les deux pleuraient, et, quelques jours après, ce malheureux jeune homme, résigné et repentant, portait sa tête sur l'échafaud.

Donnez-nous, ô mon Dieu! le goût de cette science divine, dont nous aimons à être instruits,

CHAPITRE II.

Dieu. — Ses perfections.

Il y a un Dieu, c'est une vérité que vous avez connue dès l'enfance, mon cher Théophile; elle s'est, pour ainsi dire, présentée d'elle-même à votre esprit; il n'a fallu qu'ouvrir les yeux et réfléchir un instant pour l'apercevoir. Tout ce qui est hors de vous prouve qu'il y a un Dieu. Je veux vous rappeler les preuves qui vous en ont convaincu.

Regardez le ciel: quel magnifique spectacle! Qui est-ce qui a fait cette voûte immense! Qui est-ce qui a suspendu tous ces globes éclatants, le soleil qui répand partout la lumière et la chaleur, la lune et les étoiles qui brillent au firmament pendant la nuit? Voyez avec quelle régularité ces astres recommencent chaque jour leur course majestueuse. Tous leurs mouvements sont réglés, jamais ils ne s'écartent de la route qui leur a été tracée; et ce bel ordre subsiste depuis six mille ans. La succession des jours et des nuits n'a jamais été interrompue: D'où peut venir une régularité si constante, si ce n'est d'une intelligence infinie et toute-puissante? Abaissez maintenant vos regards sur la terre; que de merveilles n'y apercevez-vous pas! Considérez cette multitude innombrable d'animaux d'espèces si différentes, dont elle est peuplée; cette variété infinie d'arbres, de plantes et de fruits dont elle est couverte; la quantité prodigieuse de poissons que la mer renferme dans son sein: quel peut être l'auteur de tant de merveilles, si ce n'est Dieu? Dites-moi, le prince le plus puissant, le plus grand roi du monde pourrait-il seulement former une fleur, une feuille, un grain de sable? Non, sans doute. Attribuer tout cela au hasard ne serait-ce pas le comble de l'extravagance? Quand vous voyez un beau palais, vous jugez sans hésiter qu'il y a eu un habile architecte qui en a tracé le plan et dirigé l'exécution. En voyant un beau tableau, vous ne doutez pas qu'il y ait eu un excellent peintre qui en a conçu le dessin et distribué les couleurs. Si quelqu'un venait vous dire que c'est l'ouvrage du hasard; que les pierres de l'édifice se sont taillées et posées d'elles-mêmes; que les couleurs du tableau sont venues par hasard s'arranger sur la toile, se nuancer dans un si bel ordre, et former une figure régulière, ne le regarderiez-vous pas comme un insensé? Quelle serait donc la folie de celui qui prétendrait que l'univers s'est formé par hasard! Le hasard n'a jamais formé une maison, un tableau, et il aurait formé le monde!

Ces sentiments de joie et de douleur que vous éprouvez sont encore une nouvelle preuve qu'il y a un Dieu; car il ne dépend pas de vous de les avoir ou de ne pas les avoir. Si vous pouviez vous les procurer ou vous y soustraire, vous seriez toujours dans la joie et jamais vous n'éprouveriez la douleur. Vous avez donc un Maître souverain et tout-

puissant qui excite en vous ces sentiments, de qui vous dépendez, et qui dispose de vous à son gré. Ce Maître suprême, c'est Dieu. De là ce cri : *Mon Dieu!* qui vous échappe dans une douleur inopinée, dans un danger imprévu, cri indélébile, qui n'est pas l'effet de la réflexion, mais le témoignage d'une âme naturellement chrétienne, selon l'expression de Tertullien.

Dieu est si grand et notre esprit est si borné, qu'il nous est impossible de comprendre ce qu'il est. Nous ne le connaissons qu'imparfaitement par la lumière de la foi et par celle de la raison. Cependant cette connaissance, toute imparfaite qu'elle est, suffit à l'homme dans cette vie, et il est à propos de vous l'exposer, mon cher Théophile. Rien ne nous donne une plus grande idée de Dieu que ce qu'il a dit lui-même : *Je suis celui qui suis* (Exode, III). Parole sublime : tâchons d'en pénétrer le sens. C'est comme s'il disait : Je suis l'être par excellence, le principe et la source de tout ce qui est, celui en qui et par qui toutes choses subsistent ; tout ce qui est au monde n'a qu'un être emprunté qu'il tient de moi et que je peux lui ôter quand il me plait ; mais moi, je suis par moi-même ce que je suis. De cette idée de Dieu, il résulte qu'il possède toutes les perfections et qu'il les a au suprême degré. Suivez-moi, mon cher Théophile, dans le développement que je vais en faire.

Dieu est esprit ; c'est une pure intelligence : il n'a ni corps, ni figure, ni couleur. Dieu ne ressemble à rien de tout ce qui nous environne et qui frappe nos sens. Tout ce que vous voyez, tout ce que vous touchez, est matériel ; et un être infiniment parfait n'est point matière. Il n'y a que notre âme qui ait quelque ressemblance avec Dieu, qui puisse nous en faire concevoir une juste idée. Comme Dieu, elle est une intelligence ; mais remarquez bien, il y a une distance infinie entre l'intelligence souveraine, qui est Dieu, et une intelligence créée, telle qu'est la nôtre. Les connaissances de notre âme sont bornées et imparfaites ; celles de Dieu embrassent toutes choses. Dieu connaît tout, il sait tout, et la connaissance qu'il en a est infiniment parfaite : ses pensées sont aussi élevées au-dessus de nos pensées que le ciel est élevé au-dessus de la terre.

Dieu est éternel. Il était avant toutes choses, puisqu'il a tout fait ; il était avant tous les temps ; il n'a point commencé d'être ; c'est lui qui a donné le commencement à tous. Remontez au-delà de six mille ans. Le ciel et la terre n'étaient pas encore ; ils seront un jour détruits. Comptez les années qui se sont écoulées depuis votre naissance, le nombre en est fort petit, et bientôt vous arriverez au terme de votre vie. Il n'en est pas ainsi de Dieu ; il n'a point eu de commencement et il n'aura jamais de fin. Avant la naissance des siècles, Dieu était en lui-même, et rien n'était que lui seul. Avant que les montagnes eussent été formées, dit le prophète, avant que l'univers fût sorti du néant, vous étiez, Seigneur, de toute éternité, et vous serez dans tous les siè-

cles. Les ouvrages de vos mains périront; mais pour vous, vous subsisterez éternellement, et vos années ne passeront point.

Dieu est tout-puissant. C'est le nom qu'il se donne dans les saintes Ecritures. Il peut tout; il sait tout ce qu'il veut; par sa seule parole, il a créé du néant toutes les créatures; il pourrait encore créer mille autres mondes et sa puissance ne serait pas épuisée. Il appelle, dit le prophète, les choses qui ne sont pas, comme si elles étaient, elles obéissent à sa voix. Rien n'est donc impossible, rien n'est donc difficile à Dieu.

Dieu est indépendant. Eh! de qui dépendrait-il, puisque tout dépend de lui? Nous sommes dans une dépendance continuelle et universelle à l'égard de Dieu, c'est lui qui nous conserve et qui nous soutient; sans lui nous retomberions à chaque instant dans le néant, d'où il nous a tiré: sans son secours, nous ne pouvons rien faire; mais Dieu ne dépend d'aucune chose. Principe de tout ce qui est, il ne tient l'être que de lui-même. Source inépuisable de tous les biens, il les a tous de son propre fonds, et il les distribue à son gré à qui il lui plaît. Souverainement heureux, il n'a besoin de personne, il se suffit à lui-même. Maître absolu de toutes choses, il n'a ni supérieur ni égal.

Dieu est immuable. Ce qu'il est, il l'a toujours été, et il le sera toujours. « Je suis le Seigneur, nous dit-il lui-même, et je ne change point. » L'homme n'est jamais dans un état fixe et permanent: son corps, sujet aux révolutions des différents âges, passe encore successivement de la force à la faiblesse, de la santé à la maladie, de la vie à la mort. Sa volonté change, soit par inconstance, soit parce qu'il découvre des raisons d'abandonner ce qu'il recherchait, ou de rechercher ce qu'il négligeait: mais, en Dieu, il n'y a ni changement, ni même ombre de vicissitude. Tout ce qui est en lui est éternel. La volonté du Seigneur, dit le prophète, demeure éternellement, et les pensées de son cœur subsistent dans toute la suite des générations.

Dieu est infini, c'est-à-dire que son essence et ses perfections n'ont point de bornes; il a toutes les perfections, et en lui chaque perfection est infinie. Sa nature est d'être souverainement parfaite; ainsi Dieu est non-seulement juste, mais infiniment juste; il est non-seulement saint, mais infiniment saint; il est non-seulement bon, mais infiniment bon, et ainsi de toutes les autres perfections. Comme rien n'a pu en limiter le nombre, rien n'a pu en borner la grandeur.

Exemple.

Un homme avait affecté l'impiété et le blasphème pendant sa vie. Cependant la mort vint pour lui comme pour les autres. Ce moment fût affreux: O Dieu! s'écria-t-il, tu as vaincu, ou plutôt non, tout n'est pas fini entre nous; tu n'auras jamais rien de moi, mon corps ne t'appartiendra jamais. Puis, se tournant vers ceux qui l'environnaient: Vous mettrez, leur dit-il, mon poignard à côté de moi, dans ma bière avec mes pistolets; vous fermerez mon cercueil avec des vis et des

crampons d'acier; et puis que Dieu vienne, s'il l'ose, m'en arracher. Ce langage était déraisonnable et ne pouvait inspirer que la pitié. Hélas! ceux qui méconnaissent la puissance de Dieu, ceux qui nient et qui blasphèment aujourd'hui ressemblent beaucoup trop à cet homme.

Que vous êtes grand, ô mon Dieu, que vous êtes digne de nos respects!

CHAPITRE III.

Immensité de Dieu. — Sa Providence.

Dieu est au ciel, en la terre et en tous lieux. Cette présence de Dieu partout s'appelle *immensité*, parce qu'elle est sans mesure et sans bornes. C'est Dieu qui anime tout, qui soutient tout, qui donne la vie et le mouvement à tout. Dieu est donc partout; il est en toutes choses, ou, pour mieux dire, toutes choses sont en lui. Sa présence s'étend au delà des bornes de l'univers: il pourrait en créer un autre; et s'il le créait, ce nouvel univers serait dans l'étendue de son immensité. L'Écriture sainte présente cette vérité presque à chaque page: « N'est-ce pas moi, dit le Seigneur, qui remplis le ciel et la terre? Dieu est » plus élevé que les cieux, plus profond que les abîmes, plus étendu » que la terre, plus vaste que la mer, c'est-à-dire plus grand que » l'univers entier. » — « Dieu n'est pas loin de nous, dit saint Paul, » c'est en lui que nous sommes, que nous vivons et que nous agissons. » En quelque endroit que nous allions, nous trouvons Dieu présent; c'est ce qui fait dire au saint roi David: « Où irai-je pour éviter votre présence? Où fuirai-je pour échapper à vos regards? Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends dans les abîmes de la terre, je vous y trouve encore; partout où je vais, c'est votre main même qui m'y conduit, c'est votre main qui me soutient. » Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous sommes continuellement sous les yeux de Dieu; il entend toutes nos paroles, il voit toutes nos actions, il est même au fond de notre cœur; il connaît toutes nos pensées et tous nos désirs. Quand nous faisons le mal, c'est en sa présence que nous le faisons. Les ténèbres les plus épaisses, la nuit la plus obscure, ne nous dérobent point à ses regards; aussi ce saint roi ajoute-t-il: « J'ai dit: Peut-être les ténèbres me cacheront-elles; mais les ténèbres n'ont aucune obscurité pour lui: la nuit la plus profonde est à ses yeux comme le jour le plus brillant. » La preuve de cette vérité est dans votre cœur, mon cher Théophile; d'où viennent ces remords qui nous agitent, quand nous avons fait une mauvaise action, même en secret, et sans avoir été aperçus de personne? D'où viennent ces reproches si vifs et si amers que fait alors la conscience? En vain le pécheur s'efforce de les apaiser; le cri perçant de cette voix intérieure surmonte

tout ce qu'on lui oppose; en vain il fuit son propre cœur, et se hâte de sortir de lui-même pour n'être pas accablé de confusion devant un juge qui lui reproche son crime. Quelque part qu'il aille, il est saisi de crainte, et couvert de honte devant le censeur invisible qu'il porte dans son sein. Quel est-il ce censeur? Quelle est cette voix qui reproche si vivement le crime? Quelle est cette lumière qui luit dans les ténèbres même, et que les ténèbres ne peuvent obscurcir? Quel est ce juge sévère auquel le pécheur ne saurait échapper, si ce n'est la vérité incorruptible et la justice éternelle? Et qu'est-ce que cette vérité et cette justice, si ce n'est Dieu, témoin-véritable de toutes nos actions? N'oubliez donc jamais, mon cher Théophile, que Dieu est toujours avec vous, et que vous n'êtes jamais seul, qu'éloigné de la vue des hommes, dans le lieu le plus retiré, dans la plus profonde solitude, vous avez un témoin invisible qui vous accompagne et qui observe toutes vos actions. Cette pensée vous éloignera du mal. L'ennemi de votre salut sera faible, ses efforts seront impuissants, tant que vous conserverez la pensée de la présence de Dieu. Eh! comment oseriez-vous commettre le péché sous ses yeux! Auriez-vous la témérité de faire en sa présence ce que vous ne feriez pas à la vue d'un père, d'un maître? C'était la leçon que donnait autrefois Tobie à son fils: « Mon fils, lui disait-il, ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie. » C'est le conseil que nous donne saint Augustin: « Si quelqueun vous porte au péché, répondez-lui: Trouvez-moi un endroit où Dieu ne me voit pas; mais puisqu'il n'y en a point où Dieu ne soit présent, ne m'en parlez plus; je ne suis point assez méchant pour l'offenser sous ses yeux. » Cette pensée vous soutiendra dans la pratique de vos devoirs: rien n'est plus propre à vous animer à les remplir, que de songer que vous avez pour témoin de ce que vous faites un Dieu infiniment bon, qui vous tient compte de votre fidélité.

Dieu prend soin de toutes les créatures; et ce soin s'appelle *Providence*. Il gouverne toutes choses, et rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa permission. Le bien qui se fait arrive par son ordre. Dieu l'approuve, il le veut, il le commande, il le récompense. Le mal n'arrive point par l'ordre de Dieu; il le défend, il le punit; mais il le laisse commettre, il ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut point gêner notre liberté, et parce qu'il est assez puissant pour tirer le bien du mal même. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que Dieu abandonne ses créatures au hasard, après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de les gouverner. Le hasard n'est rien, ne peut être cause de rien. Comme il a fallu une puissance et une sagesse infinies pour produire le monde, il faut aussi que cette même puissance et cette même sagesse le maintiennent et le conservent. L'Histoire sainte tout entière atteste cette vérité; ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrivains sacrés, c'est leur attention continuelle à faire envisager tout ce qui arrive comme un effet de la Providence. Quand les Juifs étaient fidèles à la loi de Dieu, il répandait

sur eux ses bienfaits et les comblait de prospérités : abandonnaient-ils le Seigneur, les châtements et les malheurs suivaient de près leur infidélité.

Cette Providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires ; son attention s'étend à la moindre des créatures. Elle est aussi appliquée à chacun de nous, que s'il était seul au monde. Il ne tombe pas un passereau sur la terre sans l'ordre de votre Père céleste : tous les cheveux de votre tête sont comptés, dit Notre-Seigneur lui-même. Voulez-vous en avoir des exemples, mon cher Théophile ? Ouvrez les livres saints. Joseph est vendu par ses frères et emmené en Égypte ; il est chargé de chaînes et jeté dans une prison obscure. Mais Dieu, dit l'Écriture, descendit avec lui dans la fosse, et ne l'abandonna point dans les fers. Joseph sortit glorieux de la prison, et fut mis à la tête de toute l'Égypte, où il était entré comme esclave. Lorsqu'il se fit reconnaître à ses frères, il leur dit : « Ce n'est point par votre conseil, c'est par la volonté de Dieu que j'ai été envoyé ici. » Voyez-vous, mon cher Théophile, comment il attribue à la Providence de Dieu ce qui paraissait être l'effet de la volonté des hommes ? Moïse est exposé sur les eaux du Nil en exécution des ordres du roi Pharaon ; mais, par une disposition admirable de la Providence, la fille du roi vint à l'endroit où était l'enfant ; elle en eut pitié ; elle le fit élever dans le palais même, comme si c'eût été son fils. Qui est-ce qui la conduisait si à propos au lieu où l'enfant allait périr ? Qui est-ce qui lui mit dans le cœur ce sentiment de compassion, et lui inspira le dessein de l'adopter pour son fils ? C'est Dieu qui destinait cet enfant à être un jour le libérateur de son peuple. Est-il donc besoin, mon cher Théophile, de vous rapporter des faits anciens pour vous convaincre qu'il y a une Providence ? Ne voyez-vous pas tous les ans croître et mûrir les moissons ? Ne voyez-vous pas les arbres se charger de fruits pour vous nourrir ? Pouvez-vous ne pas apercevoir, dans ce renouvellement continu de secours, l'attention d'un père qui veille à la conservation de ses enfants, et qui pourvoit à tous leurs besoins ? Ne vous imaginez pas, mon cher Théophile, que cette attention, que ce soin coûte à votre Dieu, et que son repos inaltérable puisse en être troublé. Tout est également aisé à une puissance et à une sagesse infinies.

Il permet quelquefois que l'homme de bien soit dans la misère, tandis que l'impie est dans l'abondance. N'en prenez pas occasion de douter de la Providence. Si Dieu permet que le juste souffre sur la terre, c'est qu'il veut éprouver sa vertu pour la récompenser magnifiquement dans l'autre vie, c'est qu'il sait que cette affliction passagère est un moyen pour assurer son salut éternel.

De ce principe : *Il y a une Providence*, naissent deux devoirs pour l'homme. Le premier est de se soumettre sans réserve à la conduite de cette Providence : nous devons l'adorer dans les maux comme dans les biens qui nous arrivent, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie et les souffrances comme dans la santé et dans la joie ;

nous devons dire alors : « Dieu le veut ; et il ~~ne~~ le veut que pour mon » bien ; que son saint nom soit béni. » Le second devoir est de se confier en la Providence, et attendre sans inquiétude de la bonté de Dieu tout ce qui nous est nécessaire pour cette vie et pour l'autre. « Con- » sidérez les oiseaux du ciel, dit Notre-Seigneur ; ils ne sèment ni ne » moissonnent ; c'est Dieu qui les nourrit : combien ne valez-vous pas » mieux qu'eux ! Voyez les lis des campagnes ; ils ne travaillent ni ne » filent. Cependant le roi Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu » comme l'un d'eux. Si Dieu a soin de vêtir ainsi l'herbe des champs, » combien prendra-t-il plus de soin de vous, qui êtes ses enfants ! » Ce serait donc l'outrager que de s'inquiéter et de manquer de confiance en sa bonté paternelle.

Exemple.

Un jour le cardinal de Cheverus, administrant le baptême à un enfant fort riche, aperçut dans l'église une femme pauvre, accompagnée de parents pauvres, tenant entre ses bras un enfant nouveau-né, et attendant humblement, à l'écart, qu'on voulût bien l'admettre au baptême. M. de Cheverus, pensant alors au sentiment pénible que devait causer à ceux-ci le spectacle de tous les honneurs rendus à l'enfant riche, tandis qu'on ne semblait pas faire attention à leur propre enfant parce qu'il était pauvre, se tourna vers eux et les invita à s'approcher : « Venez, mes amis, leur dit-il ; je veux aussi moi-même faire ce bap- » tême, et honorer votre enfant dans ses pauvres langes aussi bien que » cet enfant surchargé de riches ornements. » Et, après que tout fut fini, prenant de là occasion de donner aux riches et aux pauvres qui étaient présents d'utiles leçons : « Ces deux enfants, leur dit-il, sont » également grands devant Dieu, également honorables à ses yeux, » également chers à son cœur : tous les deux sont destinés à la même » gloire dans l'éternité ; mais ils doivent y arriver par des voies diffé- » rentes ; le riche par la charité qui console et soulage ses frères dans » le besoin ; le pauvre par une vie humble et laborieuse. Le ciel sera » ouvert à celui qui souffre, parce qu'il aura été patient ; à celui qui » soulage, parce qu'il aura été compatissant. La vertu de l'un sera d'être » généreux, la vertu de l'autre d'être reconnaissant ; et, ajouta-t-il, il » faut qu'ils commencent l'un et l'autre dès aujourd'hui à remplir leur » destinée. L'enfant pauvre ne peut pas demander, et son cœur ne » connaît pas encore la reconnaissance ; c'est moi qui serai son inter- » prête et me chargerai d'être reconnaissant pour tout le bien que vous » lui ferez ; l'enfant riche ne peut pas donner, et son cœur ne connaît » pas encore la générosité ; c'est vous, » dit-il en se tournant vers la nombreuse et brillante réunion qui l'entourait, « c'est vous qui êtes » ses représentants, et qui devez vous charger d'être charitables et » généreux pour lui. Cette aumône est la plus grande marque de ten- » dresse que vous puissiez lui donner ; elle sanctifiera son entrée dans » la vie, et en fera bénir tout le cours par le Dieu qui ne s'appelle pas

» en vain le Père des pauvres. » Et aussitôt, l'archevêque ayant commencé la quête pour l'enfant pauvre, il n'y eut pas une seule personne, dans cette nombreuse réunion de famille, qui ne se sentit pressée de donner : tous étaient émues et attendries ; la bonté de l'archevêque les avait touchées, le sort des deux enfants intéressés à la bonne œuvre parlait à leurs cœurs. Aussi la collecte fut abondante, et M. de Cheverus put faire des heureux : il la remit avec bonheur à la famille indigente, qui versa des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, et promit de bénir longtemps, de bénir toujours et l'archevêque si bon, et la famille riche si généreuse (1).

Je crois, ô mon Dieu ! que tout ce qui m'arrive ne peut m'arriver que par votre ordre et votre permission, et je m'abandonne sans réserve à votre Providence.

CHAPITRE IV.

Nécessité d'une Religion.

Il faut honorer Dieu, c'est-à-dire le connaître, l'aimer et le servir. La religion consiste à rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû. Ce culte est un humble hommage que l'on rend à Dieu comme à l'Être suprême. Nous le lui devons à cause de ses perfections infinies, et à cause des bienfaits dont il nous comble... Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses : nous lui appartenons à beaucoup plus de titres qu'un esclave n'appartient à son maître ; nous devons donc le servir, et faire sa volonté en tout. Dieu est infiniment grand, infiniment juste, infiniment puissant ; nous devons le respecter et le craindre. Dieu est infiniment bon ; nous devons l'aimer et nous attacher à lui. Vous le savez, mon cher Theophile, c'est Dieu qui vous a fait ce que vous êtes ; tout ce que vous avez, c'est de lui que vous l'avez reçu ; il vous a créé, il vous conserve, il ne cesse de répandre sur vous ses bienfaits depuis que vous êtes au monde. Tous les avantages dont vous jouissez, soit du côté de l'esprit, soit du côté du corps, vous les tenez de sa main bienfaisante. Son amour pour vous n'est pas encore satisfait ; il vous prépare des biens infiniment plus précieux que ceux qu'il vous a déjà accordés ; il veut vous rendre éternellement heureux. Vous lui devez incomparablement plus qu'un enfant ne doit à son père. C'est donc pour vous un devoir indispensable de l'aimer et de le servir. Que penseriez-vous d'un fils dénaturé qui n'aurait que de l'indifférence pour le plus tendre, pour le meilleur de tous les pères ? Ne le regarderiez-vous pas comme un monstre ? Quel nom devez-vous donc donner à un homme qui refuserait de rendre à Dieu le culte qui lui est dû à tant de titres ? Vainement dirait-on que Dieu est trop

(1) Vie du cardinal de Cheverus.

grand et trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à l'honneur que nous lui rendons. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos hommages ; mais il est juste, il veut ce qui est conforme à la raison, à l'équité, à l'ordre ; et il est dans l'ordre que la créature honore son créateur, et qu'elle lui marque sa reconnaissance. Dieu exige donc que nous l'honorions ; non parce que cela lui est avantageux, mais parce que c'est un devoir que nous avons à remplir. Est-il convenable que Dieu ait fait l'homme capable de connaître et d'aimer son auteur sans exiger qu'il s'acquitte de cette obligation essentielle ? Un père peut-il donc dispenser son fils de lui témoigner son respect et son amour ! En voilà assez, mon cher Théophile, pour vous convaincre que nous devons à Dieu, et que Dieu exige de nous un culte religieux. Mais quel est ce culte ? C'est ce qu'il faut maintenant vous expliquer. Premièrement, nous devons à Dieu un culte intérieur, qui consiste à le connaître et à l'aimer. C'est cette connaissance et cet amour de Dieu qui font l'essence de la religion : sans cet hommage de l'esprit et du cœur, on ne saurait honorer la divinité. « Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur ; il faut l'adorer en esprit et en vérité. » Secondement, nous devons à Dieu un culte extérieur et sensible, c'est-à-dire qu'il faut manifester au dehors les sentiments de notre âme, c'est Dieu qui a créé notre corps aussi bien que notre âme : le corps doit donc honorer Dieu à sa manière et concourir avec l'esprit à lui rendre hommage. Si nous étions de purs esprits, notre religion serait toute intérieure ; mais comme nous sommes des esprits unis à des corps, il manquerait quelque chose au culte que nous rendons à Dieu, si le corps n'y avait aucune part. Cela n'est pas même possible ; car, pour peu que l'on s'observe soi-même on s'aperçoit que l'âme n'est jamais affectée de quelque sentiment, qu'aussitôt ce sentiment ne se produise au dehors par certaines actions qui en sont comme les signes et les interprètes. Supposez un homme pénétré de respect et d'amour pour Dieu, plein d'admiration pour ses perfections, de reconnaissance pour ses bienfaits, de confiance en sa bonté ; vous vous représenterez nécessairement cet homme tantôt humblement prosterné devant Dieu, tantôt chantant ses louanges, tantôt levant les mains et les yeux au ciel ; et vous sentez, mon cher Théophile, que si vous étiez dans ces heureuses dispositions vous les manifesteriez au dehors par les mêmes actions.

De plus, il faut un culte public, parce que les hommes étant destinés à vivre en société, ils doivent se réunir pour bénir et adorer en commun celui qui les a tous créés. Sans un culte public, la Religion ne peut subsister longtemps parmi les hommes ; ils ont besoin de s'édifier mutuellement et de s'exciter les uns les autres à la pratique de leurs devoirs. Aussi, dès la naissance du monde, les hommes se sont rassemblés pour rendre ensemble leurs hommages et leurs vœux au Seigneur. Partout on trouve un culte rendu à la Divinité au nom des peuples. La même lumière qui découvre à l'homme l'existence de Dieu, lui fait connaître l'obligation où il est de l'honorer. Ce culte était différent chez

les différents peuples ; mais il avait partout le même fondement, c'est-à-dire, la nécessité d'honorer la puissance suprême de qui ils dépendent : tant il est vrai que l'homme entend sans cesse au-dedans de lui-même une voix qui lui crie qu'il a au-dessus de lui un maître souverain, à qui il doit le tribut de ses hommages.

Exemple.

Un brave capitaine, qui avait vécu au milieu des sauvages, disait un jour dans une réunion d'ouvriers : « Mes amis, nous ne comprenons pas bien, nous autres, la valeur de la religion, le bonheur d'être chrétien : pour le bien comprendre, il faut avoir vécu quelque temps au milieu des païens, des sauvages surtout. Il y a des gens qui vous disent : A quoi bon la religion chrétienne ? Elle rétrécit l'esprit, elle abrutit le pauvre monde. N'avons-nous pas la religion de la nature et de la raison qui est beaucoup plus simple, et qui ne fait pas tant d'embarras ?

« Pour toute réponse, je voudrais voir l'homme qui parle ainsi pendant six mois seulement chez les sauvages, et cela dans les meilleures conditions, à la cour d'un roi qui ne se gênerait pas pour lui dire, comme il me l'a dit à moi-même : Tu m'as l'air bien nourri, eh ! que tu es gras ? Ta chair doit être bonne ! Ce qui signifie assez clairement : J'ai bien envie de te manger. Vous entendrez bientôt notre homme s'écrier : Ma foi, tout bien examiné, la religion et la civilisation de l'Evangile valent mieux encore que la religion et la civilisation de la nature, malgré tout le bien que j'en ai dit autrefois : qu'on me reconduise vite en pays chrétien, dans ma bonne et belle France, j'y serai mieux encore ; car le drôle pourrait bien se passer la fantaisie de faire un beef-seack de ma personne ; il ne me paraît pas scrupuleux sur l'article. Et les ouvriers d'applaudir. »

Je le comprends, ô mon Dieu ! Vous n'avez fait l'homme que pour votre gloire ; et son devoir le plus indispensable est de vous rendre un culte religieux.

CHAPITRE V.

Unité de Dieu.

Si vous faites attention à ce que c'est que Dieu, mon cher Théophile, vous verrez clairement qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Dieu est l'Être suprême, le souverain Seigneur de toutes choses. N'est-il pas évident qu'étant souverain, il est nécessairement unique ? S'il avait un égal, il ne serait plus l'Être suprême. Toutes les perfections de Dieu prouvent aussi son unité ; il ne peut y avoir qu'un seul être immense, c'est-à-dire qui remplisse tout, et hors duquel il n'y ait plus rien. Il ne peut y avoir qu'un seul Être in-

finiment parfait, c'est-à-dire qui possède toutes les perfections, et hors duquel il n'y ait aucune perfection qui ne vienne de lui. Une si grande Majesté ne peut avoir d'égale, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la grandeur et de la majesté. Cette vérité brille partout dans les Ecritures, où il semble que Dieu nous dit à haute voix : « Connaissez que je suis le seul, et qu'il n'y a » point d'autre Dieu que moi. » — « Écoutez, ô Israël, disait Moïse » au peuple hébreu, le Seigneur votre Dieu est l'unique Seigneur. » (*Deut. vi, 4*). « Je suis le Seigneur, dit Dieu lui-même, et il n'y en » a point d'autres ; que tous ceux qui sont à l'Orient et à l'Occident » sachent qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi ; il n'y en a ni » avec moi, ni hors de moi. » (*Isaïe, xlv*). C'est pour rendre cette vérité sensible, que dans l'Ancien Testament il n'y avait qu'un seul temple où il voulut être adoré, et un seul autel où il fût permis de lui offrir des sacrifices. Il y a sans doute lieu de s'étonner qu'une vérité si claire ait été autrefois si généralement ignorée, et que presque tous les peuples de la terre aient adoré un grand nombre de divinités. Cette erreur si grossière a été l'effet du péché. Lorsque Dieu créa l'homme, il se manifesta à lui. Dès ce moment, l'homme connut clairement qu'il n'y avait qu'un Être suprême qui a fait toutes choses et de qui toutes choses dépendent. Il transmet à sa postérité cette religion simple et pure, qui se conserva pendant quelque temps. Les hommes alors, pour connaître l'unité de Dieu, n'avaient besoin que du témoignage de leurs pères. Cette tradition était d'ailleurs si conforme à la raison, qu'il semblait qu'elle ne pût jamais être oubliée ni obscurcie ; mais, depuis le péché, la raison était faible et corrompue. A mesure que l'on s'éloignait de l'origine des choses, les hommes brouillèrent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, et ils ne voulurent plus adorer que ce qu'ils pouvaient voir. De là l'idolâtrie se répandit dans tout l'univers. L'idée de Dieu fut confondue avec celle de la créature. Ainsi l'on adora toutes les choses où l'on voyait quelque puissance extraordinaire. Le soleil et les astres, qui se faisaient sentir de si loin, furent les premiers objets de l'adoration publique. Les grands rois, les conquérants, qui pouvaient tout sur la terre, eurent bientôt après les honneurs divins. Un si grand mal fit des progrès étranges : on en vint jusqu'à adorer des bêtes et des reptiles : tout était dieu, excepté Dieu même. Le monde, qu'il avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple d'idoles. On ne s'en tint pas encore là ; les vices mêmes et les passions eurent des autels. Enfin, au milieu de tant de ténèbres, l'homme adora jusqu'à l'œuvre de ses mains ; il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans une statue ; et il oublia si profondément que Dieu l'avait fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un Dieu. Chaque peuple eut ses dieux particuliers, dont les uns présidaient au ciel, les autres à la mer et aux fleuves, d'autres aux enfers. Un si prodigieux aveuglement vous étonne, mon cher Théophile ; éclairé des lumières de la foi, vous comprenez qu'une

puissance infinie suffit seule pour produire toutes choses, et qu'une sagesse infinie suffit seule pour gouverner l'univers. Vous sentez même que le bel ordre qui y règne atteste un seul créateur, un seul et unique maître, et que cet ordre admirable ne pourrait subsister, s'il y avait plusieurs dieux. Cependant ce n'était pas seulement des peuples grossiers et barbares qui tombèrent dans cet excès de folie et d'aveuglement; c'étaient les nations les plus polies et les plus éclairées à tous autres égards, les Egyptiens, les Grecs et les Romains. Ces peuples surpassaient tous les autres en talents et en connaissances; mais en matière de religion, ils n'étaient pas moins aveugles. On voyait chez eux de grands orateurs, des poètes célèbres, d'excellents historiens, en un mot des génies rares en tous genres, et cependant ces peuples étaient dans la plus profonde ignorance sur la nature de la divinité; et, ce que l'on aurait peine à croire si l'expérience ne l'eût prouvé, l'erreur la plus absurde a été non-seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes. Ils ne seraient jamais sortis des ténèbres de l'idolâtrie, si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison, et si Dieu n'eût parlé lui-même aux hommes pour leur apprendre ce qu'il est, et comment il veut être honoré.

Exemple.

Quelqu'un dit un jour à Napoléon, d'un ton fort inconvenant : « Qu'est-ce que Dieu? L'avez-vous vu? » — « Je vais vous le dire, répondit Napoléon : Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie est-il une chose visible? Qu'en savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une forte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier me cherchez-vous de la voix et des yeux? Pourquoi s'écriait-on de toutes parts : Où est l'empereur? Que signifiait ce cri, si ce n'est l'instinct de la croyance en moi, en *mon génie*? — Mes victoires vous ont fait croire en moi; eh bien! l'univers me fait croire en Dieu. Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloquentes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres? » Ceci se passait à Sainte-Hélène en 1818. Un autre jour, le docteur Antomarchi s'étant permis de rire aux éclats des apprêts que l'empereur avait ordonnés pour une cérémonie religieuse, Napoléon le tança dans les termes les plus énergiques : « Vous êtes au-dessus de ces faiblesses, ajouta-t-il ironiquement; mais que voulez-vous? Je ne suis ni philosophe ni médecin; je crois en Dieu, je suis de la religion de mon père. » Un instant après, il dit avec force : « Pouvez-vous ne pas croire en Dieu? Tout proclame son existence, et les plus grands esprits l'ont cru (1). »

(1) Derniers moments de Napoléon.

CHAPITRE VI.

Il y a une révélation. Autorité des livres saints.

Vous connaissez, mon cher Théophile, les livres sacrés que l'on nomme l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*. Vous croyez que ce qui y est contenu est la parole de Dieu; que ceux qui ont écrit ces livres ont été les envoyés, les interprètes de Dieu, que c'est en son nom, par son ordre et par son inspiration qu'ils les ont écrits; mais il vous est utile de réfléchir avec moi sur les motifs qui appuient votre croyance et qui doivent la rendre fermée et inébranlable. Premièrement, on ne peut douter que ces livres n'aient eu pour auteurs ceux à qui on les attribue, qu'ils n'aient été conservés avec une vénération religieuse, et qu'ils ne soient venus jusqu'à nous par une tradition constante et non interrompue. Le premier de ces saints livres a toujours été attribué à Moïse, législateur des Hébreux, par un peuple entier, dont la religion, les usages civils, la constitution même sont évidemment fondés sur ce livre; de sorte qu'on ne pourrait nier que Moïse en est l'auteur, sans nier l'existence de ce peuple, ce qui est une absurdité manifeste. D'ailleurs ce livre porte l'empreinte de la plus haute antiquité; il est incontestablement le plus ancien livre du monde; il renferme les premiers monuments de l'origine des choses. Cette origine y est rapportée avec une simplicité sublime que les historiens profanes n'ont jamais pu imiter. Il en est de même des autres livres sacrés: Les faits qui y sont racontés supposent nécessairement ceux qu'on lit dans les livres précédents, et conduisent aux faits qui se trouvent dans les livres suivants: de manière que l'on ne peut changer les dates sans brouiller tout et sans y répandre la confusion. 1° Il n'est pas possible de se refuser à une tradition si bien suivie, à une chaîne de témoignages où tout se tient, où tout est lié. 2° On ne peut pas douter que ces livres n'aient été conservés purs et sans aucune altération. Le respect infini que toute la nation avait pour ces livres, est un sûr garant de leur intégrité; on en gardait religieusement l'original dans le temple; tout le peuple les avait entre les mains; on les lisait tous les jours; les pères les transmettaient à leurs enfants, comme leur plus précieux héritage, il n'aurait pas été possible d'y faire le moindre changement sans exciter une réclamation générale: ces saints livres sont donc au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération. 3° Ceux qui les ont écrits étaient les ministres et les envoyés de Dieu; ils ont prouvé leur mission divine par des prodiges éclatants, et par des prophéties qui ont été accomplies à la lettre. Et d'abord, les miracles qu'ils ont faits sont indubitables; ils ont été opérés en présence de tout le peuple, qui y est pris à témoin de ces faits

miraculeux. C'est sur ce fondement que l'on établit une loi dure et pénible, que l'on ordonne des châtements rigoureux contre les transgresseurs, que l'on fait à ce peuple les réprimandes les plus vives et les plus humiliantes, qu'on lui reproche son infidélité, son ingratitude et ses crimes. Le peuple est si convaincu de la vérité des miracles, qu'il s'assujétit à cette loi sévère, qu'il se soumet à ses châtements, qu'il révere les livres où se trouvent ces reproches accablants. En effet, ces miracles sont d'une évidence si palpable, qu'il était impossible d'y être trompé : c'est un royaume entier frappé, à diverses reprises, de dix plaies terribles : c'est la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée ; c'est un peuple immense, nourri pendant quarante ans de la manne qui tombait du ciel, désaltéré par des torrents tirés du sein des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit ; c'est le cours du Jourdain suspendu, le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire ; c'est une armée entière de cent-quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyée dans une nuit sous les remparts de Jérusalem. Tous ces prodiges et mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles, établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, ne pouvaient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules. La preuve qui résulte des prophéties n'a pas moins de force ; on voit dans les livres saints une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent point en doutant, en hésitant, en conjecturant ; mais qui, d'un ton affirmatif, déclarent hautement et en public, que tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu et avec toutes les circonstances qu'ils marquent ; et quels événements ! Les plus détaillés, les plus importants, les plus intéressants pour la nation, et tout à la fois les plus éloignés de toute vraisemblance dans le temps où ils ont été prédits : tels sont l'enlèvement des Juifs à Babylone, après la prise et la ruine de Jérusalem alors florissante ; le terme précis de soixante-dix ans marqué pour la durée de la captivité, le retour de ce peuple dans sa patrie ; Cyrus, son libérateur, désigné et appelé par son nom plus de 200 ans avant sa naissance : tels sont la succession et l'ordre des quatre grands empires dont deux sont nommés, celui des Perses et celui des Grecs, quoique ces derniers fussent alors resserrés dans un pays pauvre et partagé en plusieurs petits Etats. Comment les prophètes pouvaient-ils connaître avec tant de certitude les bornes qu'ils assignent à chaque monarchie, et le nom des peuples conquérants, si ce n'est par une inspiration divine ? Qui est-ce qui leur découvrait ainsi des événements si éloignés, si peu vraisemblables alors, sinon celui qui est le maître des empires aussi bien que des temps, celui qui a tout réglé par ses décrets, et qui les révèle à qui il lui plaît par une lumière surnaturelle ? C'est ainsi que les écrivains sacrés ont, de tout temps, été regardés comme les ministres et les envoyés

de Dieu, qui parlait par leur bouche : c'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être révéérés comme les livres divins, qui contenaient la parole de Dieu même. L'autorité des livres du Nouveau Testament est appuyée sur les mêmes fondements, et elle est également incontestable. Le Nouveau Testament renferme l'histoire de la vie, des miracles, de la doctrine du Fils de Dieu, écrite par ses disciples, tous auteurs contemporains, qui en rendent un témoignage uniforme, et qui racontent ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles et vu de leurs yeux. Le dépôt précieux de ces livres a été confié à l'Eglise, c'est-à-dire à une société nombreuse répandue par toute la terre, qui a attesté de siècle en siècle, que ces livres étaient les ouvrages de ceux dont ils portent le nom. Dès l'origine du Christianisme, ces livres ont été cités et même transcrits par les plus grands hommes qui avaient vu les apôtres : jamais les ennemis du Christianisme, tels que Julien l'Apostat, Celse, Porphyre, n'ont élevé le moindre doute sur ce point, quoi qu'ils fussent si près du temps des apôtres, et par conséquent à portée de connaître la vérité. Les hérétiques, qui avaient le plus grand intérêt à contester l'autorité de ce livre divin, l'ont reconnu hautement; ils s'efforçaient seulement d'en détourner le sens. Dans tous les temps l'Eglise a conservé une profonde vénération pour ce livre; elle en faisait une lecture publique dans toutes les assemblées de religion. Elle l'a toujours regardé comme l'ouvrage du Saint-Esprit, comme la parole de Dieu : elle a toujours été persuadée que l'on ne pouvait y ajouter ni en retrancher sans impiété, sans sacrilège. Les livres du Nouveau Testament sont donc authentiques; mais si ces livres sont authentiques, les faits divins qu'ils contiennent sont donc vrais : et, si ces faits sont vrais, Dieu lui-même a donc parlé aux hommes.

Exemple.

« Je suis chrétien, disait le grand Napoléon, oui, je suis chrétien, catholique romain; mon fils l'est comme moi, et j'aurais un grand chagrin si mon petit-fils ne pouvait l'être. » Seul avec lui-même à Sainte-Hélène, désillusionné de la gloire passagère du monde, il regretta amèrement de n'avoir pas pratiqué selon sa foi. Il fit venir un prêtre catholique, entendit la messe dans sa chapelle, et défendit à son cuisinier de servir gras les jours défendus. Se voyant près de mourir, l'empereur se confessa, reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction. « Je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs, dit-il au général Montholon. Je vous souhaite, général, à votre mort le même bonheur. Je n'ai point pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes; mais j'ai toujours eu la foi. Le son des cloches me fait plaisir, et la vue d'un prêtre m'émeut. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse; je veux rendre gloire à Dieu ! » Puis il ordonna lui-même que l'on dressât un autel dans la chambre voisine, pour l'ex-

position du Saint-Sacrement et les prières des quarante heures. Ainsi Napoléon confessa sa religion et mourut en chrétien (1).

CHAPITRE VII.

Mystère de la sainte Trinité.

Quoiqu'il n'y ait qu'un seul Dieu, mon cher Théophile, il y a cependant en Dieu trois personnes ; Dieu, qui est un et simple dans sa nature, est néanmoins Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père n'est pas le Fils ; le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils. Cependant ces trois personnes ne sont toutes trois qu'une seule et même divinité, qu'une seule et même nature. Ce n'est point ici une de ces vérités que la raison nous découvre, c'est un mystère que la foi nous enseigne. Tout l'Evangile nous annonce, toute la religion nous apprend qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, que chacune de ces trois personnes est Dieu, et qu'elles ne sont qu'un seul Dieu. C'est Dieu lui-même qui nous a révélé ce mystère d'une manière sensible dans le baptême de son Fils, lorsqu'on entendit la voix du Père qui le reconnut publiquement pour son Fils bien-aimé, et que l'on vit descendre le Saint-Esprit en forme de colombe sur le Fils de Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a déclaré manifestement, quand il a ordonné à ses Apôtres de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, montrant par là que ces trois personnes sont égales, puisque tous les hommes sont consacrés également à ces trois personnes : ce qui est confirmé par les paroles de S. Jean que vous venez d'entendre : « Il y en a trois » qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ces trois ne sont qu'une même chose. » Ce mystère est le grand objet de notre foi, et il n'y en a point auquel notre Religion nous rappelle si souvent. Toutes nos prières commencent et finissent par l'invocation de la Sainte Trinité. Le signe de la croix, qui revient si souvent dans les cérémonies de l'Eglise, dans les actions particulières des Chrétiens, se fait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Vous voyez donc, mon cher Théophile, qu'il ne faut point diviser la nature divine, qui est unique, ni confondre les personnes qui sont distinguées l'une de l'autre ; que le Fils est le même Dieu que le Père, mais qu'il n'est pas la même personne ; que le Saint-Esprit est le même Dieu que le Père et le Fils, mais qu'il n'est pas la même personne. Le Père est ainsi appelé, parce que de toute éternité il engendre un Fils qui est la seconde personne : et du Père et du Fils procède le Saint-Esprit, qui est la troisième personne de la sainte Trinité. Ces trois personnes ne sont pas trois dieux, mais un

(1) Sentence de Napoléon sur le Christianisme par le chevalier Beauterne.

seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même divinité, qu'une seule et même nature ; d'où il suit que ces trois personnes sont égales en toutes choses, et que l'une n'est pas plus grande, ni plus puissante, ni plus ancienne que les deux autres, puisqu'elles ont toutes trois la même grandeur, la même puissance, la même éternité. Voilà ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connaître du mystère de la sainte Trinité, mystère sublime, auquel l'esprit humain ne peut atteindre; mais Dieu l'a révélé, ce mystère; et Dieu, qui est la vérité même, ne peut ni se tromper ni nous tromper. Nous devons donc le croire, sur l'autorité infaillible de sa morale. Rien n'est plus raisonnable que de soumettre sa raison à l'autorité de Dieu, dans les choses mêmes que nous ne comprenons pas. Il y aurait de la folie à vouloir approfondir ce mystère, qui est au-dessus de notre raison. La raison est fort bornée; comme il y a hors de la portée de nos yeux des objets que nous ne voyons pas, il y a aussi hors de la portée de notre esprit des vérités que nous ne comprenons pas. Ce n'est pas seulement quand il s'agit de Dieu que notre raison est en défaut; dans les choses naturelles mêmes, combien n'y en a-t-il pas que nous ne pouvons comprendre et qui ne sont pas moins certaines et indubitables ! Je vais, mon cher Théophile, vous rendre cette vérité sensible. Si un habile astronome vous parlait de la distance, de la grandeur, de la rapidité des astres dans leurs mouvements : s'il vous disait ; par exemple, que le soleil est un million de fois plus grand que la terre, qu'il en est éloigné de plus de trente-deux millions de lieues, votre esprit ne pourrait s'assurer par lui-même de la vérité de ce que l'on vous dirait; vous le croiriez cependant sur la parole d'un homme fort habile; vous diriez : Si je ne le comprends pas, c'est que je suis encore enfant. Eh ! bien, mon cher Théophile, quand il s'agit de la nature de Dieu, tous les hommes ne sont sur la terre que comme des enfants. Ils parviendront un jour à la plénitude de l'âge parfait; alors les voiles se dissiperont, et ils verront clairement ce qu'ils ne peuvent maintenant ni pénétrer ni comprendre. « Vouloir en cette vie « sonder ce mystère, c'est une témérité, dit saint Augustin; le croire par « la lumière de la foi, c'est le fruit de la piété : le connaître dans l'autre « vie, c'est la souveraine félicité. » Il doit nous suffire, dit le Catéchisme du concile de Trente, que c'est Dieu qui nous a enseigné ce mystère, puisqu'on ne peut sans folie refuser de croire à sa parole. Que celui donc qui, par le secours de sa grâce croit ce divin mystère, prie Dieu de le rendre digne de jouir de la béatitude éternelle, pour y contempler sans voile ce mystère adorable; car c'est la foi du mystère de la sainte Trinité qui nous fait chrétiens, et ce sera la vue claire et parfaite de ce mystère qui nous rendra éternellement heureux.

Histoire.

Beaux sentiments de M. Le Sueur.

Le Sueur, célèbre compositeur et membre de l'institut, mourut le 9 octobre 1837. Ses derniers moments furent marqués par une circonstance qui est de nature à intéresser les amis de la religion. A la suite

d'une crise qui devenait menaçante pour sa vie, il parut s'éveiller pour dire d'une voix solennelle : Je meurs chrétien, je meurs catholique; je crois en Dieu le Père, je crois en Dieu le Fils, je crois en Dieu le Saint-Esprit. Sa famille ayant vu dans cette déclaration le désir de recevoir les sacrements, fit tout de suite appeler M. le curé de Chaillot. M. Le Sueur reçut en effet tous les sacrements avec une présence d'esprit complète. Il fit les réponses aux prières des agonisants qui furent dites par la famille et par M. le curé. Immédiatement après avoir reçu le saint Viatique, M. Le Sueur perdit la connaissance qu'il semblait n'avoir recouvrée que pour cette confession touchante.

CHAPITRE VIII.

Dieu a créé le ciel et la terre.

Le monde que vous voyez, mon cher Théophile, n'a pas toujours été; il y a six mille ans, l'univers était encore dans le néant. La preuve en est sensible; il porte des caractères manifestes de nouveauté. En remontant vers cette époque, on voit que tout commence, les arts, les sciences, les peuples, les empires. Nul monument, nul fait, nulle histoire ne nous dit que le monde existait auparavant. Le livre qui rapporte à cette date la création du monde, est le plus ancien de tous les livres : c'est en même temps le plus authentique et le plus digne de foi. Le premier mot de ce livre est que Dieu créa au commencement le ciel et la terre, c'est-à-dire, qu'il fit de rien toutes choses. Dieu existait par lui-même, et rien n'existait que par lui. Au moment qu'il a voulu, le ciel et la terre sont sortis du néant; il les a créés par sa simple parole et par sa pure volonté, sans autre motif que sa gloire. « Dieu a parlé » dit l'Ecriture, et tout a été fait; il a commandé, et l'univers a été créé. » La voix de Dieu, c'est sa volonté Toute-Puissante. Transportez-vous en esprit, mon cher Théophile, au moment de la naissance du monde; de quel étonnement n'auriez-vous pas été frappé, en voyant, à chaque parole du Tout-Puissant, paraître une foule de créatures si belles et si parfaites ! Vous savez que Dieu employa six jours à ce grand ouvrage : il aurait pu le faire en un instant, mais il a voulu nous apprendre qu'il est souverainement libre, et qu'il n'agit point par une impétuosité nécessaire, mais sans contrainte et comme il lui plaît. La terre était d'abord informe, nue et stérile; les eaux en couvraient la surface : Dieu n'a pas voulu la créer avec la parure qui l'embellit depuis, afin qu'elle ne parût pas riche et féconde de son propre fonds. Le premier jour, Dieu créa la lumière. Où était-elle auparavant ? comment a-t-elle pu sortir du sein même des ténèbres ? Dieu dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut : » parole simple, mais pleine de majesté. À ce ton, je reconnais le Tout-Puissant : il appelle la lumière, et la lumière paraît; Il la tire du sein des ténèbres, et il pourrait l'y replonger. Le second jour il créa le firmament, c'est-à-dire cette voûte immense que nous appelons

le ciel. « Que le firmament soit fait, dit le Seigneur, et qu'il sépare les « eaux supérieures d'avec celles qui sont au-dessous, et cela se fit ainsi. » Le firmament était alors sans éclat; le soleil et les astres qui le rendent maintenant si brillant n'étaient pas encore; ce n'était que comme un pavillon immense, mais sans ornements. Le troisième jour, Dieu rassembla en un seul lieu les eaux qui couvraient la terre, et il lui fit produire les plantes et les arbres. A son ordre une surface aride et stérile devint tout d'un coup un paysage diversifié de riches prairies, d'agréables vallons, de collines et de montagnes couronnées de forêts, semé de fleurs et de fruits de toute espèce; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que chaque plante reçut en même temps la vertu de se reproduire par la graine qu'elle renferme. Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles. Que de merveilles ce jour vit éclore ! Levez les yeux au ciel, mon cher Théophile, regardez cet astre brillant qui efface tous les autres; voyez avec quelle pompe il commence sa course, de quelles couleurs il enrichit la nature, de quelle magnificence il est revêtu lui-même en s'élevant sur l'horizon. Il est l'ouvrage du Très-Haut : que le Seigneur qui l'a fait est grand ! Considérez la lune, dont la lumière est plus faible, parce qu'elle est destinée à luire pendant le temps du repos et à tempérer les ombres de la nuit par une douce clarté. Comptez, si vous le pouvez, le nombre des étoiles. Seriez-vous insensible à un si beau spectacle ? C'est pour nous que Dieu a rendu le firmament si éclatant et si majestueux : il a voulu nous montrer sa magnificence et le fonds inépuisable de lumière qui est en lui. Le cinquième jour, Dieu créa les poissons et les oiseaux; il dit : « Que les eaux produisent des « animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent sur « la terre. » Cette parole a rempli la mer d'habitants, et peuplé l'air d'un nombre infini d'oiseaux. Le sixième jour, Dieu fit sortir de la terre les animaux qui l'habitent. Il dit : « Que la terre produise des animaux « vivants, chacun selon son espèce. » Par là, il mit entre eux une prodigieuse variété dans les espèces, et une diversité admirable dans leurs figures et dans leurs inclinations. Il donna aux uns la force, aux autres l'industrie, et à tous les qualités nécessaires pour remplir leur destination. Enfin, toutes les autres créatures étant formées, Dieu voulut leur donner un maître. Avant de créer l'homme, il sembla se recueillir en lui-même. « Faisons l'homme, dit-il, à notre image et à notre ressemblance. » Il forma son corps du limon de la terre; il lui fit la taille droite et élevée. Cette figure annonce déjà le maître des animaux qui tous sont courbés vers la terre, Dieu anima ensuite le corps d'un souffle divin, c'est-à-dire qu'il y mit une âme spirituelle, intelligente, libre et immortelle. Tel est le titre de la grandeur de l'homme : il n'a pas seulement un corps, il a une âme capable de penser et d'aimer; une âme qui, de sa nature, est incorruptible : c'est par là que l'homme est fait à l'image de Dieu. Il fallait au premier homme une compagne; elle fut tirée de l'homme même. Dieu lui accorda la fécondité par une bénédiction par-

ticulière. Ainsi fut institué le mariage. Tous les hommes sont nés de ces premiers parents, afin qu'ils soient à jamais une seule et même famille.

Exemple.

C'était un jour d'automne. J'avais pris place dans la diligence de Toulouse à Montpellier. En face était une dame avec son petit garçon, âgé de neuf ans, joli comme un cœur; tout à côté de moi, un de ces hommes à gros ventre et à la mine fleurie, qui ne connaissent bien que deux choses au monde : vivre et s'amuser; un de ces philosophes, enfin, qui ne croient ou du moins affectent de ne croire à rien, qu'à la souveraineté de leur orgueilleuse raison, et qui n'ont pour la religion que des railleries ou des blasphèmes. La nuit était magnifique; le ciel, pur et serein, brillait de tout son éclat. « Maman, dit le petit garçon, comment « le bon Dieu tient-il si bien attachées toutes ces belles étoiles ? — Par « sa toute-puissance, mon enfant. Il ne lui en coûte pas plus de les tenir « suspendues, et chacune en sa place, qu'il ne lui en a coûté de les « créer. — Et il a fait tout cela pour nous éclairer la nuit ? Il nous aime « bien, n'est-ce pas ? — Beaucoup, mon enfant, plus encore que je ne « t'aime. C'est pourquoi il faut bien l'aimer aussi, pour aller dans son « paradis. » Notre esprit fort, regardant l'enfant d'un air narquois : « Mon petit ami, lui dit-il, l'avez-vous vu, votre bon Dieu ? Pourriez-vous « me dire de quelle couleur il est ? — Monsieur, lui répondit le petit « garçon en se pinçant les lèvres, Dieu est un pur esprit, et vous n'êtes « qu'une bête. »

CHAPITRE IX.

Chute de l'homme. — Pêché originel.

L'homme, au sortir des mains de son Créateur, était juste, saint, heureux et orné de dons excellents : son esprit était éclairé d'une lumière divine, qui lui montrait tout ce qu'il devait connaître. Il n'avait besoin, pour s'instruire, ni de livres, ni de maîtres. Sa volonté était droite et sans aucun penchant vers le mal. Rien ne troublait la tranquillité de son âme, il ne souffrait dans son corps ni douleur, ni incommodité, et il ne devait point mourir. Que cet état était heureux, mon cher Théophile ! Il aurait été le nôtre, si Adam eût persévéré dans la justice; notre bonheur était attaché à sa fidélité. Pourquoi en sommes-nous déchus ! l'homme, créé libre et capable d'obéissance, la devait à son créateur. Pour lui faire sentir qu'il avait un maître, et pour éprouver sa soumission, Dieu lui fit un commandement très-facile à observer : il lui défendit de toucher à un fruit particulier, en lui accordant l'usage de tous les autres. Ce commandement fut accompagné de la plus terrible menace, qui est la peine de mort. Malgré les bienfaits de Dieu et ses

menaces, la femme se laissa séduire par l'esprit tentateur; et après avoir mangé du fruit défendu elle en présenta à Adam, et l'entraîna dans sa désobéissance. Tel fut le péché de nos premiers parents; péché ineffable par sa grandeur, péché qui a été la source de tous les autres. A ce moment tout fut changé pour eux; ils perdirent tous les avantages que Dieu leur avait accordés en les créant. D'épaisses ténèbres se répandirent dans leur esprit; leur volonté se dérégla; les passions obscurcirent les lumières de la raison; leurs penchants se corrompirent et les portèrent vers le mal. En perdant la justice et en se séparant de Dieu ils devinrent sujets à la damnation éternelle. Leur corps fut assujéti à la douleur, aux maladies, à la mort. Ces suites affreuses du péché d'Adam ont passé à toute sa postérité, parce que son péché même a passé dans tous les hommes qui son nés de lui. En désobéissant à Dieu, il s'est perdu lui-même, et avec lui tout le genre humain dont il est le père. Nous sommes les héritiers de sa faute et de sa disgrâce, comme nous l'aurions été de son innocence et de son bonheur. Tous ont péché dans le premier homme, tous ont désobéi en lui. Son péché étant ainsi devenu le nôtre, fait que nous sommes tous coupables, même avant que de naître : vérité incompréhensible, mais dont la foi ne nous permet pas de douter. C'est le dogme fondamental de la religion chrétienne; c'est à ce dogme qu'elle se rapporte tout entière, puisque ce péché qui est la source de tous nos maux, est aussi la première cause du besoin que nous avions d'un médiateur et d'un Sauveur qui nous réconciliât avec Dieu, qui expiât nos péchés, et qui nous rachetât de la servitude : c'est un des dogmes qui sont le plus clairement contenus dans la sainte Ecriture. Le saint roi David dit lui-même qu'il a été formé dans l'iniquité, et que sa mère l'a conçu dans le péché. L'apôtre saint Paul dit que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et qu'ainsi tous les hommes ont été assujétis à la mort parce que tous ont péché dans un seul. Nous naissons tous coupables et enfants de colère; c'est pour cela qu'on appelle ce péché le péché originel. Nous n'avons pas besoin d'autres preuves après des oracles si formels. Dieu a parlé, cela suffit; quoique nous ne comprenions pas ce mystère, nous sommes obligés de le croire sur la parole de Dieu. Je n'ajoute qu'une réflexion : les philosophes païens eux-mêmes sont parvenus, par le secours de la raison seule, non à connaître cette vérité, mais à soupçonner que l'homme naissait coupable de quelque crime. La vue des misères auxquelles il est assujéti dès le berceau, les avait conduits jusque-là. En effet, sans la foi du péché originel, l'homme est lui-même un mystère encore plus incompréhensible; car comment expliquer toutes les contrariétés qui se trouvent en lui ? Tant de grandeur et tant de bassesse tout à la fois, tant de lumières et tant de ténèbres, un penchant si vif pour le bonheur, et une si profonde misère ? Il approuve le bien, et ne le fait pas; il condamne le mal, et il le commet. Il n'y a que la foi du péché originel qui puisse expliquer ces difficultés, et concilier ces contradictions. Ce qu'il y a dans l'homme de bonté et de lumière

vient de Dieu et de la première institution de la nature; ce sont de beaux restes d'un grand édifice tombé en ruines, l'ignorance et les vices viennent du péché, qui a gâté l'ouvrage de Dieu, et défiguré son image jusqu'à la rendre méconnaissable. Ne cherchons pas à pénétrer ce mystère; adorons les jugements de Dieu, qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut les faire sortir tous. Nous voyons quelque image de cette justice rigoureuse dans l'exemple d'un roi qui punit un sujet rebelle, en le dégradant lui et toute sa postérité; mais les comparaisons tirées des choses humaines sont toujours imparfaites; les règles de la justice des hommes ne sont qu'une ombre de celles de la justice divine; elles peuvent aider notre foi, mais elles ne peuvent nous découvrir le fond de ce mystère impénétrable. La justice aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes; elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

Exemple.

La doctrine du péché originel a été professée dès la plus haute antiquité.

Un concile fut célébré à Carthage, en 252. Dans la lettre synodale, il est statué que le baptême ne doit être refusé à aucun enfant. « Puisque les plus grands pécheurs venant à la foi reçoivent la rémission des péchés et le baptême, combien moins doit-on le refuser à un enfant qui vient de naître et qui n'a point de péché personnel, si ce n'est qu'il est né d'Adam, selon la chair, et que, par sa première naissance, il a contracté la contagion de l'ancienne mort. Il doit avoir l'accès d'autant plus facile à la rémission des péchés, que ce ne sont pas ses propres péchés, mais ceux d'autrui qui lui sont remis. » Saint Jérôme et saint Augustin se sont servis de l'autorité de cette lettre contre les pélagiens, qui niaient le péché originel; et ce dernier remarque ailleurs que cette décision, touchant le baptême des enfants, n'est pas un nouveau décret, mais la foi de l'église.

CHAPITRE X.

**Promesse d'un Sauveur. — Caractères du Messie tracés
par les Prophètes.**

L'homme était perdu sans ressource, si Dieu n'avait eu pitié de lui : il avait offensé une majesté infinie, et par conséquent il était incapable de réparer son péché, puisqu'il ne pouvait offrir une satisfaction égale à l'offense. Mais rassurez-vous, mon cher Théophile, Dieu l'a prévenu par une miséricorde dont les effets sont aussi incompréhensibles que

ceux de sa justice. La promesse consolante d'un Sauveur a suivi de fort près le péché, et Dieu, avant même de prononcer à Adam l'arrêt de sa condamnation, lui a montré, sous l'image de la malédiction lancée contre le serpent, le salut qu'il lui préparait à lui et à sa postérité; car il maudit le serpent, c'est-à-dire le démon qui s'en était servi pour tromper la femme; et il déclara que de la femme naîtrait un jour celui qui lui briserait la tête, c'est-à-dire qui détruirait la puissance du démon. Ainsi le comprirent nos premiers parents, et leurs descendants après eux. Cette promesse ne fut exécutée qu'au bout de quatre mille ans. Dieu se réservait de la développer pendant ce long intervalle, et de la réitérer avec plus de clarté et plus d'étendue. En effet, la promesse que Dieu avait faite à Adam fut confirmée dans la suite par celle qu'il fit à Abraham, destiné à être la tige et le père d'un peuple singulièrement consacré au culte de Dieu. « Sortez, lui dit le Seigneur, sortez de votre » patrie, et venez dans le pays que je vous montrerai : je ferai naître de » vous un peuple nombreux, et toutes les nations de la terre seront » bénies en celui qui naîtra de vous. » Ces dernières paroles signifiaient que de la postérité d'Abraham devait naître le Sauveur du monde; elles montraient en quel sens on devait entendre la première promesse, et comment celui qui devait naître de la femme, écraserait un jour la tête du serpent. Toutes les nations se précipitaient dans l'idolâtrie, et la terre était couverte de crimes; Dieu promit à Abraham qu'en lui et dans le Sauveur qui naîtra de lui, toutes ces nations aveugles, qui ont oublié leur créateur, seront affranchies de l'esclavage du démon, et rappelées à la connaissance de Dieu, où se trouve la véritable bénédiction. Vous verrez dans la suite des prédictions que c'est là le secret de ces paroles. La promesse fut renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob; ce dernier, éclairé d'une lumière divine, prédit plus clairement la venue du libérateur promis dès le commencement du monde, et il en désigna le temps. Etant au lit de la mort, et annonçant par l'esprit de Dieu, à ses douze enfants assemblés, ce qui devait arriver à leur postérité dans la suite des siècles, il adressa à Juda, le quatrième de ses fils, ces paroles remarquables : « Juda, tes frères te combleront de louanges : les enfants de ton père se prosterneront devant toi : le sceptre ne sortira point de Juda, et il y aura toujours un chef de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente et le désiré des nations. » Remarquez, mon cher Théophile, que la promesse faite d'abord à Adam, puis à Abraham, se développe et s'éclaircit. L'objet de la promesse est ici appelé l'envoyé de Dieu par excellence. Il doit être attendu par les nations qui seront bénies en lui. On commence à connaître que le Sauveur naîtra de la famille de Juda. Le temps de son arrivée est marqué; c'est lorsque le sceptre, c'est-à-dire la prééminence et la principale autorité, sera ôté de la maison de Juda. Je vous montrerai bientôt, mon cher Théophile, cette prédiction accomplie à la lettre. Continuons le développement des promesses d'un Sauveur. Trois cents ans après la mort de Jacob. Dieu voulant délivrer son peuple du joug des Egyptiens qui l'op-

primaient, suscita un homme extraordinaire, qu'il remplit de son esprit et de sa puissance, Moïse, après avoir donné une loi à ce peuple, et l'avoir conduit, à travers mille prodiges, jusqu'à l'entrée du pays qu'il devait posséder, Moïse, dis-je, se sentant près de mourir, rassembla ce peuple, et lui confirma, de la part de Dieu, la venue de ce Messie qui devait sortir de Juda. « Le Seigneur, leur dit-il, vous suscitera, du milieu de votre nation et du nombre de vos frères, un prophète semblable à moi; écoutez-le. » Ainsi Dieu tenait-il son peuple dans l'attente du Sauveur promis à leurs pères. Ce prophète semblable à Moïse, comme lui le libérateur de ses frères, auteur comme lui d'une nouvelle loi, médiateur comme lui d'une nouvelle alliance, devant qui Moïse lui-même doit se taire et qui doit seul être écouté quand il commencera à parler, c'est le Sauveur du monde, dont la doctrine devait un jour éclairer l'univers, et dont Dieu lui-même devait dire : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez-le. » Jusqu'à lui il ne devait point paraître dans tout Israël un prophète semblable à Moïse, à qui Dieu parlât face à face, et qui donnât une loi à son peuple.

Dieu a dévoilé lui-même le sens des promesses qu'il avait faites aux patriarches, et il a marqué clairement en quoi consistait cette bénédiction que le Messie devait répandre sur toutes les nations de la terre. A l'exception du peuple juif, tous les peuples étaient plongés dans les ténèbres et dans les désordres de l'idolâtrie. Dieu était profondément oublié, et le démon était partout, sous différentes formes : ce culte impie s'était affermi pendant une longue suite de siècles. Toutes les passions auxquelles il était si favorable, lui avaient servi d'appui; il semblait qu'on ne devait jamais revenir d'une erreur aussi ancienne, aussi universelle et aussi accréditée. Cependant Dieu avait résolu de détruire l'empire du démon, comme il l'avait promis à Adam, et de rappeler les hommes à la connaissance de la vérité. Cette grande révolution devait être l'ouvrage du Messie, et un des caractères les plus sensibles de sa venue : c'est en éclairant tous les peuples qu'il devait les bénir. Dieu suscita des hommes animés de son esprit, pour annoncer la conversion future des Gentils. La prédiction est exprimée dans les termes les plus clairs et les plus précis; elle est répétée mille fois dans les livres saints. Tous les prophètes ont vu par une lumière divine, et ils ont prédit en mille manières ce grand événement, bien des siècles avant qu'il ne s'accomplît, et dans le temps où il paraissait incroyable. Ils ont tout annoncé que le Messie dissiperait les ténèbres qui couvraient avant lui toute la terre; qu'il éclairerait les Gentils, qu'il en serait le libérateur aussi bien que des Juifs, et qu'il ne formerait, des uns et des autres, qu'un seul peuple adorateur du vrai Dieu. Ouvrez leurs écrits, mon cher Théophile, vous serez étonné de la multitude des passages qui expriment cette prédiction, et de la force, de la lumière et de la précision avec lesquelles elle est annoncée. Le prophète Zacharie en parle avec force et clarté. Voici ce que dit le Seigneur Dieu des armées : « Il y aura un temps où une « multitude de nations et de peuples viendront dans Jérusalem pour

« chercher le Seigneur et pour lui offrir ses vœux... Des hommes de toutes langues prendront un Juif par la frange de sa robe, en lui disant : Nous irons avec vous, parce que nous avons appris que Dieu est au milieu de vous... En ce jour-là j'abolirai de dessus la terre les noms des idoles, et il n'en restera plus de souvenir; le Seigneur sera le Roi de toute la terre; son nom seul sera révééré. »

Parcourez les autres prophètes, et vous y trouverez le même langage, mon cher Théophile. Vous le voyez, la venue du Messie est attachée à un grand événement, à une révolution frappante, et qui sera aperçue dans tout l'univers. Il n'y a point à s'y méprendre; il suffira d'ouvrir les yeux : les nations éclairées, le monde converti, l'idolâtrie détruite, la connaissance du vrai Dieu répandue en tous lieux; voilà le fruit et le caractère de la venue du Messie. C'est ainsi que tous les peuples de la terre seront bénis en lui, parce que la lumière qu'il répandra partout sera pour eux la source de toutes sortes de grâces et de bénédictions. Je vous montrerai bientôt, avec la même évidence, que ce grand changement est arrivé du temps de Jésus-Christ, et qu'il a été opéré par ceux que Jésus-Christ a envoyés, et qu'il a revêtus de sa force divine. Ce fait, quand il serait seul, suffirait pour former une preuve complète et décisive de la divinité de la Religion chrétienne.

Plus le temps du Messie approchait, plus les prédictions qui l'annonçaient étaient claires et circonstanciées. Dieu parut sans cesse occupé de ce grand objet. Il envoya de temps en temps des prophètes pour annoncer sa venue. Chacun de ces prophètes était chargé de le désigner par quelques traits particuliers et propres à le faire reconnaître quand il serait venu. C'étaient comme autant de courriers que le grand Roi envoyait devant son Fils pour tenir les hommes dans l'attente de son avènement. Dieu marqua tous les caractères qui devaient se réunir dans la personne du Sauveur. Il fit prédire toutes les circonstances qui accompagneraient sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection : l'histoire du Sauveur était déjà faite d'avance, quand il vint au monde. Ce tableau doit vous intéresser, mon cher Théophile : suivez-moi dans le détail où je vais entrer, en vous rapportant les principales prophéties qui concernent le Messie. David, ce saint roi inspiré de Dieu, est un de ceux qui ont parlé le plus clairement : il appelle le Messie son Seigneur, et il le reconnaît pour le Fils de Dieu; il prédit que son règne s'étendra sur toutes les nations, et n'aura point d'autres bornes que celles de l'univers. Il annonce ses ignominies, sa mort cruelle, et le genre du supplice qu'on lui fera souffrir : il voit ses pieds et ses mains percés, ses os marqués sur sa peau par tout le poids de son corps violemment suspendu, ses habits partagés et sa robe tirée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre; mais il annonce en même temps qu'il n'éprouvera point la corruption du tombeau, et qu'il en sortira glorieux. Cette prédiction est d'autant plus admirable, qu'elle a été faite plus de mille ans avant son accomplissement.

Isaïe parle aussi de ses humiliations : il le représente défiguré, mé-

connu, méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleur, chargé d'infirmités, parce qu'il a pris sur lui nos iniquités qu'il expie par ses souffrances. On lui crachera au visage; il sera traité comme un criminel, mené au supplice avec des méchants, et il se livrera lui-même à la mort aussi paisiblement qu'un agneau. Le prophète ajoute que, par sa mort, il deviendra le chef d'une postérité nombreuse; c'est l'Eglise où les Gentils accourront de toutes parts, tandis que les Juifs, à la réserve d'un petit nombre, seront rejetés à cause de leur incrédulité. Que peut-on voir de plus détaillé, si ce n'est l'Evangile et l'histoire même du Sauveur? Cependant, remarquez-le bien, mon cher Théophile, cette prédiction a été faite plus de sept cents ans avant Notre Seigneur. N'oubliez pas mon cher Théophile, que l'on ne peut douter de l'antiquité de ces prophéties; elle est attestée par tout le peuple dont le témoignage n'est pas suspect; c'est un peuple juif, ennemi déclaré des chrétiens, qui ne peut s'empêcher de respecter ces prophéties, quoiqu'il y trouve sa condamnation. Le livre où elles sont contenues est entre les mains des ennemis du nom chrétien; c'est d'eux que nous les avons reçues; on ne peut les soupçonner de nous être favorables; et il semble que Dieu l'ait conservé au milieu de la ruine de tous les peuples anciens pour le forcer de rendre à ces saints livres un témoignage éclatant et au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération.

Exemple..

Conduite des Juifs à l'égard de Jésus-Christ.

Combattre la vérité connue, c'est attaquer directement le Saint-Esprit, qui est l'esprit de vérité. Ce fut le péché des Juifs à l'égard de Jésus-Christ; car quoiqu'ils fussent témoins de ses miracles, quoiqu'ils connussent la pureté de ses mœurs et la sainteté de sa doctrine, ils résolurent cependant de le perdre. Ils attribuèrent ses miracles au démon; ils subornèrent de faux témoins pour l'accuser; ils le calomnièrent eux-mêmes, et enfin ils le firent périr comme leurs ancêtres avaient fait périr plusieurs prophètes; d'où vient que saint Etienne leur adressa ce reproche : « Vous résistez toujours au Saint-Esprit. »

O mon Dieu, faites que je m'attache à cette religion qui est aussi ancienne que le monde.

CHAPITRE XI.

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.

Vous connaissez maintenant; mon cher Théophile, tous les traits sous lesquels les prophètes ont désigné le Messie; je les ai réunis sous vos yeux. Si tous ces traits conviennent à Jésus-Christ, et si l'ensemble ne convient qu'à lui, n'est-il pas évident qu'il est le Messie, c'est-à-dire

ce Sauveur promis à Adam, ce fils d'Abraham, en qui toutes les nations devaient être bénies, ce fils de David, dont le règne sera éternel : vous allez voir, avec la même clarté, que Jésus-Christ Notre Seigneur, a réuni dans sa personne tous les caractères du Messie : vous verrez que tous les traits qui désignent le Messie dans les prophètes, forment le tableau de Jésus-Christ, mais un tableau si ressemblant, si exact, si parfait, qu'il est impossible de ne pas l'y reconnaître. Que faut-il pour s'en convaincre ? Il suffit de comparer les prédictions avec les événements, tenir d'une main l'Ancien Testament et de l'autre l'Evangile. Faisons ensemble ce parallèle. D'abord il est constant qu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, l'attente du Messie était généralement répandue, non-seulement dans la Judée, mais encore dans tout l'Orient. C'est un fait attesté par les auteurs païens mêmes. « C'était, dit Suétone, une opinion ancienne et constante dans tout l'Orient, qu'en ce temps-là des conquérants, sortis de la Judée seraient maîtres du monde. » Tacite rapporte la même chose. « Plusieurs, dit cet historien, étaient persuadés qu'en ce temps des hommes sortis de la Judée seraient les maîtres du monde. » Cette attente générale était fondée sur la célèbre prophétie de Jacob, qui avait prédit que le Messie viendrait quand les Juifs cesseraient d'être gouvernés par des chefs de la race de Juda ; et sur celle de Daniel, qui avait fixé l'époque de la venue du Messie au terme de quatre cent quatre-vingt-dix ans. Jésus-Christ est né dans le temps que la Judée était soumise à Hérode, prince étranger, à la fin des soixante-dix semaines d'années marquées par Daniel. Selon les prophéties, le Messie devait être de la race de David, avoir une vierge pour mère, naître à Bethléem : ouvrez l'Evangile, vous y lirez que Jésus-Christ est né d'une vierge de la famille de David, dans la ville de Bethléem, quoique ce ne fût pas le séjour ordinaire de sa sainte Mère ; mais, par une disposition particulière de la Providence, Joseph et Marie furent obligés d'aller de Nazareth à Bethléem pour inscrire leurs noms dans le lieu de leur origine. Selon Moïse, le Messie devait donner une nouvelle loi plus parfaite que la première, et établir une nouvelle alliance. Vous connaissez, mon cher Théophile, la loi que Jésus-Christ a enseignée aux hommes ; vous êtes entré dans cette nouvelle alliance, dont il est l'auteur. Selon Isaïe, le Messie devait confirmer sa doctrine en rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Comparez cette prédiction avec ces paroles que Notre Seigneur adressa aux disciples de saint Jean pour les convaincre qu'il était le Messie. « Allez, dites à votre maître que les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, les morts ressuscitent. » Rappelez-vous ce que les prophètes avaient prédit de l'entrée triomphante que le Messie devait faire à Jérusalem et dans le temple, de la trahison d'un de ses disciples, du prix de cette trahison, de l'usage qu'on ferait de cet argent, des outrages que le Messie devait essuyer de la part de son peuple, de la mort cruelle et ignominieuse qu'on lui ferait souffrir, du genre de supplice qu'il devait endurer, des circonstances et des suites de cette mort. Lisez

maintenant le récit que les évangélistes nous ont fait de la Passion de Jésus-Christ, et jugez vous-même s'il est possible de trouver une plus parfaite conformité entre les prédictions et les événements. Jésus-Christ a été vendu trente deniers, et le prix a été employé à acheter le champ d'un potier; Jésus-Christ a été chargé d'opprobres : on lui a craché au visage; il a été confondu avec des scélérats; il a été attaché à une croix avec des clous qui lui perçaient les pieds et les mains; il a été abreuvé de fiel et de vinaigre; les soldats qui l'avaient crucifié, ont partagé entre eux ses habits, et ont tiré sa robe au sort. Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau, et il est ressuscité glorieux. Qui pourrait à tous ces traits ne pas reconnaître le Messie dépeint par les prophètes ? Mais achevons le parallèle, et comparons les suites de sa mort avec les prédictions qui en avaient été faites. Il était prédit qu'aussitôt après la mort du Messie, en punition de ce crime, la ville sainte et le temple seraient détruits, et que la guerre ne finirait que par une entière désolation. Vous pouvez, mon cher Théophile, vous convaincre par vous-même de l'accomplissement de cette prophétie. Lisez l'histoire des Juifs écrite par Josèphe, l'un des plus considérables d'entre eux; vous y verrez que peu de temps après la mort de Jésus-Christ, Jérusalem fut prise et détruite par Tite, général des Romains, que le temple fut brûlé et la Judée désolée. Onze cent mille Juifs périrent dans cette guerre; les restes de cette malheureuse nation furent dispersés par toute la terre, livrés à une entière désolation, et cette désolation dure encore depuis dix-huit siècles. Nous voyons les Juifs exilés de leur ancienne patrie, détestés ; proscrits partout, sans temple, sans prêtres, sans sacrifices, sans magistrats, sans territoire, portant en tous lieux des marques sensibles de la vengeance céleste. Enfin il est prédit que, dans le temps du Messie, tous les peuples, plongés jusqu'alors dans les ténèbres de l'idolâtrie, seront éclairés et se convertiront au Seigneur; que le nom de Dieu sera grand parmi eux; qu'il n'y aura plus qu'un seul peuple et une seule Eglise, dont le Messie sera le chef, et que partout l'on offrira à Dieu une victime pure et sans tâche. Il ne faut ici qu'ouvrir les yeux, et considérer l'état où est maintenant l'univers, pour savoir que Jésus-Christ est le Messie. Regardez l'Eglise chrétienne, composée de peuples autrefois idolâtres, voyez le culte rendu au Dieu unique dans ces mêmes lieux où il n'y avait des temples et des autels que pour les fausses divinités. N'est-ce pas Notre-Seigneur qui a éclairé ces nations aveugles ? N'est-ce pas lui qui a envoyé ses disciples dans toute la terre pour y porter la connaissance du vrai Dieu, et y renverser les idoles ? Il est donc évident que Jésus-Christ est le Messie, puisqu'il n'y a aucune prédiction sur le Messie futur, qui ne se trouve accomplie en Jésus-Christ. Il est né dans le temps, dans le lieu, et de la manière dont le Messie devait naître; il a vécu et il est mort comme le Messie devait vivre et mourir. Jérusalem détruite, le temple réduit en cendres, le culte ancien aboli, les Juifs chassés de leur patrie et toujours subsistants depuis dix-huit siècles, le monde devenu chrétien; tout concourt à démontrer, avec la dernière évidence, que Jésus-Christ, Notre Seigneur,

est le Messie promis aux anciens patriarches, et annoncé par les prophètes.

Exemple.

Le pieux gentilhomme.

Un gentilhomme qui, dans le métier des armes dont il faisait profession, avait conservé une foi vive et une tendre piété, entreprit de visiter la Terre-Sainte. Arrivé à la montagne des Oliviers, sur laquelle s'était opéré le mystère de l'Ascension, il leva les yeux au ciel, et éprouva à l'instant même un si ardent désir de voir le Sauveur du monde, qu'il s'écria, en répandant une grande abondance de larmes : « Mon Dieu! mon Rédempteur! puisque je vous ai cherché partout avec beaucoup d'empressement, maintenant que je suis assez heureux pour voir le lieu d'où vous êtes monté au ciel, je vous prie de recevoir mon âme, et de me faire contempler cette gloire ineffable dont vous jouissez à la droite de votre Père. » Il répéta ensuite plusieurs fois, avec une tendre affection : *O mon amour, Jésus ! O Jésus, mon amour !* et, en proférant ces belles paroles, son âme se sépara de son corps, et s'envola au ciel. Ceux qui l'accompagnaient, étonnés au dernier point, appelèrent aussitôt un médecin, afin de savoir la cause de ce triste événement. Celui-ci leur fit plusieurs questions sur le caractère et la complexion de celui qui venait de mourir. « Il était, lui répondirent-ils, d'une humeur joyeuse et d'un cœur très-aimant. » — « Il est mort d'amour pour Dieu, répartit le médecin, et c'est avec une grande joie que son âme s'est séparée de son corps (1). »

O mon Dieu, donnez un profond respect pour le nom de Jésus-Christ.

CHAPITRE XIII

Il a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Vous savez, mon cher Théophile, que Jésus-Christ est le Messie; ce Messie avait déjà, dans les prophètes, des titres et des qualités qui ne conviennent qu'à Dieu : Isaïe l'avait appelé Dieu, il l'avait nommé Emmanuel, ce qui signifie *Dieu avec nous*, parce qu'il devait naître et habiter au milieu de nous. David l'avait vu sortant éternellement du sein du Père céleste; et frappé d'un si grand spectacle, il appela son *Seigneur* celui qui devait naître de lui. C'est donc un Dieu, c'est la seconde personne de la sainte Trinité, c'est le Fils de Dieu qui s'est fait homme. Cette vérité est bien plus clairement manifestée dans l'Evangile; c'est ce que l'on appelle le *Mystère de l'Incarnation* : et je dois maintenant vous

(1) Histoires et exemples traduits de l'espagnol, par Jean Baudouin, p. 68.

exposer ce que la foi nous enseigne sur ce mystère. Le Fils unique de Dieu, le Verbe qui est de toute éternité dans le sein et dans la gloire du Père, s'est abaissé jusqu'à prendre un corps et une âme semblables aux nôtres. Ce n'est pas le Père qui s'est fait homme; ce n'est pas non plus le Saint-Esprit; c'est le Fils, c'est la seconde personne de la sainte Trinité. Son corps a été formé par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit, dans le sein et de la propre substance de la Vierge Marie, qui l'a conçu et mis au monde en demeurant toujours vierge. Il n'y a rien que de divin dans la conception et dans la naissance de Jésus-Christ; tout y est au-dessus des lois de la nature. Le Saint-Esprit, qui a opéré cette merveille, a rendu la sainte Vierge féconde sans nuire à sa virginité. La manière dont ce mystère a été accompli ne peut ni se concevoir par l'esprit humain, ni s'exprimer par des paroles; mais voici ce que l'Evangile nous en apprend. Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrivé, un ange vint annoncer à Marie qu'elle serait mère sans cesser d'être vierge, et que ce qui naîtrait en elle serait le Fils du Très-Haut et l'ouvrage du Saint-Esprit. La sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste; et elle y donna son consentement. Dans ce moment, le mystère de l'Incarnation s'accomplit; le Saint-Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ; il y unit une âme, et en même temps se fit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine, en la personne du Fils de Dieu. Ainsi, le Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être Dieu. Jésus-Christ fut tout à la fois Dieu et homme parfait; et la sainte Vierge devint véritablement et proprement la Mère de Dieu, puisqu'elle conçut un Homme-Dieu. Cette sainte Vierge, après l'avoir porté neuf mois dans son sein, le mit au monde comme elle l'avait conçu, en demeurant toujours vierge. Vous voyez par ce récit, mon cher Théophile, que Jésus-Christ, comme homme, n'a point eu de père. Dieu n'a voulu que saint Joseph fût l'époux de Marie, qu'afin de cacher ce mystère sous le voile d'un chaste mariage. Mais, comme Dieu, Jésus-Christ a un Père qui l'a engendré de toute éternité, et auquel il est égal. Il y a en Jésus-Christ deux natures sans confusion ni mélange : la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son Père, et la nature humaine, par laquelle il est homme comme nous; mais il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain : nous ne laissons pas de le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, l'a révélé. Vous en trouvez en vous-même une image imparfaite, sans doute, mais qui peut aider votre foi. En effet, votre âme, qui est d'une nature spirituelle et incorruptible, est unie à un corps matériel et corruptible; et l'union de ces deux substances si différentes, ne fait qu'un seul homme, qui est tout à la fois esprit et corps, incorruptible et corruptible, intelligent et purement brute : de même la divinité du Verbe et la nature de l'homme, unies sans être confondues, forment un seul Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, engendré du Père dans l'éternité, et né d'une vierge dans le temps; tout-puissant comme Dieu, et environné de faiblesse comme

homme; car, excepté le péché et les suites inséparables du péché, telles que sont l'ignorance et la concupiscence. Notre Seigneur s'est assujéti à toutes nos misères. Il a eu faim, il a eu soif, il a été sujet à la fatigue, au sommeil et à toutes les autres infirmités de notre nature, avec cette seule différence qu'il ne les souffrait que parce qu'il le voulait, au lieu que nous les éprouvons malgré nous. Ne croyez cependant pas, mon cher Théophile, que la nature divine ait été altérée dans l'Incarnation. Dieu, sans cesser d'être tout ce qu'il est par lui-même, a daigné s'unir à la nature humaine; il n'a rien perdu par cette union; ses abaissements et ses souffrances ne tombent pas sur l'humanité; c'est comme homme que Jésus-Christ a souffert, et c'est comme Dieu qu'il a donné un prix infini à ses souffrances.

Vous devez surtout vous souvenir, mon cher Théophile, que c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme; que c'est pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer; que c'est pour nous mériter la vie éternelle à laquelle nous n'avions plus de droit. Nous avions offensé Dieu; cette offense était infinie, parce qu'elle attaquait une majesté infinie; la justice divine demandait que le péché fût réparé, et que la réparation fût proportionnée à l'injure. Un pur homme ne pouvait offrir une satisfaction infinie, parce qu'il est borné par sa nature; il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui pût satisfaire à la justice divine : il fallait qu'il fût homme pour être capable de souffrir; d'ailleurs, c'était la nature humaine qui avait péché : c'était donc à la nature humaine à faire la réparation. Il fallait aussi qu'il fût Dieu, afin de donner un mérite et un prix infini aux souffrances de l'homme. Par le mystère de l'Incarnation, la même personne est Dieu et homme tout ensemble : le Verbe s'est fait chair pour nous racheter du péché, il s'est revêtu de nos misères pour nous en délivrer. Par ce moyen admirable, le péché est puni, et le pécheur est sauvé : ainsi en lui la justice et la miséricorde se concilient; l'injure faite à Dieu est abondamment réparée, et Dieu est honoré comme il doit l'être. Jésus-Christ s'est rendu notre médiateur; c'est un médiateur parfait, qui tient à Dieu par sa divinité, et à nous par son humanité; qui peut souffrir comme nous parce qu'il a une nature semblable à la nôtre, et nous réconcilier avec Dieu par ses souffrances, parce qu'il lui est égal; médiateur qui, par sa parfaite sainteté, est infiniment agréable à celui auprès de qui il s'est entremis pour la réconciliation des pécheurs.

Exemple.

Fête de Noël à Bethléem.

Voici quelques détails sur la fête de la naissance du Sauveur, telle qu'elle se célébra à Bethléem en 1826. — Dans la nuit de cette solennité, les religieux franciscains se rendirent processionnellement, à une heure, à la magnifique basilique érigée par la piété de sainte Hélène sur les lieux mêmes où s'est accompli ce grand mystère de notre sainte reli-

gion. Le célébrant bénit d'abord l'encens, puis se prosterna au pied de l'image du divin Enfant, qui était étendu dans une corbeille remplie de fleurs. Après l'avoir encensé trois fois, un diacre lui remit la corbeille et la procession commença. Un religieux, revêtu d'une dalmatique, portait la croix et marchait avec le cortège, au milieu des thuriféraires. Six enfants de chœur, vêtus de blanc, précédaient la croix, et tenaient chacun un cierge à la main. Tous les religieux suivaient la croix sur deux lignes parallèles, ayant aussi un flambeau à la main. Après les religieux venaient les chantres, le célébrant et deux prêtres-assistants. Le célébrant, précédé de deux thuriféraires, et portant l'image sacrée, était placé entre le diacre qui devait chanter l'Evangile, et le sous-diacre; d'autres religieux et d'autres chantres marchaient aux deux côtés du célébrant; tous entouraient le soleil éternel, dont les rayons ont répandu la lumière pure et vive de la foi au milieu des plus épaisses ténèbres et transformé la nuit la plus sombre en un jour le plus resplendissant qui ait jamais éclairé l'univers. Pendant la procession, on chantait l'hymne : *Jesu redemptor omnium*, Jésus rédempteur de tous les hommes. L'orgue répandait au chœur. Cette procession offrait un spectacle ravissant; des milliers de cierges éclairaient l'immense basilique. Les religieux, revêtus de magnifiques ornements, étaient suivis par plus de douze cents catholiques, sans compter les Grecs et les Turcs. Dès que la procession fut arrivée à la sainte Grotte, le diacre reçut du célébrant l'effigie du divin Enfant, et la plaça dans le lieu même où le Rédempteur vint au monde. — Le diacre se rendit ensuite au lieu désigné pour chanter l'Evangile. Etant arrivé à ces paroles : « *Et peperit filium suum*, et elle mit au monde son fils, » il suspendit son chant et dirigea ses pas, accompagné des thuriféraires, auprès de la sainte Image; il se mit à genoux, et, ayant enveloppé le divin Enfant dans les langes préparés d'avance, il prononça à haute voix ces paroles : « *Et peperit filium suum primogenitum in pannis eum involvit*; elle mit au monde son fils premier-né et l'enveloppa de langes. » Ensuite le diacre prit l'Enfant-Jésus, et, suivi de la même escorte, alla le déposer dans une crèche en prononçant ces paroles de l'Evangile : « *Et reclinavit eum in præsepia, quia non erat locus eis in diversorio*; et elle le coucha dans « une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » L'Evangile fini, le diacre entonna le *Gloria in excelsis*. Ensuite la voix pure et naïve des enfants de chœur se mêlant à celle des assistants, fit entendre tour à tour plusieurs antiennes, jusqu'au moment où le prêtre, se retournant vers la crèche où était placé le divin Enfant, bénit l'encens, brûla des parfums et se prosterna; le diacre prit ensuite la sainte effigie, la donna à baiser au célébrant et au sous-diacre, et l'exposa à l'adoration des fidèles.

CHAPITRE XIII.

Vie publique de Jésus-Christ. — Ses miracles.

Vous reconnaissez la voix de Dieu, mon cher Théophile, dans les prophéties si claires, si circonstanciées et si exactement accomplies; dans une suite de prédictions qui commencent à la naissance du monde, qui se perpétuent de siècle en siècle pendant quatre mille ans, qui se développent et se multiplient aux approches du grand événement qui en est l'objet. En effet, il n'y a que Dieu qui puisse prévoir des événements si éloignés, et les prédire avec certitude. Les miracles sont encore un moyen dont Dieu se sert pour parler aux hommes et pour leur déclarer ses volontés. Si vous voyiez un homme commander à la nature, par exemple, marcher sur les eaux, rendre la vue à un aveugle, ressusciter un mort, vous ne douteriez pas que cet homme ne fût envoyé de Dieu. Vous sentez que de telles œuvres sont au-dessus des forces humaines, et qu'il n'y a que Dieu qui puisse interrompre le cours ordinaire de la nature. Notre Seigneur a ajouté cette preuve de sa mission divine à celles des prophéties; il a fait un grand nombre de miracles pour montrer qu'il était le Messie. Vous les avez lus plusieurs fois dans l'Evangile: il a changé l'eau en vin, il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques. Les maladies les plus invétérées, il les guérissait en un moment, souvent d'une seule parole, quelquefois sans voir les malades ni les approcher. Il a ressuscité les morts, il a apaisé une tempête en menaçant les vents et la mer: deux fois il a multiplié les pains dans le désert, pour nourrir une grande multitude qui le suivait: il se rendait invisible quand il voulait; il connaissait les plus secrètes pensées des hommes, et il prédisait l'avenir. Etant sur le Thabor avec trois de ses disciples, il fut transfiguré devant eux. Remarquez, mon cher Théophile, que tous les miracles de Notre Seigneur étaient utiles aux hommes; c'étaient autant des traits de sa bonté que des effets de sa puissance: il ne les faisait point par ostentation. En vain les Pharisiens lui demandèrent-ils quelques signes dans le ciel; en vain Hérode désira-t-il de voir quelque prodige; jamais il n'en fit un seul pour satisfaire sa curiosité; mais il ne refusa de guérir aucun des malades qui implorèrent son secours. Remarquez encore que la réalité de ces miracles est incontestable; il ne les a point faits dans des lieux cachés, mais au milieu des rues et des places publiques, dans le temple, et à la vue d'un peuple entier. La résurrection de Lazare se fit à Béthanie, qui n'est pas éloignée de Jérusalem, devant une multitude de témoins: la guérison du paralytique de trente-huit ans, celle de l'aveugle-né, ont été opérées au milieu de Jérusalem. Ce dernier miracle fit beaucoup de bruit; les chefs de la synagogue en furent alarmés; ils

interrogèrent l'aveugle et ses parents, mais ces recherches ne servirent qu'à confirmer la vérité du miracle et à lui donner plus d'éclat. Si Notre Seigneur en a fait quelques-uns dans le désert, c'était en présence de cinq et sept mille personnes. Il a fait la plupart de ses miracles sous les yeux des Pharisiens et des docteurs de la loi, ses ennemis les plus déclarés et les plus disposés à les révoquer en doute. Ils ont été confondus par l'évidence même des miracles; ils n'ont pu les nier; ils les ont même avoués formellement. « Que faisons-nous? disaient-ils; cet homme « fait beaucoup de miracles; si nous le laissons continuer, tout le « monde croira en lui; » c'est ce qui les détermina à le faire mourir. D'ailleurs, ces miracles ont été attestés par des témoins oculaires, qui ont scellé ce témoignage de leur sang. La sincérité et la candeur brillent dans leurs écrits : lisez, mon cher Théophile, le récit de ces miracles; vous y remarquerez un ton de vérité que l'imposture ne saurait imiter. Ils prenaient les Juifs eux-mêmes à témoin de ces faits, et personne n'a osé les contredire : ces miracles ont même converti un grand nombre de Juifs, qui étaient forcés d'avouer qu'ils ne pouvaient venir que de Dieu. « Nous savons, disaient-ils, que vous ne pourriez faire les œuvres que « vous faites, si Dieu n'était avec vous. » Concluons, mon cher Théophile: les miracles de Jésus-Christ étaient assez multipliés et assez éclatants pour prouver qu'il était le Messie; aucun des anciens prophètes n'en avait fait de semblables. Aussi le peuple, plein d'admiration, le reconnut-il pour le Messie : « Voici, disait-il, voici véritablement le prophète qui « doit venir dans le monde : un grand prophète s'est élevé parmi nous, « Dieu a visité son peuple. » Notre-Seigneur non-seulement a fait un grand nombre de miracles, mais il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire; il leur a dit : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, « purifiez les lépreux, chassez les démons. » En effet, les Apôtres ont opéré ces merveilles dans le cours de leur prédication. Par là, ils ont montré qu'ils parlaient au nom de l'auteur de la nature; et nous voyons le grand effet que ces merveilles ont produit. C'est par ce moyen qu'ils ont converti le monde entier. L'univers devenu chrétien est une preuve toujours subsistante des miracles que les Apôtres ont faits, puisque jamais il ne se serait converti s'il n'avait vu des miracles.

La doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée, c'est celle qui est contenue dans l'Evangile et dans les autres livres du Nouveau-Testament; c'est celle que vous apprenez, mon cher Théophile, dans les catéchismes, dans les instructions publiques. Qu'elle est belle cette doctrine! qu'elle est digne de Dieu! qu'elle est proportionnée aux besoins de l'homme! Toutes les sciences humaines ne sont rien au prix de celle-là. Elle nous fait connaître Dieu et nos devoirs envers cet Etre suprême; elle nous apprend ce que nous sommes, et quelles sont nos obligations à l'égard des autres hommes. Quelle sublimité dans les mystères qui sont l'objet de notre foi! Jamais, non jamais l'esprit humain n'aurait pu rien imaginer de semblable. C'est Notre-Seigneur qui nous les a révélés, ces mys-

tères; c'est lui qui nous a appris qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu; c'est lui qui nous a enseigné qu'il est lui-même tout à la fois fils de Dieu et fils de l'homme; d'où il s'ensuit qu'il est Dieu et homme tout ensemble. Nous comprenons par là que Dieu nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique pour nous sauver. Quelle pureté, quelle sainteté dans sa morale, c'est-à-dire dans les règles de conduite qu'il nous prescrit! Je dois, mon cher Théophile, vous en tracer le tableau en raccourci. Nous devons craindre Dieu uniquement. « Ne craignez point, nous dit Jésus-Christ, ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. » Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses. « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos forces. » Nous devons mettre toute notre confiance en Dieu. « Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps : votre Père, qui est dans les cieux, sait que vous avez besoin de toutes ces choses. N'est-ce pas lui qui nourrit les oiseaux? N'est-ce pas lui qui donne une si riche parure à l'herbe des champs? Combien aura-t-il plus soin de vous, qui valez beaucoup mieux! » Nous devons servir Dieu, et n'avoir que lui en vue dans toutes nos actions. « Nul ne peut servir deux maîtres. Prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être regardé; autrement, vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans les cieux. » Jésus-Christ nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; et par le prochain il entend tous les hommes, même nos ennemis. « Aimez, dit-il, vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants. » Il nous commande de pardonner à notre prochain toutes les offenses qu'il aura commises contre nous. « Pardonnez aux autres, et l'on vous pardonnera. » Il nous défend de nous mettre en colère contre le prochain, et il menace du feu de l'enfer ceux qui lui disent des injures; il défend de le juger et de le condamner sur de simples apparences, « Ne jugez point, et vous ne serez point jugé; ne condamnez point, et vous ne serez point condamné : car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres. » Il nous commande de résister à nos passions; et il en condamne non-seulement les actions extérieures, mais encore le désir et la pensée du mal. Un législateur qui porte de telles lois ne peut être que l'envoyé de Dieu. Vous voyez, mon cher Théophile, que la doctrine de Jésus-Christ réprime tous les vices et commande toutes les vertus; elle ferait le bonheur de l'homme, si l'homme était fidèle à la suivre et à la pratiquer. A cette doctrine, si belle par elle-même, Notre-Seigneur joint les motifs les plus puissants et les plus

propres à faire sur nous une vive impression : il nous annonce que cette vie courte et fragile que nous passons, sur la terre, sera suivie d'une vie éternelle, où Dieu récompensera magnifiquement ceux qui auront accompli ses commandements, et où il punira d'un supplice affreux ceux qui les auront violés. C'est pour cela qu'il appelle malheureux ceux qui renoncent aux avantages de la vie présente pour s'assurer un bonheur éternel dans l'autre. C'est pour cela qu'il appelle heureux ceux qui établissent leur félicité dans ce monde ; car, que sert-il à un homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme pour l'éternité ?

Exemple.

Un homme avait la haine du Christianisme... Toutes les fois qu'il se présentait une occasion de l'insulter il se serait fait un reproche d'y manquer... Sa haine était si grande qu'il n'avait pas permis qu'on baptisât sa fille... Cependant quand elle fut grande, il y avait en elle quelque chose de sévère et de triste ; son père, qui au fond l'aimait beaucoup, se dit : Pauvre enfant, elle souffre ; il lui faudrait une religion ; il faut une religion à la femme... Alors il se met à étudier toutes les religions possibles, afin d'en trouver une pour sa fille. Naturellement le Catholicisme vint le dernier, encore ne l'étudia-t-il que pour se rendre le témoignage qu'il avait tout étudié. Avec sa science et la droiture de son cœur, il n'eut pas de peine à reconnaître qu'il était beau, admirable, divin... Et ce fut la religion qu'il donna à sa fille. Mais la sincérité de sa logique le poussa plus loin ; il pensa que si le Christianisme était bon pour sa fille, il devait aussi être bon pour lui, aussi le pratique-t-il aujourd'hui de toute son âme.

Hélas ! nous serions nous-mêmes plongés dans cet aveuglement, Seigneur, si vous n'aviez daigné nous éclairer.

CHAPITRE XIV.

Vertus de Notre-Seigneur.

Jésus-Christ a pratiqué lui-même, dans le plus haut degré de perfection, la foi qu'il nous a enseignée, et toute sa vie n'a été qu'une fidèle expression de sa doctrine. Ouvrez l'Evangile, mon cher Théophile ; plus vous méditez les actions de Notre-Seigneur, plus vous admirerez la sainteté éminente qui éclate dans toute sa conduite. Il a voulu passer par l'état de l'enfance, pour vous donner l'exemple des vertus qui conviennent à votre âge ; vous devez donc le prendre pour modèle, et vous proposer de l'imiter dans cet état. Jésus-Christ croissait en grâce et en sagesse à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire qu'il manifestait par degrés aux yeux des hommes, la sagesse dont il possédait la plénitude

dès le premier moment de son Incarnation; comme le soleil paraît plus brillant à mesure qu'il avance vers son midi. Il est écrit que Jésus-Christ était soumis à sa sainte mère et à saint Joseph. Cette docilité renferme toutes les vertus d'un enfant : quand il est soumis et docile, il écoute, il suit en tout les avis de ceux qui ont autorité sur lui; et par cette conduite, quels progrès ne fait-il pas dans la science et dans la vertu ! Notre-Seigneur n'avait certainement pas besoin de ce secours; ce n'était point un enfant ordinaire, à qui il faut un appui pour le soutenir dans sa faiblesse, et un maître pour le guider dans son inexpérience; c'était la Sagesse éternelle qui se laissait ainsi conduire; c'était le maître de l'univers qui se soumettait volontairement à ses créatures. Il voulait, mon cher Théophile, vous donner l'exemple; il voulait vous apprendre à obéir à vos parents, à être soumis à ceux qu'ils ont chargé du soin de vous instruire. Jésus-Christ est resté dans l'exercice de ces vertus paisibles et obscures jusqu'à l'âge de trente ans, où il a commencé son ministère public: alors on vit briller en lui les vertus les plus sublimes. Sa douceur était admirable : jamais il n'a rebuté personne; les plus grands pécheurs mêmes, il les recevait avec bonté; il ne faisait pas difficulté de manger avec eux; et, quand on lui reprochait cette condescendance, il répondait : « Je ne suis pas venu chercher les justes, mais les pécheurs; ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, ce sont les malades. » Il s'est peint lui-même sous l'image d'un bon père qui court au-devant d'un enfant ingrat, qui se jette à son cou, qui l'arrose de ses larmes, et qui se livre aux transports de la joie que lui inspire son retour. Lisez vous-même, mon cher Théophile, cette parabole de l'Evangile ; vous ne pourrez en achever la lecture sans vous sentir attendri, il embrassait avec bonté les enfants ; il les bénissait en leur imposant les mains, et il disait à ses disciples : « Laissez-les venir à moi; c'est à eux et à ceux qui leur ressemblent que le royaume de Dieu appartient. » Partout c'est un caractère de bonté qui charme, et qui inspire la confiance; mais cette douceur ne l'empêchait pas de reprendre avec force les pécheurs endurcis, et principalement les Pharisiens, à qui il reprochait hautement leur orgueil et leur hypocrisie. Jésus a montré une patience invincible dans toutes sortes de maux ; suivez-le, mon cher Théophile, depuis l'étable où il est né jusqu'au Calvaire où il est mort, depuis la crèche jusqu'à la croix; partout vous le trouverez dans la douleur, dans les travaux, dans les souffrances. Il a enduré la faim, la soif, la fatigue des voyages, toutes les incommodités de la pauvreté; il n'a rien voulu posséder sur la terre, il n'avait pas même où reposer sa tête; il subsistait de ce que lui fournissaient volontairement ceux à qui il annonçait la parole de Dieu ; il supportait sans se plaindre les embarras de la foule qui le pressait, les importunités des malades dont il était continuellement accablé. On lui disait des injures, on l'outrageait, et jamais il ne s'en vengeait. C'est surtout dans les différentes circonstances de sa Passion, qu'il a fait voir une patience vraiment divine. Vous savez

quelles douleurs il a endurées et quel supplice il a souffert, il n'est sorti de sa bouche aucune plainte, aucun reproche, aucune menace : attaché à la croix, il priait pour ses bourreaux. Remarquez, mon cher Théophile, qu'il pouvait se garantir de tous ces tourments. D'un seul mot il a renversé ceux qui étaient venus pour se saisir de lui; il n'a donc souffert une mort si cruelle, que parce qu'il l'a voulu. Toute la vie de Jésus-Christ a été un exercice continu de l'humilité la plus profonde: il a voulu naître d'une mère pauvre; il a passé trente années dans l'obscurité; et quand il s'est fait connaître, ç'a été d'une manière si éloignée de la grandeur et de la pompe du monde, qu'elle ne pouvait en inspirer le désir et l'amour à personne. Jamais il n'a cherché sa propre gloire; il défendait de publier ses miracles. Le peuple qu'il avait nourri si miraculeusement, ayant voulu l'enlever pour le faire roi, il s'enfuit seul sur une montagne pour se dérober à ce pieux empressement. En lui, le détachement des richesses allait jusqu'à aimer la pauvreté; le détachement des honneurs allait jusqu'à rechercher les humiliations; le détachement des plaisirs allait jusqu'à désirer les croix et les souffrances. Aussi a-t-il dit aux Juifs: « Qui de vous peut me « convaincre de péché ? » C'est avec raison qu'il leur reprochait de ne pas se rendre aux vérités qu'il leur annonçait; car une sainteté si parfaite prouvait qu'il était l'envoyé de Dieu: c'est là le caractère de ceux que Dieu choisit pour annoncer sa parole aux hommes. Leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions humaines, forment une preuve complète en leur faveur. Les esprits bons et droits ne sauraient s'y refuser; ils reconnaissent la voix de Dieu, quand ils l'entendent dans la bouche de la vertu.

Exemple.

Un missionnaire de l'Algérie s'était égaré, et, après avoir longtemps marché, il alla frapper à la porte d'une maison isolée. Il demanda l'hospitalité et il fut gracieusement accueilli, quoique prêtre. L'arabe est naturellement religieux : après le souper, on parla de religion. L'arabe parla de Mahomet, et on pria le prêtre de parler de Jésus-Christ. Il ne se fit pas prier. Il raconta avec effusion sa naissance, sa vie, sa bonté, ses miracles, ses souffrances, sa mort. L'arabe était visiblement ému; sa femme et sa fille se mirent à pleurer, et ne laissaient de répéter : Pauvre Jésus-Christ, pauvre Jésus-Christ !...

CHAPITRE XV.

**Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, est mort, a été enseveli,
et descendu aux Enfers.**

La sainteté divine qui brillait en Jésus-Christ, la pureté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, au lieu d'adoucir et de gagner les Pharisiens et

les principaux d'entre les Juifs, ne firent qu'allumer leur envie et leur inspirer le cruel dessein de le mettre à mort; ils corrompirent Judas, l'un de ses disciples, qui leur livra son maître pour trente pièces d'argent. Vous l'avez lu, mon cher Théophile, l'histoire de la passion de Jésus-Christ; mais il est à propos de vous en rappeler les principales circonstances, pour exciter votre piété. Notre-Seigneur a été chargé d'opprobres, accablé d'injures et de malédictions. On lui a craché au visage, on lui a donné des soufflets, on lui a préféré un insigne voleur : il a été condamné à une cruelle flagellation, et, après avoir été déchiré de coups il a été livré aux soldats, qui lui mirent sur la tête une couronne d'épines, et lui firent mille outrages. Le peuple, à qui il n'avait fait que du bien, demanda sa mort à grands cris, quoique le juge, tout païen qu'il était, le déclarât innocent. Enfin, il a été attaché à une croix entre deux scélérats, c'était le supplice le plus ignominieux qui fut alors en usage: on n'y condamnait que les esclaves et ceux qui avaient commis les plus grands crimes. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que ce soit par faiblesse et par impuissance que Jésus-Christ a souffert tant d'iniquités et tant de tourments; sa mort a été très-volontaire et très-libre : il avait lui-même prédit plusieurs fois le lieu, le temps et le genre de son supplice. Il a été au-devant de ses ennemis, et il s'est livré lui-même entre leurs mains. Dans la faiblesse apparente de sa mort, il a fait voir des traits éclatants de sa divinité; il a montré qu'il était le maître absolu de sa vie et le souverain de toute la nature. Il est mort en jetant un grand cri. A sa mort, le soleil s'obscurcit, la terre trembla, d'épaisses ténèbres couvrirent l'univers, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent et les morts ressuscitèrent. Ceux qui étaient présents revinrent à Jérusalem saisis de frayeur, se frappant la poitrine, et disant hautement : *Celui-ci était véritablement le Fils de Dieu.* Jésus-Christ n'a donc souffert la mort que par le mouvement libre de sa volonté, et par l'excès de son amour pour les hommes : c'est ce qui doit nous toucher davantage, lorsque nous pensons à ses souffrances. Jésus-Christ n'est mort que parce qu'il nous a aimés : il a voulu se charger de nos péchés, et porter la peine que nous méritions : l'innocent s'est mis à la place des coupables, pour recevoir tous les coups qui devaient tomber sur eux, afin qu'ils fussent épargnés. Nous nous étions égarés, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de tous. C'est donc pour tous les hommes que Jésus-Christ est mort, et il n'y en a aucun qui ne puisse dire avec saint Paul : « Jésus-Christ m'a aimé, et il s'est livré lui-même pour moi. » Oui, mon cher Théophile, vous devez vous dire à vous-même : ce sont mes péchés qui ont fait mourir mon Dieu : il pensait à moi, il voyait les fautes que je devais commettre un jour; c'est pour les expier qu'il a souffert. Plus je commets de péchés, plus je contribue à ses souffrances et à sa mort. Sentez-vous quelle horreur vous devez en avoir? Comprenez-vous combien vous devez à Jésus-Christ, et quelle reconnaissance il exige de vous? Vous lui devez d'autant plus d'amour

de respect, d'adoration, qu'il a souffert plus d'indignités pour vous sauver. Si vous aviez été sauvé d'un incendie et tiré du milieu des flammes par la charité courageuse d'un ami qui se serait exposé au péril pour vous en délivrer, avec quels transports ne lui marqueriez-vous pas votre reconnaissance ! Ne vous prosterneriez-vous pas aux pieds de cet ami généreux ? Ne lui jureriez-vous pas de conserver toute votre vie le souvenir d'un tel bienfait ? Vous devez beaucoup plus à Jésus-Christ, mon cher Théophile, que vous ne devriez à celui qui vous aurait délivré d'un embrasement. Les maux dont vous auriez été garanti par cet ami, ne sont rien en comparaison des tourments de l'enfer ; cet ami ne serait qu'un homme : Jésus-Christ est votre Dieu, et un Dieu que vous aviez offensé ; cet homme n'aurait fait qu'exposer sa vie, et Jésus-Christ a sacrifié la sienne pour vous sauver. Il a versé son sang pour vous ; il l'a versé jusqu'à la dernière goutte ; il l'a versé dans les douleurs les plus cruelles ; il l'a versé dans les dernières ignominies. Par quel amour devez-vous donc répondre à la charité de votre Dieu, à une charité si excessive et si touchante !

A quel prix m'avez-vous racheté, o mon Sauveur ! Que mon salut vous a coûté cher ! Je vous vois chargé d'opprobres, couvert de plaies et de sang, couronné d'épines, expirant dans les douleurs les plus cruelles. N'était-ce pas assez de vous être fait homme pour nous ? Fallait-il supporter tant d'outrages et souffrir tant de tourments ? Vous avez voulu nous apprendre ce que c'est que le péché, et nous faire juger de la grandeur du mal, par la force du remède qui nous est appliqué. Comment puis-je le commettre avec tant de facilité ? Je suis donc bien aveugle et bien insensé quand je m'y abandonne ! Quoi ! le péché vous a donné la mort, et j'ose le commettre ! Ah ! Seigneur, cette pensée ne s'effacera plus de mon esprit.

Notre-Seigneur, après avoir souffert d'extrêmes douleurs sur la croix, où il resta attaché pendant trois heures, mourut le jour même où l'on immolait l'Agneau pascal, dont le sacrifice était la figure de sa mort. Un soldat, pour s'assurer de sa mort, lui perça le côté droit avec une lance, et de la blessure il sortit du sang et de l'eau. Vous comprenez aisément, mon cher Théophile, le sens de ces paroles : *Jésus-Christ est mort* ; elles signifient que son âme a été séparée de son corps ; mais il faut bien remarquer que sa divinité n'a point été séparée ni de l'âme ni du corps : elle est toujours demeurée unie à l'une et à l'autre ; en sorte que le corps de Notre-Seigneur, même dans le tombeau, était le corps du Fils de Dieu : et son âme, dans cet état de séparation, était aussi l'âme du Fils de Dieu. Jésus-Christ, en mourant, a cessé d'être un homme vivant ; mais il n'a jamais cessé un instant d'être le Fils de Dieu. C'est le Fils de Dieu qui a été enseveli dans son corps : c'est le Fils de Dieu qui, par son âme, est descendu aux enfers ; et partout il est digne de nos adorations. Vous comprenez aussi aisément ce que signifient ces paroles : *Jésus-Christ a été enseveli*. Vous avez vu dans l'Evangile, que Joseph d'Ari-

mathie alla trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ, afin de l'ensevelir honorablement, et qu'en ayant obtenu la permission, il détacha le corps de la croix, qu'il embauma avec des parfums précieux, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait taillé dans le roc. Il faut bien remarquer que le corps de Notre-Seigneur, quoique mis dans le tombeau, n'a point été sujet à la corruption. David l'avait prédit en ces termes : « Vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption « dans le tombeau. » Les paroles qui suivent dans le symbole ont besoin d'être expliquées : *Il est descendu aux enfers*. Que doit-on entendre par les enfers ? Ce mot est employé dans l'Écriture sainte pour désigner différents lieux. Le premier est l'endroit où les démons et les réprouvés souffrent et souffriront éternellement : Ce n'est point là que l'âme de Jésus-Christ est descendue. Ce n'est pas non plus le purgatoire, où les âmes des justes qui ont encore quelque péché à expier, achèvent de se purifier. Mais il y avait un troisième lieu où reposaient, avant la venue de Jésus-Christ, les âmes des patriarches et des saints qui étaient morts depuis le commencement du monde : Ces âmes saintes aimaient et glorifiaient Dieu dans l'attente du divin libérateur ; mais elles n'étaient point admises dans le ciel, parce que l'entrée en avait été fermée par le péché de nos premiers parents, et qu'il ne devait leur être ouvert que par la mort et l'Ascension de Jésus-Christ : C'est dans ce lieu que Notre-Seigneur descendit pour en retirer ces âmes saintes, et pour les mener avec lui en triomphe dans le ciel. Faisons maintenant quelques réflexions, mon cher Théophile, sur le mystère de la sépulture de Notre-Seigneur, et tirons-en quelques instructions propres à nourrir notre piété. Ceux qui avaient enseveli son corps avaient roulé une grosse pierre à l'entrée du sépulcre : Les Juifs, de leur côté, avaient scellé la pierre, et ils y avaient mis une garde de soldats, de peur, disaient-ils, que ses disciples ne vinssent enlever son corps, et ne publiassent ensuite que leur Maître était ressuscité comme il l'avait promis. Ainsi la Providence disposait-elle les choses pour rendre la mort et la résurrection de Jésus-Christ plus certaines et plus authentiques, par les précautions mêmes que prirent ses ennemis pour empêcher toute tromperie. Dieu fait servir à l'exécution de ses desseins les obstacles mêmes que les hommes lui opposent. La sépulture était nécessaire pour prouver la vérité de sa mort. Si Notre-Seigneur était ressuscité aussitôt ou peu de temps après avoir expiré, ses ennemis n'auraient pas manqué de dire qu'il n'était pas mort. Si les Juifs n'avaient pas fait garder avec tant de soin le sépulcre où le corps de Jésus-Christ avait été déposé, ils auraient pu dire que ses disciples l'avaient enlevé. Mais sa demeure pendant trois jours dans un sépulcre fermé, scellé et bien gardé, prouve qu'il était véritablement mort, et elle sert à rétablir la foi de sa résurrection ; car sa mort étant une foi certaine et indubitable, le témoignage que les Apôtres ont rendu ensuite en faveur de sa résurrection, ce témoignage, dis-je, confirmé par leurs miracles, ne laissait plus aucun lieu de douter

qu'il ne fût ressuscité. Ainsi a été achevée l'œuvre de notre rédemption. Jésus-Christ s'est soumis à la mort, et par sa mort a sanctifié la nôtre ; il nous a mérité la grâce de faire, de cette peine du péché, un sacrifice volontaire et très-agréable à Dieu. Jésus-Christ s'est soumis à l'humiliation de la sépulture, afin d'ôter à cet état ce qu'il a de triste à la nature, et afin de nous remplir de l'espérance consolante de la résurrection future de notre corps. La vue de notre chef enfermé dans le tombeau, d'où il doit sortir plein de vie, nous assure l'accomplissement de ce que l'Apôtre nous promet pour nous-mêmes en ces termes : « Le corps, comme une semence, est mis en terre dans un état de corruption, et il ressuscitera incorruptible ; il est mis en terre tout difforme, et il ressuscitera glorieux ; il est mis en terre comme un corps tout animal, et il ressuscitera comme un corps spirituel. »

Exemple.

Nous lisons dans la vie de Charles Clarentin, né en Picardie vers le milieu du XVII^e siècle, qu'il eut le bonheur de goûter le mystère et la vertu de la croix dès son enfance. Au collège d'Amiens, où sa famille l'avait placé pour lui faire terminer ses études, il s'appliqua avec une scrupuleuse fidélité à l'accomplissement de ses devoirs, sans que rien pût l'en distraire. Quand la rigueur du froid ou d'autres incommodités étaient pour ses camarades un prétexte d'interrompre leur travail, et qu'ils l'invitaient à faire comme eux, il leur répondait : « Hé quoi ! ne faut-il rien souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, qui a tant souffert pour nous ? » Dieu soumit cet amour à de fortes épreuves : Clarentin tomba dangereusement malade et souffrait des douleurs aiguës qui lui firent croire que sa fin n'était pas éloignée ; alors il fit mettre un crucifix devant son lit, pour l'avoir toujours sous les yeux. Son confesseur le visite dans un moment de crise, et lui demande comment il se trouve : « Mon père, répond Charles en plaçant ses deux mains sur sa poitrine, pour le corps, je vous avoue qu'il souffre beaucoup ; mais mon âme est remplie de tant de consolations, que j'ai de la peine à la contenir. » Alors il saisit un crucifix qu'on lui présente, il le baise avec transport et répète plusieurs fois : « Mon amour est crucifié, et moi je vis encore !... » La confiance que cette croix lui inspirait n'était pas moins forte que son amour était tendre ; il la pressait sur son cœur, il la collait sur ses lèvres et s'écriait : « Qui osera m'attaquer avec cette défense ? C'est mon épée, c'est mon escorte et ma sauvegarde ; voilà ma cuirasse et mon bouclier. » Les approches de la mort n'eurent rien d'effrayant pour le disciple de Jésus crucifié ; il se réjouissait dans la pensée du Ciel, et ce fut en tenant la croix entre ses mains et prononçant ces paroles : « Mon père, je remets mon âme entre vos mains, » qu'il cessa de vivre sur la terre.

O mon Dieu, donnez-nous l'amour de vos souffrances.

CHAPITRE XVI.

**Il est ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, est assis
à la droite Dieu.**

Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau. Il est ressuscité le troisième jour, c'est-à-dire qu'il a réuni son âme à son corps, et qu'il est sorti glorieux du sepulchre, comme il l'avait prédit lui-même plusieurs fois. « Il faut, avait-il dit, que le Fils de l'Homme soit livré « aux Gentils, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour, » Et ailleurs : « Comme le prophète Jonas a été trois jours et trois nuits dans « le ventre d'un poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et « trois nuits dans le sein de la terre, et il ressuscitera le troisième jour. » Les Apôtres avaient vu dans ses souffrances et dans sa mort la première partie de cette prédiction accomplie; ils devaient attendre avec confiance l'accomplissement de la seconde : cependant, abattus par l'ignominie de sa mort, ils n'étaient pas disposés à croire sa résurrection. Nous espérons, disaient-ils, que ce serait lui qui rachèterait Israël; néanmoins voilà déjà le troisième jour qu'il est mort. Ils ont rejeté toutes les assurances qu'ils recevaient de sa résurrection; tout ce qu'on leur rapportait leur paraissait une rêverie, et ils ne le croyaient point. Lors même que Jésus-Christ leur a apparu, ils l'ont pris d'abord pour un fantôme, et ils ne se sont rendus qu'après avoir été forcés, par l'évidence des faits à en reconnaître la vérité; ils n'ont cru qu'après avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains. Dieu a permis qu'ils hésitassent, qu'ils fussent lents à croire, afin que, convaincus par les preuves les plus certaines, ils pussent ensuite convaincre l'univers, et que leur incrédulité servît à affermir notre foi. Comme la résurrection de Jésus-Christ est le fondement de la religion chrétienne, Dieu a voulu que ce fondement fût inébranlable, et il n'a rien omis pour dissiper tous les doutes et pour mettre cette vérité dans un tel degré de certitude, qu'elle ne pût être contestée que par la mauvaise foi et par un aveuglement volontaire. « Jésus-Christ, dit saint Luc, se montra souvent à ses Apôtres depuis « sa Passion, et il leur fit voir, par beaucoup de preuves, qu'il était « vivant, leur apparaissant pendant quarante jours, et leur parlant du « royaume de Dieu. » Il apparut d'abord aux saintes femmes qui étaient venues au sépulchre pour embaumer son corps : il se montra ensuite à saint Pierre, chef des Apôtres, puis aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, et à qui il expliqua les Ecritures. Il apparut aux Apôtres assemblés, auxquels il montra ses plaies, et avec lesquels il mangea. Comme saint Thomas était alors absent, et que, n'ayant point vu Jésus-Christ, il s'obstinait à ne point croire sa résurrection, Jésus-Christ se montra une seconde fois aux Apôtres assemblés, lorsque saint Thomas

y était; il lui fit mettre le doigt dans les plaies de ses mains et de ses pieds, et enfoncer la main dans l'ouverture de son côté, pour vaincre son incrédulité. Cet Apôtre ne put alors résister à la force de la vérité, et il s'écria avec transport: *Mon Seigneur et mon Dieu!* Jésus-Christ apparut à sept de ses disciples sur le lac de Tibériade, lorsqu'ils étaient occupés à la pêche; il leur fit faire une pêche miraculeuse, et mangea avec eux. Après le repas, il exigea de saint Pierre un triple témoignage de son amour pour lui, afin qu'il réparât la faute qu'il avait commise en le reniant trois fois; il lui confia ensuite le gouvernement de son Église, et lui prédit le genre de martyre qu'il souffrirait. Il ordonna à ses disciples d'aller en Galilée; il marqua lui-même la montagne où il voulait se montrer à eux dans tout son éclat. Ses disciples se rendirent sur cette montagne au nombre de cinq cents, et il s'y manifesta à leurs yeux, il apparut à saint Jacques, qui fut le premier évêque de Jérusalem, Enfin, après avoir passé quarante jours à consoler et à instruire ses apôtres, à affermir leur foi et à jeter les fondements de son Église, le moment de quitter la terre étant arrivé pour lui, il conduisit ses disciples sur la montagne des Oliviers; il leur annonça encore les plus sublimes vérités; il y joignit les promesses les plus consolantes; il éleva les mains, les bénit, et, en les bénissant, il se sépara d'eux et il monta au ciel à leurs yeux. Qu'on réunisse tout ce que les Évangélistes racontent des diverses apparitions de Jésus-Christ ressuscité, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'elles ont dû opérer dans l'esprit des disciples une conviction à l'épreuve de tous les doutes. Ces apparitions n'étaient ni rares ni rapides : pendant quarante jours ils le virent plusieurs fois; ils mangèrent et s'entretenaient avec lui, écoutant les instructions qu'il leur donnait touchant le royaume de Dieu, c'est-à-dire son Église, lui proposant leurs questions et écoutant ses réponses. Ils eurent tout le temps et tous les moyens de s'assurer de la vérité, et leur persuasion ne fut rien moins qu'une crédulité indiscrete et téméraire. Ils ont commencé par ne pas croire, par douter, et ils n'ont cédé qu'à la force victorieuse des preuves et à l'évidence des faits. Ces faits sensibles et palpables étaient de nature à ne donner lieu à aucune illusion, à aucune surprise, surtout à l'égard d'un si grand nombre de témoins. S'ils craignent d'abord que ce ne soit qu'un fantôme: « Touchez, leur dit Jésus-Christ, voyez, assurez-vous : « un fantôme n'a ni chair ni os; et vous voyez en moi l'un et l'autre. » Ils voient, ils touchent, ils s'assurent; et, convaincus les premiers de sa résurrection, ils lui rendent témoignage dans tout l'univers. Partout ils prêchent Jésus-Christ ressuscité, partout ils trouvent des contradictions sans nombre; et, malgré ces contradictions, partout cette vérité est reconnue.

Je vous ai exposé, mon cher Théophile, les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, mais il est à propos que nous fassions encore ensemble quelques réflexions sur la force de ces preuves. Vous sentirez mieux la nécessité de se rendre au témoignage des Apôtres. On ne peut supposer

qu'ils aient été trompés, car il faudrait dire que tous les disciples ensemble se sont imaginé voir Jésus-Christ, l'entendre, le toucher, manger et s'entretenir avec lui, et cela pendant quarante jours; qu'ils se sont imaginé apprendre de sa bouche plusieurs choses nouvelles et importantes sur la prédication de l'Évangile, sur l'établissement et le gouvernement de l'Eglise, sur l'administration des sacrements, tandis qu'ils ne voyaient et n'entendaient rien. On sent quelle absurdité il y aurait dans une telle supposition. On peut à la vérité, se tromper sur une opinion; mais se tromper sur un fait sensible et palpable; mais s'imaginer voir, pendant quarante jours, ce que l'on ne voit pas, s'imaginer entendre ce que l'on n'entend pas, toucher un homme que l'on ne touche pas, manger avec lui quand on n'y mange pas, c'est ce que l'on ne saurait supposer sérieusement, surtout lorsque ce n'est pas seulement une personne, mais plus de cinq cents personnes qui seraient dans cette illusion pendant un si long espace de temps. Il est donc impossible que les Disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de sa résurrection. On ne peut pas non plus supposer qu'ils aient voulu nous tromper, qu'ils aient publié cette résurrection sans en être eux-mêmes persuadés. C'est au milieu de Jérusalem qu'ils annoncent la résurrection de Jésus-Christ; c'est le cinquantième jour après sa mort, dans un temps où il eût été facile de les convaincre de faux; c'est devant le conseil suprême de la nation, devant les princes des prêtres, qui par là se trouvaient coupables du crime le plus énorme, d'un déicide, qu'ils le publient hardiment. S'ils n'avaient pas cru que Jésus-Christ était véritablement ressuscité, se seraient-ils ainsi exposés au grand jour? Auraient-ils ainsi méprisés les menaces des chefs de la nation, que cette résurrection rendait furieux? Saint Pierre a été chargé de chaînes jusqu'à quatre fois: lui qui avait tremblé à la voix d'une servante, aurait-il eu le courage de prêcher Jésus-Christ ressuscité dans l'assemblée la plus imposante de la nation, s'il n'avait pas été persuadé de cette résurrection? Loin qu'on les ait convaincus de faux, à la première prédication de saint Pierre, trois mille personnes se convertirent, et cinq mille à la seconde. Les témoins oculaires de la résurrection étaient au nombre de plus de cinq cents, et parmi ces cinq cents témoins, aucun ne s'est démenti; tous, depuis le premier jusqu'au dernier, y ont persisté jusqu'à la fin, sans que ni la crainte des supplices, ni la vue de la mort, ait jamais pu les faire changer. Presque tous ont souffert la mort, et une mort cruelle, pour rendre témoignage à la vérité de ce fait. Ils n'avaient cependant aucun intérêt humain à le publier; il n'y avait rien à gagner pour eux en cette vie; il y avait même tout à perdre; ils renonçaient à tout, ils sacrifiaient tout, ils se dévouaient aux travaux, à l'ignominie, aux tourments, à la mort. Vous savez, mon cher Théophile, quelles persécutions les Apôtres et les autres disciples ont eues à soutenir. Ces persécutions ont duré jusqu'à leur mort, qui a été pour la plupart violente et cruelle. Or, il est absurde de supposer que cinq cents personnes aient conspiré contre leur conscience, et aux dépens

de leur repos, de leur liberté et de leur vie, pour faire croire à l'univers un fait inoui, dont ils auraient connu la fausseté. S'ils ne croyaient pas que Jésus-Christ fût ressuscité, ils devaient le regarder comme un homme qui les avait séduits; et, dans cette supposition, ils n'auraient pas sacrifié leur vie pour lui; car on ne se fait pas égorger pour un imposteur connu pour tel. Le témoignage des Apôtres est donc un témoignage incontestable. Oui, sans doute, il n'est pas possible de récuser des témoins oculaires qui montent avec une constance inébranlable sur les échafauds, et qui se laissent égorger en criant: « Ce que nous annonçons, « nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons entendu de nos oreilles, « nous l'avons touché de nos mains. » Ce n'est pas tout: les Apôtres, pour confirmer la vérité de leur témoignage, ont fait les miracles les plus éclatants. Saint Pierre guérit, en un instant, un homme de quarante ans, perclus de l'usage de ses membres depuis sa naissance, connu de toute la ville; et c'est au nom de Jésus-Christ ressuscité qu'il fait ce miracle dans le temple, à la vue d'une foule de témoins. On étend, dans les rues par où il doit passer, des malades de toute espèce, et l'ombre seule de l'Apôtre leur rend à tous la santé. Jésus est donc ressuscité, puisque la seule invocation de son nom opère de si grandes merveilles. Concluez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a rien de plus certain, rien de plus indubitable que la résurrection de Notre-Seigneur.

Notre-Seigneur, quarante jours après sa résurrection, rassembla ses disciples sur la montagne des Oliviers, et là, ayant levé les mains, il les bénit, et se sépara d'eux. Ils le virent s'élever et une nuée le déroba à leurs yeux. Il fut ainsi élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu, son Père. Quand vous entendez dire que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ne vous imaginez pas, mon cher Théophile, que Dieu ait un corps: il ne faut pas entendre ces paroles à la lettre; c'est une image sensible, empruntée des choses humaines. Sous cette image, le Saint-Esprit veut nous faire concevoir que l'humanité sainte de Jésus-Christ est élevée dans le ciel au plus sublime degré de gloire et de puissance, et qu'il s'y repose après ses travaux, comme dans le trône éternel de son empire. Quand un roi associe son fils à la royauté, il le fait asseoir sur son trône, à côté de lui, pour marquer qu'il veut qu'on le regarde comme son égal, et que tous les ordres de l'État lui rendent le respect et l'obéissance comme à lui-même. Or, l'Écriture représente Dieu assis sur un trône, comme roi du ciel et de la terre: ainsi, quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, vous devez entendre qu'étant, comme Dieu, égal à son Père, il est, comme homme, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance, au-dessus de toutes les créatures, parce que son humanité sainte a le glorieux avantage d'être unie à la personne du Verbe. Notre-Seigneur, dans sa gloire, est occupé de nous; il est attentif à tous nos besoins; il exerce encore dans le ciel l'office de médiateur; il présente à son Père les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans sa Passion, pour implorer sa miséricorde en faveur des

hommes. Il y est notre avocat et notre défenseur. « S'il arrive que quel-
« qu'un pèche, dit saint Jean, nous avons pour avocat auprès du Père,
« Jésus-Christ qui est juste. » Nos péchés nous accusent devant Dieu, mais
Jésus-Christ nous défend, et la voix de son sang est plus puissante pour
obtenir miséricorde, que celle de nos crimes pour attirer sur nous les
châtiments de la justice divine. Jésus-Christ est dans le ciel notre Roi
et notre Seigneur; il a sur nous un souverain empire, non-seulement
parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve, mais encore parce qu'il
nous a rachetés. Nous sommes donc à Jésus-Christ comme son héritage
et sa conquête, qu'il a acquis au prix de son sang, d'où l'Apôtre conclut
que personne ne vit et ne meurt pour soi-même, mais que, soit que nous
vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur.
Jésus-Christ dans le ciel est notre pontife; il a exercé la fonction de pon-
tife sur la croix, en s'offrant lui-même à son Père, comme une victime
de propitiation pour nos péchés : il exerce encore dans le ciel, où, étant
assis à la droite de son Père, il se présente pour nous devant lui; et com-
me il possède un sacerdoce éternel, il peut toujours sauver ceux qui s'ap-
prochent de Dieu par son entremise. « Ayant donc pour pontife, Jésus,
« Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieux, allons nous présenter
« avec confiance devant son trône, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y
« trouver le secours de sa grâce dans tous nos besoins; car le pontife que
« nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, puis-
« qu'il a été éprouvé comme nous par toutes sortes de maux quoiqu'il fut
« sans péché. » Enfin Jésus-Christ, dans le ciel, est notre chef, c'est-à-dire,
qu'il est à la tête d'un corps dont nous sommes les membres. Ce corps,
c'est l'Église; et Jésus-Christ est à son Église ce que la tête est au corps;
il lui communique la vie, et l'âme de son esprit; toute grâce, toute
bonne pensée, tout saint désir, toute bonne œuvre, toute vertu découle
de cette plénitude, qui est en Jésus-Christ notre chef. « Jésus-Christ, dit
« le concile de Trente, répand continuellement son esprit dans les justes,
« comme le chef dans les membres, comme la vigne dans ses branches. »
Telle est la grandeur et la dignité d'un chrétien; il est membre d'un corps
dont Jésus-Christ même est la tête, et que l'esprit de Dieu anime; et il
devient ainsi participant de la nature divine. Vous devez donc, mon cher
Théophile, vous tenir étroitement uni à Notre-Seigneur, et ne jamais vous
en séparer par le péché. Vous devez aimer tendrement l'Église votre
mère, qui est comme le corps de Jésus-Christ, dont vous avez le bonheur
d'être membre.

Exemple.

En quoi consiste le bonheur du ciel.

Le prince de Condé, sur le point de rendre le dernier soupir, disait au
religieux qui l'exhortait : « Je n'ai jamais douté des mystères de la Reli-
« gion... Oui, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » — Une
mère, remplie de piété, voyant son fils unique enlevé à sa tendresse,

s'écria en levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, il vous voit, et il vous aime ! » — M. Boursoul, célèbre missionnaire, mourut en chaire, le 4 avril 1774, au moment où, prêchant sur le bonheur des élus, et les yeux fixés vers le ciel, il prononçait ces paroles : « Ce sera dans le ciel que nous verrons Dieu face à face et sans voile. »

CHAPITRE XVII.

Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts.

La foi nous enseigne que Jésus-Christ est le Juge de tous les hommes. « Le Père ne juge personne, dit Notre Seigneur lui-même, mais il a donné à son Fils le pouvoir de juger, afin que tous les hommes honorent le Fils comme ils honorent le Père. » Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous comparaitrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun de nous reçoive ce qui est dû aux bonnes et aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il était revêtu de son corps. Vous le savez, c'est un arrêt porté contre tous les hommes, qu'ils doivent mourir une fois, et être jugés ensuite. Il y a deux sortes de jugements : l'un que l'on nomme jugement particulier, s'exerce sur chacun de nous au moment de notre mort. Aussitôt que notre âme sera séparée de notre corps, Dieu nous demandera compte de toutes nos actions, de toutes nos paroles et de toutes nos pensées ; chacun de nous sera jugé sur tout le mal qu'il aura fait, et sur tout le bien qu'il aura manqué de faire. Son sort heureux ou malheureux sera fixé pour l'éternité. Ce jugement particulier s'exécutera à l'instant même sur les âmes : Celles qui n'auront plus rien à expier, entreront dès lors en possession de la gloire éternelle ; et celles dont les péchés mériteront l'enfer, commenceront à en souffrir les tourments en attendant la résurrection générale, qui doit réunir les âmes à leurs corps, et mettre ainsi le comble à la félicité des justes et aux supplices des méchants. C'est alors que se fera le jugement général, où sera confirmée et manifestée la sentence déjà prononcée dans le jugement particulier. Le jugement général sera précédé de signes effrayants. Notre Seigneur lui-même nous en a tracé la peinture dans l'Evangile. Il y aura des guerres, des famines, des pestes et des tremblements de terre ; le soleil et la lune seront obscurcis ; les étoiles tomberont du ciel ; la mer fera un bruit épouvantable par l'agitation de ses flots, et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Alors, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, tous les morts ressusciteront : Le signe du Fils de l'Homme, c'est-à-dire une croix lumineuse, brillera dans les airs, et Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Il sera accompagné de ses anges, qui sépareront les bons d'avec les méchants.

Que cette séparation sera terrible, mon cher Théophile ! Quelle différence dans le sort des uns et des autres ! Les justes seront placés à la droite du souverain Juge, les méchants à sa gauche. Alors, toutes les consciences seront manifestées aux yeux de l'univers : Ce qu'il y a maintenant de plus caché et de plus secret, sera connu et exposé à la lumière. Alors le juste, qu'on avait méprisé sur la terre, paraîtra rempli des bonnes œuvres qu'il avait cachées avec soin ; et le pécheur sera couvert de honte, à la vue des crimes qu'il avait dérobés à la connaissance des hommes. Alors le vice paraîtra tel qu'il est, avec la difformité et l'infamie qui lui conviennent. Ah ! mon cher Théophile, quelle joie ne sentira pas alors un jeune homme vertueux, qui aura méprisé les discours des méchants, et résisté à la contagion de leurs mauvais exemples ! Qu'il sera bien dédommagé des combats qu'il aura eu à soutenir, des railleries qu'il aura essuyées ! Mais quel désespoir dans le cœur d'un jeune libertin, en voyant exposés au grand jour, à la face du ciel et de la terre, les crimes qu'il avait commis dans les ténèbres ; en voyant celui qu'il avait tourné en ridicule placé au nombre des saints et parmi les enfants de Dieu ! Quelle horreur n'aura-t-il pas pour le vice, qui lui paraît maintenant si doux et si agréable ! Ce n'est encore là que l'appareil et le prélude du jugement : Quelle impression fera donc sur nos esprits la sentence même du souverain Juge ! Toutes les créatures étant dans un profond silence, et dans l'attente de leur destinée éternelle, le Fils de Dieu dira à ceux qui seront à sa droite ces consolantes paroles : « Venez, vous qui êtes les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » Il adressera aux réprouvés cette sentence foudroyante : « Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel. » Aussitôt que l'arrêt aura été prononcé, les justes iront régner avec Dieu pendant toute l'éternité, et les méchants seront précipités dans l'enfer, pour y brûler éternellement. Alors les cieux seront anéantis ; les éléments embrasés seront dissous ; la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu. Prévenez, mon cher Théophile, ce jugement terrible ; hâtez-vous de rentrer en grâce avec votre Dieu, profitez de l'avis que Notre Seigneur nous donne dans l'Evangile : « Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent, et que ce jour ne vienne tout d'un coup vous surprendre ; car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent sur la surface de la terre : veillez donc et priez en tous temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme. »

Exemple.

Terreur des jugements de Dieu.

Les terreurs de l'âme qui va paraître devant Dieu sont incompréhensibles ; rien ne peut nous l'exprimer ici-bas, tant que l'âme est entourée

de son enveloppe d'argile. Cependant il y a sur cette terre des cœurs plongés dans d'indicibles angoisses.

On dit qu'un Sultan de Constantinople, atrocement passionné pour la chasse, avait juré que quiconque chasserait dans l'un de ses parcs serait sur-le-champ puni de mort. Ses deux enfants transgressèrent ses ordres. Il s'en aperçut et il jura de nouveau que le coupable quelqu'il fût serait sur-le-champ puni de mort. On lui avoua que c'était ses deux propres fils. — N'importe, répondit-il ; ils mourront. Sa cour se jeta à ses pieds pour le supplier de conserver au moins la vie à l'un d'eux pour lui succéder. Eh ! bien oui, répondit-il, l'un vivra, mais l'autre va mourir ; et c'est le sort qui va prononcer.

Cependant une des salles du palais est préparée : d'un côté, on place un trône, une couronne, un sceptre, et une partie de la salle est tendue de draperies magnifiques ; de l'autre est un cercueil, une hache, un billot, et cette partie de la salle est tendue des insignes de la mort. Puis les deux jeunes hommes sont amenés : ils étaient plus morts que vivants. Quelle position ! Quelle angoisse ! Quelle incertitude ! Quel va être leur sort ? Pour qui le sceptre, la couronne ; pour qui le trône ? Ils ne le savent pas ! ils le sauront dans une minute. Qu'est-ce que cela ? Qu'est-ce qu'un trône ? Qu'est-ce que la vie de la terre auprès de la vie du ciel ?

CHAPITRE XVIII.

Je crois au Saint-Esprit.

Il ne suffit pas, mon cher Théophile, de croire au Père tout-puissant qui nous a créés, et en Jésus-Christ son Fils unique qui nous a rachetés, si nous ne croyons en même temps au Saint-Esprit qui nous sanctifie. C'est pour cette raison que les Apôtres, après nous avoir proposé, dans le Symbole, la puissance du Père et les mystères du Fils, nous proposent aussitôt les merveilles du Saint-Esprit. Il n'est donc pas moins nécessaire que vous soyez bien instruit de ce qui regarde le Saint-Esprit que de ce qui regarde le Père et le Fils : vous devez croire d'une ferme foi, qu'en Dieu il y a une troisième personne qui est le Saint-Esprit : Cette troisième personne procède du Père et du Fils, elle a la même nature et la même divinité que les deux autres personnes : Ainsi le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils ; il est comme eux, éternel, tout-puissant, infini ; il a les mêmes perfections ; en un mot, il est un Dieu avec le Père et le Fils. C'est en son nom, comme au nom du Père et du Fils, que nous avons été baptisés. Comme il est le même Dieu que le Père et le Fils, nous lui devons les mêmes adorations et les mêmes hommages. De là vient que le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, et que nous ter-

minons toutes nos prières par ces mots : « Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » On attribue particulièrement au Saint-Esprit la sanctification des hommes parce que c'est un esprit d'amour et que c'est lui qui répand dans nos âmes cette charité qui les sanctifie. La charité, dit saint Paul, est répandue en nous par le Saint-Esprit qui nous a été donné, c'est donc le Saint-Esprit qui nous communique la vie spirituelle, ou plutôt il est la vie de notre âme, comme l'âme est la vie du corps : L'âme n'a de vie qu'autant qu'elle est unie à l'Esprit-Saint, qu'autant qu'il habite en elle et qu'il l'anime : Notre âme n'a de mouvement vers Dieu que par le Saint-Esprit, et elle ne peut rien faire dans l'ordre du salut que par son inspiration et son impulsion. Il est cet esprit d'adoption qui nous fait enfants de Dieu, et le sceau sacré qui est le gage de notre héritage éternel. Il est appelé dans l'Ecriture *l'Esprit de vérité*, c'est-à-dire, qu'il est la source de toute vérité, et le maître qui l'enseigne. « Lorsque l'esprit de vérité » sera venu, dit Notre Seigneur, il vous enseignera toute vérité. » En effet, il descendit sur les Apôtres, et en un moment il les remplit de lumières et leur communiqua les connaissances les plus sublimes. C'est lui qui a parlé par les prophètes et les évangélistes. « C'est par le mouvement du Saint-Esprit, dit le prince des Apôtres, que les saints » hommes de Dieu ont parlé. » Nous apprenons par là que les écrivains sacrés n'ont été que les organes du Saint-Esprit, et que toutes les paroles de l'Ecriture sont les propres paroles de Dieu. Avec quel respect ne devons-nous pas les entendre ! Et quel crime serait-ce de les profaner ! C'est lui qui nous instruit encore, et qui dissipe, par sa lumière, les ténèbres de notre ignorance ; il nous montre la voie du ciel, et nous donne la force d'y marcher. Votre esprit, dit le Prophète, me conduira dans une voie droite, dont le terme est le salut. Il nous parle intérieurement pour nous détourner du mal et pour nous inspirer le bien que nous devons faire. Mille fois vous avez compris, mon cher Théophile, qu'il n'y a de véritable bonheur que dans la vertu ; mille fois vous avez senti naître dans votre cœur le désir de la pratiquer. Cette lumière, ce pieux sentiment, c'est la voix de votre Dieu. C'est donc au Saint-Esprit que nous résistons, quand nous rejetons une bonne pensée, un bon mouvement. Songeons que l'on n'est point enfant de Dieu, quand on ne se laisse pas conduire par l'esprit de Dieu. Il est encore appelé dans l'Ecriture *l'Esprit consolateur*. « Lorsque l'Esprit consolateur sera venu, il » rendra témoignage de moi. » Il nous est donné pour nous consoler dans nos peines. Que cette consolation est préférable à toutes les joies profanes et criminelles ! Elle rend douces et légères toutes les peines de cette vie, elle met dans le cœur une paix délicieuse. Adorez donc, mon cher Théophile, ce divin Esprit, qui est la source de toute grâce et de toute lumière, priez-le de se communiquer à votre âme, de la sanctifier et d'y répandre cette onction céleste et cette joie pure qui rendent la vertu douce et aimable.

Exemple.

Effets de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

« Quand l'Esprit-Saint voulut faire connaître Jésus-Christ à Jean, il descendit sur sa tête sous la forme d'une colombe. Maintenant qu'il s'agit de changer les apôtres en d'autres hommes, il descend sous la figure du feu, comme pour consumer en eux ce qui y restait d'humain et d'imparfait. De même que le feu en pénétrant l'argile en fait une substance solide, ainsi la flamme de l'Esprit-Saint transformera les apôtres en d'autres hommes. *On vit paraître, dit le texte sacré, comme des langues de feu qui se partagèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux.* Des langues de feu, dit le Juif, comment ne les brûlaient-elles pas ? Je lui demanderai à mon tour, comment le buisson ardent brûlait sans se consumer ; comment le corps des trois jeunes Hébreux, jetés dans la fournaise de Babylone, y restaient sans être atteints par ces flammes dévorantes. Pourquoi du feu ? Comme emblème de la sainte ardeur dont leur esprit et leur cœur allaient être embrasés. De misérables pécheurs ont parcouru toute la terre en la renouvelant, en la purifiant ; employaient-ils la lance ou le javelot ? Avaient-ils des trésors ? Étaient-ils éloquentes ? Rien de tout cela. Pour armure, pour tout vêtement, pour tout langage, la puissance de Jésus-Christ qui leur avait promis d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Ils n'ont en partage que la faiblesse ; mais celui qui les envoie est le Tout-Puissant, celui près de qui toute résistance est vaine. Quoi de plus impétueux que la mer ? Un grain de sable suffit pour arrêter sa fougue impétueuse. On les persécutera par l'exil et le bannissement, par la mort et les tortures : N'importe, l'Eglise de Jésus-Christ prendra naissance dans la foi de ses apôtres et dans le sang de ses martyrs ; les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle. Vous l'avez vu, quelles ligue formidables menaçaient de l'anéantir à son berceau ! Aujourd'hui qu'elle s'élève jusqu'aux cieux, quelle force pourrait prévaloir contre la sienne ? Jésus-Christ a dit : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.* Le démon a épuisé son carquois sans que pas une de ses flèches soit allé frapper le cœur de l'Eglise.

CHAPITRE XIX.

Je crois à la sainte Eglise catholique.

Les apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit, sortirent de la maison où ils s'étaient tenus renfermés, et ils annonçaient la résurrection de Jésus-Christ au milieu de la ville de Jérusalem, qu'ils étonnèrent par les miracles qu'ils opéraient. Trois mille Juifs se convertirent à la première

prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Le nombre des Fidèles augmentait tous les jours, et ces hommes, régénérés par le baptême et renouvelés par le Saint-Esprit, donnaient au monde le spectacle de la vertu la plus pure et la plus parfaite. Les apôtres prêchèrent ensuite la parole de Dieu avec le même succès dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie; de là ils passèrent dans la Syrie et dans les provinces de l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans la Grèce, annonçant partout l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par Jésus-Christ. Saint Pierre porta la foi à Rome, alors la capitale du monde. De cette multitude de peuples si différents de génie et de mœurs, s'est formé en très-peu de temps un peuple nouveau, un corps et une société d'hommes unis tous ensemble par la profession d'une même foi, par la participation des mêmes sacrements, par la communication des mêmes biens spirituels, ayant tous un même chef invisible qui est Jésus-Christ, et un même chef visible qui est le Pape, ou l'évêque de Rome. Ce corps et cette société s'appelle l'Eglise chrétienne. Elle s'établit sans aucuns moyens humains, et malgré les plus grands obstacles. Les Juifs résistaient opiniâtement à l'Evangile, et persécutaient avec fureur les disciples de Jésus-Christ. D'un autre côté, les païens s'opposèrent de toutes leurs forces à son établissement. Tout ce qu'il y avait de grand et de puissant parmi eux se déclara d'abord ennemi de cette Religion, mais, malgré la fureur des Juifs et l'opposition des empereurs, malgré la corruption générale des peuples, attachés depuis longtemps à une religion toute sensuelle, les apôtres établirent l'Eglise de Jésus-Christ dans toutes les contrées de l'univers et scellèrent de leur sang la vérité de leur témoignage. Ceux qu'ils choisirent pour leur succéder dans le ministère apostolique imitèrent leur zèle, et transmirent pareillement à leurs successeurs le dépôt de la foi qui est ainsi parvenue d'âge en âge, dans toute sa pureté, jusqu'à nous.

Faites avec moi, mon cher Théophile, quelques réflexions sur cet établissement de la Religion, qui est évidemment l'ouvrage de Dieu. Représentez-vous douze hommes de la lie du peuple, sans biens, sans science, sans appui, à qui leur maître ne promet dans ce monde que des persécutions, des tourments et la mort : voilà ce qu'étaient les Apôtres. Peut-on s'imaginer que douze hommes de ce caractère, s'ils n'eussent été animés de l'Esprit de Dieu, aient osé entreprendre de changer la face de l'univers, de convertir tous les peuples, Grecs et Romains, Juifs et Païens, et cela en leur proposant à tous également les mystères les plus difficiles à croire, et les règles les plus difficiles à pratiquer? Cependant ces douze hommes, ainsi dénués de tout secours humain, n'ayant d'autres armes que la parole, ni d'autre défense qu'une patience à toute épreuve, non-seulement ont osé former un dessein si extraordinaire, mais ils l'ont exécuté, ils ont prêché une doctrine qui captive l'esprit et qui gêne le cœur; ils l'ont prêchée au milieu de l'Empire romain, dans les plus grandes villes, dans les villes les plus riches et les plus sava-

tes, les plus voluptueuses, à Antioche, à Alexandrie, à Ephèse, à Corinthe, à Athènes, à Rome enfin. Tout s'est soulevé contre cette nouvelle doctrine : tout a été mis en œuvre pour étouffer le christianisme dans son berceau et pour en arrêter le progrès : perte de biens, exil, prisons, supplices; et cependant le christianisme, la chose du monde la plus difficile à persuader, s'est établie partout par la seule voie de la persuasion, malgré tout ce qu'ont pu lui opposer les puissances, la sagesse humaine, les passions, l'intérêt, la politique et la violence la plus outrée. Vous conviendrez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a là rien de naturel, et qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu. Car enfin, ou les Apôtres ont fait des miracles pour convaincre les peuples de la vérité de ce qu'il leur annonçaient, ou ils les ont convaincus sans miracles : s'ils ont fait des miracles, c'était donc Dieu lui-même qui présidait à cette œuvre; s'ils ont persuadé le monde sans miracles, la preuve n'en est que plus forte; il n'y a qu'une vertu divine qui puisse opérer cette persuasion dans tous les esprits, malgré tous les obstacles qui s'y opposaient. Une telle persuasion, produite sans miracles, serait elle-même le plus grand miracle que l'on pût concevoir.

La persécution contre l'Eglise de Jésus-Christ ne finit pas avec la vie des apôtres; toutes les puissances continuèrent, pendant trois cents ans, de lui faire la guerre. On compte, pendant cet intervalle de temps, dix persécutions suscitées par les édits des empereurs; et il y a une multitude innombrable de chrétiens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, qui ont souffert les tourments et la mort pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Vous ne pourrez entendre sans frémir, mon cher Théophile, les cruautés que l'on exerça contre eux, les divers supplices que l'on inventa pour les tourmenter : on les étendait sur un chevalet, avec des cordes attachées aux pieds et aux mains; on les suspendait par les mains, après leur avoir attaché des poids aux pieds, et, en cet état, on les battait de verges et de fouets garnis de pointes de fer : on les déchirait avec des peignes de fer, jusqu'à découvrir les côtes et les entrailles. Quand ils n'expiraient pas dans ces tourments, pour rendre leurs plaies plus sensibles, on y jetait du sel et du vinaigre, et on les rouvrait lorsqu'elles commençaient à se fermer; puis on renvoyait les martyrs dans la prison pour les éprouver plus longtemps et pour les tourmenter à diverses reprises. Les prisons mêmes étaient une autre espèce de supplice : c'étaient les cachots les plus infects et les plus noirs : on leur mettait les fers aux pieds et aux mains; on leur attachait au cou de grandes pièces de bois, ou des entraves aux jambes, pour les tenir élevées ou écartées pendant qu'ils étaient couchés sur le dos. Quelque fois on semait leurs cachots de petits morceaux de verre cassé, on les y mettait tout nus et tout déchirés de coups; souvent on laissait pourrir leur plaies, et on les laissait mourir de faim; quelque fois on les nourrissait et on pansait leurs plaies, mais c'était afin de les tourmenter de nouveau. On défendait ordinairement de les laisser parler à personne, parce qu'on savait qu'en cet état ils

convertissaient beaucoup d'infidèles, même les géôliers et les soldats qui les gardaient. Le supplice qui terminait toutes ces tortures était d'avoir la tête tranchée, ou d'être brûlé vif, ou d'être précipité dans la mer du haut des rochers, ou d'être dévoré par les bêtes. Les martyrs demeuraient fermes et inébranlables au milieu des plus longues et des plus vives douleurs: les tourments mêmes paraissaient augmenter leur courage. Ce n'était pas seulement les hommes qui montraient une constance si admirable, c'étaient des femmes délicates, de faibles enfants, tant était puissante la grâce de Jésus-Christ, qui les fortifiait intérieurement ! Ouvrez l'histoire ecclésiastique, mon cher Théophile, vous y verrez des exemples de courage qui sont non-seulement au-dessus des forces humaines, mais encore au-dessus de toute admiration. On ne peut lire sans étonnement ce qu'ont souffert les martyrs de Lyon et de Vienne, sous l'empereur Marc-Aurèle, ce que rapporte l'historien Eusèbe des martyrs de la Palestine, et Sozomène, des martyrs de la Perse; ce qu'on trouve dans les actes originaux des martyrs d'Afrique, entre lesquels deux illustres femmes, sainte Perpétue et sainte Félicité, se distinguèrent, malgré la faiblesse de leur sexe. Tous ces généreux athlètes ont souffert, avec une patience invincible, des tourments dont le récit seul fait frémir : quelques-uns même les souffraient avec joie; ils allaient d'eux-mêmes au supplice; ils craignaient qu'on ne les épargnât. Vous entendrez volontiers, mon cher Théophile, la lettre que saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivit aux chrétiens de Rome, dans le temps qu'on le conduisait en cette ville pour y être exposé aux bêtes féroces; il les conjure de ne pas employer leur crédit pour le délivrer du supplice.

« Je crains, leur dit-il, que votre charité ne me nuise; je vous en con-
« jure, ne m'aimez pas à contre-temps, souffrez que je sois la pâture des
« bêtes, qui me feront jouir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, et je
« serai moulu par les dents des bêtes pour devenir un pain tout pur de
« J.-Christ. Je souhaite de les trouver bien prêts; je les flatterai, afin
« qu'elles me dévorent promptement, et qu'il ne m'arrive pas comme à
« quelques-uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne voulaient pas, je les
« forcerai. Pardonnez-moi, je sais ce qui m'est utile; maintenant je com-
« mence à être disciple de Jésus-Christ. Aucune créature visible ni invi-
« sible ne m'empêchera d'arriver à Jésus-Christ. Que le feu, la croix, les
« bêtes, la séparation de mes os, la division de mes membres, la dis-
« truction de mon corps, que tous les tourments fondent sur moi,
« pourvu seulement que je jouisse de Jésus-Christ. » Vous voyez, mon
cher Théophile, avec quelle ardeur ce saint matyre désire de souffrir et
mourir pour Jésus-Christ. Vous savez que saint Laurent, étendu sur un
brasier allumé, disait à ses bourreaux de tourner son corps de l'autre
côté, parce que le feu n'avait plus de prise sur celui qui était déjà brûlé.
Quel langage, au milieu des douleurs les plus cuisantes ! D'où venait à
ces héros du christianisme, ce courage invincible qui leur faisait braver
les tourments et la mort ? Qui est-ce qui leur donnait cette force supé-

rieure à tout ce que la cruauté des tyrans pouvait inventer ? N'en doutez pas, cette force et ce courage ne pouvaient venir que de Dieu. Vous sentez vous-même qu'une telle constance n'est pas naturelle à l'homme. Il fallait qu'une vertu divine soutînt leur faiblesse naturelle. La Religion, que les martyrs ont cimentée de leur sang, est donc une religion divine ? Oui, sans doute. Jamais elle n'aurait pu subsister, si une main toute-puissante ne l'eût soutenue contre des attaques si violentes et si multipliées ; mais Dieu la fit triompher de la fureur de ses ennemis ; tous leurs efforts, qui auraient dû causer sa ruine, n'ont servi qu'à l'affermir ; plus les persécutions étaient cruelles, plus la foi faisait de progrès. Le sang des martyrs était comme une semence féconde qui enfantait de nouveaux chrétiens ; et le monde entier, après avoir persécuté avec fureur les disciples de Jésus-Christ, s'est enfin rangé de leur côté et a embrassé la foi.

Exemple.

Monseigneur d'Aviau.

Monseigneur Charles-François du Bois de Sanzay d'Aviau, archevêque de Bordeaux, mort en 1826, était digne des plus beaux siècles de l'Eglise, par sa charité et par ses lumières. Il vivait *si pauvre en esprit*, quoiqu'il eût une fortune assez considérable, qu'on ne trouva pas dans son palais de quoi payer ses funérailles. C'était souvent un bâton à la main qu'il faisait ses visites pastorales. Il aimait les enfants presque autant que les pauvres, et il composa pour eux un petit ouvrage fort intéressant, ayant pour titre : *Mélanie et Lucette*.

Nobles réponses de deux confesseurs de la foi.

Le 21 Janvier 1794, quatorze prêtres furent mis à mort, à Laval, pour refus de serment à la *Constitution civile du clergé*. Parmi eux se trouvait M. Pellé, prêtre habitué de la Trinité. Dans le trajet de la prison à l'échafaud, il adressa aux assistants ces paroles remarquables : *nous vous avons appris à vivre, apprenez de nous à mourir*. Parmi eux se trouvait aussi M. André, curé de Rouessé-Vassé, lorsque celui-ci monta l'escalier de la guillotine, un des membres de la commission révolutionnaire, lesquels se tenaient, au nombre de quatre, à la fenêtre d'une maison voisine, lui montra une verre de vin rouge, en s'écriant : *A ta santé ; je vais boire comme si c'était ton sang*. M. André répondit : *Et moi, je vais prier Dieu pour vous !*

CHAPITRE XX.

Caractères de l'Eglise.

L'Eglise est la société des fidèles réunis en un seul et même corps, et gouvernés par les pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef su-

prême, et le Pape le chef visible, en qualité de successeur de saint Pierre. Il est facile de distinguer la véritable Eglise de Jésus-Christ, d'avec les sociétés qui en prennent faussement le titre. Elle a quatre caractères qui ne conviennent qu'à elle. Premièrement, elle est *une* dans sa foi, dans ses sacrements, dans ses membres, dans son chef. Tous les fidèles, en quelque lieu du monde qu'ils soient, professent tous une même foi; ce que l'Eglise croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, et elle le croira toujours. La foi qui vous est annoncée, mon cher Théophile, on l'annonce de même à Rome, à la Chine, en Afrique, en Amérique; c'est partout un accord parfait, partout on fait profession de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous propose par la voix des pasteurs. C'est un fait constant, de notoriété publique, et que le commerce des nations rend incontestable. Dans toutes les contrées du monde, les fidèles participent aux mêmes sacrements, partout on leur administre le baptême, la confirmation, l'Eucharistie, la pénitence et les autres sacrements; partout ces sacrements sont reçus comme autant de moyens établis par Notre-Seigneur pour nous sanctifier. Tous les fidèles répandus dans l'univers ont entre eux une société et une communauté de prières et de biens spirituels. Chaque fidèle a part aux prières de tous les autres; c'est pour cela, mon cher Théophile, qu'en récitant l'Oraison Dominicale, vous ne dites pas : *Mon Père, donnez-moi mon pain quotidien*; mais vous dites : *Notre Père, donnez-nous notre pain*, etc., pour faire entendre que ce que vous demandez, vous ne le demandez pas pour vous seulement, mais pour tous les fidèles. Enfin, ils n'ont tous qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible qui est le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le successeur du premier des Apôtres. Vous comprenez aisément que, pour être membre de cette Eglise, il faut croire tout ce qu'elle croit; quiconque en altère la foi, n'est point de l'Eglise. Il faut participer aux mêmes sacrements; quiconque en retranche ou y ajoute, n'est pas de l'Eglise. Il faut être uni au corps des fidèles par une société de biens spirituels; ainsi, ceux qui sont excommuniés ne sont pas de l'Eglise. Enfin il faut être soumis aux pasteurs légitimes; quiconque ne connaît pas le Pape pour Vicaire de Jésus-Christ, n'est pas de l'Eglise.

Le second caractère qui distingue la véritable Eglise des autres sociétés, c'est qu'elle est sainte, non pas en ce sens que tous les membres de l'Eglise soient saints, mais en ce sens que sa doctrine est sainte, que ses sacrements sont saints, qu'elle seule enfante des saints, et que son chef invisible, l'auteur de toute sainteté, perpétue au milieu d'elle cette nation de saints destinés à peupler la Jérusalem céleste.

Troisièmement, la véritable Eglise est catholique ou universelle, c'est-à-dire, qu'elle n'est bornée ni par les lieux ni par les temps; avantage qui ne convient à aucune des sectes qui se sont séparées d'elle. Elle embrasse tous les temps; car l'Eglise a toujours subsisté sans aucune interruption, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles, se-

lon la promesse de son divin auteur. Au contraire, les autres sociétés portent toutes, pour ainsi dire, sur le front, le caractère de leur nouveauté ; on connaît la date de leur naissance : par exemple, avant Luther, en 1517, il n'y avait point de société luthérienne, et ainsi des autres : Preuves certaines qu'elles ne sont point la véritable Eglise de Jésus-Christ. L'Eglise embrasse tous les lieux ; les fidèles qui la composent sont répandus dans toutes les régions de la terre, au lieu que chacune des autres sociétés est renfermée dans un certain pays. L'Eglise est beaucoup plus étendue que chacune des autres sociétés qui se disent chrétiennes ; aussi est-elle en possession de porter partout le nom de *catholique* ; ses ennemis mêmes la désignent par ce nom.

Enfin la quatrième marque qui caractérise la véritable Eglise, c'est qu'elle est *apostolique* ; c'est-à-dire qu'elle a été fondée par les Apôtres, et qu'elle est gouvernée par les successeurs des Apôtres, de manière qu'il n'y a aucun évêque catholique qui ne tienne son autorité et sa mission des Apôtres, ou de ceux que les Apôtres avaient établis par une succession qui n'a jamais été interrompue. Les autres sociétés, en se séparant de la véritable Eglise, ont perdu cette succession ; ainsi, les Luthériens ne peuvent assigner l'origine de leur prétendue mission qu'au temps de Luther, c'est-à-dire, il y a trois siècles. Leur chaîne ne remonte point au-delà cette époque. Au contraire, le pape Pie IX, qui est actuellement évêque de Rome, remonte, sans aucune interruption, par une longue suite de papes auxquels il a succédé, jusqu'à saint Pierre, le chef des Apôtres. A ces traits vous reconnaissez sans peine votre mère, mon cher Théophile. La véritable Eglise est visible et à la portée de tous les regards ; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la découvrir. On aperçoit partout une société qui professe une même foi, qui croit les mêmes mystères, qui reçoit les mêmes sacrements, qui reconnaît la même autorité dans ses ministres, et la même origine dans cette autorité.

Jésus-Christ a donné aux pasteurs de l'Eglise le pouvoir d'enseigner et de gouverner les fidèles dans l'ordre du salut. Cette autorité est toute spirituelle ; elle ne réside que dans les pasteurs, c'est-à-dire dans le pape, qui est le chef de l'Eglise universelle, et dans les évêques, comme successeurs des Apôtres. « Allez, dit Jésus-Christ à ses Apôtres, instruisez les nations, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées, et voilà que je suis tous les jours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*Matth. xxviii.*) Vous voyez, mon cher Théophile, que Notre Seigneur a chargé ses Apôtres et leurs successeurs, jusqu'à la fin du monde, d'enseigner à tous les peuples ce qu'il leur avait lui-même appris, c'est-à-dire, les vérités de la foi et les règles des mœurs : Vous voyez qu'il leur a promis de les assister tous les jours, et, par conséquent, sans aucune interruption dans leur enseignement, jusqu'à la consommation des siècles. En vertu de cette promesse, l'Eglise est infaillible dans la doctrine de la foi et des mœurs, de quelque manière qu'elle prononce, soit assemblée, soit dispersée, ayant

avec elle Jésus-Christ, qui est la vérité même, étant toujours éclairée et dirigée par son esprit, qui est l'esprit de vérité, jamais elle n'enseignera l'erreur, autrement elle cesserait d'être l'Eglise de Jésus-Christ, et d'avoir le Saint-Esprit pour maître. Aussi l'Apôtre saint Paul l'appelle-t-il la colonne et l'appui inébranlable de la vérité. Concluez donc avec moi, mon cher Théophile, que le corps des pasteurs ne peut jamais se tromper dans ce qui intéresse la foi et les mœurs, et que les jugements qu'il prononce, soit pour proposer aux fidèles les vérités de la foi, soit pour condamner les erreurs qui la combattent, sont des jugements infaillibles, auxquels tout fidèle doit se soumettre. L'Eglise est la chaire de la vérité, la chaire de Dieu même; elle parle aux hommes au nom de Dieu, par l'autorité et avec l'assistance de Dieu; et quand nous soumettons notre esprit à l'enseignement et aux décisions de l'Eglise, c'est à Dieu même que nous rendons l'hommage de notre foi. « Qui vous écoute m'écoute, a dit Notre-Seigneur à ses apôtres, et qui vous méprise me méprise; si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain. » La voix des pasteurs est donc la voix de Dieu même. Aussi les Apôtres, instruits du privilège qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ, mirent-ils à la tête du premier jugement qu'ils prononcèrent ces paroles remarquables : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, » pour nous faire comprendre que leur jugement était le jugement de Dieu même. En effet, il était nécessaire que Jésus-Christ donnât à son Eglise cette autorité infaillible. S'il n'y a pas de tribunal pour décider souverainement les questions qui s'élèvent sur ce que l'on doit croire, chaque fidèle s'égarerait dans ses propres pensées, et il n'y aurait plus d'uniformité dans la croyance. Si ce tribunal n'était pas infaillible, on pourrait douter de la vérité de ses décisions, et les fidèles demeureraient incertains et flottants, exposés à être emportés à tout vent de doctrine. Il était donc de la sagesse de Jésus-Christ d'assurer à son Eglise le privilège d'être préservée de toute erreur dans son enseignement.

Secondement, Jésus-Christ a donné aux pasteurs le pouvoir de gouverner les fidèles, c'est-à-dire de faire des lois pour régler leur conduite en ce qui concerne le culte de Dieu et les bonnes mœurs, et de punir, par des peines spirituelles, les esprits indociles et rebelles à ses lois. Le Nouveau Testament est rempli de passages qui établissent cette vérité. Saint Paul, parlant aux anciens de l'Eglise d'Ephèse, leur dit : « Prenez garde à vous-mêmes et au troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu. » (Act. xx). Les évêques sont donc établis pour gouverner les fidèles; leur résister, c'est donc résister au Saint-Esprit. Le même Apôtre déclare, dans l'Epître aux Corinthiens, qu'il a en main de quoi punir ceux qui lui désobéissent. En effet, il exerça ce pouvoir à l'égard d'un pécheur scandaleux de la ville de Corinthe, qu'il retrancha pour un temps de la société des fidèles par l'excommunication. Ce pouvoir d'excommunier est renfermé dans ces paroles que Jésus-Christ a adressées à ses Apôtres : « Tout ce

« que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » (*Matth.* xviii). Par ces paroles, on a toujours entendu que la sentence par laquelle les pasteurs séparent un pécheur du corps des fidèles, sera ratifiée dans le ciel par Jésus-Christ lui-même, et que celle par laquelle ils rétablissent un pénitent, sera de même confirmée dans le ciel. Jésus-Christ se sert des mots *lier* et *déliar*, parce que celui que l'Eglise excommunie, étant livré à Satan, devient son esclave; il est retenu dans ses chaînes, et il ne peut être remis en liberté que par la même autorité qui l'a comme lié et enchaîné. Respectez, mon cher Théophile, cette autorité qui vient de Dieu même; appliquez-vous à connaître ce que l'Eglise enseigne, pour y soumettre votre esprit, et ce qu'elle commande pour y conformer votre conduite. Sa doctrine est toujours vraie; ses lois sont toujours sages, et ses pratiques toujours saintes.

Exemple.

Ce qu'il faut penser du protestantisme et de ceux qui y renoncent.

Un prêtre catholique et un protestant se promenaient ensemble; ils rencontrèrent un rabbin juif. « Nous voilà, dit le protestant, trois différentes religions; qui de nous a raison? Je vais vous le dire, répondit le rabbin : c'est moi, si le Messie n'est pas venu; c'est le catholique, s'il est venu; quant à vous, qu'il soit venu ou non, vous êtes dans l'erreur. » — « Je n'aime pas ceux qui changent de religion, disait un prince protestant à M. le comte de Stolberg. » « Ni moi non plus, répondit M. le comte, car si mes ancêtres n'en avaient pas changé, je n'aurais pas été obligé de revenir au catholicisme. » — Un protestant qui se fait catholique, ne change pas de religion; il ne fait que rentrer dans celle que ses pères avaient eu le tort de quitter.

CHAPITRE XXI.

Je crois à la communion des Saints.

Tous les fidèles qui composent l'Eglise chrétienne sont unis ensemble, et ne forment qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef. L'union étroite de tous les membres de ce corps établit entre eux une communauté de biens spirituels. Voilà, mon cher Théophile, ce que l'on entend par la *Communion des Saints*. On nomme les fidèles *Saints*, parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême, et qu'ils sont tous appelés à la sainteté. Les biens spirituels, qui sont communs entre tous les fidèles, sont les grâces infinies que Notre-Seigneur nous a méritées par ses souffrances, les mérites de la sainte Vierge et des Saints, les sacrements, les prières et toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise. De tous ces biens spirituels, il se forme un trésor qui appartient à toute l'Eglise, et chaque fidèle y a sa part, selon la disposition où il se trouve. Ceux qui sont en état de grâce participent

pleinement à tous les biens et à toutes les grâces qui sont dans l'Eglise. Ceux qui sont en péché mortel, ne laissent pas d'en tirer du secours pour sortir de ce malheureux état. Cette communauté de biens spirituels est une suite de l'unité de l'Eglise. Ne voyez-vous pas, mon cher Théophile, que tous ceux qui composent une famille, travaillent pour le profit de la famille entière, que tous les membres y ont part ? Il en est de même de l'Eglise dont tous les membres ne composent qu'une même famille et qu'un même corps. St. Paul compare l'Eglise au corps humain ; en effet, rien n'est plus propre à nous faire entendre ce que c'est que la communion des saints : le corps a plusieurs membres, et chaque membre a sa fonction particulière ; mais tous ces membres ensemble ne font qu'un seul corps, ils ont tous un même chef, une même âme, une même vie. Les fonctions de chaque membre, leurs avantages, sont pour le bien de tout le corps ; tous concourent à la même fin, qui est la conservation du corps ; les yeux voient, les oreilles entendent, les mains agissent, les pieds marchent pour tout le corps ; en un mot, tous les membres conspirent au bien les uns des autres, et se donnent, dans le besoin, tous les secours possibles. De même, dans l'Eglise, tous les fidèles, vivant du même esprit sous un même chef, sont unis entre eux dans leurs différentes actions. Chacun des fidèles prie, travaille, mérite pour tout le corps, et il reçoit en même temps le fruit des travaux, des vertus et des prières de toute l'Eglise. Le sacrifice de la messe, offert par un prêtre, dans une église particulière, est utile à tous les fidèles, parce que l'Eglise, par les mains du prêtre, y offre pour tous ses enfants la victime immolée pour tous. Tandis que vous vous livrez au sommeil, mon cher Théophile, plusieurs communautés religieuses se relèvent pour chanter les louanges de Dieu. Cet exercice de religion, dont elles s'acquittent pour vous, tourne à votre profit : Elles apaisent la colère de Dieu, elles attirent sur vous les effets de sa miséricorde. Mais, pour profiter de ces avantages, il faut être membre de l'Eglise ; ceux qui se sont séparés d'elle par l'hérésie ou par le schisme, et ceux qu'elle a retranchés de son sein par l'excommunication, n'ont aucune part aux avantages spirituels qui se trouvent dans la communion des Saints. Pour jouir même pleinement de tous ces biens, il faut être un membre vivant de l'Eglise, c'est-à-dire, en état de grâce. Les pécheurs en qui l'Esprit-Saint n'habite point par la grâce, sont, à la vérité, membres de l'Eglise, mais ce sont des membres morts : Or, comment des membres morts pourraient-ils prétendre aux mêmes avantages que les membres vivants ? Un bras mort, quoiqu'il reste uni au corps humain, ne peut recevoir la nourriture, l'accroissement, le mouvement, ni l'action. Cependant les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps ; c'est un grand avantage d'être de cette société, dans laquelle seule se trouvent la vérité, la charité, la justice, le salut et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort, mais tant qu'il demeure uni au corps, il peut revivre par les prières de l'Eglise qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Outre cette union des fidèles qui sont sur la terre, il y a encore une union plus générale entre les saints qui règnent dans le ciel, les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et les fidèles qui combattent encore sur la terre. Nous nous réjouissons du bonheur des saints, nous en bénissons Dieu, nous les prions d'intercéder pour nous ; les Saints, de leur côté, nous aiment comme leurs frères, et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu. Nous avons aussi communion avec les âmes du purgatoire, en ce que nous adressons nos prières à Dieu, nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres, pour qu'il les soulage dans leurs souffrances, et qu'il en abrège la durée par sa miséricorde.

Exemple.

Belle profession de dévouement au Souverain Pontife.

On trouve dans les actes et décrets du concile provincial, célébré à Bordeaux en 1850, une admirable profession de dévouement au Saint-Siège apostolique et au souverain Pontife. Après avoir reconnu que le Pape est le successeur de saint Pierre, le prince des Apôtres, et qu'il a une juridiction immédiate sur toute l'Eglise, les Pères de ce concile continuent en ces termes : « Nous professons que tous les décrets et toutes » les lois émanés du Saint-Siège sont la vraie et sincère règle de foi et » de conduite pour l'Eglise universelle; nous condamnons toutes les erreurs condamnées par le Saint-Siège, en quelque temps et de quelque » manière que ce soit ; nous reconnaissons et révérons avec affection » filiale et entière soumission, tous les droits, toutes les prérogatives du » Souverain Pontife, et cela même dans l'intérêt des Eglises particulières, qui, par là, s'en trouvent protégées et ennoblies elles-mêmes ; » nous déclarons enfin hautement et promettons que, non contents de » recevoir humblement et d'exécuter en toute diligence les ordres du » Saint-Siège, nous observerons encore religieusement jusqu'à ses avis, » conseils et simples désirs. » — Cette noble déclaration est signée : † FERDINAND, archevêque de Bordeaux ; † CLÉMENT, évêque de la Rochelle ; † JEAN-AMÉDÉE, évêque de Périgueux ; † JEAN-AIMÉ, évêque d'Agen ; † JACQUES-MARIE, évêque de Luçon ; LOUIS-EDOUARD PIE, évêque de Poitiers ; † ANTOINE-CHARLES, évêque d'Angoulême.

CHAPITRE XXII.

Je crois à la rémission des péchés.

Ce n'est que dans l'Eglise catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfants par le baptême : Tous ceux qui sont hors de l'Eglise, comme les infidèles qui n'y sont jamais entrés, et ceux qui en sont sortis, comme les

hérétiques, les schismatiques et les excommuniés, ne peuvent y participer tant qu'ils resteront hors de son sein. Pour vous, mon cher Théophile, vous jouissez de cet avantage : Vous avez déjà reçu dans le baptême la rémission du péché originel, dans lequel nous sommes tous conçus. Dieu n'a pas borné sa miséricorde à cette première grâce. Comme il n'arrive que trop souvent que l'on perd l'innocence baptismale, il a établi un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême : C'est le sacrement de pénitence. Nous pouvons y avoir recours autant de fois que nous retombons dans le péché, Dieu est toujours disposé à nous pardonner, pourvu que nous recevions ce sacrement avec un regret sincère de nos fautes. Il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par ce moyen. Quand vous auriez commis les plus grands crimes, quand le nombre en surpasserait celui des cheveux de votre tête, vous pouvez en obtenir la rémission par le sacrement de pénitence. Ce n'est pas, sans doute, par nos propres mérites que le pardon nous est accordé, mais par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur. La promesse que Dieu a faite de remettre nos péchés, est un pur effet de sa miséricorde ; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs et le motif de leur confiance. Vous sentez bien, mon cher Théophile, qu'il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés : Quand les prêtres prononcent sur vous la sentence de l'absolution, c'est Dieu qui efface vos péchés par leur ministère. Les prêtres ne sont que les instruments dont Dieu se sert pour produire cet effet admirable. Ils n'agissent qu'au nom de Dieu et en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de lui. « Nous sommes, dit saint Paul, les ministres de « Dieu, et nous tenons sa place. » Que Dieu ait accordé aux pasteurs de l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, vous ne pouvez en douter ; vous savez que Jésus-Christ a adressé ces paroles à ses Apôtres et à leurs successeurs : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à » ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous » les retiendrez. « Il est donc certain que Notre Seigneur a communiqué à ses Apôtres le pouvoir qu'il avait de remettre toutes sortes de péchés, et qu'il a promis de ratifier et de confirmer dans le ciel la sentence qu'ils prononceraient sur la terre. Des apôtres, ce pouvoir a passé aux évêques, et aux prêtres que les évêques députent pour remplir ce ministère. Vous comprendrez le prix de cette grâce, mon cher Théophile, si vous voulez réfléchir un moment sur le malheureux état de ceux qui, après avoir offensé Dieu, n'auraient aucun moyen de se réconcilier avec lui. Je vous rapporterai à ce sujet les paroles qu'un vieillard, engagé dès l'enfance dans l'hérésie de Calvin, adressait à un catholique à qui il ouvrait son cœur. Ce vieillard, que des raisons d'intérêt retenaient dans son parti, lui disait : Que vous êtes heureux dans votre Eglise ! Quand on a eu le malheur d'offenser Dieu, l'on y trouve un moyen de tranquilliser sa conscience; on se repent de ses fautes, on s'en confesse, et l'on en obtient le pardon : le calme et la paix renaissent dans le cœur. Mais chez nous, l'on est privé de cet avantage inestimable ; il faut rester

toute sa vie chargé de ce poids qui accable. Je vous avoue que les péchés de ma jeunesse ne m'ont jamais laissé un instant de repos. Le souvenir de ces péchés, qui n'ont point été effacés, me suit partout; et il a troublé tous les jours de ma vie, parce que je n'avais rien qui pût me rassurer.» Connaissiez par là, mon cher Théophile, combien il est avantageux de pouvoir rentrer en grâce avec Dieu. Quelle consolation pour une âme de se dire à elle-même : Il est vrai que j'ai péché et que j'ai mérité l'enfer; mais, par la miséricorde de Dieu, j'en ai reçu l'absolution, et j'ai lieu d'espérer que mes péchés ont été remis. Prenez bien garde cependant d'abuser de la miséricorde de votre Dieu, et d'en prendre occasion de pécher plus librement. Quoi ! vous l'offenseriez, parce qu'il est toujours disposé à vous pardonner ! Vous seriez méchant, parce qu'il est infiniment bon ! Ne vous y trompez pas, cet abus de la miséricorde de Dieu est le crime qui l'irrite le plus, et Dieu, qui pardonne toujours à ceux qui s'approchent comme il faut du sacrement de la réconciliation, pourrait ne pas vous laisser le temps d'y recourir. Combien de jeunes gens que la mort a surpris dans le péché ! Qui vous a dit que vous ne seriez pas surpris comme eux ?

Exemple.

A Paris, un médecin fut appelé chez un malade; celui-ci, au lieu de le consulter sur sa maladie, lui adressa cette question : Enfin, Monsieur, vous êtes instruit... Voici ma femme qui soutient que je dois me confesser sous peine de n'être pas sauvé... Qu'en pensez-vous ? — Eh bien, répondit le médecin, puisque vous me consultez, je réponds que votre femme a raison. Je serais à votre place, je me confesserais... — Quoi ! reprit ce vieillard, un médecin qui me dit de me confesser !... Puis, faisant signe à sa femme de s'éloigner et au médecin de s'approcher, il ajouta : Vous me dites que je dois me confesser; si vous saviez à qui vous parlez, vous penseriez autrement. Puis tirant tout à coup une main décharnée de dessous la couverture : voyez-vous bien cette main ? Elle a tué des prêtres en septembre 92. Le médecin laissa ses fonctions et remplit le ministère du prêtre; il se mit à prêcher la miséricorde de Dieu à ce pauvre désespéré, et il réussit. On fit venir un prêtre. Ce malheureux vieillard s'était figuré que tous les prêtres devaient l'avoir en horreur; aussi, dès qu'il l'aperçut entrer : M. l'abbé, lui dit-il, n'ayez pas peur. — Oh ! je n'ai pas peur. — Vous n'avez pas peur ? Il y a un instant, vous auriez bien eu quelques raisons de craindre. Regardez sous mon oreiller... Le prêtre regarda et trouva un poignard. — Et que vouliez-vous faire de cela ? — Je voulais tuer le premier prêtre qui viendrait se présenter; mais prenez-le, je ne veux plus m'en servir... Il se confessa; mais son repentir fut si grand, son âme si pénétrée, qu'il s'écria : Je ne veux pas mourir dans mon lit; je suis un malheureux; Jésus-Christ est mort sur la Croix, et il était si bon et si saint ! Il fallut le déposer sur un

matelas. Là, il reçut les sacrements et rendit le dernier soupir avec toutes les marques de la plus sincère pénitence.

Mon Dieu, donnez-nous une grande confiance dans votre miséricorde.

CHAPITRE XXIII.

Je crois à la résurrection de la chair, à la vie éternelle.

C'est un article de notre foi, que nos corps ressusciteront un jour. Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivaient. Ces corps mis en terre, éprouveront la corruption et seront réduits en cendre; mais, quelques changements qu'ils aient éprouvés, leurs cendres se réuniront un jour et seront ranimées par le souffle de Dieu. Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie dans les divines Ecritures, ni plus fortement appuyée de la foi constante de tous les siècles. Cette vérité a été connue dans tous les temps; le saint homme Job lui-même fait profession de cette foi : « Je sais, dit-il, que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour; que je serai encore revêtu de ma peau; que je verrai mon Dieu dans ma chair; que je le verrai moi-même, et non un autre; que je le contemplerai de mes propres yeux. » Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette loi brille de tout son jour : « Le temps viendra, dit Jésus-Christ, que tous ceux qui sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront pour vivre; mais ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour être condamnés. » En un moment, dit saint Paul, en un clin d'œil, au son de la trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir. Comme tous sont morts par un seul homme, qui est Adam, tous revivront par un seul homme, qui est Jésus-Christ. Cette résurrection sera générale; tous, grands et petits, bons et méchants, justes et pécheurs; ceux qui ont vécu avant nous depuis le commencement du monde, ceux qui sont maintenant sur la terre; ceux qui viendront après nous, tous mourront et ressusciteront au dernier jour, avec les mêmes corps qu'ils avaient avant leur mort. C'est Dieu qui opérera cette merveille par sa toute-puissance. Comme il a tiré toutes les choses du néant par sa seule volonté, de même il rassemblera facilement nos membres épars, et les réunira à nos âmes. Il n'est pas plus difficile au Tout-Puissant de faire revivre nos corps, qu'il ne lui a été de les créer. Vous avez sous les yeux, chaque année, mon cher Théophile, une image de cette résurrection : les arbres ne sont-ils pas comme morts pendant l'hiver, et ne paraissent-ils pas ressusciter au printemps! Les grains et les autres semences que l'on jette en terre, s'y corrompent et y meurent en quelque manière; elles en sortent ensuite plus belles qu'elles n'y ont été mises; il en est de même de nos corps; c'est une espèce de

semence que l'on met en terre, et qui en sortira pleine de vie. Les corps des justes ne seront plus alors grossiers, pesants et matériels, comme ils sont maintenant; ils seront brillants comme le soleil, exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités, pleins de force et d'agilité, tel qu'était le corps de Notre-Seigneur après sa résurrection : les justes, qui sont ses enfants, sanctifiés par sa grâce, unis et incorporés avec lui par la foi, ressusciteront comme lui. Jésus-Christ transformera leur corps vil et abject, et le rendra conforme à son corps glorieux et impassible. Le corps, qui a eu part au bien que l'âme a fait pendant qu'elle lui a été unie, doit participer aussi à son bonheur. Les méchants ressusciteront, à la vérité, mais leurs corps n'auront pas ces qualités glorieuses; ils ressusciteront, mais ils ne seront point changés, comme l'a été le corps de Jésus-Christ. Ils demeureront assujettis à des misères éternelles dans la durée, et inconcevables dans leur grandeur. L'immortalité de leur corps ne sera que pour rendre leur supplice éternel, et leur malheur irrémédiable. « Toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre, dit un prophète, se réveillera, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre et une ignominie qui ne finiront jamais. » Quel spectacle s'offrira alors à vos yeux, mon cher Théophile ! Quels sentiments s'élèveront dans votre cœur, lorsque vous entendrez le son de la trompette, lorsque cette voix terrible retentira de toutes parts : « Levez-vous morts, venez comparaître au tribunal du Seigneur; » lorsque vous verrez reparaitre tous les hommes, et qu'il n'y aura plus entre eux d'autre distinction que celle de leurs œuvres ! Saint Jérôme, dans le désert, croyait entendre continuellement retentir la dernière trompette, et son âme en était effrayée. Nous avons bien plus sujet de craindre que lui, comment pouvons-nous être tranquilles ? Si la résurrection future de nos corps est un objet d'espérance et de consolation pour les justes, elle est un objet de terreur et d'effroi pour les pécheurs; et ne sommes-nous pas du nombre de ces derniers ?

Vous le savez, mon cher Théophile, lorsque nous mourons, notre âme ne cesse point de vivre. Elle est alors séparée du corps, mais elle ne meurt pas. Immortelle de sa nature, elle passe de cette vie dans une autre, de ce monde visible dans un monde invisible et spirituel. Les païens eux-mêmes croyaient à une vie future, dans laquelle on sera récompensé ou puni selon ses œuvres. L'attente d'une vie future, dit Tertullien, est le dogme du genre humain et la foi de la nature. Il y a donc une autre vie après celle-ci, et cette seconde vie ne finira jamais. Nous y serons éternellement heureux ou malheureux, selon que nous serons justes ou injustes aux yeux de Dieu, au moment de notre mort. L'âme juste, au sortir de son corps, entrera dans la société des bienheureux pour y jouir avec eux de la vue de Dieu. « Maintenant, dit l'Apôtre, nous ne voyons Dieu que comme dans un miroir et en énigme, mais alors nous le verrons face à face; nous ne le connaissons qu'imparfaitement, mais alors nous le connaissons comme nous en sommes con-

« nus. Nous savons, dit saint Jean, que, quand Dieu se montrera à nous dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » Voir Dieu, le posséder, c'est le plus grand bonheur qu'il soit possible de désirer, puisque Dieu est le souverain bien, la plénitude et la source de tous les biens. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nos pensées et de nos paroles. L'œil de l'homme n'a point vu, l'oreille de l'homme n'a point entendu, le cœur de l'homme ne saurait comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment et qui le servent. Ils seront enivrés de l'abondance des biens de la maison du Seigneur, et inondés d'un torrent de délices. Éternellement ils aimeront Dieu, éternellement ils en seront aimés. Cet amour sera la source d'une joie pure, d'une joie ineffable. Leurs corps, après la résurrection générale, auront part à ce bonheur immense. Il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni douleurs, parce que le premier état sera passé. Ils n'auront ni faim, ni soif; et le soleil ni les vents brûlants ne les incommoderont plus; et Dieu lui-même essuiera les larmes de leurs yeux. La mort ne sera plus; il n'y aura plus de nuit, parce que le Seigneur les éclairera lui-même. Tel sera le sort des élus. Au contraire, l'âme réprouvée, à l'instant de la mort, sera précipitée dans l'enfer, ou, éternellement séparée de Dieu, elle brûlera avec les démons dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Toute issue de cette horrible demeure est fermée pour toujours. Sans cesse elle s'efforcera de s'élancer vers Dieu, qu'elle connaîtra alors pour son souverain bien, et sans cesse elle en sera repoussée. Dieu, qui est maintenant si miséricordieux, ne sera plus pour elle qu'un juge irrité et inflexible. Un anathème irrévocable, un abîme sans fond la séparera pour toujours de la céleste Jérusalem et de ses heureux habitants; un affreux désespoir augmentera à chaque instant son supplice. Les corps des réprouvés ressusciteront aussi; mais cette résurrection ne fera qu'accroître et consommer leur malheur; leur vie sera une mort continuelle: plongés dans un gouffre de feu, ils ne seront immortels que pour souffrir des douleurs éternelles; ils brûleront sans être consumés, assujettis à une justice toute-puissante qu'ils ne pourront ni éviter ni fléchir. Des larmes amères et inutiles, des grincements de dents; voilà leur unique partage pour l'éternité. « Le ver qui les ronge, dit Notre Seigneur, ne meurt pas et le feu qui les brûle ne s'éteint point. » Quel tableau, mon cher Théophile! Pouvez-vous en soutenir la vue sans être saisi de frayeur? Cependant rien n'est plus vrai; c'est Jésus-Christ lui-même qui vous a fait la peinture de ces horribles tourments, auxquels les réprouvés sont condamnés. Ce serait accuser de mensonge la vérité même, que de soupçonner quelque exagération dans ces paroles, qui sont d'ailleurs si claires et si précises qu'on ne saurait les obscurcir. C'est lui qui prononce contre les réprouvés ce formidable arrêt: « Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » C'est lui qui nous parle de ces larmes infructueuses et de ces grincements de dents; c'est lui qui met entre Lazare et le mauvais

riche un abîme insurmontable, et qui fait refuser par Abraham une goutte d'eau à ce malheureux plongé dans les flammes; c'est lui qui nous dit que le feu de l'enfer ne s'éteindra point, et que le ver qui ronge les réprouvés ne mourra jamais. En l'entendant, est-il permis de faire autre chose que de trembler? Des menaces si terribles de la part de la vérité même, ne doivent-elles pas réveiller de leur assoupissement ceux en qui la foi n'est pas éteinte?

Exemple.

Fin édifiante d'un médecin atteint de la rage.

On ne lira pas sans être profondément ému la lettre suivante, adressée par M. l'abbé Boissonnier, curé d'Allex, au rédacteur de *l'Univers*, le 12 avril 1852.

« Encore un cas effrayant d'hydrophobie ! Encore un de ces malheurs où la science et la main de l'homme ne peuvent rien ! Hier, toute la population de Livron, catholiques et protestants, versaient des larmes sur une tombe entr'ouverte : M. Victor Vanel, docteur-médecin, venait de mourir, mourir dans toutes les horreurs de la rage, mourir comme pouvait mourir un saint. Les circonstances de cette mort sont tout à la fois si affreuses pour la nature, si glorieuses pour la religion, que, malgré l'impuissance de ma plume à peindre de telles scènes, je vous demande la permission d'en entretenir vos lecteurs ; c'est une dette que mon cœur, au nom de mes pauvres, veut acquitter envers l'homme de bien que nous pleurons tous.

« M. Vanel était natif des Antilles. Après ses premières études, qui furent fortes et brillantes, il vint en France et suivit les cours de la Faculté de Montpellier. Sa bonne conduite et ses talents le firent estimer de ses professeurs; son caractère conciliant et doux lui gagna l'affection de ses condisciples. Il subit ses examens d'une manière distinguée et reçut le diplôme de docteur. Quelque temps après, il se mariait à Mlle Louise Vernal, digne à tous égards d'un tel époux.

« M. Vanel, marié, vint se fixer à Livron (Drôme), où ses excellentes qualités le firent de suite apprécier. Bon, généreux, pieux, instruit, bientôt tout le monde l'aima. Cette estime générale, les amabilités et les vertus de sa jeune épouse, l'espérance d'un premier-né, espérance qui, dans quelques mois, devait être réalisée, une mère qui ne vivait que pour lui, les affections d'une sœur capable de le comprendre, tout promettait au jeune docteur d'heureux jours. D'heureux jours ! Ah ! s'il en est sur la terre, ils font si vite place à des jours mauvais ! Quel malheur affreux devait succéder à tant d'espérance, à tant de bonheur !

« Il y a quarante jours que M. Vanel s'amusait avec un petit chien anglais, récréation de sa mère, lorsque tout à coup, au lieu de répondre à ses caresses comme à l'ordinaire, le petit chien se jette sur la main qui le flatte et lui fait une légère morsure. Ce n'était rien, ce semble; on ne

parlait pas encore d'hydrophobie dans nos quarties. M. Vanel essuya sa plaie et n'y pensa plus. Au bout de trois jours, des inquiétudes lui vinrent; par prudence il ouvrit sa blessure, qui commençait à se refermer, et la cautérisa par le nitrate d'argent; puis il crut avoir assez fait. Le petit chien mourut, offrant tous les symptômes d'une rage très-certaine. Alors M. Vanel, pour ne pas effrayer sa famille, employa tous les remèdes que ses connaissances médicales purent lui fournir... Hélas! ce devait être en vain.

« Le Vendredi-Saint, le docteur, en venant de visiter ses malades, se plaignit d'une douleur au bras dont la main avait été mordue, en peu de temps la douleur gagna l'épaule, une espèce de contraction nerveuse le prenait à la gorge, il avait la fièvre; pour la calmer, il voulut prendre un bain, au sortir duquel il se mit au lit. Quelques heures plus tard, le malheureux docteur comprit toute l'horreur de sa position : un accès de rage se déclarait. — Liez moi ! Liez moi ! s'écria-t-il aussitôt, priez M. le curé de venir me voir.

« Je ne dirai rien de la stupeur de sa famille; quelles paroles pourraient la peindre ! Le digne curé de Livron accourt, quoique malade lui-même; il trouve l'infortuné docteur couvert de sang... Dans son accès de rage, il s'était arraché les cheveux et déchiré la figure. — Oh ! que je souffre ! Monsieur le curé, que je souffre ! Oh ! que j'ai besoin de Dieu ! Priez, oh ! priez bien pour moi ! Le prêtre, son ami, lui dit tout ce que son excellent cœur et sa foi vive purent lui suggérer pour fortifier une âme si désolée. — Embrassez-moi, Monsieur le curé, je ne vous ferai pas de mal... Il y avait là tant de souffrances, un si grand besoin d'ami que le prêtre l'embrasse avec transport et se met à pleurer et à prier. Le malade en fut soulagé, s'en montra reconnaissant; il parut se recueillir. — Ah ! voilà bien le bon prêtre, dit-il en fixant M. Bernard de ses yeux pleins de larmes : voilà ce que c'est qu'un curé ! Les autres ont peur de me toucher la main, lui m'embrasse couvert de sang !... Ne craignez rien, la rage ne se communique pas ainsi. Mais que vous me faites de bien ! Je vais mourir, mon ami, je vais mourir; mais Dieu me soutiendra... Vous ne m'abandonnerez jamais, n'est-ce pas ? Le curé lui promit, et il a tenu parole. — J'ai fait retirer ma femme et ma mère, ajouta le malade; si elles me voyaient, ma femme se ferait mal et ma mère en mourrait ! M. Vanel avait communiqué la veille, le Jeudi-Saint, à côté de sa femme et de sa mère : J'ai fait mon devoir hier, comme vous le savez, Monsieur le Curé; mais je veux recevoir encore la communion, je veux avoir à temps tous les secours de la religion. Oh ! qu'un homme sans religion est à plaindre ! Le prêtre resta seul avec lui, sortit et revint pour lui donner l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique. — Que je crains une profanation ! Mon âme est à Dieu, toute à Dieu, oui, toute à Dieu... Mais ce corps, cette matière n'est plus à moi. — Mon cher M. Vanel, mon ami, Dieu vous aidera. — Oui ! oui, Dieu m'aidera. Le malade, soutenu par la foi, se lève à demi sur son lit de douleurs, et lui, qui ne pouvait rien voir

approcher de ses lèvres sans entrer en convulsions, reçoit, dans le recueillement d'un ange, le Dieu qui console et qui fortifie. Après sa communion, comme il était plus calme, le prêtre lui disait que le Seigneur est tout-puissant, qu'il pouvait le rendre à la vie. — Oh ! je la lui demande, dit le malade avec attendrissement; je la lui demande pour ma pauvre mère... pour ma malheureuse femme... pour mon enfant... Il se recueillit et ajouta : Mon Dieu ! mon Dieu ! je m'abandonne à votre sainte volonté !

Il y avait là des assistants tout émus, le malade se retourna vers eux : mes amis, leur dit-il avec énergie, on ne fait pas l'hypocrisie en présence de la mort; je vais mourir, souvenez-vous de la parole d'un mourant : Le catholique qui n'ose pas pratiquer sa religion est un lâche ! Le curé se mit à faire des prières : Oh ! que la prière me rafraîchit ! dit doucement le malade. Mes amis, priez, oh ! priez ! Quel baume divin que la prière ! Avec un empressement qui les honore, ses confrères de Livron, de Loriol et de Valence vinrent le voir, lui prodiguer tous les secours de leur art, toutes les marques de l'estime et de l'amitié; le docteur mourant leur donnait des renseignements sur l'état de ses malades, pour que ceux-ci ne fussent pas victimes de son absence et de son malheur. Plus souvent il leur parlait de Dieu, de la nécessité de la religion et toujours avec une lucidité d'esprit, avec une vivacité de foi qui les jetaient dans l'admiration. Dans un moment de calme, après un transport de rage : Avez-vous lu l'ouvrage qu'a fait paraître le doyen de la faculté de Montpellier ? demanda-t-il à un de ses confrères qui veillait sur lui comme sur un frère. Non, pas encore. — Tant pis ! docteur, tant pis ! Il prouve par des preuves invincibles la spiritualité de l'âme; il prouve qu'un médecin matérialiste est une monstruosité dans la nature, qu'il remplit le rôle de Satan pour travailler au malheur des hommes. Et quelques minutes après, la rage torturait cette bouche écumante, étendait et retirait par saccades ses organes dont une âme si maîtresse d'elle-même n'était plus maîtresse. — Vous êtes là, Monsieur le curé ? — Oûi, mon ami. — Donnez-moi la main. Le bon curé lui pressait la main. — Oh ! que votre présence me fortifie ! Priez, priez bien pour moi ! Que je souffre, mon Dieu, oh ! que je souffre !... Voyez-vous, docteur, j'ai là dans mon cabinet de quoi m'arracher à ces cruelles souffrances; si je voulais... dans une minute ce serait fini... Mais, reprit-il d'une voix plus forte, j'aime mieux souffrir jusqu'au bout... Je sais que mon âme est immortelle ! Et d'une voix plus faible, il ajouta : Mon Dieu, mon Dieu, abrégez ma souffrance, faites que j'aie bientôt vous voir !.... Monsieur le curé, peut-être je fais un péché de faire cette prière ? — Non, mon ami; demander à Dieu de ne plus souffrir et d'aller bientôt le voir n'est pas un péché. Le malade resta calme. — Je voudrais voir ma femme... et ma mère... et ma sœur... Oh ! elles m'aimaient tant ! Le prêtre le pria d'être fort pour elles et d'abréger une visite qui pourrait leur être funeste. — Faites-les entrer l'une après l'autre, que je donne à chacune le baiser

d'adieu... du dernier adieu... Au moment favorable on fit entrer sa sœur; en voyant son frère, elle s'évanouit. Revenue à elle-même, elle se jeta sur lui: Nous nous sommes toujours bien aimés, ma pauvre sœur, lui dit le malade, mais, vois-tu, nous nous aimerons encore... Nous nous retrouverons au ciel... Aime toujours bien ma mère et console ma pauvre Louise... Adieu, embrasse-moi... encore une fois... Va, je t'aimerai du haut du ciel... Adieu! Et on arracha de ses bras la malheureuse sœur qui se mourait. On introduisit sa mère, veuve, âgée, infirme... Elle se précipite sur le lit de son fils, qu'elle inonde de ses larmes: Bonne mère, mère chérie, oh! je vivais pour vous... Dieu veut que je meure... Soumettons-nous. La vie est bien courte, vous viendrez me rejoindre dans le sein de Dieu!... Ah! je vous aimais bien! Et tout ce que j'ai fait pour vous n'est rien auprès de ce que votre amour a fait pour moi... Bonne mère! pauvre mère! que je vous embrasse pour la dernière fois... Que mon dernier baiser vous dise que vous avez un fils au ciel... Adieu! adieu!! Rempli d'un courage surhumain, le malade demanda sa femme: Mon Dieu, dit-il, donnez-moi le courage dont j'ai tant besoin. M^{me} Vanel fut enfin introduite par le curé en larmes. A dix-neuf ans, enceinte, voir son mari dans cet horrible état! On la soutient jusqu'au lit du mourant; la figure de l'épouse infortunée, naguère de rose, était violette et marbrée; elle se colle sur le visage de son époux défiguré. Ce fut un silence lugubre comme celui des tombeaux; il n'était interrompu que par des soupirs étouffés. Le malade rompt le premier ce silence affreux: Ma chère Louise, ma chère amie... Oh! rappelle ta foi! C'est un voyage que je vais faire. Et bien! je ne reviendrai pas, moi... Toi, tu viendras me rejoindre un jour... Au ciel, nous nous aimerons encore!... Là sont ton père et ta mère, pauvre amie! Ils sont morts en bons chrétiens, tu le sais... Un jour nous serons heureux tous ensemble... Ah! oui, je t'aimais bien..... mais adorons Dieu, mon amie..... Je sens que je vais au ciel; toi, tu resteras pour prendre soin de ma mère..... de notre enfant! Elève-le bien chrétiennement, qu'il vienne un jour rejoindre son père au ciel..... son père qu'il ne verra pas ici-bas!..... Adieu! non, je ne te quitte pas, ce corps n'est pas à moi... Oh! qu'au ciel je vais prier Dieu pour toi... pour lui, pour ma mère, pour vous tous!... Oh! mon Dieu! mon Dieu! soutenez-moi... Que votre volonté soit faite! Les assistants ne pouvaient plus soutenir cette scène de désolation, ils emportèrent la jeune femme raide et froide. Un accès de rage survint, on entendit des hurlements mêlés à des prières. Après cette crise, le malade se sentit plus faible; il tourna son esprit et son cœur vers Dieu, réclama les prières du prêtre et y répondit. Le jour de Pâques au matin: — J'ai froid aux pieds, dit-il, mettez-moi des couvertures; récitez les *litanies de la Sainte Vierge*. Je vous recommande ma femme... ma mère... Sa tête se pencha, le docteur Vanel était mort, mort comme il avait vécu, plein de foi, plein d'amour et plein d'espérance.

CHAPITRE XXIV.

La foi.

La foi est le premier devoir que Dieu impose à l'homme ; et ce devoir est renfermé dans le premier commandement : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. » La foi consiste à croire, sans hésiter, toutes les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise nous enseigne de sa part. Ces vérités sont contenues dans l'Ecriture sainte et dans la tradition. On appelle Ecriture sainte les livres sacrés qui ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit : ce sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Par la tradition, on entend la parole de Dieu, qui n'a point été écrite par des auteurs inspirés, mais qu'ils ont enseignée de vive voix à leurs successeurs, qui a été ainsi transmise de bouche en bouche jusqu'à nous. C'est à l'Eglise que le dépôt de l'Ecriture et de la tradition a été confié ; c'est elle qui en fixe le véritable sens, et qui le propose aux fidèles, par un jugement infaillible et avec une souveraine autorité. Dieu lui a donné ce pouvoir ; il lui a promis de la préserver de toute erreur et de l'assister dans son enseignement jusqu'à la fin du monde. Nous devons donc croire tout ce que l'Eglise nous enseigne, il n'y a point de salut à espérer pour celui qui n'a point la foi. La parole de Notre Seigneur est formelle : « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; et celui qui ne croira pas, sera condamné. » Sans la foi, dit l'apôtre, il est impossible de plaire à Dieu. » Le concile de Trente l'appelle le commencement du salut, le fondement et la racine de la justification. Vous voyez, mon cher Théophile, que la foi est d'une nécessité indispensable pour être justifié et pour être sauvé. La foi honore Dieu, et lui rend hommage comme à la souveraine vérité ; elle est, comme parle S. Paul, un sacrifice et une offrande que nous lui faisons, en soumettant notre esprit à sa parole infaillible et faisant taire nos difficultés, nos préjugés et nos répugnances, pour croire, sans aucune ombre de doute sur l'autorité de cette divine parole, ce que nos sens n'aperçoivent pas, et ce que notre esprit ne peut comprendre. Mais, me direz-vous, peut-on croire ce que l'on ne voit pas et ce que l'on ne comprend pas ? Oui, mon cher Théophile, tous les jours vous croyez des choses que vous n'avez jamais vues ; vous les croyez sur le témoignage des personnes qui vous les rapportent. Qu'un homme de bien vous assure un fait dont il a été témoin, vous y ajouterez foi : le témoignage de Dieu ne mérite-t-il pas plus de créance que celui d'un homme ? Les dogmes de la foi, ajoutez-vous, sont incompréhensibles. — J'en conviens ; mais combien de choses, même dans la nature, que nous ne pouvons comprendre ! Comprenez-vous comment un grain jeté en terre produit une plante, une fleur, un fruit ? Non. Vous le croyez cependant : à plus forte raison devez-vous croire les mystères que Dieu a révélés. N'est-il pas

évident que Dieu, qui est la souveraine vérité, ne peut ni être trompé, ni nous tromper? Rien n'est donc plus raisonnable que de croire, sur la parole de Dieu, des choses même qu'on ne comprend pas. On croit alors, non parce que l'on conçoit, mais parce que Dieu l'a dit : la foi est fondée sur la parole de Dieu, et non pas sur nos propres lumières. Nous ne pouvions connaître les mystères que par la révélation ; Dieu les a révélés ; de plus, il a établi une autorité infaillible pour nous les proposer. Comme il appelle tous les hommes à la connaissance de la vérité, il leur a fourni un moyen qui est à la portée de tous. Pour être chrétien, il ne faut que de la docilité, et cette docilité n'est pas une crédulité aveugle et stupide, mais une soumission éclairée et appuyée sur les motifs les plus forts et les plus capables de déterminer un homme raisonnable. Mais comment sait-on que Dieu a parlé ? On le sait par toutes les preuves qui établissent la divinité de la religion chrétienne ; on le sait par des faits publics et incontestables, et principalement par les miracles. Jésus-Christ, dit S. Augustin, a demandé la foi aux hommes ; mais avant de la demander, il l'a méritée par des miracles : c'est à cette preuve qu'il rappelait lui-même les Juifs. Il leur disait : « Les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi : si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand même vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres. » Les miracles sont donc la voix de Dieu, et l'on ne peut sans impiété rejeter une doctrine confirmée par des miracles ; car ce serait une absurdité impie de dire que Dieu a déployé sa toute-puissance pour autoriser une fausseté. Appuyé sur ces principes, mon cher Théophile, croyez toutes les vérités de la foi ; car, rejeter un seul article, c'est avoir perdu la foi. Croyez-le fermement, c'est-à-dire sans aucun doute : c'est pécher contre la foi que de douter volontairement de quelqu'une des vérités qu'elle enseigne. On s'expose à tomber dans le péché, quand on a la témérité de lire les livres des hérétiques et des impies : c'est mettre sa foi en danger ; et quiconque aime le danger y périra. On pèche contre la foi quand, par la crainte des hommes, on la renonce extérieurement et de bouche, quoique l'on en conserve le sentiment dans le cœur : cette lâcheté outrage Dieu : les martyrs ont mieux aimé souffrir toutes sortes de tourments et la mort même, que de dissimuler leur foi devant les tyrans. Enfin, c'est pécher contre la foi que de négliger de s'instruire des vérités dont la connaissance est nécessaire au salut. C'est par cette négligence que beaucoup de chrétiens vivent dans l'ignorance de ce qu'ils devraient savoir, et qu'ils commettent un grand nombre de fautes dont ils ne s'aperçoivent pas même.

Exemple.

Il y a bien des hommes qui soutiennent qu'ils n'ont pas la foi, et qui, au fond de leur cœur, croient toutes les vérités ; seulement leurs fautes

les empêchent de le comprendre. Un célèbre prédicateur de ce temps reçut un jour la visite d'un jeune homme. Je vous félicite, mon père, lui dit-il, de la belle manière avec laquelle vous exposez et vous défendez le christianisme; mais je dois vous dire que je n'y crois pas, je n'y puis pas croire; cela ne satisfait pas ma raison, cependant je sens que j'ai besoin de foi, mon âme est si vide... Eh bien! reprit le prédicateur, voulez-vous que je vous donne la foi? — Oh oui, mon père! — Alors, mettez-vous à genoux sur ce prie-Dieu, vous vous confesserez, et puis vous aurez la foi. — Me confesser! moi, mon père! s'écria le jeune homme en reculant de quatre pas, mais je ne crois pas à la confession! Ecoutez, lui répondit le prêtre, vous me demandez la foi, je veux vous la donner, et vous ne la voulez plus. Croyez-moi, mettez-vous à genoux. Il se laissa faire; la confession terminée, le confesseur prit la main de son jeune pénitent. — Eh bien! avons-nous la foi maintenant? Soyez tranquille, mon père, je crois au moins autant que vous.

CHAPITRE XXV.

L'espérance.

Le second devoir de l'homme envers Dieu, c'est d'espérer en lui, c'est-à-dire d'attendre avec une ferme confiance, de sa bonté infinie, les biens qu'il nous a promis. Ces biens sont le salut éternel, et les grâces dont nous avons besoin pour y arriver. Qu'ils sont grands ces biens, mon cher Théophile! Qu'ils sont précieux! Ce n'est rien moins que la possession éternelle de Dieu même. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nous et de nos efforts : aussi est-ce par sa pure miséricorde qu'il nous en a fait la promesse. Nous ne sommes pas capables par nous-mêmes de mériter un tel bonheur; mais Dieu qui nous aime, malgré notre misère et notre indignité, nous promet toutes les grâces nécessaires pour y parvenir : il nous a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périclite point, mais qu'il ait la vie éternelle. La vue de nos misères ne doit point nous empêcher d'espérer en Dieu, et d'attendre la possession des biens qu'il nous a promis. Sa toute-puissance, à laquelle rien n'est impossible, sa miséricorde qui est infinie, le don qu'il nous a fait de son Fils, les mérites de sa mort qui sont inépuisables, la vertu de sa grâce, ses promesses, le commandement qu'il nous fait d'espérer en lui : voilà les fondements inébranlables de l'espérance chrétienne. Après de telles assurances, nous lui ferions injure de ne pas espérer. Comme Dieu veut être cru quand il parle, il veut aussi qu'on se confie en lui quand il promet. L'espérance n'est pas moins nécessaire au salut que la foi même : « Espérez en Dieu, dit le prophète et faites le bien. » L'apôtre nous ordonne non-seulement d'être fondés et affermis dans la foi, mais encore d'être inébranlables dans l'espérance que nous donne l'Evangile; car, ajoute-t-il, nous sommes sauvés par l'espérance. « Il veut qu'au milieu des afflictions mêmes, un chrétien se glorifie dans l'es-

pérance des enfants de Dieu, persuadé que cette espérance ne trompe jamais. » Remarquez, mon cher Théophile, que notre confiance doit être ferme et constante. Non, l'espérance chrétienne n'est point incertaine et chancelante, c'est une confiance ferme, parce qu'elle est appuyée sur un fondement inébranlable. S. Paul la compare à une ancre ferme et assurée, qui retient un vaisseau au milieu des flots de la tempête : cette espérance n'est jamais confondue, quand elle est humble, sincère et persévérante. Dieu ne peut manquer à sa promesse. « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. » Considérez, dit un auteur sacré, considérez tout ce qu'il y a eu d'hommes parmi les nations, et sachez que nul n'a espéré au Seigneur, qui n'ait éprouvé les effets de sa bonté. Il est vrai que, durant cette vie, l'espérance est toujours mêlée de crainte : Dieu lo permet aussi pour nous tenir dans l'humilité et dans une salutaire défiance de nous-mêmes : Mais ce qui produit en nous cette crainte et cette incertitude, ne vient pas du côté de Dieu, qui est toujours riche en miséricorde et fidèle à ses promesses; il vient uniquement de nous-mêmes. Nous sommes, à la vérité, assurés que, si nous ne manquons pas de confiance en Dieu, il nous accordera tout ce qu'il nous aura promis; mais nous avons sujet de craindre que nous ne mettions nous-même obstacle aux grâces de Dieu. L'espérance chrétienne est combattue par deux vices opposés, le désespoir d'un côté, et la présomption de l'autre. On pèche contre l'espérance, lorsque, désespérant de son salut, on demeure dans l'impénitence, et que l'on ne fait aucun effort pour en sortir. Tel a été le péché de Caïn, qui, après avoir tué son frère, dit : « Mon iniquité est trop grande pour en obtenir le pardon. » Le désespoir est le péché le plus horrible aux yeux de Dieu, parce qu'il l'outrage dans sa bonté, celle de toutes ses perfections qu'il aime le plus à manifester aux hommes, et à laquelle il désire le plus que nous rendions hommage par une confiance sans bornes. En effet, quelque énormes que puissent être nos crimes, la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande : il n'y a point de péché que Notre Seigneur n'ait expié par sa mort, et dont il ne nous ait mérité le pardon. Il nous crie du haut de sa croix, que tout son sang est pour nous. Si vous avez le malheur de tomber dans quelque péché, mon cher Théophile, ne désespérez jamais de la miséricorde divine : vous avez un père tendre et plein de bonté; il ne demande que le retour de son enfant, votre repentir réveillera toute sa tendresse ; mais, d'un autre côté, n'abusez pas de sa patience et de sa bonté, pour l'offenser avec plus de liberté, et pour persévérer dans le désordre. On pèche encore contre l'espérance, lorsque, présumant de la miséricorde de Dieu ou de ses propres forces, on diffère sa conversion ; tel est le péché de ceux qui se formant une fausse idée de la miséricorde de Dieu, croient qu'ils se sauveront sans cesser de l'offenser, ou qui, comptant sur une longue vie, se persuadent qu'il suffira de penser à leur salut, quand le temps de la jeunesse sera passé. Ne dites pas : La miséricorde de Dieu est grande ; il me pardonnera

la multitude de mes péchés. Combien de jeunes gens ont été trompés par cette fausse confiance ! Ils ont compté sur un avenir, et il ne devait point y avoir d'avenir pour eux. Evitez cette illusion, mon cher Théophile ; ne différez point à vous donner à Dieu ; vous ne savez quelle sera la durée de votre vie. La mort ne peut-elle point vous surprendre avant la fin de votre jeunesse ?

Exemple.

Le Grand Condé.

Le Grand Condé était plein de foi et de piété. Il se mettait à genoux sur le champ de bataille, pour invoquer ou remercier le Dieu des armées. On voit encore, à Notre-Dame-de-Lorette, une petite statue représentant ce prince à genoux, les mains jointes. Il l'envoya à Lorette après avoir reçu du ciel une grâce signalée. Et, à sa mort, prenant le crucifix sur ses lèvres, il prononçait ces paroles du publicain : « *Domine, propitius esto mihi peccatori*. Si Dieu me pardonne, comme je pardonne à ceux qui m'ont offensé, je suis sûr d'être avec lui. » — Un autre prince, de la même famille, disait au lit de mort : « A Dieu seul il appartient de prononcer sur la conscience des hommes. Qui de nous, d'ailleurs, est exempt de fautes ? Nous aurons tous à répondre devant le tribunal de Dieu ; et mon espoir à moi se fonde en partie sur ce que j'ai fait à mes ennemis tout le bien qui dépendait de moi, et que je n'ai pas trouvé dans mon cœur une seule pensée de vengeance, un seul sentiment de haine. »

CHAPITRE XXVI.

La Charité.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit. » C'est le commandement que Moïse avait fait aux Israélites de la part de Dieu ; Notre Seigneur l'a renouvelé et confirmé dans l'Evangile. Nous y lisons qu'un docteur de la loi ayant fait à Jésus-Christ cette question : Maître, quel est le plus grand des commandements ? en reçut cette réponse : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, etc. Voilà le premier et le plus grand commandement. » Etait-il donc nécessaire que Dieu nous commandât de l'aimer ? Dieu n'est-il pas de lui-même souverainement aimable ? Ses perfections infinies, sa bonté pour nous, les bienfaits dont il nous comble, les avantages que l'on trouve à s'attacher à lui : tout ne nous engage-t-il pas à l'aimer ? Il nous a créés il nous conserve, il nous nourrit ; le ciel, la terre, toutes les créatures qu'il a formées pour notre usage, tout ne nous crie-t-il pas que nous devons l'aimer ? Dieu a fait encore beaucoup plus pour nous dans l'ordre du

salut; il nous a donné son propre Fils : il l'a sacrifié pour nous racheter : il nous a admis au nombre de ses enfants : chaque jour, à chaque instant, il nous soutient par sa grâce ; il nous destine, après cette vie, à une félicité éternelle dans le séjour de la gloire. N'en est-ce donc pas assez pour gagner notre cœur ? C'est tout ce qu'il nous demande, pour tant de bienfaits. « Mon fils, nous dit-il, donnez-moi votre cœur. Pourriez-vous donc lui refuser ce qu'il vous demande, mon cher Théophile ? Seriez-vous insensible à cette tendresse de votre Dieu ? Ce cœur qu'il vous demande ne lui appartient-il pas ? N'est-ce pas Dieu qui vous l'a donné ? Et pourquoi vous l'a-t-il donné, si ce n'est pour que vous l'aimiez ? Quoi donc ! faut-il prouver à un enfant bien né qu'il doit aimer son père ? Ce sentiment n'est-il pas naturel à l'homme ? Le cœur ne s'y porte-t-il pas de lui-même ? Vous avez sans doute éprouvé bien des fois, mon cher Théophile, cet attendrissement que fait naître la présence, le souvenir même d'un père, et Dieu n'est-il pas votre père ? Est-il quelqu'un à qui ce nom convienne mieux qu'à lui ? Y en eut-il jamais un meilleur ? Ajoutez à tous ces motifs, les douceurs que l'on goûte dans l'exercice de ce saint amour ? Oh ! quelle joie pure, quelle douce consolation ne répand-il pas dans un cœur qui en est embrasé ! Non, tous les plaisirs que le monde nous offre, n'ont rien de comparable à cette paix délicieuse que Dieu met dans une âme qui l'aime. Attachez-vous donc à Dieu, mon cher Théophile ; hâtez-vous de lui donner votre cœur, avant que le péché le rende indigne de lui être offert. Vous ne pouvez être heureux qu'en l'aimant ; et plus vous l'aimerez, plus vous serez heureux. Oui ; Dieu seul peut faire notre bonheur ; un homme à qui Dieu manque est malheureux dans le sein même des richesses, de la gloire et des plaisirs ; il désire toujours quelque chose, il n'est pas content : mais celui qui aime Dieu trouve dans ce saint amour des consolations qui lui tiennent lieu de tout le reste. Ses désirs sont satisfaits, son cœur est tranquille, et rien ne peut troubler le calme de son âme : dans l'indigence même il est riche, dans l'humiliation il est grand, dans les souffrances il est comblé de joie. Si vous en doutez, écoutez l'apôtre qui vous dit : « Je suis rempli de joie « au milieu de toutes mes tribulations. » Lisez, dans l'histoire ecclésiastique, avec quel empressement les martyrs couraient aux plus cruels tourments et à la mort ; essayez vous-même, et voyez combien le Seigneur est doux pour ceux qui l'aiment. Mais comment devons-nous aimer Dieu ? Un amour faible, un amour partagé, un amour stérile suffirait-il pour remplir le précepte ? Non, mon cher Théophile : vous devez aimer Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces : Dieu veut posséder votre cœur tout entier : il faut préférer Dieu à toutes les créatures, être disposé à perdre tout, plutôt que sa grâce ; enfin n'aimer rien que par rapport à lui. C'est donc pécher contre ce commandement, que de mettre son souverain bien dans un autre objet que Dieu, comme les ambitieux, dans les honneurs ; les avares, dans les richesses ; les voluptueux, dans les plaisirs des sens. L'amour de Dieu doit

être agissant : « Si quelqu'un m'aime, dit Notre Seigneur, il gardera mes « commandements. » En effet, l'on cherche à plaire à celui qu'on aime ; et le moyen de lui plaire, c'est de faire sa volonté et d'accomplir fidèlement tout ce qu'il exige. Il ne suffit donc pas de dire à Dieu qu'on l'aime ; non, des paroles ne suffisent pas, il faut des œuvres. L'amour de Dieu ne peut être oisif : c'est un feu qui agit toujours ; s'il ne produit point d'effet, c'est une preuve qu'il est éteint.

Exemple.

Bernardin de Saint Pierre.

Bernardin de Saint Pierre, un des plus célèbres écrivains de nos jours, a écrit des pages admirables, parmi lesquelles on remarque celle-ci : Archimède, qui avait la tête si forte qu'elle ne fut pas distraite de ses méditations dans le sac de Syracuse, où il périt, pensa la perdre par le simple sentiment d'une vérité géométrique qui s'offrit à lui tout à coup... Quand quelque sentiment profond vient, au théâtre, surprendre les spectateurs, vous voyez les uns verser des larmes ; d'autres, oppressés, respirer à peine ; d'autres, hors d'eux-mêmes, frapper des pieds et des mains ; des femmes s'évanouir... Que serait-ce donc si la source de toutes les vérités et de tous les sentiments se communiquait à nous dans un corps mortel ! Dieu nous a placés dans une distance convenable de sa majesté infinie : assez près pour l'entrevoir, assez loin pour n'en être pas anéantis. Une perspective de félicité divine nous jetterait ici-bas dans un ravissement léthargique. Je me rappelle que, quand j'arrivai en France, sur un vaisseau qui venait des Indes, dès que les matelots eurent distingué parfaitement la terre de la patrie, ils devinrent, pour la plupart, incapables de manœuvrer. Les uns la regardaient, sans en pouvoir détourner les yeux ; il y en avait d'autres qui parlaient tout seuls, d'autres qui pleuraient... Que sera-ce donc lorsque nous verrons la patrie céleste où habite ce que nous avons le plus aimé et ce qui seul mérite de l'être, c'est-à-dire Dieu, en qui se trouvent, dans un degré infini, toutes les perfections et toutes les amabilités ? »

CHAPITRE XXVII.

I^{l'}Adoration.

Le quatrième devoir qui est renfermé dans le premier commandement, c'est d'adorer Dieu, c'est de lui rendre le culte et l'hommage qui lui sont dus, comme au souverain Seigneur de toutes choses. L'adoration est un profond abaissement de l'âme devant la majesté suprême, devant celui qui, d'un seul mot, a créé le ciel et la terre ; qui, d'un regard, fait fondre les nations comme la cire ; sous les pas duquel les col-

lines se courbent avec respect ; devant ce Dieu qui envoie les foudres et les tempêtes, pour être les ministres de sa colère, et qui les enchaîne, quand il lui plaît d'exercer sa miséricorde. A la vue de la grandeur de Dieu, l'âme s'humilie, se confond et s'anéantit en sa présence ; elle fait l'humble aveu de sa dépendance et de sa servitude ; elle loue et glorifie le saint nom de Dieu ; elle lui rend grâces des biens qu'elle a reçus de lui, et lui demande humblement ceux qui lui manquent, et qu'elle n'attend que de sa seule bonté ; elle s'offre elle-même et se consacre à lui sans réserve, pour accomplir en tout sa sainte volonté. Ces sentiments intérieurs se manifestent en dehors par des actions qui y répondent, comme des génuflexions, des prières, et surtout par le sacrifice de la messe, qui est de tous les actes d'adoration le plus excellent et le plus auguste. Vous devez donc, mon cher Théophile, rendre à Dieu, tous les jours, principalement le matin et le soir, le tribut de louanges et d'adorations qu'il exige de vous. C'est par cet exercice de religion qu'il faut commencer et finir la journée. Ne manquez jamais de remplir un devoir si important et si essentiel : que votre première pensée, que le premier mouvement de votre cœur s'élève vers celui qui vous a créé, qui vous conserve et qui vous comble chaque jour de nouveaux bienfaits. « L'homme sage, dit l'Eccl. 39.) Que votre première action soit pour vous prosterner aux pieds de la souveraine Majesté, de l'adorer, de la remercier de ses bienfaits, de vous consacrer à son service, et de lui demander les grâces dont vous avez besoin. Faites-vous une loi d'assister au saint sacrifice de la messe aussi souvent que vous le pourrez : c'est la pratique de tous les chrétiens qui ont de la piété ; c'est le moyen de sanctifier toute la journée. Avant et après chaque repas, adorez ce père tendre qui ouvre sa main bienfaisante, et qui remplit ses enfants de bénédictions. Que jamais une mauvaise honte ne vous empêche de vous acquitter de cette obligation. Un enfant rougit-il de témoigner sa reconnaissance à son père, toutes les fois qu'il en reçoit de nouveaux gages de sa tendresse ? A la fin de la journée, vous devez renouveler à Dieu l'hommage que vous avez rendu le matin. Humiliez-vous alors en sa présence des fautes que vous avez commises ; demandez-lui pardon et remerciez-le des grâces qu'il vous a accordées, mais souvenez-vous que les formules de prières et les autres pratiques sensibles de piété ne sont que le corps de la religion ; c'est le sentiment intérieur d'adoration qui en est l'âme. Sans cette disposition du cœur, les paroles et toutes les actions extérieures ne sauraient plaire à Dieu ; elles nous attireraient ce reproche qu'il faisait autrefois au peuple juif : « Ce peuple m'honore des lèvres, et son cœur est loin de moi. » Dieu est esprit, et il veut être honoré en esprit et en vérité.

L'adoration n'appartient qu'à Dieu. Nous honorons, à la vérité, les saints, nous les vénérons ; mais nous ne les adorons point ; nous ne leur

rendons point le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu; nous les honorons seulement comme ses serviteurs et ses amis. Il est bon et utile de les invoquer, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces dont nous avons besoin; mais c'est à Dieu seul que nous les demandons, au nom de Jésus-Christ leur Sauveur et le nôtre, qui seul nous les a mérités par ses souffrances et sa mort. Nous honorons aussi leurs reliques, parce que ce sont les précieux restes d'un corps qui a été le temple du Saint-Esprit, et qui doit ressusciter glorieux. En cela nous ne faisons que suivre l'usage de tous les siècles. L'Eglise catholique a regardé de tout temps avec une religieuse vénération les corps des saints. Nous en avons un monument remarquable dans la belle lettre où les fidèles de l'Eglise de Smyrne racontent le martyre de saint Polycarpe, leur évêque. « Nous retirâmes, disent-ils, ses ossements plus précieux que les pierres et que l'or le plus épuré, et nous les mîmes dans un lieu convenable, où le Seigneur nous fera la grâce de nous assembler, pour célébrer avec joie la fête de son martyre. » Nous honorons encore les images; mais cet honneur se rapporte à l'objet qu'elles représentent : nous ne reconnaissons point en elles d'autres vertus que celle de nous rappeler le souvenir de ceux dont elles portent la ressemblance. Ainsi, en nous mettant à genoux devant l'image de Jésus-Christ, devant l'image d'un saint, ce n'est pas l'image, c'est Jésus-Christ que nous adorons; ce n'est pas l'image, c'est le saint que nous honorons.

Exemple.

On manque à l'adoration en ajoutant foi aux superstitions, en consultant les prétendus sorciers, et l'on est souvent leur victime.

Un charlatan ou sorcier, comme vous voudrez, savait très-bien vider la bourse de ses dupes. Il donnait ses consultations assis solennellement devant une table. Au-dessus de cette table le plancher était percé, et, au trou, était l'œil d'un compère destiné à jouer le rôle du diable. Quand un homme venait consulter le sorcier, celui-ci commençait par lui dire :

« — Déposez votre offrande sur la table.

« — Et combien faut-il mettre? répondait le consultant.

« — Je ne sais pas... cela dépend de la volonté du diable; mettez ce que vous voudrez, et si le diable est content il ne dira rien, mais s'il ne trouve pas la somme suffisante, il va se plaindre. »

Ordinairement l'offrande était maigre, mais voilà tout à coup le *diable* qui, en haut, se mettait à faire un véritable vacarme d'enfer, on eût dit que le plancher allait se briser. Alors le patient, se croyant sous la griffe de Satan, s'empressait de vider ses poches sur la table, ne voulant pas se brouiller avec Sa Majesté infernale. Quand la somme était ronde, le compère d'en haut, en assez bon diable, qui en voulait plus à sa bourse qu'à son âme, le laissait tranquille, ensuite la consultation avait lieu. Mais la justice entendit parler de tout cela, et, après avoir inter-

rogé les imbéciles qui avaient été ainsi dépouillés, envoya le *compère* et le *compagnon* méditer en prison sur les inconvénients qu'il y a à s'attribuer le rôle du diable. C'est pourtant au XIX^e siècle que toutes ces choses se passent.

CHAPITRE XXVIII.

Respect dans les Églises.

Parmi les différents péchés que l'on peut commettre contre l'adoration qui est due à Dieu, le plus commun, et celui que vous devez éviter avec le plus de soin, mon cher Théophile, c'est l'irrévérence dans le lieu saint. Le précepte qui nous ordonne de respecter les temples consacrés au culte de Dieu, est répété mille fois dans les divines Ecritures. « Veillez sur vos pas en entrant dans la maison de Dieu; adorez le Seigneur dans son saint tabernacle: soyez saisi d'une crainte respectueuse en approchant de mon sanctuaire, dit le Seigneur. » Vous voyez, par ces avertissements multipliés, combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa maison, et combien il est offensé des profanations qui s'y commettent. Aussi est-ce le seul crime contre lequel Notre-Seigneur ait fait éclater son indignation, pendant qu'il était sur la terre. Il était bon et compatissant pour tous les pécheurs; il les recevait avec douceur, il mangeait avec eux; mais à l'égard des profanateurs du temple, il parut oublier cette bonté et cette patience qui faisaient son caractère propre et distinctif: son zèle s'allumait, une sainte colère le transportait; deux fois il renversa les tables de ceux qui deshonorait la maison de son Père; deux fois il les chassa du temple, en leur disant: « Il est écrit: ma maison sera appelée une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. » En effet, de tous les crimes qui outragent la grandeur de Dieu, il n'en est point qui soient plus dignes de ses châtimens que les profanations du lieu saint. Qu'est-ce qu'une église, mon cher Théophile? C'est la maison de Dieu, qu'il remplit de sa gloire et de sa présence; le lieu où il réside d'une manière particulière, et qui est spécialement consacré à son culte. Sans doute l'univers entier est son temple, sa présence est répandue sur toute la terre; mais une église est un lieu qu'il s'est spécialement réservé, et où il veut être adoré. C'est là que les fidèles s'assemblent pour prier, pour chanter ses louanges et pour célébrer les saints mystères; c'est là que Jésus-Christ habite corporellement, et qu'il s'offre à son Père pour nous. En faut-il davantage pour nous inspirer le respect le plus profond et l'attention la plus religieuse? Ne devrait-on pas, en entrant dans ce lieu, être saisi de crainte, et s'écrier avec un ancien patriarche: « Que ce lieu est terrible! c'est véritablement la maison de Dieu; c'est la porte du ciel. » Oui, les temples sont un nouveau ciel où Dieu habite avec les hommes. Celui qui réside dans ce tabernacle auguste, n'est-il pas le mè-

me Dieu que les bienheureux adorent dans le ciel ? N'est-ce pas le même agneau devant qui les Anges se prosternent et se couvrent la face de leurs ailes ? Nous devrions donc, comme eux, être anéantis d'esprit et de cœur devant la Majesté divine. Elle est voilée dans nos temples, j'en conviens ; mais en est-elle moins digne de nos profondes adorations ? Comment donc ose-t-on entrer dans les églises sans respect ? Comment ose-t-on s'y tenir sans recueillement, sans modestie, quelquefois même avec la dissipation la plus scandaleuse ; y promener ses regards de côté et d'autre, pour satisfaire sa curiosité, et se permettre des paroles vaines, des ris dissolus ? Mon Dieu ! sont-ce là des chrétiens ? Sont-ce là vos enfants ? Qu'est devenu votre amour ? Où est, du moins, votre crainte ? Qu'est-ce qu'une église ? C'est une maison de grâce et de bénédictions. C'est là que Dieu se plaît à manifester sa bonté, à faire éclater sa miséricorde. Tout nous y parle de ses bienfaits : ces fonts sacrés, où, avec la vie de la grâce, nous avons reçu le droit inestimable à l'héritage céleste ; ces tribunaux de réconciliation, où nous avons été si souvent purifiés de nos péchés et guéris de nos blessures ; cette croix, où Jésus-Christ notre Sauveur est mort pour nous ; cet autel, enfin, où il s'immole chaque jour pour nous appliquer le fruit de ses souffrances : des objets si touchants ne devraient-ils pas enflammer notre reconnaissance ? Ne devraient-ils pas remplir notre esprit de saintes pensées, et notre cœur de pieux sentiments ? Une âme chrétienne devrait, à l'exemple de David, brûler du désir de se présenter souvent devant le Seigneur, pour lui rendre grâce de tant de bienfaits, et pour en obtenir de nouveaux. Elle devrait s'écrier avec le prophète : « Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus ! un seul jour passé dans votre maison sainte est bien préférable à des années entières passées dans les tentes des pécheurs. » Comment arrive-t-il donc qu'on n'y va qu'avec répugnance, qu'on n'y reste qu'avec dégoût, qu'on n'y est occupé que de pensées vaines, pour ne pas dire criminelles ? Tant de mouvements de la bonté de notre Dieu ne disent-ils donc rien à notre cœur ? Quel outrage que de ne répondre à son amour que par une mortelle indifférence.

Exemple.

Le pape saint Pie V avait décidé un protestant à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il se préparait au baptême ; or, un jour il assista à la sainte messe ; mais malheureusement les fidèles se montrèrent peu respectueux. Cet homme sort indigné en s'écriant : Les catholiques ne croient pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, non, ils n'y croient pas ! S'ils y croyaient, ils se tiendraient autrement : ce n'est pas ainsi que l'on se tient en présence d'un Dieu. Et il resta protestant.

CHAPITRE XXIX.

Du Jurement.

Dieu nous défend de jurer contre la vérité ou sans nécessité. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on assure ou de ce que l'on promet. Quelquefois le jurement est accompagné d'imprécations, quand on se souhaite à soi-même ou à d'autres quelque mal, quelque châtiement, si ce que l'on dit n'est pas vrai. Il y a un véritable serment, lorsque, pour assurer une chose, on prend à témoin quelque créature, comme le ciel, la terre, parce que toutes les créatures appartiennent à Dieu : ainsi jurer par les créatures, c'est jurer par le Seigneur dont elles sont les ouvrages. « Ne jurez point, nous dit Jésus-Christ, ni par le ciel, » parce que c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce que c'est son » marchepied ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du Grand Roi. » Ce n'est pas que le serment soit toujours défendu : il y a des circonstances où il est important de faire croire ce que l'on dit, et d'en établir la certitude ; par exemple, quand on est cité devant le juge. Alors on s'adresse à Dieu, qui est la vérité même, et l'on proteste par son saint nom, de la vérité de ce que l'on affirme : l'invocation de ce nom redoutable imprime aux paroles de l'homme un caractère d'autorité qui fixe tous les doutes. Alors, non-seulement le serment est permis, mais c'est même un acte de Religion et un hommage que l'on rend à la souveraine et éternelle vérité. « Les hommes, dit l'Apôtre saint Paul, jurent par » celui qui est plus grand qu'eux ; et le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer leurs différends et pour » dissiper toutes les défiances. » Mais, remarquez-le bien, mon cher Théophile, le serment, pour être permis, doit avoir trois conditions que l'Ecriture a marquées en ces termes : « Vous jurerez avec vérité, avec discrétion et avec justice. » La première condition, c'est la vérité : c'est-à-dire qu'il faut non-seulement que la chose soit vraie, mais encore que l'on en ait une connaissance certaine, et, s'il s'agit d'une promesse, il faut être dans la sincère résolution de l'exécuter. Affirmer avec serment une chose fausse, ou promettre ce qu'on n'a pas dessein de faire, c'est un parjure, c'est une profanation sacrilège du saint nom de Dieu, c'est appeler la souveraine vérité en témoignage du mensonge, c'est la rendre complice et comme garante de la fraude et de la tromperie. Quel crime horrible ! Peut-on faire à Dieu un outrage plus sensible ? La seconde condition d'un serment légitime est la discrétion ; c'est-à-dire qu'il ne soit employé que pour des objets importants, et lorsqu'il y a une véritable nécessité. Ainsi, jurer pour des choses vaines et frivoles, jurer par un emportement de colère, jurer à tout propos, comme pour assaisonner ses discours, c'est déshonorer le saint nom de Dieu. Ce nom re-

doutable est-il donc fait pour être le langage de la légèreté et de l'indiscrétion, l'expression du dépit et de la vengeance, l'agrément impie de nos conversations ? Quel usage, bon Dieu ! d'un nom si saint, que nous ne devons prononcer qu'avec un profond respect ; d'un nom si terrible, que nous ne devons proférer qu'avec une crainte religieuse ! Profitez, mon cher Théophile, de cet avis que le Saint-Esprit vous donne dans l'Écriture : « Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement : celui qui jure souvent sera rempli d'iniquités, et le châtement ne sortira point de sa maison. » Enfin, la troisième condition, c'est la justice, c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de jurer que l'on fera quelque chose de mauvais ; s'engager par serment à faire une chose injuste, c'est vouloir faire servir Dieu, qui est la sainteté même, à l'iniquité de l'homme, c'est le rendre-témoin d'une résolution qu'il condamne et qu'il défend ; c'est profaner indignement son nom. Quand on a eu le malheur de faire un tel serment, on ne doit pas l'exécuter ; ce serait un nouveau péché. Il faut alors rétracter sa promesse, et demander pardon à Dieu, non pas d'avoir manqué d'accomplir son serment, mais d'avoir fait un serment injuste. Ainsi, Hérode, qui avait promis à la fille d'Hérodiade de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, loin d'être obligé, par son serment, à lui donner la tête de saint Jean-Baptiste qu'elle lui demanda, a commis un grand crime en exécutant son serment. Un serment devient nul, quand on ne peut l'accomplir sans offenser Dieu.

Exemple.

On dit quelquefois : je voudrais bien me corriger de l'habitude de blasphémer, mais je ne puis. Le trait suivant prouve que quand on veut on peut.

Un missionnaire fort connu prêchait une retraite dans une campagne, quand un brave cultivateur vint le trouver chez lui pour lui expliquer toute la peine qu'il éprouvait de ne pouvoir profiter de la retraite en se confessant et en recevant la sainte communion. « Et pourquoi ne vous confesseriez-vous pas ? — Parce que, répliqua cet homme, j'ai contracté la malheureuse habitude de jurer, et que c'est impossible de me corriger : je suis certain que je recommencerai dès le lendemain de la confession ; je jure sans cesse, un rien me fait blasphémer ; au confessionnal même, si vous me disiez quelque chose qui me déplût, il n'est pas bien certain qu'il ne vous arrivât un juron. Je gémissais de tout cela, j'en suis d'autant plus humilié que je suis père de famille. — Ecoutez, mon ami, lui dit le missionnaire, voulez-vous employer le moyen que je vais vous indiquer ? — Oui, mon père, s'il n'est pas trop difficile. — Oh ! non, il est très-simple, le voici : Vous travaillez dans les champs ; eh bien, chaque fois que vous blasphémerez, vous mettrez un petit caillou dans votre poche. Il accepta, et le lendemain matin il va labourer, et à chaque juron

il met fidèlement le caillou prescrit dans sa poche. A midi, toutes les poches étaient pleines, et même on eût dû y en mettre davantage si le local l'eût permis, et il s'en retourna à la maison tout attristé; mais l'après-midi, il y eut moitié moins de cailloux; le lendemain il y avait encore une grande amélioration; enfin, le commerce de cailloux réussit si bien, qu'au bout de quinze jours c'était à peine s'il s'en trouvait un perdu au fond de son gousset, et il se corrigea.

Je ne vous dis pas à vous de mettre un caillou dans votre poche à chaque jurement que vous proférez, ce ne serait pas toujours possible; mais mettez toujours un bon sentiment dans votre cœur, dites: Mon Dieu, pardonnez-moi; je me repens, je voudrais me corriger; et l'habitude s'en ira, car, voyez-vous, vous ne pouvez continuer de jurer ainsi; c'est trop grossier, trop hideux, parfois trop coupable...

CHAPITRE XXX.

De la sanctification du Dimanche.

Tous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne devions rapporter à sa gloire. Mais, comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement à des exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque semaine, qu'il nous ordonne d'employer à l'adorer et à le servir. Ce précepte est aussi ancien que le monde. Dieu, aussitôt après avoir créé l'univers, a consacré ce jour, afin que les hommes célébrent la mémoire de la création et du repos mystérieux où il est entré, après avoir consommé ce grand ouvrage. Cette raison est rapportée dans l'Ecriture. « Le Seigneur s'est reposé le septième jour, c'est-à-dire qu'il a cessé de produire de nouvelles créatures; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat, et il l'a sanctifié. » Ce jour ou repos de Dieu était, dans l'ancienne loi, le septième jour; on l'appelait *sabbat*, qui signifie repos. Il était destiné à honorer le Dieu tout-puissant par qui toutes choses ont été faites; mais dans la nouvelle loi, c'est le premier jour de la semaine qu'on appelle *Dimanche*, ou le jour du Seigneur. Il a été substitué au samedi, dès le temps des Apôtres et par autorité divine, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, parce que c'est le jour auquel Notre Seigneur, après les travaux de sa vie mortelle, est entré dans son repos éternel. Ce jour est destiné à honorer le Dieu vainqueur de la mort, par qui nous avons été rachetés.

Pour sanctifier le jour du Seigneur, il faut premièrement s'abstenir, en ce saint jour, de toute œuvre servile, c'est-à-dire de tout travail qui nous détournerait du service de Dieu, et qui serait incompatible avec l'application qu'il demande. « Vous travaillerez pendant six jours, dit le Seigneur; mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu: vous ne travaillerez point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni

» votre serviteur, ni l'étranger qui sera parmi vous et dans l'enceinte de » vos murs. » Dans la loi judaïque, ce précepte était observé à la rigueur; on était obligé de préparer dès la veille la nourriture du lendemain; et un homme fut condamné à mort pour avoir ramassé un peu de bois le jour du sabbat. La loi de l'Évangile est moins rigoureuse; elle permet les travaux que demande la nécessité ou la charité, mais elle interdit tout autre travail. C'est donc un grand mal de s'occuper, en ce saint jour, de travaux mercenaires, sans une nécessité indispensable. C'en serait un plus grand encore de s'y livrer à une dissipation profane, de se permettre des divertissements criminels, comme sont les bals, les spectacles; ce ne serait pas sanctifier, ce serait profaner le dimanche. Quoi! des actions qui sont défendues en tout temps, ne le sont-elles pas davantage dans le jour consacré au Seigneur? De toutes les œuvres serviles, en est-il de plus contraires à la sanctification de ce jour que les œuvres du péché, qui nous rendent les esclaves du démon? Le péché, qui est toujours un grand mal, même quand on le commet dans un jour ordinaire, ne paraît-il pas avoir un nouveau degré d'énormité, lorsqu'il est commis le dimanche? Une telle conduite n'annonce-t-elle pas un plus grand oubli de Dieu, un mépris plus marqué de sa loi sainte? Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles ou criminelles, il faut, secondement, employer le dimanche au service de Dieu, en s'appliquant à des œuvres de piété et de religion; c'est là l'essentiel et la fin du précepte; si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires, c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu serait-il donc honoré par un repos plein d'oisiveté? Sanctifierait-on ce jour en le passant au jeu, à la table ou en visites? Non, sans doute: ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé, c'est l'assistance aux offices divins, aux instructions publiques; ce sont de saintes lectures, et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu, notre sanctification et le soulagement du prochain. Il est vrai, mon cher Théophile, que Dieu ne vous défend pas un délassement honnête et modéré. Ce délassement vous est nécessaire, et vous pouvez vous l'accorder: mais ce ne doit jamais être au préjudice de la piété; et le temps de vous récréer ne doit pas être pris sur celui qui est destiné à la prière, au chant des louanges de Dieu, et à votre instruction. Ne croyez donc pas qu'après avoir entendu la Messe vous n'êtes plus obligé à rien » sanctifier une journée, ce n'est pas en donner à Dieu une si légère partie. L'Eglise nous prescrit, à la vérité, l'assistance à la Messe comme la principale des œuvres qui doivent sanctifier ce jour; mais elle ne s'en tient pas à cette seule action; cette suite de prières et d'instructions qu'elle y ajoute à différentes heures vous fait assez connaître son intention à cet égard.

Exemple.

Les sauvages pourraient quelquefois nous servir de modèles. M. de

Cheverus se rendait dans une tribu qui depuis longtemps était privée de prêtres, lorsqu'un matin (c'était le dimanche), grand nombre de voix chantant avec ensemble et harmonie se font entendre dans le lointain. M. de Cheverus écoute, s'avance, et, à son grand étonnement, il discerne un chant qui lui est connu, la messe royale de Dumont, dont retentissent nos grandes églises et nos cathédrales de France dans nos plus belles solennités. Quelle aimable surprise et que de douces émotions son cœur éprouva ! Il trouvait réunis à la fois dans cette scène l'attendrissant et le sublime ; car quoi de plus attendrissant que de voir un peuple, et un peuple sauvage, qui est sans prêtre depuis cinquante ans, et qui n'en est pas moins fidèle à solenniser le jour du Seigneur ? Quoi de plus sublime que ces chants sacrés, présidés par la piété seule, retentissant au loin dans cette immense et majestueuse forêt, redits par tous les échos en même temps qu'ils étaient portés au ciel par tous les cœurs ?

CHAPITRE XXXI.

De l'amour du prochain.

Les trois premiers commandements règlent nos devoirs envers Dieu, et les sept autres marquent ce que nous devons à nos semblables, aux autres hommes. Ils sont tous renfermés dans ce précepte : « Vous aimez votre prochain comme vous-même. » (*Math. xxii*). Aimer son prochain comme soi-même, c'est lui désirer et lui procurer le même bien qu'à soi : il n'y a rien que Jésus-Christ nous ait recommandé plus fortement que l'amour du prochain. « Le commandement que je vous fais, nous dit-il, c'est de vous aimer les uns les autres. » Il veut que ce soit la marque à laquelle on reconnaisse ses disciples. Quiconque n'aime pas son prochain n'est donc plus disciple de Jésus-Christ ; il a renoncé à son Évangile et à ses promesses. Aussi, dans les beaux jours du christianisme naissant, vit-on régner parmi les fidèles l'union la plus intime et la charité la plus tendre : on eût dit qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme.

Les païens eux-mêmes ne pouvaient voir sans étonnement une union si admirable. « Voyez, disaient-ils, comme ils s'aiment les uns les autres. » Hélas ! que les temps sont changés ! Aimable charité, qui faites le caractère propre de la Religion chrétienne, qu'êtes-vous devenue ? Cependant, mon cher Théophile, sans cette charité, il n'y a point de paradis à attendre pour nous. Quand on n'aime pas son prochain, on n'aime pas Dieu : c'est ce que dit saint Jean, cet apôtre de Notre-Seigneur, qui connaissait si bien la doctrine de son divin Maître. Voici ses propres paroles : « Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il n'aime pas son frère, c'est un menteur. Comment celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? » Ce saint Apôtre n'a cessé, jusqu'au

dernier soupir, d'inculquer cette doctrine. On rapporte que, dans son extrême vieillesse, il répétait souvent ces mots : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres ; » et comme on lui demandait pourquoi il disait toujours la même chose, il répondit : « C'est le commandement du Seigneur ; et, s'il est fidèlement accompli, il suffit. » Saint Paul réduit aussi toute la loi à ce seul précepte. En effet, quand on aime véritablement le prochain, on est bien éloigné de faire à son égard rien de ce qui est défendu par les autres commandements ; on ne lui dit point d'injures, on ne commet point de violences contre lui, on ne lui fait point de tort, on ne le trompe point ; on lui rend même toute sorte de bons offices. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que, par ce mot de *prochain*, l'on entende seulement ceux avec qui nous avons quelque liaison de parenté ou d'amitié. « Si vous n'aimez, dit Notre-Seigneur, que ceux « qui vous aiment, que faites-vous en cela de plus que les païens ? » Il faut entendre tous les hommes, parce qu'ils ont tous le même créateur, et la même origine, parce qu'ils ne composent tous qu'une même famille, dont Dieu est le père, parce qu'ils ont tous été créés pour la même fin, qui est la félicité éternelle, et qu'ils ont tous été rachetés au même prix, c'est-à-dire par le sang de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes. Cet amour doit s'étendre à nos ennemis mêmes ; le précepte de Jésus-Christ est formel : « Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient ; rendez le bien pour le mal, afin que « vous ressembliez à votre Père céleste, qui fait luire son soleil sur les « bons et sur les méchants. » Ne dites pas, mon cher Théophile, que c'est assez de ne pas vouloir du mal à ceux qui vous haïssent ; mais que de les aimer, de les prévenir, de leur rendre service, cela est impossible. Non, cela n'est pas impossible, avec la grâce ; et Dieu la donne, cette grâce, à ceux qui la demandent. Dieu vous le commande, il ne commande rien d'impossible ; mais il veut que nous fassions tout ce que nous pouvons, avec les forces qu'il a mises en nous, et que nous demandions ce que nous ne pouvons pas encore ; et il nous aide à le faire. Jésus-Christ nous a donné l'exemple de cette charité généreuse ; il a prié pour ses bourreaux. Des hommes faibles comme nous ont fait, avec son secours, ce qui vous paraît impossible. Joseph a sauvé la vie à ses frères, qui avaient voulu la lui ôter ; David a conservé celle de Saül, dans le temps même que Saül cherchait à le faire mourir ; saint Etienne a prié pour ceux qui le lapidaient.

Exemple.

Une injure pardonnée est souvent le meilleur moyen de gagner celui qui vous a injurié. Un prêtre visitait des prisonniers ; en homme habile, il s'adressait le plus souvent aux fortes têtes de l'endroit, et il allait surtout causer avec les groupes les plus méchants et les plus hostiles ; il savait bien que ceux-ci convertis, le reste suivrait ; ses plus gracieuses paroles étaient pour les impies, et souvent on lui disait : Est-ce que vous

ne vous rappelez pas que c'est moi qui vous ai dit des injures l'autre jour? — Ah! bien oui, répondait-il, des injures! Est-ce que j'ai peur de cela, moi; au contraire, quand j'en peux attrapper une bonne, je la regarde comme une heureuse fortune et je vous en aime davantage; et puis je sais bien qu'au fond vous valez mieux que vos paroles... » Et quand il était parti, on disait: « Voilà un prêtre qui pratique sa religion; il n'est pas dit que je ne me confesserai pas à lui; » et souvent la parole était suivie de l'action.

CHAPITRE XXXII.

Devoir des enfants à l'égard des parents.

Ce précepte, déjà gravé dans le cœur de tous les hommes, Dieu l'a renouvelé de vive voix, afin de nous en faire sentir l'importance et la nécessité. Il met cette obligation à la tête de tous les devoirs qui regardent le prochain. A peine le Seigneur a-t-il prescrit ce que nous lui devons à lui-même, qu'il nous marque ce que nous devons à nos parents. pour nous faire comprendre qu'après Dieu, ce sont eux que nous devons le plus honorer. Ce commandement est le seul auquel il ait attaché une récompense sur la terre; il promet une longue vie à ceux qui l'accompliront. Jugez par là, mon cher Théophile, combien Dieu a à cœur qu'on rende aux parents l'honneur qui leur est dû. Comprenez combien il est indispensable, combien il est avantageux pour vous d'honorer votre père et votre mère. Cet honneur que vous leur devez renferme quatre obligations: il faut les respecter, les aimer, leur obéir, et les secourir dans leurs besoins. Le premier devoir des enfants envers leurs parents, c'est le respect, et un respect inviolable, en tous temps et dans quelque situation qu'ils se trouvent; ce respect consiste à recevoir avec docilité leurs avis et leurs corrections, à leur parler toujours avec soumission, à craindre de leur déplaire, à cacher et à excuser leurs défauts. « Il est bien juste, dit un saint docteur, que les enfants aient du respect et de la vénération pour ceux qui leur ont donné la vie; ce serait une énorme ingratitude dans un enfant, que de mépriser ceux de qui il a tout reçu. » Un père et une mère sont les images de Dieu à l'égard de leurs enfants; ils en tiennent la place; ils sont les dépositaires de son autorité; leur manquer du respect, c'est en manquer à Dieu même; l'injure qu'on leur fait retombe sur celui qu'ils représentent; aussi, dans l'ancienne loi, Dieu avait-il ordonné qu'on la punit du dernier supplice. « Si quelqu'un, dit-il, outrage de paroles son père ou sa mère, qu'il soit mis à mort. » Le second devoir des enfants, c'est d'aimer leurs parents. Est-il nécessaire de prouver cette obligation? Il suffit, sans doute, mon cher Théophile, de vous rappeler tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils font encore pour vous. Ils vous ont donné la vie: dès que vous avez été au monde, ils ont pris soin de vous; et dans ce premier âge, qui demandait une action continuelle ils n'ont été, pour ainsi

dire, occupés que de vous; ils ont veillé sur votre enfance; et, quelque rebutants qu'aient été les soins qui vous étaient alors nécessaires, ils s'y sont prêtés avec joie. Souvenez-vous de leurs tendres empressements, de leurs inquiétudes sur votre santé, de leurs alarmes dans vos maladies. Que de peines ne se donnent-ils pas encore aujourd'hui, à quels travaux ne se livrent-ils pas pour vous procurer un sort heureux ! Ah ! mon cher Théophile, pourrez-vous jamais assez aimer un père et une mère qui vous aiment si tendrement et si constamment ? Un enfant qui n'aimerait pas son père et sa mère, ne serait pas un chrétien, ne serait pas même un homme, ce serait un monstre. Le troisième devoir d'un enfant envers ses parents, c'est l'obéissance. « Enfants, dit l'apôtre saint Paul, obéissez à vos parents; car cela est juste devant le Seigneur. » C'est à cette marque que vous reconnaissez si vous les respectez et si vous les aimez sincèrement : un enfant qui désobéit à son père ou à sa mère, ou qui ne leur obéit qu'à regret, n'a pour eux ni le respect ni l'amour qu'il leur doit. Evitez, mon cher Théophile, une conduite si criminelle aux yeux de Dieu et des hommes; obéissez avec amour. Souvenez-vous que Jésus-Christ lui-même vous a donné l'exemple de cette soumission. Quoiqu'il fût le Maître et le Souverain de toutes choses, il a voulu obéir à la sainte Vierge, sa mère, et à saint Joseph, parce qu'il lui tenait lieu de père. Enfin le quatrième devoir des enfants à l'égard de leurs parents, c'est de les secourir dans leurs besoins; par exemple, dans leurs maladies, dans la vieillesse, dans la pauvreté; en toutes ces occasions, un enfant est obligé de les aider et de ne les laisser manquer de rien. Pour sentir cette obligation, il suffit d'avoir un cœur. On doit se trouver heureux de pouvoir rendre à son père et à sa mère une partie de ce que l'on a reçu d'eux. Manquer à ce devoir ce serait une monstrueuse ingratitude; il faudrait avoir étouffé tous les sentiments de la nature : aussi l'Écriture s'exprime-t-elle avec force contre ceux qui se rendent coupable de ce crime. « Combien est infâme celui qui abandonne son père, et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère, en refusant de prendre soin d'elle ! »

Les maîtres qui sont chargés d'élever les enfants, tiennent auprès d'eux le premier rang après leurs pères et mères. Les disciples doivent donc, de leur côté, les honorer à peu près comme ils honorent leurs parents : ils doivent à leurs maîtres le respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance. Leur premier devoir, à l'égard des maîtres, est de les respecter. Votre père, mon cher Théophile, vous a donné la vie ; il tient, à votre égard, la place de Dieu, c'est à ce double titre que vous êtes obligé de le respecter; mais le maître qui vous forme à la vertu et à la science, n'est-il pas aussi en quelque sorte le père de votre âme et de votre esprit ? N'est-il pas pour vous l'interprète de Dieu ? Il n'y a proprement qu'un seul maître, qui est la sagesse et la vérité éternelle ; c'est cette lumière qui éclaire tout homme qui vient en ce monde. Le maître qui vous enseigne consulte le premier cette lumière, et son devoir est de vous la montrer,

C'est donc Dieu qui vous instruit par son organe, Avec quel respect, avec quelle attention ne devez-vous donc pas l'écouter ? Apprenez un beau trait de l'empereur Théodose. Ce prince entra un jour dans l'appartement de son fils, dans le temps qu'Arsène, précepteur du jeune prince, lui faisait la leçon. Arsène était debout et le prince assis : Théodose en témoigna son mécontentement; il fit asseoir Arsène à sa place, et ordonna au jeune prince de recevoir debout, et tête nue, les leçons de son maître. Voilà ce qu'un grand empereur pensait des égards qui sont dus aux maîtres. Le second devoir d'un disciple envers ses maîtres est de les aimer. Vous serez bientôt convaincu, mon cher Théophile, de cette obligation, si vous faites attention aux peines que se donnent tous les jours ceux qui vous instruisent.

Enfin, le quatrième devoir d'un disciple à l'égard de son maître, c'est la reconnaissance. Vous ne sentez peut-être pas maintenant l'obligation que vous avez à ceux qui vous instruisent, ni l'importance du service qu'ils vous rendent; mais un jour vous reconnaîtrez le prix d'une bonne éducation, et vous comprendrez combien vous leur êtes redevable. Le bienfait de l'éducation ne saurait s'estimer: on n'en est pas quitte envers ceux de qui on l'a reçu en leur payant un modique honoraire. Les avantages que l'on en retire durent autant que la vie: la reconnaissance d'un disciple ne doit point avoir d'autres bornes.

Exemple.

Celui qui n'a pas honoré ses parents, mérite d'être traité de la même façon par ses enfants, et c'est ce qui arrive souvent.

Un homme était riche et cependant il avait fait mettre son père à l'hôpital. Or, pendant un rigoureux hiver, il fait venir son propre fils et lui dit, en parlant de son vieux père: mais le bonhomme, qui est là-bas, pourrait bien avoir froid, va lui acheter un manteau. Le fils s'acquitte de sa mission avec empressement. A son retour, son père lui demande s'il a acheté un manteau: Oui, répondit-il; j'en ai acheté deux. — Et pour qui le second? — Pour vous, mon père, quand vous ne pourrez plus rien faire et quand je vous aurai fait mettre aussi à l'hôpital.

CHAPITRE XXXIII.

Du cinquième commandement.

Dieu défend, par ce commandement, d'ôter, l'autorité privée, la vie à son prochain, et de se l'ôter à soi-même. Cette défense ne regarde point le prince, ni ceux qui exercent l'autorité publique, pour maintenir le bon ordre parmi les citoyens. Ils ont le droit de punir de mort les malfaiteurs qui troublent cet ordre. « Ce n'est point en vain, dit saint Paul, que

le prince porte l'épée ; car il est ministre de Dieu pour exercer sa vengeance, en punissant celui qui fait le mal. » Les gens de guerre peuvent aussi, dans un combat, tuer un ennemi public, pour obéir au prince et défendre la patrie ; mais un particulier ne peut, sans un crime énorme, donner la mort à un autre homme, pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. C'est un attentat sur le souverain pouvoir de Dieu, qui seul est le maître absolu de la vie des hommes, à qui seul il appartient de la leur ôter, comme lui seul peut la leur donner. C'est la plus grande injustice que l'on puisse commettre contre un homme, à qui l'on ravit ce qu'il a de plus cher et de plus précieux au monde. On est coupable d'homicide, non-seulement quand on l'exécute par soi-même, mais encore quand l'on y contribue, soit en commandant ce crime, soit en le conseillant, soit en aidant celui qui le commet. La loi de Dieu ne se borne pas à défendre l'homicide, elle défend encore la colère, le mépris du prochain, les injures, les violences. C'est Jésus-Christ lui-même qui donne cette étendue au précepte ; voici ses propres paroles : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : vous ne tuerez point : quiconque tuera, méritera d'être condamné par le jugement. (On appelait ainsi un tribunal qui connaissait des causes criminelles, et qui avait le pouvoir de condamner à mort). Mais je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement ; celui qui dira à son frère *Raca*, terme de mépris, méritera d'être condamné par le conseil, et celui qui lui dira : Vous êtes un insensé, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. » Vous voyez, mon cher Théophile, que sans se souiller par un meurtre, on est coupable aux yeux de Dieu, et que l'on mérite d'être condamné à son redoutable tribunal, quand on se laisse aller à des mouvements de colère et de haine contre son prochain ; vous voyez que cette condamnation devient plus sévère, quand à la haine on ajoute le mépris, et que ce mépris se reproduit au dehors par des termes insultants ; enfin, quand on se permet des discours capables de le déshonorer. Jésus-Christ veut que nous étouffions dans notre cœur tout mouvement de colère et tout désir de vengeance ; il nous interdit absolument tous les effets, comme les paroles injurieuses, les mauvais traitements ; parce que tout, jusqu'au moindre mouvement de colère et de haine, est par soi-même une semence de l'homicide, et peut y conduire, s'il n'est réprimé ; c'est pour cela que saint Jean déclare que tout homme qui hait son frère est homicide. Que devez-vous donc penser de ceux qui proposent ou qui acceptent un duel, sinon qu'ils sont très-coupables aux yeux de Dieu ? Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus légère insulte, pour un mot, pour une petite raillerie, et de sacrifier à un faux honneur son salut éternel et celui de son prochain ! Les Grecs et les Romains, tout païens qu'ils étaient, n'ont jamais connu cet usage barbare. Ils étaient passionnés pour la gloire ; mais ils connaissaient mieux que nous la véritable gloire : ils la faisaient consister à répandre son sang pour la patrie et à tirer l'épée contre les ennemis de l'état, et non

pas contre ses concitoyens. Le duel est donc un crime aussi contraire à l'humanité qu'au christianisme, aussi opposé à la raison qu'à la religion. Ce n'est pas un moindre crime de s'ôter la vie à soi-même. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous le demande. En disposer sans son ordre, et malgré sa défense, c'est usurper les droits de celui qui est le seul arbitre de la vie. Ce crime est d'autant plus horrible, qu'il est sans remède, puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite sans retour dans la damnation éternelle. Quelle folie d'éviter un chagrin passager, en se jetant tête baissée dans les supplices affreux de l'enfer, qui dureront toute l'éternité.

Exemple.

La faute pardonnée rend souvent meilleur. Un curé faisait un jour une distribution de pain à ses pauvres. L'un d'eux, fort mauvais sujet, ne trouva pas sa part assez considérable, et il s'en allait en vomissant ses injures contre son curé. Les autres pauvres ne manquèrent pas de rapporter tout cela au pasteur en y ajoutant.

À la prochaine distribution, le curé lui donne son pain et lui dit : Vous, vous allez rester ici ; j'ai quelque chose à vous dire. Ce pauvre homme était là, dans un coin, bouillonnant de colère et se disant : J'ai été vendu, mais je m'en moque.

La distribution finie, le curé vient à lui le sourire sur les lèvres et un pain de deux livres à la main. Allons, mon ami, lui dit-il, j'ai appris que vous avez bien mal parlé de moi : tenez, voilà pour votre peine... Le pauvre tombe à ses genoux, et s'écrie : Pardon, monsieur le Curé, je suis un misérable... Et à partir de ce jour, ç'a été le meilleur ami de son curé ; de plus il est devenu brave et honnête ouvrier.

CHAPITRE XXXIV.

du Scandale.

Le scandale consiste à porter les autres au péché, ou à les détourner de la vertu. C'est une seconde espèce d'homicide, dont les sens ne sont point frappés, mais qui n'est pas moins réel aux yeux de la foi, ni moins criminel devant Dieu. Le scandale tue l'âme, et lui ôte la vie spirituelle de la grâce, qui est infiniment plus précieuse que celle du corps. Aussi Jésus-Christ fait-il les plus terribles menaces à ceux qui sont pour leurs frères un sujet de scandale et une occasion de chute. « Malheur, dit-il, à ceux par qui le scandale arrive : si quelqu'un scandalise un de ces petits qui par croient en moi, il lui serait plus avantageux d'être précipité au fond de la mer. » Jugez, mon cher Théophile, de l'énormité de ce

péché par l'horreur que Jésus-Christ veut vous en inspirer ; considérez les effets du scandale, et vous connaîtrez la justice des châtimens terribles que Dieu vous réserve. Que fait le pécheur scandaleux ? Il s'oppose à la volonté que Dieu a de sauver les hommes. « La volonté de votre Père céleste, dit Jésus-Christ, est qu'aucun de ces petits ne périsse. » Il les a tous adoptés pour ses enfans ; il veut les sauver tous ; mais par le scandale, on met obstacle à cette volonté de Dieu, puisque l'on fait périr ceux que Dieu voulait rendre heureux. Le pécheur scandaleux anéantit la rédemption de Jésus-Christ. Notre-Seigneur est venu sur la terre pour sauver les âmes ; il a répandu son sang pour les racheter : par le scandale, on lui ravit ces âmes qui lui ont coûté si cher ; on lui enlève sa conquête ; on rend inutile le prix de son sang, et l'on expose à un malheur infini ceux à qui Jésus-Christ avait mérité une félicité éternelle. Ce jeune homme avait des inclinations vertueuses ; docile à ses parents et à ses maîtres, recueilli dans la prière, appliqué à tous ses devoirs, il était l'objet des complaisances de son Dieu. Il a le malheur de se trouver dans la société d'un libertin, qui fait gloire de n'avoir point de piété, qui donne à la vertu un nom odieux ou ridicule, qui se moque de ceux qui en ont : le jeune homme, ébranlé par ses discours, succombe à la crainte de ses dérisions et de ses censures ; il rougit de la vertu. Le libertin va plus loin ; il tient en sa présence des propos licencieux, il lui donne de mauvais conseils, il les appuie par ses exemples. Le jeune homme apprend le mal qu'il ignorait ; il reçoit les plus funestes impressions, et finit par se livrer aux mêmes désordres. Le voilà devenu l'esclave des mêmes passions, assujéti aux mêmes vices. Dieu voulait sauver cette âme : Jésus-Christ était mort pour elle, et le pécheur scandaleux la fait périr. Cette âme devait jouir éternellement de Dieu, et le pécheur scandaleux l'entraîne dans un malheur éternel. A quels châtimens ne doit-il pas s'attendre ! Est-il un supplice trop rigoureux pour lui ? Malheureux ! vous auriez horreur de tremper vos mains dans le sang de votre frère ; cependant le mal que vous lui faites est infiniment plus horrible. Vous seriez moins cruel à son égard, si vous lui enfonciez un poignard dans le sein, si vous lui arrachiez la vie du corps. Cette âme que vous avez séduite, criera éternellement vengeance contre vous, et ses cris seront entendus du souverain Juge. Malheur donc à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore ; malheur à celui qui séduit l'innocence par ses exemples ou par ses discours ; malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété par des railleries insensées ; malheur à celui qui communique des livres pernicieux contre la religion ou contre les mœurs ; malheur à celui qui montre ou fait remarquer à d'autres des peintures indécentes ; malheur à celui qui compose ou apprend à d'autres des chansons deshonnêtes ; enfin, malheur à celui qui cause du scandale, de quelque manière que ce soit, ou qui, pouvant empêcher le scandale, ne s'y oppose pas de tout son pouvoir ! Il est coupable de tous les péchés dont il est la cause ; et il sera puni de tout le mal qui se fera, même après sa mort, à l'occasion du scandale qu'il aura donné.

Exemple.

Le scandale entraîne souvent bien loin. Il faut s'en défier.

En 1847, lors de la cherté du blé, dans une petite ville, la foule, sous prétexte d'obtenir le blé à bon marché, s'était portée à tous les excès : elle avait pillé, dévasté, tué. Les coupables furent cités devant les assises, et au président qui leur dit : « Mais comment avez-vous pu commettre gratuitement tant d'excès ! » On répond : « Monsieur le président, *tout le monde pillait.* » Un homme riche avait été arraché d'une maison où il s'était réfugié, on le traîne dans la rue, on le frappe, on l'accable ; il implore la pitié et un homme lui enfonce une fourche de fer dans la tête, et des femmes viennent lui donner des coups de pieds. « Mais comment, leur dit encore le président, avez-vous eu le courage de frapper ainsi un homme qui implorait votre pitié ? Et on lui répond : Que voulez-vous ? *Les autres le frappaient.* » Et, chose inconcevable, le curé de cette ville est venu déclarer à la justice, les larmes aux yeux, que la plupart de ces hommes n'étaient pas religieux, sans doute, mais avaient été jusque-là de véritables honnêtes gens... Et quelques-uns ont porté leur tête sur l'échafaud, d'autres achèvent leur vie au bagne. Voilà, mes amis, où mène l'irréflexion, où mène l'incrédulité, où mène l'entraînement du mauvais exemple. Dans cette catastrophe, une personne s'est montrée grande, admirable, c'était la servante de la mère du malheureux qui fut impitoyablement massacré ; voyant sa maîtresse menacée de mort, elle la couvre de son corps et lui sauve la vie. Voilà votre poste, mes amis, voilà ce qu'il faut faire quand vous voyez les têtes montées : au lieu de les exciter encore, jetez-vous au milieu du tumulte ; dites-leur : « Arrêtez, mes amis, pas de sottises. Si vous avez été lésés, il y a une justice, il y a des tribunaux, c'est à eux qu'il faut s'adresser. » Faites-vous hâcher plutôt que de laisser passer la violence ; est-ce donc que nous serons toujours pire que les loups ? Ils ne se mangent pas, eux, et les hommes se dévorent...

CHAPITRE XXXV.

Sixième commandement. — De l'impureté.

Dieu nous défend toutes sortes d'impuretés, dans les actions et dans les paroles. Cette défense s'étend à tout ce qui peut être une occasion de commettre ce péché, comme l'excès du boire et du manger, les spectacles, les mauvaises lectures, les peintures lascives, les regards et les manières de s'habiller déshonnêtes. Il n'y a point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu et qu'il punisse plus sévèrement. Il fait souvent éclater sa vengeance, dès cette vie même, sur ceux qui le com-

mettent ; nous en voyons des exemples terribles dans l'Ecriture. C'est pour ce crime honteux que Dieu fit périr, dans un déluge universel, le monde entier, à l'exception d'une seule famille; c'est pour le même péché qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, qui furent consumées avec tous les habitants. Ce châtement terrible n'est qu'une faible image du feu éternel qu'il réserve dans l'autre vie à ceux qui les imitent. L'apôtre saint Paul prononce généralement contre eux, que le ciel ne sera point leur partage, qu'ils en seront exclus. « Sachez, leur dit-il, que nul fornicateur, nul impudique ne sera héritier du royaume de Dieu. » Et ailleurs : Ne vous y trompez pas, ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les impudiques, n'auront point de part au royaume de Dieu. » Ce péché sera puni, même dans les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire, parce qu'en s'y abandonnant, l'homme se dégrade lui-même, et qu'étant par sa nature au-dessus de la bête, il se met au même rang et se confond avec elle ; mais il est beaucoup plus énorme encore dans les Chrétiens, dans ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ, parce que rien n'est plus contraire à leur vocation, parce qu'il fait injure au Saint-Esprit, dont il profane le temple; à Jésus-Christ dont il souille les membres. C'est encore l'apôtre saint Paul qui nous l'enseigne. « La volonté de Dieu, dit-il, est que vous soyez saints et purs, et que vous vous absteniez de toute souillure; car Dieu ne vous a pas appelés pour être impurs, mais pour être saints. Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous? si quelqu'un profane le temple de Dieu dans son corps, Dieu le perdra, car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple. » Il ajoute ensuite que nos corps sont les membres de Jésus-Christ. « Ne savez-vous pas que nos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée? » Quel crime que de profaner le temple de Dieu! Quel sacrilège que de déshonorer les membres de Jésus-Christ! Cette idée vous fait horreur, mon cher Théophile. Vous vous affermirez dans cette disposition, vous considérerez les suites affreuses de ce péché. Il ruine la santé, il renverse la fortune, il déshonore les familles, il couvre d'infamie ceux qui le commettent. Un impudique, devenu l'opprobre de sa famille et la fable de toute une ville, périt misérablement à la fleur de l'âge, ou il traîne une vie languissante dans l'ignominie, dans la douleur et dans le désespoir. Les suites de ce péché sont encore plus funestes à l'égard de l'âme; il éteint les lumières de l'esprit, il le rend incapable de toute application sérieuse. Un jeune homme livré à ce vice honteux, ne peut penser à rien de solide : sa passion le suit partout et l'occupe tout entier; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse et l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit, il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété; c'est cet homme-animal dont parle saint Paul, qui ne conçoit rien aux choses de Dieu; la

vue même des gens de bien lui fait peine, parce que leur conduite est comme une censure secrète de ses désordres. « Celui qui fait le mal, dit « Notre-Seigneur, hait la lumière; il ne s'en approche pas, de peur que « ses œuvres ne soient condamnées. » Il tombe bientôt dans l'endurcissement. Il n'y a point de vice qui répande des ténèbres plus épaisses dans l'âme; les intérêts les plus chers ne touchent plus; les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées; un bonheur, un malheur éternel ne font plus d'impression : tout est sacrifié, tout est compté pour rien. On oublie ce que l'on doit aux autres et ce que l'on se doit à soi-même; ce n'est plus la raison qui se guide, c'est un penchant aveugle et impétueux qui emporte; et tandis qu'on se donne en spectacle au public, seul on ne se voit pas soi-même. On en vient même jusqu'à perdre la foi; la religion ne peut s'allier avec une vie dissolue; pour étouffer les remords de sa conscience, et vivre tranquillement dans le crime, on commence par douter des vérités les plus certaines, et l'on finit par ne rien croire. De là l'impénitence finale : on meurt dans le péché, et l'on paraît au tribunal de Dieu tout couvert des crimes dont la vie entière a été souillée, selon cette maxime de l'Écriture : « Les désordres de sa jeunesse « pénétreront jusque dans ses os, et l'accompagneront dans la poussière « même du tombeau. »

Exemple.

Dieu punit souvent les fautes en infligeant le châtiment de la honte.

Il y a quelques années le maire d'une ville de France se promenait un dimanche sur une place publique de sa cité, en compagnie d'une jeune dame de sa famille, mais étrangère à la ville. La foule était nombreuse et les regards se portaient vers lui : c'était M. le maire ! Quand tout à coup voilà une femme, une espèce de mégère, qui va droit à lui et vous lui applique sur la joue deux soufflets, mais deux soufflets brûlants, en lui intimant l'ordre d'avoir à quitter sur-le-champ le bras de cette jeune dame. Le pauvre homme obéit comme un petit garçon; il avait peur qu'on ne doublât la dose. Du reste, la jeune dame effrayée avait pris la fuite; et lui, il était là, honteux, penaud, au milieu de la foule stupéfaite. Sans doute que de malheureux précédents avaient donné à cette femme le droit de lui infliger une pareille correction. Après cela on voit ces hommes se draper dans leur prétendue dignité, on les entend soutenir que la religion, que la confession surtout dégrade; que c'est s'avilir que de s'agenouiller aux pieds d'un prêtre. Il faut avouer que là du moins on ne leur inflige pas une si rude pénitence, celle d'aller se faire souffleter en public par une femme de l'espèce...

CHAPITRE XXXVI.

Des mauvaises compagnies et des mauvais livres.

Les principales occasions du péché de l'impureté sont les mauvaises compagnies, les mauvaises lectures et les spectacles; il est nécessaire de vous en faire connaître le danger, afin que vous les évitiez; je commence par les mauvaises compagnies. Rien n'est plus dangereux pour vous, mon cher Théophile, que la société des libertins, qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur, et qui portent les autres à commettre le mal, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Si vous fréquentez ces sortes de personnes, elles deviendront l'écueil de votre vertu. Le Saint-Esprit vous avertit souvent dans l'Ecriture, de fuir les méchants et de rompre tout commerce avec eux. Voici les paroles qu'il vous adresse lui-même : « Mon fils, si les méchants veulent vous attirer à eux, ne les écoutez pas; s'ils vous disent : venez avec nous, prenez bien garde de les suivre ; si vous les fréquentez, vous deviendrez bientôt aussi méchant qu'eux. » Mépriserez-vous cet avis, mon cher Théophile? Instruit par la vérité même que le vice est une maladie contagieuse, que les méchants répandent cette contagion sur ceux qui les approchent, qu'en les fréquentant on s'accoutume à penser, à parler et à agir comme eux, vous exposerez-vous à contracter, dans leur compagnie, des habitudes vicieuses, et à périr avec eux? Voudriez-vous vivre avec des pestiférés? Non, sans doute, vous appréhenderiez d'être bientôt attaqué de leur maladie; conduisez-vous de la même manière avec ceux dont les discours et les exemples ne tarderont pas à infecter votre âme, et à lui donner la mort. Les mauvaises compagnies sont la peste de l'âme. Comme ceux dont les entrailles sont gâtées communiquent, par leur haleine, la corruption de leur corps, de même les méchants communiquent, par leurs entretiens, la corruption qu'ils portent au fond de leur cœur; car, de quoi s'entretient-on dans la société des jeunes gens livrés à leurs passions? Quel est le sujet ordinaire de leurs conversations, quand ils se trouvent en liberté? Il faut vous l'apprendre, mon cher Théophile, on y parle de tout ce qui peut flatter les passions : tout ce que l'on a vu, tout ce que l'on a entendu de scandaleux, on le raconte avec complaisance; on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux; on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres, jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a point commis. La pudeur y est tournée en ridicule : la piété y devient un objet de mépris et de dérision. A quel danger n'est pas exposé un jeune homme encore vertueux, s'il ne prend aussitôt la fuite, et s'il ne se sépare d'une compagnie si pernicieuse! Le venin du péché entre dans son cœur; d'abord une mauvaise honte le retient : il n'a pas le courage de reprendre ceux qui offensent Dieu, et de s'opposer au mal qu'ils

font; il craint de leur déplaire ou d'en être moqué, s'il ne fait pas comme eux; peu à peu il se familiarise avec ce qui lui faisait horreur auparavant; il se livre aux mêmes désordres, et il finit par rougir de son ancienne modestie. N'est-ce donc pas avec raison que saint Augustin s'écrie : Oh ! que la compagnie des méchants est une chose pernicieuse ! Il l'avait éprouvé lui-même dans sa jeunesse ; l'exemple de ses condisciples l'avait entraîné dans le crime ; c'est lui-même qui le raconte dans ses Confessions. « Je me souviens, dit-il, que je n'aurais jamais commis ce crime, et que je n'aurais pas même été tenté si j'avais été seul. Oh ! que l'on est ennemi de soi-même, quand on lie amitié avec les méchants ! A quoi une telle amitié peut-elle conduire, si ce n'est à renverser la raison au-delà de ce que l'on peut croire ? Car dès que quelqu'un de la troupe avait dit : Allons, faisons cela, il n'y avait pas un qui ne suivit et qui n'eût honte de n'avoir pas perdu toute honte. » Vous voyez, mon cher Théophile, à quels excès conduisent les mauvaises compagnies. Fuyez-les donc; je ne cesserai de vous répéter : Fuyez la société des méchants. L'ami des pécheurs deviendra semblable à eux; celui qui aime le danger y périra. L'éducation la plus chrétienne, l'innocence la plus pure ne vous sauveront pas : vous ne devez pas compter sur votre vertu ni sur vos résolutions : il ne faut souvent qu'une mauvaise conversation pour ébranler, pour renverser la vertu la plus affermie. « Le sage, dit l'Écriture, craint et se détourne du mal; l'insensé se croit en sûreté, et il périt. » Je vous conjure donc, avec l'apôtre saint Paul, de vous séparer de ceux de vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée.

Un second écueil pour l'innocence et la pureté des mœurs, c'est la lecture des mauvais livres. Elle remplit l'esprit de mille pensées dangereuses, et l'imagination de mille fantômes indécents; de là le poison passe dans le cœur, et il y porte le ravage et la mort. Oh ! combien de jeunes gens se sont perdus par ces lectures pernicieuses ! Combien de personnes parvenues à un âge mur gémissent de cette curiosité téméraire qui les a portées autrefois à faire ces lectures ! Elles sentent que le dérèglement de leur conduite, que la perte de leur santé, que la ruine de leurs affaires temporelles viennent de cette source funeste. La lecture d'un ouvrage licencieux a développé le germe de corruption que nous portons tous dans le cœur, et qui est le fruit malheureux du péché originel ; les passions se sont nourries, fortifiées, et elles n'ont plus connu de bornes. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains, la contagion se répand, le poison circule et infecte une maison entière. L'effet est bien plus funeste encore, si c'est un de ces ouvrages abominables, où, à des intrigues passionnées, à des anecdotes lascives, à des peintures obscènes, se trouvent jointes des maximes impies, des principes d'irréligion capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Cette barrière une foi rompue, à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison ? Dans quels désordres ne tombe-

ront-ils pas ? Et qui pourra les retenir dans leur chute ? La religion est la meilleure sauvegarde des mœurs ; c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux passions. Si on lève cette digue, le torrent se débordera et ravagera tout. La Foi, tant qu'elle reste dans le cœur, est un principe de retour à la vertu ; si on fait le mal, du moins on se condamne soi-même, on se le reproche ; mais quand on a perdu la Foi, il n'y a plus moyen de se relever de ses chutes ; le mal est sans remède, et la dépravation sans ressource. Hélas ! mon cher Théophile, notre malheureux siècle, qui a été inondé de ces productions impies, ne nous a fourni que trop d'exemples des maux affreux qu'elles causent. Une funeste expérience nous en a appris à ce sujet plus que n'en ont jamais su nos pères. Déjà les plaintes retentissent de toutes parts que la jeunesse ne connaît plus de règles, que l'autorité paternelle elle-même est impuissante pour la réprimer, que ce qui n'était autrefois que dissipation et légèreté est devenu libertinage et corruption. Voulez-vous savoir quelle est la cause d'un si grand mal ? Les mauvais livres, qui se sont multipliés à l'infini, en sont une des principales causes. Ecoutez donc, ô vous que cette contagion n'a pas encore gagnés, écoutez le conseil salutaire d'un ami ; ne lisez jamais de livres pernicieux ; rejetez avec horreur ceux qu'on vous présenterait. S'il vous en tombe quelqu'un entre les mains, ne le regardez pas même, vous succomberiez à la tentation de le lire ; et vous qui avez eu le malheur de vous livrer à cette curiosité criminelle, renoncez-y au plus tôt ; imitez la conduite de sainte Thérèse : elle avait d'abord été formée à la piété, mais elle tomba ensuite dans un relâchement qui pensa la perdre. Elle rapporte elle-même qu'un changement si déplorable vint surtout de la liberté qu'elle se donna de lire des romans ; mais Dieu lui fit la grâce de reconnaître sa faute, et elle trouva dans de bonnes lectures le contre-poison dont elle avait besoin.

Exemple.

La lecture des mauvais livres entraîne si loin qu'elle peut faire perdre jusqu'aux beaux sentiments du cœur humain. Un prêtre raconte le trait suivant :

Je venais de donner les derniers secours et les dernières consolations de la religion à un jeune homme de dix-sept ans, dont les talents faisaient concevoir les plus belles espérances ; le pauvre enfant était dévoré par la fièvre, il n'avait compris que peu de chose à ce qui avait été fait. Je me retirai dans un salon pour attendre le moment favorable de lui dire encore quelques mots de Dieu avant son entrée dans l'éternité ; la mort était imminente. Dans ce salon était la mère de ce jeune homme, femme très-recherchée dans le monde, et passionnée pour la lecture des romans du jour ; il y avait aussi le reste de la famille et deux ou trois médecins. — On disait peu de chose, quelques-uns pleuraient. Après un long silence, je vis la mère de ce jeune homme qui allait ex-

pirer, se pencher à l'oreille d'un des médecins, et je l'entendis distinctement lui adresser ces questions : Docteur, avez-vous lu le journal aujourd'hui ?

— Oui, Madame.

— Avez-vous lu le feuilleton ?

— Oui, Madame.

— Oh ! dites-moi ce qu'est devenue telle personne dans le pavillon du jardin (je me rappelle parfaitement le nom de ce personnage du roman, mais je ne veux pas le citer), mon Dieu ? dit-elle, que je voudrais bien savoir ce qu'elle est devenue : Voilà les questions qu'elle osait bien faire pendant que son fils agonisait là, près d'elle ; et il faut rendre cette justice au médecin, qu'il répondit à peine et se leva pour s'en aller auprès du malade. Il fallut la mort de cet enfant pour lui faire comprendre les aberrations de son imagination, qu'elle déteste aujourd'hui.

CHAPITRE XXXVII.

Des Spectacles.

Les spectacles sont dangereux pour la vertu, et en particulier pour la pureté. Vous devez vous les interdire, mon cher Théophile, si vous voulez conserver le précieux trésor de la grâce. Sans parler de ces spectacles où la pudeur est ouvertement blessée par les bouffonneries révoltantes et par des gestes dissolus, où les honnêtes gens ne vont point, et qui ne sont fréquentés que par une vile populace qui n'a ni éducation ni sentiments, quel danger n'y a-t-il pas même dans ceux que l'on appelle des spectacles décents, épurés, où l'on ne se permet rien de grossier, rien qui puisse révolter les oreilles délicates ! Malgré ce vernis de décence, c'est au fond la même passion qui en fait l'âme. L'amour profane est le grand ressort de toutes les pièces qu'on y représente ; c'est sur cette passion dangereuse qu'est fondé le principal intérêt du théâtre ; tout ce que l'on y entend, tout ce que l'on y voit, est propre à la réveiller, à la nourrir, à la fortifier. La décence même que l'on y observe augmente le danger, en diminuant l'horreur naturelle que le vice exciterait, s'il paraissait sans déguisement ; elle ajoute un nouvel attrait à ce sentiment perfide, qui perd ceux qui s'y livrent. En effet, qu'entend-on au théâtre ? Le récit vif et animé de tous les transports et de toutes les agitations que la passion, irritée par les obstacles, excite dans un cœur qui est dominé ; elle n'y est représentée que comme une faiblesse ; et pour la rendre plus touchante, on l'attribue à un personnage qui intéresse d'ailleurs par de grandes qualités. La pompe des décorations, les richesses de la poésie, l'art de la déclamation, les charmes de la musique, les mouvements d'une danse lascive, tout est employé pour allumer dans l'âme des spectateurs une passion qu'ils ne sont déjà que

trop disposés à recevoir. Qu'y voit-on ? des objets dangereux par eux-mêmes, plus dangereux encore par les mauvaises dispositions de ceux qui y vont ; le poison entre dans l'âme par tous les sens. Et comment pourrait-elle s'en défendre, au milieu des attaques qu'on lui livre de toutes parts, au milieu des continuelles émotions qui l'énervent et la rendent incapable de résister ? La vertu la plus solide et la plus affermie ne s'y soutiendrait pas. Que deviendra celle d'un jeune homme qui s'y expose volontairement ? Que ne doit-on pas éprouver à cet âge, où l'impureté bouillonne avec le sang dans les veines ? N'en doutez pas, mon cher Théophile, l'innocence y reçoit des blessures mortelles. Vous trouverez cependant des personnes qui voudront justifier les spectacles ; on y citera des gens qui passent pour réguliers, et qui y vont ; on vous dira qu'on y assiste sans éprouver de mauvaises impressions : ne le croyez pas. Ceux qui tiennent ces discours vous trompent, ou ils s'abusent eux-mêmes ; l'illusion vient de ce qu'ils ne sont point accoutumés à veiller sur leur cœur, et qu'ils ne font aucune attention à ce qui s'y passe. Tant qu'on se laisse aller au courant de l'eau, on ne sent rien ; ce n'est que quand on y résiste, que l'on s'aperçoit de sa force. Retenez bien, mon cher Théophile, trois principes qui vous affermiront contre tout ce que l'on vous dira pour vous engager à assister aux spectacles. Le premier principe est fondé sur l'opposition sensible qu'ils ont avec l'esprit du christianisme et les maximes de l'Evangile. Un chrétien a renoncé dans son baptême aux pompes du démon et aux vanités du monde : où ces pompes règnent-elles avec plus d'éclat que dans les spectacles ? L'esprit du christianisme est un esprit de pureté, de modestie, de prière et de pénitence. Y a-t-il quelque chose de plus contraire à cet esprit, que l'appareil et les maximes du théâtre ? L'expérience apprend que l'on rapporte ordinairement du théâtre un amour effréné du plaisir, et un dégoût affreux de la piété. Le second principe est fondé sur cette parole de l'Ecriture : *Celui qui aime le danger y périra*. Il est certain, quoiqu'on en dise, qu'il y a un très-grand danger dans ces lieux-là, et que la plupart de ceux qui y vont y perdent leur innocence. Comment justifier une personne qui s'expose volontairement au danger presque certain d'offenser Dieu ? Ou vous comptez sur votre vertu, et c'est présomption ; ou vous vous défiez de vous-même, et alors vous êtes coupable de vous jeter dans une occasion où vous prévoyez que vous pourrez tomber. Le troisième principe, c'est qu'en allant aux spectacles, vous autorisez ceux qui y vont, et qui y perdent leur âme ; c'est que vous ne pouvez y aller sans participer au péché de ceux qui représentent, que l'Eglise prive de la communion, même à la mort, à moins qu'ils ne renoncent à leur profession. Souvenez-vous de ce que dit saint Paul, que ce n'est pas seulement ceux qui font le mal qui sont coupables, mais encore ceux qui l'autorisent et qui l'approuvent ; votre présence serait l'approbation la plus expresse que vous puissiez donner à ces sortes d'assemblées.

Exemple.

Saint Augustin raconte que l'un de ses amis devenu chrétien fut rencontré par quelques jeunes gens, ses anciens compagnons de plaisir. Ils allaient au théâtre. Ils l'engagèrent à les accompagner. Il répondit : — Je ne le puis, je suis chrétien, mais ils insistèrent et il céda en disant : J'y vais uniquement pour vous faire plaisir ; mais je ne verrai rien, je fermerai les yeux. En ce temps-là on s'amusa à voir des animaux s'entre-dévorer, ou même à voir des hommes se battre contre des animaux. Au commencement il fut fidèle à sa parole, mais bientôt les cris, les applaudissements éclatent, il regarde un peu ; le bruit recommence il regarde entièrement. Il prend plaisir à voir le sang couler, il applaudit et retombe dans ses mauvaises habitudes.

CHAPITRE XXXVIII.

Septième Commandement. — Vous ne déroberez pas.

Dieu, à qui tous les biens appartiennent, les distribue comme il lui plaît. Il veut qu'on respecte cet ordre que sa Providence a établi, et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette loi est écrite dans votre cœur, mon cher Théophile : consultez-la; vous y lirez qu'il ne faut point faire aux autres ce que vous ne voulez point qu'on vous fasse. Si l'on vous enlevait ce qui vous appartient, vous crieriez à l'injustice; c'en serait une en effet; mais un autre a le même droit que vous de se plaindre, quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans la justice, la société ne saurait subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain dans ses biens, en quelque manière que ce soit. « Les ravisseurs du bien d'autrui, dit saint Paul, ne seront point héritiers du royaume de Dieu. C'est une injustice de prendre le bien d'autrui, soit par violence, par surprise ou par fraude. Il y a bien des manières différentes de commettre ce péché. Arrêtons-nous à ce qui peut regarder ceux de votre âge. Il est rare que des jeunes gens bien élevés aient assez peu de sentiments pour voler des étrangers ; une âme honnête a naturellement horreur d'un crime si bas et si odieux; mais il peut s'en trouver qui ne respectent pas également ce qui appartient à leurs parents, et qui se persuadent qu'il n'y a pas grand mal à le leur dérober en secret. Cependant, il n'est pas plus permis de rien prendre à ses parents qu'à des étrangers; c'est un véritable vol, contre lequel le Saint-Esprit s'élève avec force dans l'Ecriture ; il déclare que celui qui dérobe à son père ou à sa mère et qui dit que ce n'est point un péché, a part au crime des homicides. Comment cela? C'est qu'un jeune libertin qui vole ses parents pour fournir à ses passions, semble vouloir s'emparer de leur succession, et jouir de leur bien avant leur mort, qui tarde trop à son gré, ce

qui suppose un cœur barbare, et qui a dépouillé tous les sentiments de la nature. C'est encore une injustice que de retenir le bien d'autrui, en ne payant pas ce que l'on doit, comme les gages aux serviteurs, ou le salaire aux ouvriers. « Lorsque quelqu'un aura travaillé pour vous, disait Tobie à son fils, payez aussitôt ce qui lui est dû; et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous. » C'est une injustice de ne pas rendre ce qui nous a été confié, de s'approprier les choses que l'on a trouvées, sans s'informer à qui elles appartiennent; enfin c'en est une de causer quelque dommage au prochain, comme de détruire ou de gêner ce qui lui appartient, soit qu'on fasse le mal par soi-même, soit que l'on conseille aux autres de le faire. Quand on a pris quelque chose au prochain, ou quand on lui a causé quelque préjudice, il ne suffit pas de s'en repentir et de demander pardon à Dieu, il faut encore restituer au prochain ce qu'on lui a pris, ou réparer le dommage qu'on lui a causé: sans cette réparation il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre. On ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Quoi! me direz-vous, est-on perdu sans ressource, lorsqu'après avoir fait tort à son prochain, on se trouve dans l'impossibilité de le réparer? Non, Dieu ne commande pas l'impossibilité; il suffit, en ce cas, d'avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et de faire tous ses efforts pour se soumettre en état de la remplir.

Exemple.

Les parents prennent souvent le bien d'autrui au moins indirectement, dans l'espoir de faire un sort heureux à leurs enfants. Ils se trompent, et ils en seront peu récompensés.

Un jour, un homme disait à un de ses amis : Quelle belle propriété vous avez là, c'est vraiment la plus belle de la contrée. Oui, répondit-il, elle est charmante. Mais, entre nous, on dit que mon vieux père n'avait pas gagné tout cela très-loyalement... Il pourrait bien, pour ce fait, être à se chauffer là-bas chez le diable. Ma foi! tant pis pour lui, il m'a toujours donné une belle propriété, et j'en jouis... Il n'en a pas joui longtemps : il s'est jeté dans des entreprises commerciales : il a tout perdu... et, sans la fortune de sa femme, il serait plongé dans la misère.

CHAPITRE XXXIX.

Du Mensonge.

Dieu est la vérité même ; tout ce qui blesse la vérité offense Dieu : voilà le fondement de la défense qu'il nous fait si souvent dans l'Écriture, de parler contre la vérité. « Renoncez au mensonge, dit S. Paul, et que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité. » Nous lisons

dans un autre endroit : « Que la bouche qui ment tue l'âme, et que Dieu perdra tous ceux qui profèrent le mensonge. » Ce vice est en effet très-opposé à la société que Dieu a établie entre les hommes : pourquoi la parole leur a-t-elle été donnée ? N'est-ce pas afin qu'ils se communiquent mutuellement leurs pensées ? C'est donc abuser du don de la parole, que de s'en servir pour exprimer le contraire de ce que l'on pense. Ce principe est si évident, que les païens mêmes l'on fort bien compris ; et que quelques-uns d'entre eux l'ont pratiqué. On rapporte qu'un des grands hommes de l'antiquité païenne avait tant d'amour et de respect pour la vérité, qu'il ne se croyait pas permis de la blesser, même en riant ; d'un autre, qu'il ne proférerait aucun mensonge, et qu'il ne pouvait pas même le souffrir. Quelle honte que des chrétiens soient moins délicats sur cet article que des païens ! Comment arrive-t-il que des enfants qui reçoivent une éducation chrétienne, comptent pour rien le mensonge ; qu'ils tombent dans cette faute à tout propos, qu'ils s'en fassent même un jeu, un divertissement ? Le mensonge qui est déjà si odieux par lui-même, est beaucoup plus criminel encore, quand il nuit au prochain, quand il tend à le diffamer ; par exemple, quand on lui attribue un vice qu'il n'a point ; ou une faute qu'il n'a point commise ; c'est ce qu'on appelle *calomnie*. Ce crime renferme une méchanceté et une noirceur qui révolte toute âme honnête. « La langue du colomniateur, selon l'expression de l'Écriture, est une épée tranchante qui fait des blessures mortelles, et sa bouche distille un poison plus funeste que le venin de la vipère. » Ce n'est pas seulement la fortune du prochain qu'il attaque, c'est son honneur, sa réputation qu'il veut ravir injustement ; c'est-à-dire un bien plus précieux que l'or, et dont la perte nous est infiniment plus sensible. Quelle fureur ! quelle injustice ! Mais ce qui met le comble à l'énormité de ce crime, c'est lorsque la calomnie est portée devant le juge, et confirmée par la religion du serment. C'est ce qu'on appelle un faux témoignage, qui consiste à déposer en justice contre la vérité. Le faux témoin, outre l'injustice atroce qu'il commet envers l'innocent qu'il veut perdre, se rend coupable d'une impiété horrible envers Dieu, dont il profane le nom redoutable, en le faisant servir à appuyer le mensonge et l'iniquité. Tels furent les deux infames vieillards qui accusèrent la chaste Suzanne d'un crime dont elle était innocente. Cette sainte femme aurait succombé sous les traits de cette noire calomnie, si Dieu n'avait suscité le jeune Daniel, et s'il ne l'avait rempli de son esprit, pour confondre l'imposture et sauver l'innocence. Ses injustes accusateurs furent découverts, et punis eux-mêmes du dernier supplice. C'est à quoi s'exposent ceux qui portent faux témoignage contre leur prochain : Dieu permet souvent que la calomnie soit connue, et qu'ils tombent dans le malheur où ils avaient voulu précipiter l'innocent. Mais quand même ils réussiraient à se cacher aux yeux des hommes, ils ne pourront certainement échapper à la connaissance du souverain Juge, à qui rien n'est caché ; et qu'ils ne s'imaginent pas fléchir

sa justice par une pénitence secrète et par des larmes stériles ; non, il faut qu'ils réparent l'injustice qu'ils ont commise, et toutes les suites qu'elle a entraînées ; il faut qu'ils rétablissent l'honneur qu'ils ont ravi, ce qui ne peut se faire que par l'aveu public de leur crime et de leur imposture ; il faut qu'ils sacrifient leur propre réputation, pour rétablir celle qu'ils ont injustement flétrie. Voyez, mon cher Théophile, combien il en coûte pour obtenir de Dieu le pardon de ce crime, et apprenez à l'éviter.

Exemple.

Le meilleur moyen de gagner les cœurs, c'est de dire la vérité.

Dans un collège, un jeune homme avait obtenu la permission de sortir avec son père, à la condition de rentrer pour la classe. Il arriva trop tard, et il fut appelé chez le supérieur. Celui-ci, fort mécontent, le gourmanda et lui dit : Monsieur, vous aurez une punition exemplaire ; je vous accorde une faveur et voilà, je suis bien sûr, plus d'un quart-d'heure que la classe est commencée. Monsieur le supérieur, répondit le jeune homme en toute franchise, il y a une demi-heure. Ah ! malheureux, répliqua le supérieur, vous me désarmez ! il lui donna un petit soufflet sur la joue et ce fut toute sa punition.

CHAPITRE XL.

Médisance, jugements téméraires.

La médisance consiste à faire connaître les défauts secrets du prochain : le mal qu'on en dit alors est vrai (sans cela ce ne serait pas un simple médisance, ce serait une calomnie) ; mais ce mal n'est pas connu. Tant que la faute qu'il a commise reste cachée, il conserve sa réputation ; publier cette faute, c'est la lui ravir injustement : c'est donc un péché que de révéler la honte secrète du prochain ; c'est violer le précepte de Notre-Seigneur, qui nous commande d'aimer notre prochain comme nous-même. Voudrions-nous qu'on fit connaître nos défauts cachés ? Non, certainement ; nous devons donc taire ceux de nos frères. Aussi la médisance est-elle mise dans l'Ecriture sainte, au nombre des crimes qui excluent du bonheur éternel. Saint Paul déclare que les médisans ne posséderont point le royaume de Dieu. L'Apôtre saint Jacques s'élève avec force contre ce vice, et il le peint avec les couleurs les plus propres à nous le rendre odieux. « La langue, dit-il, est un feu dévorant, un monde d'iniquité, un mal inquiet, une source pleine d'un venin mortel. » Comme une étincelle portée par le vent en différents lieux, la médisance passe de bouche en bouche, embrase tout, et noircit du moins ce qu'elle ne peut consumer. C'est un mal inquiet qui trouble la société,

jette la dissension dans les familles, remplit tout de désordres et de confusion ; elle est une source empoisonnée de haines et de vengeances et par conséquent un assemblage de crimes et d'iniquités. Le médisant est coupable de tous les péchés dont il a été l'occasion ; il a péché dans ceux qui ont répété cette médisance après lui ; il a péché dans ceux mêmes qui l'ont écoutée, car, apprenez-le, mon cher Théophile, il est défendu non-seulement de parler mal du prochain, mais encore d'écouter le mal qu'on en dit : si personne n'écoutait la médisance, il n'y aurait point de médisants. La complaisance avec laquelle on écoute les médisants, les autorise et les enhardit, et par là on en se rend complice de leur péché : d'ailleurs c'est toujours une secrète malignité qui fait prendre plaisir à entendre dire du mal des autres. De toutes les médisances, la plus noire et la plus funeste dans ses suites, est celle qui consiste à rapporter un secret à un homme ce qu'un autre a dit ou fait contre lui ; ces rapports produisent presque toujours, dans le cœur de celui à qui on les fait, des haines, des désirs de vengeance, qui se terminent à des inimitiés irréconciliables. L'accusé qui ne sait pas ce que l'on a dit de lui, n'a aucun moyen de se justifier ou de s'expliquer, ou de faire satisfaction. Le caractère de celui qui fait ces rapports secrets, est tracé dans l'Écriture en ces termes : « Les paroles du semeur des rapports paraissent simples, mais elles pénètrent jusqu'au fond du cœur ; » et, pour montrer combien ce caractère déplaît à Dieu, l'Écriture ajoute : Il y a six choses que le Seigneur hait, et son cœur déteste la septième ; cette septième chose est celui qui sème la discorde entre ses frères. » Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, de cet avis que vous donne le Saint-Esprit. » Avez-vous entendu une parole contre le prochain ? ne la rapportez point, mais faites-la mourir en vous. » Remarquez cependant qu'il est permis de découvrir les défauts du prochain à ceux qui ont l'autorité pour y remédier, surtout lorsque ces défauts sont contagieux et qu'ils peuvent nuire aux autres. Alors on peut les déclarer pour garantir les autres du danger ; c'est même un devoir de le faire. Par exemple, vous connaissez la mauvaise conduite d'un jeune homme ; vous savez qu'il porte les autres au mal par ses discours et par ses exemples ; vous êtes obligé d'en donner avis à son supérieur ; loin de blesser en cela la charité, vous en remplissez le devoir le plus naturel et le plus pressant. C'est aimer son prochain que de l'empêcher de se perdre lui-même et de perdre les autres : c'est l'aimer que de préférer à sa réputation son salut éternel, et celui des personnes avec qui il vit. Quoique la médisance soit moins criminelle en elle-même que la calomnie, cependant elle est plus funeste dans ses suites ; le tort qu'elle fait au prochain est presque irréparable. En effet, quand on a imputé à quelqu'un une faute qu'il n'a point commise, et l'on peut et l'on doit se retracter. Par ce désaveu, on guérit la plaie qu'on lui a faite, et l'on rétablit sa réputation : mais quand le mal qu'on en a dit est vrai, on ne peut pas se dédire ; ce serait faire un mensonge, ce qui n'est jamais permis. Ainsi, quand même on viendrait à s'en repentir, il n'est presque

pas possible de lui rendre ce qu'on lui a fait perdre. Il faut néanmoins réparer le mal autant qu'on le peut, en disant de lui tout le bien que l'on connaît pour effacer ou du moins affaiblir les mauvaises impressions que la médisance a causées.

Dieu nous défend non-seulement de parler mal de notre prochain, mais encore d'en penser désavantageusement, d'en avoir mauvaise opinion sur de légères raisons. « Ne jugez point sur de simples apparences, nous dit Jésus-Christ, mais jugez selon la justice. » Il n'est donc pas permis de juger son prochain sur de faibles indices, sur des apparences équivoques : croire sans preuve qu'il a fait une faute, c'est une injuste témérité, puisque par là on s'expose à condamner un innocent. Il a droit à notre estime, tant qu'il n'est pas convaincu; la lui retirer sans aucune raison suffisante, c'est lui faire tort. Le jugement téméraire est donc contraire à la justice: il ne l'est pas moins à la charité. Cette vertu, qui nous est si fort recommandée dans l'Évangile, nous porte à penser avantageusement de nos frères, à interpréter favorablement leurs actions, à excuser tout ce qui n'est point manifestement mauvais. La charité, dit saint Paul, ne pense point mal, elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident, elle ne le croit que lorsqu'il est prouvé. En effet, quand on aime quelqu'un, on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable; nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Mettons-nous donc à sa place; voudrions-nous que, sans des raisons suffisantes, on nous jugeât coupables d'une mauvaise action, ou sujets à quelque défaut! non, sans doute; ne faisons donc pas aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. Ce serait un jugement bien téméraire encore, et beaucoup plus criminel, d'attribuer de mauvaises intentions à des actions bonnes et louables par elles-mêmes, et de supposer des motifs vicieux dans ceux dont la conduite extérieure est régulière et édifiante. Rien n'est cependant plus commun que cette malignité qui cherche à répandre son poison sur des actions vertueuses. Un jeune homme fait-il une profession ouverte de piété, le voit-on fréquenter les sacrements, ceux qui n'ont pas le courage de l'imiter ne le regardent que comme un hypocrite, qui joue le personnage de la vertu, pour se concilier l'estime et la faveur de ceux dont il dépend. Mais juger ainsi des intentions et des pensées qu'on ne voit point, n'est-ce pas usurper l'autorité de Dieu, à qui seul il appartient de pénétrer le fond des cœurs, et d'en connaître tous les mouvements! D'ailleurs, quel caractère que celui d'un homme qui soupçonne tant de noirceur et de corruption dans les autres! Il n'y a qu'un mauvais cœur qui puisse supposer une telle dissimulation. Oui, ce fond de malignité, qui voit le vice à travers les apparences de la vertu, ne peut partir que d'une âme noire et corrompue. Les gens de bien jugent des autres par eux-mêmes; comme ils sont droits et sincères, ils se persuadent aisément que les autres le sont aussi; ils sont édifiés d'un extérieur qui convient à la vertu, et il ne leur vient pas dans l'esprit que ces dehors puissent cacher le vice. Occupés de leurs propres défauts, dont ils doivent

rendre compte, ils ne font point attention à ceux des autres, et par cette conduite charitable envers le prochain, ils se préparent eux-mêmes un jugement favorable au tribunal de Dieu; car Jésus-Christ nous a promis de nous juger de la même manière que nous aurons jugé les autres. Cette pensée rassurait autrefois un solitaire à l'heure de la mort; il n'avait pas édifié sa communauté pendant sa vie; et cependant, étant sur le point de paraître devant Dieu, il était fort tranquille. Son supérieur craignit que ce fût une fausse conscience et le lui représenta : « Ma tranquillité, lui dit le mourant, est appuyée sur la parole de Jésus-Christ ; je n'ai jamais jugé ni condamné personne, et Jésus-Christ nous assure que nous ne serons point jugés ni condamnés, si nous ne jugeons point les autres. »

Exemple.

La médisance augmente toujours les choses. Un vieil auteur Irlandais raconte ceci : Une femme était malade et elle avait vomi ; alors sa voisine s'en va dire à ses voisines : Telle personne a une étrange maladie, elle a vomi quelque chose de noir.....

L'autre va le raconter et ajoute : Elle a vomi quelque chose de noir comme un corbeau... La troisième va dire, le croiriez-vous ? Telle personne est malade, et elle a vomi un corbeau. Voilà bien en effet ce qui se passe.

CHAPITRE XLI.

Des mauvais désirs.

Dieu, après avoir défendu, par le sixième commandement, toutes les actions extérieures de l'impureté, en défend, par le neuvième, tous les désirs et toutes les pensées. Notre-Seigneur a renouvelé et expliqué ce commandement en ces termes : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère ; et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec un mauvais désir pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur. » Ne croyez donc pas, mon cher Théophile, qu'il suffise, pour accomplir la loi de Dieu, de s'abstenir de l'action criminelle : non, cela ne suffit pas ; le désir seul est un crime. Dieu, qui sonde le cœur et les reins, ne se contente pas d'une pureté extérieure, il veut que notre cœur soit pur ; il ne permet pas de désirer ce qu'il défend de faire. La pensée même du mal nous rend coupables à ses yeux, quand elle est délibérée et consentie; c'est-à-dire quand on s'y arrête avec réflexion, et qu'on prend plaisir à s'en occuper. « Les mauvaises pensées, dit l'Ecriture, séparent de Dieu. » Elles donnent donc la mort à notre âme, si l'on n'a soin d'en détourner son esprit, et de les rejeter aussitôt que l'on s'en aperçoit : ainsi la loi de Dieu va jusqu'à la

racine du mal; elle l'étouffe dans son principe. On n'en vient pas tout d'un coup à des actions criminelles; ce n'est que par degré qu'on s'y abandonne. Le mal commence par une pensée que l'on écoute, et à laquelle on s'arrête volontairement: de la pensée naît le désir; et du désir l'on passe aux effets extérieurs. « C'est du cœur, dit Jésus-Christ, que sortent les mauvaises pensées, les fornications, les adultères, les homicides. » Notre Seigneur met les mauvaises pensées à la tête de tous les crimes, parce qu'elles en sont le principe et la source. Le vrai moyen de prévenir le désir du mal, c'est donc d'en rejeter la pensée; et celui d'empêcher la mauvaise action, c'est d'en étouffer le désir. Mais, me direz-vous, mon cher Théophile, comment se garantir des mauvaises pensées? Vous ne pouvez pas, à la vérité, vous garantir de toutes les mauvaises pensées, mais vous pouvez n'y pas consentir; il ne dépend pas de vous de ne pas en avoir, mais il dépend de vous de ne pas y donner occasion, et de ne pas y prendre plaisir. Remarquez bien, je vous ai dit que la pensée du mal est un crime, mais c'est lorsqu'elle est libre, et lorsqu'on s'y arrête volontairement: si vous n'y donnez pas occasion, ou par des lectures dangereuses, ou par des conversations trop libres, ou par des regards indiscrets, si vous la rejetez aussitôt que vous vous en apercevez, vous n'êtes pas coupable. Il n'y a point de péché sans liberté ni consentement; c'est une tentation, mais la tentation n'est point un péché. Il ne faut point espérer dans cette vie une paix qui soit exempte de combats: la vertu ne consiste pas à n'être point attaquée, mais elle consiste à résister avec courage à tous les assauts que nous livrent nos passions. Retenez donc bien cet avis, mon cher Théophile, ne donnez jamais occasion à de mauvaises pensées; si, malgré votre vigilance, il s'en présente à votre esprit, détournez aussitôt votre attention, élevez votre cœur à Dieu, appliquez-vous à quelque occupation honnête. C'est un grand remède contre ce vice, que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile, et de ne rester jamais oisif. Que le démon vous trouve toujours occupé, et ses traits seront impuissants. Cet avis est de S. Jérôme, qui l'a pratiqué lui-même. Voilà tout ce que Dieu vous demande; soyez-y fidèle, et ne craignez rien. Si le démon vous importune et cherche à vous effrayer, ne l'écoutez pas, et vous l'aurez vaincu: attachez-vous à Dieu, il ne permettra jamais que vous soyez tenté au-delà de vos forces. Alors la tentation que vous aurez combattue, loin de vous nuire, deviendra la matière de votre triomphe, et votre fidélité méritera une récompense éternelle.

Après avoir défendu par le septième commandement de prendre ou de retenir les biens d'autrui, Dieu défend, par le dixième, de le désirer à son préjudice. Remarquez, mon cher Théophile, la différence essentielle qu'il y a entre la loi de Dieu et les lois humaines; celles-ci ne règlent que les actions extérieures, parce que les hommes ne voient que ce qui paraît au dehors; mais la loi de Dieu défend jusqu'aux désirs et aux pensées les plus secrètes, parce que Dieu voit le fond du cœur. Vous comprenez qu'il

n'est point défendu de désirer le bien d'autrui, quand on se propose de l'acquérir par des voies légitimes, et de son consentement; autrement il ne serait pas permis de rien acheter: quand on achète une maison, une terre, c'est qu'on désire de l'avoir: mais ce désir est légitime, lorsqu'on n'emploie, pour s'en rendre maître, que les moyens justes et autorisés par les lois. Ce qui est défendu par le dixième commandement, c'est de désirer une chose qui appartient au prochain, et qu'il ne veut point vendre. Tel fut le péché du roi Achab, que Dieu punit avec tant de sévérité: ce prince, pour agrandir ses jardins, voulait acheter la vigne de Naboth; mais celui-ci ne put se résoudre à vendre l'héritage de ses pères. Le roi irrité de son refus, lui suscita une mauvaise affaire, le fit périr, et s'empara de la vigne. Dieu tira une vengeance éclatante de cette injustice. Ce qui est défendu par ce commandement, c'est l'attachement déréglé que l'on a pour les richesses; c'est l'empressement d'en acquérir; c'est la cupidité que saint Paul appelle la racine et la source de toutes sortes de maux, et que Dieu maudit en ces termes dans le prophète Isaïe: « Malheur à vous qui joignez maison à maison, qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce que la place vous manque; comme si vous étiez les seuls qui dussiez habiter sur la terre. » Je sais bien, mon cher Théophile, que ce n'est point là le défaut de votre âge; mais il vient un temps où cette passion prend la place des jeux et des amusements de l'enfance, et il faut vous précautionner contre les attaques qu'elle pourra vous livrer alors. Rien n'est plus opposé à l'esprit de l'Evangile, que cette avidité des richesses qui veut toujours acquérir, qui fait que l'on n'est jamais content de ce que l'on a, et que l'on craint toujours de manquer; que l'on amasse, qu'on accumule comme si on ne devait pas mourir. Un homme livré à cette passion n'est occupé que du soin de la satisfaire. Il y pense le jour, il y réfléchit la nuit; il y sacrifie son repos, sa santé, sa vie même. A force de vouloir se procurer un prétendu bonheur, que l'imagination fait consister dans l'opulence, il se rend malheureux, et il consume ses années dans un tourment que la mort seule finit. Que d'injustices cette passion ne fait-elle pas commettre! Que de fraudes! Que de violences! On compte pour rien sa conscience et son salut, pourvu que l'on grossisse son trésor; en un mot, on ne connaît plus d'autre Dieu que l'argent. Voilà pourquoi saint Paul appelle cette passion une idolâtrie: voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit dans l'Evangile, qu'on ne peut servir deux maîtres, qu'on ne peut aimer en même temps Dieu et l'argent. Ce n'est pas qu'il nous défende de posséder des richesses, puisque c'est la Providence qui les donne; mais il défend de s'y attacher; il défend d'y mettre son affection, de faire consister son bonheur à les posséder; ce ne sont pas les richesses qu'il condamne, c'est le désir immodéré de les acquérir. Qu'est-ce, en effet, que ces biens qui allument une soif si ardente? Des biens passagers, des biens périssables, qui coûtent mille peines à acquérir, que l'on ne conserve qu'avec des inquiétudes infinies, qui nous seront certainement enlevés un jour, et dont on n'emportera rien avec

soi; des biens qui nous causeront d'autant plus de douleur, quand, malgré nous, il faudra les quitter, que nous y aurons été plus attachés. De tels biens sont-ils propres à nous rendre heureux ? Rien n'est donc plus sage que quelque occupation honnête. C'est un grand remède contre ce vice, que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile, et de ne jamais rester oisif. « Ne cherchez point à amasser des trésors sur la terre, où la rouille et les vers consomment tout; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel où il n'y a ni rouille ni vers qui les consomment, car, où est votre trésor, là est votre cœur. »

Exemple.

Un homme converti à la religion disait à des jeunes gens : Je sais bien pourquoi vous n'êtes pas chrétiens. Vous voulez jouir de la vie, vous voulez de l'or, du plaisir, de la gloire; eh bien, sachez-le, j'ai eu tout cela, moi, et j'ai toujours été malheureux, et je n'ai un peu de bonheur que depuis que je me confesse, que je suis vraiment chrétien; c'est pourquoi il faut vous confesser tous.

CHAPITRE XLII.

Les fêtes tu sanctifieras, au saint Dimanche la messe oniras.

Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des commandements, et il nous a ordonné de lui obéir. Dieu ne regarde comme ses enfants que ceux qui la respectent comme leur mère. Ce pouvoir résidait dans les pasteurs qu'il a établis pour nous gouverner : c'est d'eux que Notre-Seigneur a dit : Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise; » et ailleurs : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain. » L'Eglise a toujours fait usage de ce pouvoir qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Dès la naissance du Christianisme, les Apôtres ont fait différentes ordonnances; et nous lisons dans le livre des Actes, que saint Paul, allant de ville en ville, en prescrivait l'observation dans les églises, et que les premiers fidèles les recevaient avec beaucoup de joie. Nous devons donc les respecter nous-mêmes; ce serait désobéir à Dieu que de ne pas se soumettre à ceux qui nous gouvernent en son nom. Il y a six commandements de l'Eglise qui regardent tous les fidèles. Le premier nous oblige à sanctifier les fêtes qu'elle a instituées, en nous abstenant des œuvres serviles, et en nous appliquant à des œuvres de piété et de religion. Les unes ont été établies pour célébrer les mystères de Notre-Seigneur; son incarnation, sa naissance temporelle, sa Circoncision, sa manifestation aux gentils, sa Présentation au temple, sa Passion et sa Mort, sa Résurrection et son Ascension dans le ciel, la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, et le mystère de la divine Eu-

charistie. Ces mystères étant la source de toutes les grâces que nous recevons de Dieu, et du salut que nous attendons, le souvenir de ces mystères doit exciter en nous des sentiments de reconnaissance, d'adoration, de confiance, et nous animer à en recueillir les fruits par un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Les autres fêtes sont destinées à honorer, dans la sainte Vierge et les Saints, les grâces dont Dieu les a comblés, et la gloire dont il les a couronnés. On y rapporte leurs principales vertus, et nous nous encourageons à les imiter par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés du sentiment de notre faiblesse, dont une expérience continuelle nous avertit, nous les prions d'employer pour nous leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun Médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent. Voilà pourquoi l'Eglise, chaque année, nous remet sous les yeux les bienfaits de Dieu et les exemples des Saints. Dans l'ancienne loi, Dieu avait prescrit aux Israélites un certain nombre de fêtes, pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avait opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle que les fêtes de l'Eglise chrétienne ont été instituées : elle veut par là honorer Dieu, instruire les fidèles et nourrir leur piété. La majesté des divins offices, les lectures qu'on y entend, les saints cantiques dont les temples retentissent, nous transportent en esprit aux temps et aux lieux où les mystères ont été accomplis, et nous y adorons Jésus-Christ, comme si ces mêmes mystères s'accomplissaient actuellement sous nos yeux. Ces grands objets ainsi rendus présents à notre foi, et secondés des instructions et des exhortations des pasteurs, augmentent la ferveur et la piété. C'est d'ailleurs une occasion pour les plus simples d'entre les fidèles et pour les enfants même de s'instruire du sujet de la fête, et d'en apprendre l'histoire. Elle ordonne aux pasteurs de l'enseigner aux peuples qui leur sont confiés ; elle veut que les pères et les mères ne le laissent pas ignorer à leurs enfants. C'est ce que Dieu avait prescrit lui-même aux Israélites ; après avoir commandé d'immoler chaque année l'agneau pascal, et de célébrer la fête des azyms, il leur déclara la raison de cette institution. « Quand vos enfants, dit-il, vous demanderont quel est ce culte religieux, vous leur répondrez : C'est la victime du passage du Seigneur, lorsqu'en frappant de mort les premiers-nés des Egyptiens, il passa nos maisons et les préserva. » Vous devez donc, pour sanctifier les fêtes, vous devez, mon cher Théophile, entrer dans l'esprit de l'Eglise : considérer le mystère ou la vie du saint qui en est l'objet, louer Dieu de ses bienfaits et lui demander la grâce d'en profiter : vous devez vous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les Saints qu'elle honore, afin d'avoir part un jour au bonheur éternel dont ils jouissent. Vous devez les prier d'intercéder pour vous auprès de Dieu, et de vous obtenir les secours dont vous avez besoin.

De toutes les œuvres de piété par lesquelles on doit sanctifier les di-

manches et les fêtes, la principale, la plus indispensable, c'est d'entendre la messe; et l'Eglise en a fait un commandement exprès. Ce sacrifice est l'action la plus sainte de la religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait: l'obligation d'y assister dans les jours consacrés à son culte, est aussi ancienne que l'Eglise. Nous lisons dans les Actes des Apôtres que le premier jour de la semaine, qui est le dimanche, les fidèles s'assemblaient pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour offrir la victime sainte et y participer. Tous les ouvrages qui nous restent des premiers siècles parlent des saints mystères célébrés le dimanche: on y voit quels étaient l'ordre et la ferveur de ses saintes assemblées; l'on y aperçoit avec consolation le modèle de ce qui se pratique encore parmi nous: la messe de paroisse où le pasteur offre le saint sacrifice au milieu de son peuple réuni, est une imitation fidèle de ce qui était observé par les premiers chrétiens: car, c'est à cette messe, célébrée par votre pasteur, que vous devez assister, mon cher Théophile; et vous ne rempliriez pas l'intention de l'Eglise, si, n'ayant pas un empêchement légitime, vous vous contentiez d'entendre une messe basse. Dans les premiers siècles de l'Eglise, la seule assemblée légitime était celle où l'évêque présidait en personne. Dans la suite, lorsque les Chrétiens se furent multipliés, chaque diocèse fut partagé en différentes paroisses, où l'évêque envoyait des prêtres pour les gouverner sous son autorité, pour y instruire les fidèles, célébrer le saint sacrifice et administrer les sacrements. Depuis cet établissement, les fidèles sont dans l'obligation d'assister à la messe célébrée par leur curé, comme ils étaient obligés auparavant de se trouver aux assemblées où l'évêque présidait. La loi qui les y oblige se trouve dans un grand nombre de conciles, qui l'ont renouvelée de siècle en siècle jusqu'à nos jours: quelques-uns même des conciles menacent de l'excommunication ceux qui, sans une raison légitime, y manqueraient trois dimanches de suite. Vous voyez, mon cher Théophile, que l'Eglise regarde ce devoir comme grave et important, puisqu'elle menace des peines les plus sévères ceux qui le négligent. Cette loi est d'ailleurs fondée sur les raisons les plus solides: chaque paroisse est une famille dont le curé est le chef et le père; n'est-il pas dans l'ordre que tous ceux qui la composent, se rassemblent avec leur chef pour rendre à Dieu le culte solennel de l'adoration et du sacrifice? La messe de paroisse se dit pour tous les fidèles réunis sous un même pasteur, et en leur nom; ils doivent donc s'unir à lui dans cette auguste fonction, et entendre sa voix. Les instructions que l'on y fait s'adressent à eux: elles sont plus proportionnées à leurs besoins, que le pasteur connaît mieux, elles leur sont donc plus utiles que celles qui se font ailleurs. Pour satisfaire à ce précepte, il faut entendre la messe tout entière; on ne le remplirait certainement pas, si l'on n'arrivait que lorsque la messe est déjà avancée, ou s'il y en avait une partie considérable omise. Il faut l'entendre avec attention, avec respect et avec piété: il ne suffit pas d'être présent de corps seulement, on doit s'unir au prêtre qui parle à Dieu au nom

de tous les assistants et s'offrir soi-même avec J.-C. et avec toute l'Eglise. S'y distraire volontairement, promener ses regards de tous côtés, se permettre des entretiens profanes, ce n'est pas entendre la messe, ni remplir le précepte de l'Eglise; c'est outrager Jésus-Christ, c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la Religion. Il est à propos de vous rappeler, mon cher Théophile, ce que je vous ai déjà fait remarquer ailleurs; c'est qu'il ne suffit pas d'assister à la messe, il faut sanctifier le jour entier; l'Eglise met cette action à la tête des œuvres de religion, mais elle ne nous exempte pas des autres: il est vrai qu'elle appuie davantage sur l'obligation de la messe, parce que c'est l'action la plus importante, et qu'il faut une plus forte raison pour en être dispensé.

Nous ne comprenons plus ce que c'est qu'une messe, son prix, sa valeur. Une messe, cela nous paraît quelque chose de si commun, de si ordinaire; aussi, pour un rien, pour un habit usé, pour un petit mal, pour un voyage, pour un travail même, on s'en dispense. Non, nous ne savons plus apprécier le prix d'une messe; ils le comprennent bien mieux nos pères...

Vous le savez, il y a environ 80 ans, la France était bouleversée, Dieu était banni de ses églises, et la religion était réduite à célébrer, à cacher ses mystères dans une chambre, dans une grange même. Eh bien, qu'a-t-on vu à cette époque? On a vu nos pères faire une lieue, deux lieues même, par des temps affreux, au milieu des ténèbres de la nuit, s'exposer à perdre leur fortune, à se faire jeter dans une prison, à perdre même la vie!... Et pourquoi cela? pour entendre une messe... une seule messe; et encore, ils étaient heureux quand ils avaient pu le faire à ce prix-là. Et c'était une bonne nouvelle dans toute la famille, quand on pouvait se dire: Tel jour, à minuit, à une lieue, dans une chambre, on célébrera la sainte Messe; et l'on disait à celui qui l'apportait: Merci! merci! Voilà ce qu'ont vu, ce qu'ont fait peut-être les vénérables vieillards qui vivent encore parmi nous: voilà ce qu'ils peuvent attester... Et nous, avec toutes les facilités, nous négligeons la prière et la messe; et pourtant, nous avons tant besoin; le travail nous accable et les passions nous tourmentent.

CHAPITRE XLIII.

Tous tes péchés confesseras au moins une fois l'an.

L'Eglise a fait ce commandement dans le quatrième concile de Latran; en voici les termes: « Que tout fidèle... qui a atteint l'âge de discrétion, confesse seul fidèlement tous ses péchés à son propre prêtre, au moins une fois l'an et qu'il ait soin d'accomplir, de tout son pouvoir, la pénitence qui lui aura été enjointe... Que si quelqu'un, pour une cause juste, désire de se confesser à un prêtre étranger, qu'il en demande aupara-

vant la permission à son propre pasteur, et qu'il l'obtienne ; car autrement le prêtre étranger ne peut ni le délier, ni le lier. Remarquez, mon cher Théophile, que l'Eglise ordonne deux choses : la première est de se confesser au moins une fois l'année, quand on est parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire lorsqu'on est capable de discerner le bien et le mal, et par conséquent de pécher mortellement ; la seconde est de se confesser à son propre prêtre, c'est-à-dire à son curé. Elle a voulu, par ce sage règlement, remédier à deux abus : premièrement, mettre des bornes à la négligence des mauvais chrétiens, qui passaient plusieurs années sans s'approcher du tribunal de la pénitence, et croupissaient dans leurs habitudes criminelles ; secondement, prévenir l'abus où tombaient ceux qui s'adressaient à des prêtres étrangers, dont ils n'étaient point connus, pour en obtenir plus facilement l'absolution, sans être obligés de renoncer à leurs péchés et de changer de vie. Pour accomplir le précepte de l'Eglise votre mère, vous devez donc vous présenter, au moins une fois chaque année, au tribunal de la pénitence, et faire l'humble aveu de vos fautes à votre propre pasteur, ou à l'un des prêtres qui confessent dans son église, sous son autorité, à moins qu'il ne consente que vous le fassiez ailleurs. Quoique l'Eglise, par condescendance, n'exige qu'une seule confession par an, pour ne pas rebuter ceux à qui ce devoir paraît pénible et difficile, cependant elle désire qu'on y ait recours beaucoup plus souvent, et elle témoigne assez ce désir par ces mots *au moins* qu'elle a ajoutés. Ainsi, quoiqu'il suffise absolument, pour ne pas transgresser le précepte de l'Eglise, de se confesser une fois dans l'année, ce n'est pas assez pour répondre à son intention et pour remplir son désir, surtout quand on a eu le malheur de tomber dans quelque péché mortel. Dieu oblige tous ceux qui se sentent coupables, de ne pas différer à se convertir à lui : il faut donc alors s'adresser sans délai à un ministre prudent et éclairé afin d'en recevoir les conseils nécessaires pour se relever. Le précepte de l'Eglise, loin de les dispenser de cette obligation, n'a pour but que de les empêcher de croupir dans le péché. C'est une plaie faite à notre âme : quand on a reçu quelque blessure, diffère-t-on si longtemps à y appliquer le remède ? C'est une maladie bien plus dangereuse que celle du corps : quand le corps est attaqué de quelque maladie, attend-on une année entière à appeler le médecin ? On voit d'ailleurs, par l'expérience, qu'une confession par an ne suffit pas pour se soutenir dans une vie chrétienne : ceux qui se bornent là sont presque toujours engagés dans des habitudes criminelles dont ils ne veulent pas sortir, et ils font mal cette confession. Par là ils ne satisfont pas même au commandement de l'Eglise ; car en imposant à ses enfants la loi de la confession annuelle, elle les oblige en même temps à y apporter les dispositions nécessaires pour en recevoir le fruit. S'approcher de la pénitence sans un examen sérieux, ou sans une véritable contrition, ce n'est pas remplir le précepte de l'Eglise, c'est ajouter un nouveau péché à ceux dont on était déjà coupable. En un mot, on n'accomplit point le commandement de l'Eglise par

une mauvaise confession. Vous me demanderez peut-être, mon cher Théophile, en quel temps il faut remplir ce devoir que l'Eglise nous impose? Elle n'a point fixé le temps précis de la confession annuelle; mais, comme elle ordonne, dans le même canon, de communier à Pâques, il est visible qu'elle désire que cette confession se fasse vers le carême, pour qu'elle serve de préparation à la communion pascale. Présentez-vous au saint tribunal dès le premier jour du carême, et recevez avec docilité les avis de votre confesseur, pour vous préparer à cette grande action.

Exemple.

Quelqu'un disait un jour à un jeune officier de cavalerie, charmant et excellent homme d'ailleurs : Vous devriez bien vous confesser ; il ne vous manque absolument que la confession. — Oh ! répondit ce jeune officier, plus tard, plus tard... Je vous assure que j'ai beaucoup de foi, et que si je me voyais malade, je ferais venir un prêtre. — Vous feriez venir un prêtre ; mais si vous alliez être surpris par la mort? — La mort subite! répondit-il; de grâce, ne m'en parlez pas, car si j'y pensais seulement une demi-heure, j'en deviendrais fou. L'infortuné ! Six mois après il était subitement frappé par la mort.

CHAPITRE XLIV.

Ton créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.

Le quatrième commandement de l'Eglise est contenu dans les paroles qui suivent celles que j'ai déjà rapportées du quatrième concile de Latran ; les voici : « Que tout fidèle... reçoive avec respect, au moins à la fête de Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, si ce n'est que de l'avis de son propre prêtre, et pour quelque chose de juste et raisonnable, il jugeât devoir s'abstenir, pendant quelque temps de la communion ; s'il y manque, qu'on lui interdise l'entrée de l'église pendant sa vie, et qu'après sa mort, il soit privé de la sépulture chrétienne. » Jugez, mon cher Théophile, de l'importance de ce précepte, par la sévérité de l'Eglise à en punir la transgression. Si cette tendre mère décerne la peine la plus terrible contre ses enfants qui ne satisfont pas au devoir pascal, c'est qu'elle connaît la nécessité de recevoir cette nourriture céleste : elle a appris de Jésus-Christ même, que si nous ne mangeons sa chair et si nous ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous. Elle commande donc à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion, de communier au moins une fois l'année, dans la quinzaine de Pâques, avec le respect qui est dû au très-saint Sacrement de l'Eucharistie ; et elle veut que chacun remplisse ce devoir dans sa propre

paroisse. Ce qui l'a engagée à faire ce commandement, c'est l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens pour cet auguste sacrement, qui est la source de la vie spirituelle. Les premiers fidèles communiaient très-souvent : ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu; ils ne connaissaient point de douleur plus sensible que celle d'en être privés. Dans la suite, la charité se refroidissant, on s'est éloigné de la sainte Communion; et beaucoup de chrétiens en étaient venus au point de passer plusieurs années sans s'approcher de la table sainte. C'est pour arrêter un si grand mal, qu'elle a exigé de tous ses enfants, sous les peines les plus sévères, qu'ils reçussent, au moins à Pâques, la divine Eucharistie. Quoiqu'elle ne les oblige qu'à une seule communion par an, elle désire cependant qu'ils s'en approchent plus souvent, par exemple aux fêtes solennelles. Elle a même déclaré, dans le concile de Trênte, qu'elle souhaitait qu'à chaque messe, tous les fidèles qui y assistent communiasent réellement, afin de retirer plus de fruit du sacrifice. Ainsi, en ne communiant qu'à Pâques, on accomplit à la rigueur le précepte de l'Eglise, mais on ne remplit pas l'étendue de son désir. En effet, il est difficile qu'une seule communion par an suffise pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce : il est même à craindre qu'on ne satisfasse point au précepte, parce qu'on s'expose à communier indignement ; et une mauvaise communion, loin d'être l'accomplissement du précepte, est un outrage fait à l'Eglise, et un sacrilège horrible. Elle nous commande de communier *avec respect*, et ce respect consiste principalement à y apporter une conscience purifiée de tout péché mortel ; c'est pour nous marquer cette intention, qu'elle veut qu'on diffère pendant quelque temps la Communion pascale, quand on a une cause juste et raisonnable. Il n'y a point de cause plus juste de la différer, que le besoin de se purifier ; mais remarquez bien, mon cher Théophile, que ce délai doit être employé à se préparer, et qu'on doit faire tous ses efforts pour en abrégier le temps ; car, quoique la quinzaine soit passée, l'obligation de communier subsiste toujours, jusqu'à ce qu'on l'ai rempli ; c'est une dette dont on n'est pas libre, pour ne l'avoir pas acquittée dans le temps marqué, mais qui dure jusqu'à ce qu'on y ait satisfait.

Exemple.

La Ville du Saint-Sacrement.

Turin s'appelle la *Ville du Saint-Sacrement*. Voici le fait qui lui fit donner ce nom. Le 6 juin 1453, passait devant l'église Saint-Sylvestre un homme conduisant un mulet chargé de marchandises. Il arrivait d'Exilles, lieu situé sur la frontière du Dauphiné, qui, au milieu des désordres de tout genre survenus dans le cours de cette année, avait été récemment mis à sac. Or, parmi les objets que portait la bête de somme, se trouvait enveloppé un ostensor d'argent, volé à l'église

d'Exilles, et dans cet ostensor était encore la sainte hostie. Au moment où il arrivait devant l'église, le mulet s'arrête tout à coup, s'agite violemment, tombe à terre; les liens qui retenaient sa charge se brisent, et le vase sacré s'élève resplendissant dans les airs, aux yeux d'une foule de peuple alors réunie en cet endroit. L'évêque, Mgr. Ludovico Romagnano, est aussitôt averti et accourt suivi de toute la ville, attirée par le bruit de ce miracle. L'ostensor vient d'abord se placer entre les mains du prélat; mais l'hostie divine demeure encore quelque temps élevée en l'air. Le pontife présente un vase où elle vient se poser, et il la porte triomphalement à la cathédrale. — Toute la ville de Turin fut témoin de ce miracle dont personne, jusqu'à ces derniers temps, n'a jamais osé contester la réalité; elle prit et elle a toujours conservé, depuis, cette appellation *Ville du Saint-Sacrement*, témoignage toujours subsistant de sa foi, qu'attestent aussi les innombrables *ex-voto* de toutes les époques, appendus aux murs sacrés. Il fut établi que chaque année on célébrerait le glorieux anniversaire du prodige, en allant processionnellement de la cathédrale à l'endroit où le Seigneur avait daigné manifester sa gloire. Une chapelle fut, dès lors, bâtie en ce lieu, et le conseil de la ville la remplaça, en 1521, par un bel oratoire. Il va sans dire que la procession commémorative s'est toujours faite et se fait encore tous les ans. On a conservé les actes capitulaires de 1456 et de 1459, relatifs au riche tabernacle destiné à recevoir l'hostie miraculeuse. On a de même, dans les archives de la ville, l'acte de fondation de la confrérie du *Corpus Domini*, érigée à cette occasion. Dans ce document, écrit à l'époque même de l'événement, le fait est minutieusement rapporté dans toutes ses particularités. Plusieurs autres miracles vinrent, à diverses époques, confirmer la foi du peuple. Ainsi, l'année même qui suivit le prodige, eut lieu la guérison de Thomas Soléri, dont on a encore la relation authentique. Enfin, les fastes de Turin, depuis quatre siècles, ne sont remplis que des solennités religieuses, et des manifestations populaires célébrées en mémoire du miracle du Saint-Sacrement. Les anniversaires séculaires sont surtout l'objet d'une grande pompe. En 1753, le conseil municipal de Turin consacra à cette fête une somme de 90,000 livres et les journaux de Turin nous apprennent que le conseil municipal actuel vient de voter 16,000 livres pour la fête de 1853.

CHAPITRE XLV.

Quatre-Temps, Vigiles jeûneras et le Carême entièrement;
vendredi, chair ne mangeras ni le samedi même ment.

L'Eglise nous commande de jeûner pendant tout le carême, les veilles de certaines fêtes solennelles et les trois jours de chaque saison, que

l'on nomme les *Quatre-Temps*. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas, et à s'abstenir de certains aliments, comme de la viande, etc. On appelle *Carême* ou *Quadragesime*, les quarante jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques. Le jeûne du Carême est de la plus haute antiquité, et l'institution en vient des Apôtres mêmes. Quelle autorité ne donne pas à la loi du jeûne une origine ancienne et aussi respectable ! Quel poids n'y ajoute pas cet usage si solennel, si universel, pratiqué pendant tant de siècles ! Le jeûne du carême a été établi pour imiter celui de Notre Seigneur, et pour nous préparer à célébrer dignement la grande fête de Pâques. Ce jeûne a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres : dans les autres jeûnes, on prenait son repas après l'heure de none, c'est-à-dire à trois heures du soir, au lieu que, dans le Carême, on demeurait sans manger et sans boire jusqu'après l'heure de vêpres, c'est-à-dire jusqu'à six heures du soir. Pendant tout ce temps de pénitence, tous les chrétiens vivaient dans la retraite et le silence, interrompant le sommeil de la nuit par de longues veilles, pour gémir devant Dieu et pleurer leurs péchés, s'occupant une bonne partie du jour à la lecture et à la prière, et nourrissant les pauvres de ce qu'ils se retranchaient à eux-mêmes par mortification. Cette ferveur de nos pères s'est soutenue pendant plusieurs siècles ; mais enfin le relâchement s'introduisit ensuite par degrés ; l'on avança insensiblement le repas jusqu'à midi, et, pour conserver une ombre de l'ancienne discipline, l'office du soir fut aussi avancé en même temps : c'est pour cette raison que, dans le Carême, les vêpres se disent avant midi. Alors on crut pouvoir prendre sur le soir un peu de nourriture, pour supporter plus aisément le jeûne jusqu'au lendemain ; et l'Eglise a toléré cette *collation* pourvu qu'elle soit légère, et qu'elle ne puisse pas être censée un repas ; car il est essentiel pour le jeûne de ne faire qu'un repas. Le jeûne des Quatre-Temps a été établi pour consacrer, par la pénitence, toutes les saisons de l'année, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre, et pour le prier de donner à son Eglise de bons ministres ; car c'est alors que ceux qui se destinent aux augustes fonctions de l'autel, reçoivent les ordres sacrés. Enfin, les *vigiles* sont les jours qui précèdent les principales fêtes. On les appelle ainsi parce qu'autrefois les fidèles s'assemblaient dans les églises la veille des grandes solennités, et qu'ils y passaient une grande partie de la nuit à louer Dieu par le chant des psaumes, et par la lecture des livres saints, comme on fait encore la veille de Noël. On jeûne ces jours-là pour se disposer à bien célébrer ces fêtes, et à en retirer plus de fruit.

La loi du jeûne est imposée à tous les fidèles généralement ; il faut, pour en être dispensé, que la faiblesse de l'âge ou des infirmités, ou des travaux rudes et fatigants, mettent hors d'état de jeûner. C'est donc un grand péché de ne point observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, quand on n'a point de cause légitime de dispense : les violer sans nécessité, c'est pécher contre Dieu même qui nous ordonne d'obéir à l'Eglise.

On voit cependant un grand nombre de chrétiens qui, sans aucune raison, manquent à la loi du jeûne ; mais cette loi n'en subsiste pas moins ; et la multitude des prévaricateurs ne saurait ni l'anéantir, ni l'affaiblir. Il est vrai, mon cher Théophile, que l'Eglise ne vous assujettit à la loi du jeûne qu'à cet âge où la santé affermie, où l'homme formé, ne peuvent plus en recevoir de dangereuses atteintes : c'est une condescendance de cette tendre mère, toujours attentive à ce qui intéresse ses enfants ; mais cette indulgence même doit vous rendre plus fidèle à observer la loi, lorsqu'elle juge que vous pouvez le faire sans danger, et quoique l'on ne soit rigoureusement obligé au jeûne qu'à l'âge de vingt-un ans, les jeunes gens n'en doivent pas moins exercer à la mortification, à proportion de leurs forces, en retranchant quelque chose de leurs repas ordinaires, en se refusant les petites douceurs dont la privation ne peut altérer leur santé. Il en est de même de ceux que leurs infirmités ou d'autres raisons exemptent de la rigueur du jeûne, s'ils ne peuvent accomplir la pénitence entière, ils doivent en faire du moins une partie, et s'unir d'esprit et de cœur, à la pénitence de l'Eglise, et suppléer par d'autres bonnes œuvres à ce qu'ils ne peuvent pas faire.

L'Eglise interdit aussi l'usage de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine. Le respect que vous devez, mon cher Théophile, à l'autorité qui vous impose ce devoir, la sagesse des motifs sur lesquels il est fondé, tout vous engage à le remplir fidèlement. C'est l'Eglise qui vous le prescrit ; Jésus-Christ l'a établie pour gouverner les hommes dans l'ordre du salut, et il veut que nous lui obéissions comme à lui-même ; c'est d'elle qu'il a dit : « Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise. » Quelle est la fin que l'Eglise se propose en nous ordonnant l'abstinence ? C'est d'entretenir dans ses enfants l'esprit de pénitence que Jésus-Christ n'a cessé de recommander lorsqu'il était sur la terre et qui est comme l'abrégé de sa divine morale ; c'est, en mortifiant le corps, d'affaiblir les passions, de nous faire expier nos fautes passées, et de nous préserver de nouvelles chutes. Nous sommes pécheurs, et à ce titre obligés de faire pénitence ; nous sommes malades et nous devons travailler à nous guérir. Nous avons tous des péchés à expier : c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie, et que l'on satisfait à la justice divine : nous avons tous des passions à dompter ; c'est en retranchant tout ce qui peut les flatter, qu'on les surmonte. L'Eglise, qui connaît le besoin que nous avons de ce remède, et l'éloignement que nous sentons à le prendre, vient au secours de notre faiblesse : elle nous en fait un commandement exprès, pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre : c'est une bonne mère qui, voyant la répugnance de ses enfants à prendre une potion amère, mais nécessaire, use par tendresse de toute son autorité pour les y résoudre : mais, outre cette vue générale que l'Eglise se propose en nous imposant la loi de l'abstinence, elle en a encore de particulières que vous ne devez pas ignorer. Comme elle a consacré le dimanche à la

mémoire de la résurrection du Sauveur, de même elle a consacré le vendredi au souvenir de ses humiliations et de sa croix, toujours dans le même esprit, mais d'une manière bien différente ; car, au lieu que le Dimanche est pour elle le jour d'une sainte joie, parce que la résurrection de J.-C., qu'elle y honore, est le principe de notre justification et le fondement de notre espérance, le vendredi a toujours été pour elle un jour de pénitence et de mortification, parce que ce sont nos péchés qui ont attaché le Fils de Dieu à la croix, et qu'il est juste que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la rédemption. C'est pour cette raison que, dans les premiers siècles de l'Eglise, tous les vendredis étaient des jours de jeûne. On jeûnait aussi le samedi pour honorer la sépulture de Notre Seigneur, et pour se préparer à la sanctification du dimanche. Dans la suite, on a réduit le jeûne du vendredi et du samedi à une simple abstinence, c'est-à-dire à s'abstenir de l'usage de la viande; et l'Eglise en a fait une loi à laquelle tout chrétien doit se soumettre. Les enfants mêmes n'en sont pas exempts, dès qu'ils peuvent l'observer; il n'y a que l'impuissance réelle d'obéir au précepte, qui en dispense devant Dieu. N'écoutez donc pas, mon cher Théophile, ces mauvais chrétiens qui disent que c'est une chose indifférente devant Dieu, que d'user de tels ou tels aliments. Sans doute, ce n'est pas la distinction des aliments qui en elle-même honore Dieu ; mais ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'obéir ou de désobéir à l'autorité qu'il a lui-même établie: ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'entretenir ou d'éteindre l'esprit de pénitence qu'il nous a lui-même si fort recommandé. N'imitiez pas ceux qui, sans aucune raison, ou sur les plus légers prétextes se permettent l'usage de la viande dans les jours où elle est défendue. Plus ce désordre devient commun, plus il faut en gémir comme d'un très-grand scandale et s'affermir pour ne pas se laisser entraîner au torrent de l'exemple. C'est une preuve sensible de l'affaiblissement de la foi et de l'indifférence pour le salut dans une multitude de chrétiens.

Exemple.

Un homme voyageait un jour accompagné d'un fort beau chien. Arrivé à l'hôtel, il se met à table d'hôte où siégeaient aussi plusieurs hommes de sa connaissance. C'était le vendredi, et cet homme avait le bonheur d'être un excellent chrétien. Un des convives, en le voyant, s'écria : Bon ! nous allons avoir plus de viande. Monsieur un tel est un dévôt, il mangera maigre ; c'est autant qui va nous rester... — Pas du tout ! répondit cet homme, je réclame ma part de gras. — Mais, dit-on à la ronde, et votre confesseur ; il vous donnera une fameuse pénitence... Il vous refusera l'absolution, etc., etc.... Cet homme resta calme, mit toutes ses portions de viande dans une assiette, puis les présenta à son chien, en lui disant : Mange cela, toi, tu n'a pas d'âme à sauver... La leçon était dure: on voulut se fâcher, on menaça ; mais l'homme et son

chien faisaient si bonne contenance qu'on jugea plus prudent de la dévorer en silence.

CHAPITRE XLVI.

Du péché.

Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu ; on désobéit à Dieu lorsqu'on fait ce qu'il défend, ou lorsqu'on manque de faire ce qu'il commande. Le péché offense Dieu, il fait injure à Dieu; le péché est une révolte contre la souveraine majesté ; celui à qui l'on désobéit est le Maître absolu de l'univers; tout lui est soumis, excepté le pécheur. C'est un esclave qui dit insolemment à son maître : Je ne vous servirai point, je ne vous obéirai point. Quoi de plus injurieux ! De plus, le péché est une ingratitude monstrueuse ; ce Dieu que nous offensois est celui qui nous a créés, qui nous conserve et nous comble de biens dans le temps même que nous l'offensois : le pécheur est un enfant chéri qui outrage un bon bon père : quelle noirceur ! Vous n'aviez peut-être jamais compris l'énormité du péché, mon cher Théophile; cette première réflexion commence à vous en donner une juste idée. Pour la comprendre encore mieux, considérez que c'est le péché qui a donné la mort à votre Dieu ; jetez les yeux sur la croix, et voyez ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour expier nos péchés ; cette pensée est bien capable de vous en faire concevoir une vive horreur. Qu'est-ce donc que le péché, puisque, pour l'expier, il a fallu que le fils de Dieu souffrit un supplice si cruel et si ignominieux ? Enfin, considérez les châtimens terribles dont Dieu punit le péché : tous les maux répandus sur la terre, les misères de la vie, la douleur, les maladies, la mort, sont les suites funestes d'un seul péché, du péché de notre premier père. « Le mal, dit l'Apôtre, est entré dans le monde par un seul homme, en qui tous ont péché ; » c'est ce qu'on appelle le *péché originel*, parce qu'il se contracte en naissant ; il est la source de tous les autres, de ceux que nous commettons par notre propre volonté, et que l'on appelle *péchés actuels*. Le péché actuel se commet en quatre manières : par pensées, par paroles, par actions et par omissions. La loi de Dieu ne défend pas seulement l'action mauvaise ; elle en défend aussi la pensée et le désir. Elle n'arrête pas seulement la main et la langue, elle règle encore l'esprit et le cœur. C'est dans le cœur que commence la désobéissance ; le cœur est la source du péché ; les paroles et les actions n'en sont que les effets extérieurs.

Il y a deux sortes de péchés actuels : le mortel et le véniel. Un péché est mortel quand la matière est considérable, et qu'on le commet avec un parfait consentement. C'est le plus grand de tous les maux. Il nous fait perdre la grâce sanctifiante, et le droit à l'héritage céleste; il donne

la mort à notre âme, en la séparant de Dieu, qui est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps ; il nous rend digne de la damnation éternelle ; quand on a le malheur de commettre un péché mortel, on devient l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu, l'objet de sa haine et de ses vengeances éternelles. Mon Dieu ! y a-t-il un mal comparable à celui-là ? Quelle horreur ne devez-vous pas avoir de ce péché, mon cher Théophile ! Avec quel soin ne devez-vous pas l'éviter ! Non, il n'y a rien que l'on ne doive être disposé à souffrir, plutôt que de commettre un seul péché mortel. La pieuse mère de saint Louis était dans ces sentiments, lorsqu'elle disait à son fils encore enfant : « Vous savez, mon fils, combien je vous aime : cependant je serais moins affligée de vous voir mourir, que de vous voir tomber dans un seul péché mortel. » Le jeune prince n'oublia jamais cette leçon ; et il en profita si bien, qu'il vécut toujours dans la crainte de Dieu et dans l'éloignement du péché. Je vous dis la même chose, mon cher Théophile, craignez le péché plus que la mort ; fuyez le péché comme vous fuiriez un serpent : si vous rencontriez un serpent prêt à vous dévorer, avec quel empressement ne vous en éloigneriez-vous pas ! La frayeur vous ferait prendre aussitôt la fuite, encore craindriez-vous que votre fuite ne fût pas assez prompte. Ah ! mon cher Théophile, faites du moins pour sauver votre âme, ce que vous feriez pour la conservation de votre corps. Evitez même les péchés véniels, c'est-à-dire ceux qui n'ôtent pas la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblissent ; qui ne nous rendent pas dignes de la damnation éternelle, mais qui nous rendent dignes des peines temporelles. Le plus petit péché est un très-grand mal, parce qu'il offense Dieu. D'ailleurs, les péchés véniels, quand on les néglige, conduisent insensiblement au péché mortel. Celui qui néglige les petites fautes, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu dans les grandes, et enfin, il se perdra.

Exemple.

Un jeune homme, élève en médecine, entra un jour dans une église où l'on prêchait... Il prêta l'oreille par curiosité, et il entendit dire au prédicateur cette parole : Je ne sais comment un homme en état de péché mortel peut dormir. Là-dessus il s'en alla. Rencontrant quelques-uns de ses amis : Je viens, leur dit-il, du sermon, et j'ai entendu un prédicateur qui m'a bien amusé : le brave homme ne comprend pas comment on peut dormir en état de péché mortel. Pour moi, je le comprends très-bien, je suis en état de péché mortel, et cela ne m'empêche pas d'être heureux... Heureux ! mais non, je souffre et je fais souffrir les autres... Ah ! que j'étais bien plus heureux à ma première communion. Je n'y puis plus tenir... Demain j'irai me jeter aux pieds de ce prêtre, et c'est lui qui entendra l'histoire de mes hontes... Il fut fidèle à sa parole. Et aujourd'hui c'est un excellent chrétien, membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

CHAPITRE XLVII.

Péchés capitaux. — L'orgueil.

On réduit ordinairement tous les péchés que l'homme peut commettre, à sept péchés principaux, qui sont comme les sources d'où coulent tous les autres. Ce sont l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous tracer le tableau de chacun de ces vices, et des malheureux effets qu'ils produisent, afin que vous en conceviez de l'horreur, et que vous les évitiez avec plus de soin. Commençons par le premier, le plus grand et le plus dangereux de tous, qui est l'orgueil. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine en vous : c'était un des premiers avis que Tobie donnait à son fils ; c'est par ce vice que tous les maux ont commencé. L'orgueil est une estime et un amour déréglé de soi-même, dont l'effet est de se préférer aux autres, et de ne rapporter tout qu'à soi et rien à Dieu. L'orgueil offense Dieu, en ce que nous nous glorifions de ses dons, au lieu de lui en renvoyer la gloire. De là vient la vanité et le désir déréglé de l'estime et des louanges : l'orgueilleux veut être admiré et applaudi ; dans tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit, il ne se propose que de s'attirer des éloges ; dès qu'il a obtenu l'approbation des hommes, il est content. La flatterie la plus grossière, il la reçoit avec avidité, il la cherche même avec empressement ; si on la lui refuse, il s'aigrit, il s'irrite. De là, l'hypocrisie : l'orgueilleux cache avec soin les défauts qu'il a, et il affecte des vertus qu'il n'a pas ; il a une attention continue à s'attirer les regards publics, et à paraître meilleur qu'il n'est en effet. De là le mépris du prochain : la haute opinion que l'orgueilleux a de lui-même et de son propre mérite, fait qu'il méprise les autres : comme il se croit fort au-dessus d'eux, il tient à leur égard une conduite pleine de fierté, il leur parle avec hauteur, il prend avec eux un air dédaigneux. De là, enfin, la désobéissance : l'orgueilleux ne veut point se soumettre aux ordres de ses supérieurs ; il reçoit mal les avis qu'on lui donne ; toute autorité le blesse et le révolte ; il ne se croit pas fait pour obéir. Que ce vice est haïssable, mon cher Théophile ! Fuyez-le donc avec grand soin. Lorsque des sentiments d'orgueil s'élèvent dans votre cœur, demandez à Dieu qu'il éloigne de vous les *yeux altiers* ; rappelez-vous les paroles de l'Apôtre : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez pas reçu ? » Souvenez-vous que l'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et que Dieu se plaît à confondre les orgueilleux, au lieu qu'il accorde sa grâce aux humbles. L'humilité chrétienne est la vertu opposée à l'orgueil ; elle est le fondement de toutes les vertus : l'homme humble connaît le fonds de misères qui est en lui, il se méprise lui-

même et il consent à être méprisé des autres. En effet, si nous réfléchissons sur ce que nous sommes véritablement, quels sujets ne trouverons-nous pas de nous humilier ? Sans parler des infirmités du corps sorti de la poussière, et destiné à y retourner bientôt, considérons quel est l'état de notre âme ; qu'y verrons-nous ? Ignorance dans l'esprit, corruption dans le cœur : quel penchant pour le mal ! quelle inconstance dans le bien ! Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché : s'il y a en nous quelque chose de bon et d'estimable, nous l'avons reçu de Dieu ; les avantages de l'esprit et du corps, les dons de la nature et de la grâce, tout vient de Dieu. Un homme pénétré de cette vérité, est bien éloigné de s'enorgueillir, de rechercher les louanges ou d'ambitionner de vains honneurs. Il est ennemi de l'ostentation et du faste ; loin de mépriser les autres, il les croit meilleurs que lui : s'il se trouve en lui quelques bonnes qualités, il en rapporte à Dieu toute la gloire ; mais il fait beaucoup plus d'attention à ses défauts, et il s'en humilie devant Dieu. Ce sentiment d'humilité, cette disposition de l'âme plaît beaucoup à Dieu, et attire sur elle les regards de sa miséricorde. Dieu répand avec abondance ses grâces sur une âme humble : plus elle s'abaisse, plus il l'élève. Heureux ceux qui sont humbles de cœur, parce qu'ils seront comblés des bénédictions du Seigneur : malheur aux âmes hautaines et présomptueuses, parce que Dieu les couvrira de confusion.

Touchant exemple d'humilité.

Au ^{xiv}^e siècle, Jean Taulère, de l'ordre des frères prêcheurs, était applaudi dans Cologne et dans toute l'Allemagne. Mais, après avoir brillé dans la chaire pendant plusieurs années, il en descendit tout à coup, et se retira dans sa cellule, laissant le peuple étonné de sa disparition. Or, un inconnu était venu le trouver au sortir d'un de ses discours, et lui avait demandé la permission de lui dire à lui-même ce qu'il pensait de lui. Taulère la lui ayant accordée, l'inconnu lui dit : « Il y a encore dans votre nature un orgueil secret ; vous vous confiez à votre grande science et à votre titre de docteur ; vous ne cherchez pas Dieu avec une intention pure, ni seulement sa gloire dans l'étude des lettres ; mais vous vous cherchez vous-même dans la faveur passagère des créatures. C'est pourquoi le vin de la doctrine céleste et de la parole divine, quoique pur et excellent par lui-même, perd de sa force en passant par votre cœur, et il tombe sans saveur et sans grâce dans l'âme qui aime Dieu. » Taulère était assez grand pour entendre ce langage, et nul assurément ne lui aurait tenu, s'il n'avait été digne de l'entendre. Il se tut. La vanité de sa vie présente lui apparaissait. Retiré de tout commerce avec le monde pendant deux ans, il s'abstint de prêcher, assidu le jour et la nuit à tous les offices du couvent, et passant le reste du temps dans sa cellule à pleurer ses péchés et à étudier Jésus-Christ. Au bout de deux ans, Cologne apprit que le docteur Taulère prêcherait

de nouveau. Toute la ville se rendit à l'église, curieuse de pénétrer le mystère d'une retraite qui avait été fort diversement interprétée. Mais arrivé en chaire, Taulère fit de vains efforts pour parler, il ne put tirer de son cœur autre chose que des larmes. Ce n'était plus seulement un orateur, c'était un saint.

CHAPITRE XLVIII.

L'avarice.

L'avarice est un attachement déréglé aux biens de la terre. Ce n'est pas un péché d'avoir des richesses, mais c'en est un d'y attacher son cœur, et de les rechercher avec empressement, de mettre son bonheur à les posséder, d'employer les voies injustes pour s'en procurer. « L'amour des richesses, dit S. Paul, est la racine de tous les maux. » Il produit l'oubli de Dieu, en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet dont il s'occupe uniquement ; c'est pour cela que le même apôtre appelle l'avarice une idolâtrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut, quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune ; on n'est guère touché du désir et de l'espérance des biens éternels, quand on est si fort occupé du soin d'amasser des biens temporels ; et il est à craindre que l'on ne cesse d'être chrétien, quand on a la passion de devenir riche. Aussi le même apôtre assure-t-il que plusieurs, pour s'être livrés à cette passion, en sont venus jusqu'à perdre la foi. L'avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme attaché à ses richesses est insensible à la misère du pauvre ; il ne connaît point le sentiment de la pitié. Un autre excès presque incroyable où porte cette passion insensée, c'est que l'avare s'oublie lui-même, devient insensible à ses propres besoins, préfère son argent à sa santé, à sa vie même, et se refuse le nécessaire, de peur de diminuer son trésor ; il accumule ses richesses sans en faire usage ; il est indigent au milieu de ses biens, et il manque de tout au sein de l'abondance. Quelle folie ! Enfin, ce vice produit la duplicité. L'avare, pour avoir le bien d'autrui qu'il désire, emploie le mensonge, la fraude et l'injustice. « Rien n'est plus injuste, dit le Saint-Esprit dans l'Ecriture, que celui qui aime l'argent ; un tel homme vendrait son âme. » Quand on est dominé par cette passion, on ne connaît plus ni bonne foi, ni honneur, ni conscience ; on devient injuste, fourbe, violent ; tous les moyens, même les plus criminels, sont employés pour grossir le trésor où l'on a attaché son cœur, et ce qu'il y a de déplorable, c'est que cette passion se fortifie avec l'âge. La réflexion, les années affaiblissent les autres passions ; mais l'avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus un avare avance vers ce moment fatal où il faut tout abandonner, plus il s'attache à son misérable trésor ; plus la mort approche, plus il tient à son argent, et plus il

le regarde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. « Insensé, lui dit Notre Seigneur dans l'Evangile, cette nuit même on va te redemander ton âme; pour qui seront les richesses que tu as amassées? » Il laissera ses richesses à d'autres et il ne lui restera qu'un sépulcre dans la suite de tous les âges. Gardez-vous bien, mon cher Théophile, d'une passion si déraisonnable et si dangereuse. « Instruit à l'école de J.-C., ne cherchez point à amasser des trésors sur la terre où les vers et la rouille les mangent, et où les voleurs les déterrent et les dérobent; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni vers qui les consomment, ni voleurs qui les dérobent. » Efforcez-vous d'acquérir la vertu opposée à l'avarice; cette vertu est un détachement chrétien des biens de ce monde, soit dans la pauvreté, soit dans l'opulence. Si vous êtes pauvre, ne portez point envie à ceux qui sont riches, ne désirez pas de le devenir vous-même. Ces biens fragiles et périssables ne font qu'irriter nos désirs, loin de les satisfaire: le juste est plus heureux avec le peu qu'il possède, que les méchants avec leurs grandes richesses: les trésors injustes ne serviront de rien; mais la justice délivrera de la mort. « Ne craignez point, mon fils, disait le saint homme Tobie à son fils: il est vrai que nous sommes pauvres; mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, si nous nous éloignons de tout péché, et si nous faisons de bonnes actions. » Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, nous devons être contents. Si vous êtes riche, n'attachez point votre cœur à vos richesses; songez que vous n'emporterez rien avec vous, et qu'elles deviendront un jour la proie d'un héritier avide qui attend votre mort pour s'en saisir. Répandez-les dans le sein des pauvres; et, par ce saint usage, vous vous ferez dans le ciel un trésor qui ne périra jamais.

Exemple.

Il n'est pas rare de voir des pauvres amasser, et puis s'attacher à leur trésor. Un vénérable curé de Paris fut appelé un jour chez un pauvre vieillard aveugle gravement malade, et qui demandait instamment à le voir. Etant introduit près du moribond, il lui offre les consolations de son ministère, mais celui auquel il s'adresse ne l'écoute qu'avec distraction et l'interrompt pour lui demander à plusieurs reprises s'il est bien le curé de la paroisse, et, quand il s'en est convaincu, il lui demande si personne n'est avec lui, et, sur l'assurance qu'il en reçoit, il tire une petite clé de dessous son chevet et la donne au bon prêtre en le priant d'ouvrir le coffre qui se trouve au pied de son lit; le curé suit les instructions du vieillard, et se réjouit, dans l'intérêt des pauvres, auxquels il croit qu'une partie de ce trésor est destinée... Assis sur son grabat, le moribond n'a pas plutôt touché le sac d'argent qu'il est saisi d'un transport de joie impossible à décrire: « Enfin, je le tiens donc, dit-il d'une voix étouffée et en le pressant sur sa poitrine; il y a longtemps que je

n'ai eu un tel bonheur. Ah! du moins, je l'aurai goûté avant de mourir.» Alors, déliant le cordon du sac, il plonge ses mains au milieu de l'or ; avec ses doigts desséchés il palpe, il caresse le métal chéri, puis il retombe sans mouvement : la joie l'avait tué.

CHAPITRE XLIX.

La luxure.

La luxure est une affection criminelle pour les plaisirs contraires à la chasteté chrétienne. Rien n'est plus indigne de l'homme que ce vice honteux, rien n'est plus opposé à la sainteté de notre vocation : des chrétiens ne devraient pas même le connaître. « Qu'on n'entende jamais parler parmi vous de quelque impureté que ce soit, dit l'Apôtre saint Paul. » Pour concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite, il n'y a qu'à considérer les malheureux effets dont il est la cause. Il produit la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la religion, l'endurcissement du cœur, et l'horreur de la mort. Que ces suites sont affreuses, mon cher Théophile ! Vous allez voir comment elles naissent de la luxure. Un homme livré à ce vice sait que Dieu l'a en horreur ; il ne l'envisage que comme un vengeur sévère des excès que ce vice fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentiments d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur. Les exercices de religion ne peuvent s'allier avec ce vice honteux ; quand on s'y est une fois abandonné, on n'a plus de goût pour les pratiques de piété : la prière ennuie, on la néglige : la parole de Dieu ne prononce que des anathèmes contre ceux qui s'y livrent, on ne l'entend plus : pour s'approcher des sacrements, il faudrait renoncer à ce vice, on les abandonne ; la fréquentation des offices divins ferait naître des remords, on s'en éloigne. En étouffant ainsi le cri de la conscience, on tombe dans l'endurcissement, c'est-à-dire, dans un état d'insensibilité où l'on n'est plus touché de rien : on s'aveugle sur ses devoirs, sur sa réputation, sur sa santé ; on oublie tous ses intérêts ; on n'écoute ni avis, ni remontrances ; on ne songe qu'à se satisfaire à quelque prix que ce soit ; on ne craint que ce qui peut troubler la jouissance de ses plaisirs criminels. De là, l'horreur de la mort qui tourmente le voluptueux, parce qu'elle doit le séparer de ce qu'il aime, et le faire paraître au redoutable jugement de Dieu. Détestez donc, mon cher Théophile, un vice si funeste, et affermissez-vous, avec la grâce de Dieu, dans la vertu contraire, dans la chasteté chrétienne, qui nous règle, par rapport à la pureté, selon l'état où la Providence nous place. Cette belle vertu nous rend semblables aux anges mêmes ; elle est infiniment agréable à Dieu, et il la récompense d'une manière magnifique, souvent dès cette vie : Notre-Seigneur promet le ciel à ceux qui la pratiqueront. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront

Dieu. » Pour conserver cette vertu, qui est exposée à bien des dangers, il y a deux moyens que Jésus-Christ lui-même nous a enseignés dans l'Evangile, la vigilance et la prière. « Veillez, nous dit-il, et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. » Veiller sur soi-même, c'est se précautionner contre tout ce qui pourrait donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu. Il faut veiller sur ses yeux, afin de ne jamais les arrêter sur aucun objet dangereux ; il faut veiller sur ses oreilles, pour ne jamais écouter de mauvais discours ; il faut veiller sur son esprit, pour en chasser toutes les pensées, toutes les idées contraires à la pureté ; il faut veiller sur son cœur, pour y étouffer tous les mauvais désirs, dès le premier instant qu'ils s'y font sentir. Souvenez-vous bien, mon cher Théophile, que vous devez résister dès le commencement de la tentation. « Aussitôt qu'une pensée déshonnête s'élèvera dans votre esprit, dit saint Bernard, rejetez-la avec force, et elle s'éloignera de vous ; mais si vous vous y arrêtez, cette image produira dans votre cœur un plaisir funeste à votre innocence ; ce plaisir vous conduira au consentement, le consentement à l'action, l'action à l'habitude, l'habitude à la nécessité, et la nécessité à la mort éternelle. » En rejetant aussitôt avec force toutes les pensées dangereuses, on évite cet affreux enchaînement de malheurs. Secondement, il faut avoir recours à la prière, dès que l'on sent les premiers mouvements de cette passion. Jetez-vous alors entre les bras de Dieu, et dites-lui avec confiance, comme les Apôtres : « Sauvez-moi, Seigneur, sans vous je périrai. » N'attendez pas même que vous soyez tenté, pour recourir à Dieu. Priez-le souvent et avec ferveur, ou de vous préserver de ces tentations, ou de vous donner la force de les surmonter. Si vous êtes fidèle à cette pratique, soyez sûr que vous remporterez la victoire et que vous tirerez même avantage de la tentation, pour vous affermir dans la vertu.

Exemple.

Prenez garde aux passions. Au premier abord, c'est bonheur, plaisir, ivresse, c'est même presque innocent : mon Dieu ! on ne veut pas faire de mal, on veut simplement s'amuser : *Il faut bien que jeunesse se passe !* — On saura, du reste, s'arrêter à temps. — Pauvre cœur humain, comme il se laisse tromper ! comme il ne sait pas ce que c'est qu'une passion. Une passion, cela vous fait les plus belles promesses et vous trahit ; une passion, cela vous embrasse et donne un coup de poignard. Et c'est au moment où vous attendez le bonheur que le mal arrive : — et vous êtes pris sans presque vous en apercevoir.

Tout récemment, les Annales de la Propagation de la Foi ont rapporté un trait lamentable qui est une image complète de l'enchantement des passions et de leurs déplorables suites.

Dans une guerre, une tribu sauvage avait fait captive une jeune fille de 14 ou 15 ans, appartenant à la tribu ennemie. En secret, elle fut destinée à être immolée à la cruelle divinité que cette tribu adorait.

Pendant six mois, elle est entourée de tous les soins ; on la traite splendidement et on la berce de l'idée que, vers le retour du printemps, il y aura dans la tribu une grande fête dont elle sera la reine. La pauvre enfant, simple comme la colombe de ses forêts, croyait tout cela ; et ses rêves de bonheur lui faisaient même oublier sa mère et sa patrie ; à son gré, le temps ne s'écoulait pas assez vite. Enfin, le jour si désiré est venu ; on la revêt de ses plus beaux habits, on la place au milieu des guerriers qui semblent lui faire une escorte d'honneur, et qui tenaient leurs armes soigneusement cachées. On part ; et la jeune personne s'avance avec ce mélange de joie et de timidité si naturel à une enfant qui se voit entourée de tant d'hommages. Il est vrai, cette marche solitaire, ce silence interrompu par quelques chants lugubres, auraient bien dû lui faire soupçonner un piège ; mais l'enivrement du bonheur nous aveugle ; on ne peut pas voir ce que tout le monde voit... Elle arrive, elle regarde, et n'aperçoit que des feux, des torches, des instruments de sacrifice. Alors elle comprend ; c'est elle qui va être la victime... A ce moment elle pousse des cris perçants, elle se jette aux pieds de ces barbares, les supplie, par ses quinze ans, par sa mère, de l'épargner. Mais en vain ; on la saisit, on l'attache à deux poteaux, on l'entoure de flammes, et à un signal donné, mille traits lui percent le cœur.

Ah ! voilà trop bien l'histoire des passions ; on croit marcher à la joie, au plaisir, et on marche à la douleur. Notre conscience, des voix amies nous crient bien : Arrêtez, arrêtez ; vous êtes pris, vous êtes perdu ; mais on ne veut point les écouter. On avance, on cède... on cède... Et pourtant à la fin on ne voudrait plus céder ; mais l'habitude est là, qui vous enfonce dans l'âme ses ongles de fer et qui vous jette cette parole implacable qui brise les trônes et les cœurs : Il est trop tard... ! Les mauvaises habitudes, c'est le chemin de l'enfer ; et, une fois entré en enfer, on n'en ressort plus...

CHAPITRE L.

L'envie.

L'envie est une tristesse criminelle du bien de notre prochain. L'envieux est blessé du mérite des autres ; il ne peut souffrir d'en être surpassé, ou même égalé ; il est fâché de voir en eux des talents ou des vertus qu'il n'a pas lui-même ou qu'il voudrait posséder seul. Si la vue de ces avantages qu'il remarque dans les autres, ne lui inspirait que le désir de les imiter, ce ne serait plus envie, ce serait une noble émulation ; mais ce n'est point là le sentiment qu'éprouve l'envieux. Il désire moins d'acquérir lui-même ces qualités estimables, que d'en voir les autres privés ; il regarde le bien qui leur arrive comme un mal pour lui-même, leurs succès comme une perte qu'il fait, leur réputation

comme une tache qui flétrit. Cette malheureuse disposition de son cœur est un ver qui le ronge ; c'est un poison qui consume en secret ; il est à lui-même son propre bourreau. Que ce vice est bas et haïssable ! Que les effets en sont funestes ! Le premier effet de l'envie, c'est la joie que cause le malheur d'autrui. Ceux à qui l'on porte envie tombent-ils en quelque disgrâce ? L'envieux s'en réjouit ; il triomphe de leur chute, il trouve un plaisir malin à les voir humilier ; et, remarquez, mon cher Théophile, que ceux qu'il traite si indignement, ne lui ont fait aucun mal. Un vindicatif n'attaque que ses ennemis, ceux dont il a reçu, ou dont il croit avoir reçu de mauvais services ; mais l'envieux hait ceux à qui il n'a rien à reprocher que leurs vertus ; tout leur crime est d'avoir trop de mérites et de talents. Quel monstre ! Le cœur de l'homme est-il donc capable d'une telle noirceur ? Le second effet de l'envie, c'est la médisance et la calomnie : l'envieux s'efforce d'obscurcir la réputation de ceux dont le mérite le blesse ; il affaiblit autant qu'il peut le bien qu'on en dit ; il donne des interprétations malignes à toutes leurs actions ; il travestit en vices les vertus les plus pures : leur piété n'est à ses yeux que simulation et hypocrisie, leurs succès que l'effet du hasard, et non pas le fruit des talents. Le troisième effet de l'envie, c'est l'attention à nuire au prochain. Des paroles en en vient aux actions ; on traverse ses desseins, on emploie toutes sortes de moyens pour lui faire de la peine, pour l'empêcher d'obtenir ce qu'il désire, ou pour le lui ôter s'il l'a déjà obtenu. Enfin, on se porte quelquefois aux plus grands excès et aux dernières violences. C'est par envie que Caïn tua son frère ; il voyait que les sacrifices d'Abel étaient plus agréables à Dieu que les siens, parce qu'ils étaient offerts avec une volonté plus sincère et une intention plus pure : il en conçut une jalousie qui ne put être satisfaite que par un meurtre affreux. C'est l'envie qui porta les pharisiens et les docteurs de la loi à calomnier, à persécuter, à crucifier le Fils de Dieu même. Le juge inique qui le condamna à mort, reconnut lui-même que c'était par l'envie qu'on le lui avait livré. Ainsi, le plus grand de tous les crimes fut l'effet de l'envie. Ne vous étonnez donc pas, mon cher Théophile, que l'Apôtre saint Paul mette ce péché au nombre de ceux qu'il appelle des œuvres de la chair (*Galat. 5, 19*), des œuvres de ténèbres, qui rendent l'homme digne de la mort éternelle (*Rom. 1, 32*). N'ouvrez jamais votre cœur à ce vice détestable ; faites tous vos efforts pour acquérir la vertu opposée, c'est-à-dire une affection chrétienne, qui nous rend sensible au bonheur et au malheur du prochain en vue de Dieu et du salut de nos frères. Cette affection n'est autre chose que la charité : celui que la charité anime, prend part à tout ce qui arrive à ses frères : il se réjouit avec ceux qui sont dans la joie ; il s'afflige avec ceux qui souffrent, il partage avec eux le bien et le mal qu'ils éprouvent ; il les ressent l'un et l'autre comme s'il les éprouvait lui-même.

Exemple.

Une jeune dame visitait une maison de l'un des faubourgs ; ses aumônes étaient abondantes, et chacun aurait voulu tout accaparer. Comme toujours, l'envie conseilla le mensonge : la pauvre dame était accablé de dénonciations. Dans une maison, on lui disait : Oh ! Madame, vous assistez le voisin, et il ne le mérite guère ; c'est un paresseux qui s'enivre et qui vend vos bons de pain. Chez ce même voisin, on lui disait : Oh ! Madame, si vous connaissiez la femme de la maison d'où vous sortez ! Voyez, on n'ose seulement le dire, c'est... c'est une coquine, chez laquelle une *gentille dame* comme vous ne devrait jamais entrer ; ça ne donne que de mauvaises leçons à ses enfants, même que son gamin vous faisait des grimaces derrière le dos, la dernière fois que vous êtes venue. — Ailleurs, on lui dit : Vous croyez que l'homme du fond du corridor est malade ; il ne l'est pas plus que moi ; quand il vous voit venir, il prend son bonnet de coton et se couche ; mais à peine avez-vous tourné les talons, qu'il se lève pour faire la *noce*... Et ainsi de suite dans chaque maison.

Fatiguée de ce manège, cette dame les réunit tous un jour et leur dit : Mes amis, il paraît, d'après votre propre témoignage, que vous êtes tous, sans en excepter un seul, de malhonnêtes gens ; qu'aucun de vous ne mérite la charité ; aussi je vous abandonne tous, je m'en vais ; adieu, et au plaisir de ne pas vous revoir ; et la voilà partie.

On resta étonné, confondu..., et le besoin vint bientôt. On écrivit lettre sur lettre, on envoya courrier sur courrier, on alla pleurer auprès de cette dame, et elle ne revenait pas : et pendant ce temps-là on souffrait ; la faim faisait son commerce dans les poitrines. Pourtant elle revint ; elle se laissa fléchir, mais plus jamais on ne lui parla mal de son voisin, et chacun fut corrigé du péché de jalousie.

CHAPITRE LI.

La gourmandise.

La gourmandise est un amour déréglé pour le boire et le manger. Il n'est point défendu de sentir du plaisir en mangeant et en buvant ; c'est par une sage providence que Dieu a assaisonné d'un sentiment agréable l'usage des aliments qui sont nécessaires pour conserver notre santé et notre vie ; mais on abuse de ce bienfait, quand on ne recherche que le plaisir seul. Il faut manger et boire pour vivre, et non pour flatter la sensualité : on ne doit se proposer dans cette action, que de satisfaire le besoin, afin d'être en état de remplir ses devoirs et de servir Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour l'amour de Dieu. » Pour observer cette leçon de

S. Paul, il faut, dans les repas, ne point chercher à contenter le corps, mais à suivre l'ordre de Dieu, qui veut que nous conservions notre vie ; n'y rechercher que la satisfaction des sens, c'est gourmandise, c'est faire un dieu de son ventre, selon l'expression du même Apôtre, c'est un vice indigne de l'homme ; il appesantit l'âme, il abrutit l'esprit, il ruine la santé et abrège la vie. « La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée, a dit un ancien. » La gourmandise produit l'intempérance, parce qu'elle porte à manger et à boire avec excès, et quelquefois jusqu'à perdre la raison. Cet excès est horrible, il dégrade l'homme, l'avilit, et le met au-dessous de la bête. Aussi les honnêtes gens ne sont-ils pas sujets à ce vice grossier ; il suffit d'avoir de l'éducation et des sentiments pour l'éviter avec soin. Elle produit la sensualité qui consiste à rechercher des mets exquis et délicats, ou à prendre des choses que l'on sait être nuisibles à la santé, parce qu'elles flattent le goût, ou enfin à manger avec avidité des viandes communes. Quel désordre, en effet, quel renversement, que de faire servir à détruire la santé ce qui était destiné à l'entretenir ! Quelle honte pour un homme raisonnable, de se laisser dominer par la sensualité, au lieu d'en réprimer les mouvements ! Ne soyez donc jamais avide dans les repas, mon cher Théophile, et ne vous jetez pas sur toutes les viandes ; car l'excès des viandes cause bien des maux, ajoute le même auteur sacré ; la gourmandise produit encore le mépris des lois de l'Eglise. Quand on est livré à ce vice, on n'est guère disposé à pratiquer les jeûnes et les abstinences que l'Eglise ordonne ; on ne sait ce que c'est que de se mortifier ; les lois qui prescrivent certaines privations paraissent un joug insupportable ; on cherche des prétextes pour s'en dispenser ; et l'on en vient non-seulement à violer le précepte du jeûne, mais encore à user sans scrupule des viandes défendues. Enfin la gourmandise produit la dissension. C'est du sein de l'intempérance que naissent les querelles, les emportements et les violences : nous en avons, dans l'Ecriture, un tableau frappant que le Saint-Esprit a tracé lui-même. Voici les propres termes dont il s'est servi : « A qui dira-t-on malheur ? Pour qui seront les querelles ? Pour qui les précipices et les chutes ? Pour qui les blessures ? Si ce n'est pour ceux qui passent le temps à boire, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes ! » (*Prov. xxiii.*) Ayez une vive horreur d'un vice si indigne d'un homme, et encore plus d'un chrétien, mon cher Théophile ; pratiquez dans tous vos repas la sobriété chrétienne, cette vertu qui nous règle dans le boire et dans le manger, selon la nécessité ; cette vertu qui rend le corps plus robuste, et qui prolonge la vie : veillez beaucoup sur vous-même, pour ne point passer les bornes du besoin dans une action qui d'elle-même tend à contenter la nature. Un chrétien regarde la nourriture comme un remède : il n'écoute ni l'avidité, ni la sensualité ; il évite la délicatesse et la recherche de ce qui flatte les sens ; en un mot, il pense à imiter Jésus-Christ, qui a bien voulu s'assujettir à cette action humiliante, pour nous y servir de modèle ; il a toujours présent à l'es-

prit cet avis salutaire qu'il nous a donné : « Veillez avec attention sur vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et que le jour du Seigneur ne vienne vous surprendre tout à coup. » Le moyen le plus propre à nous rappeler les règles de la sobriété, et nous donner la force de les suivre, c'est de faire avec piété la prière qui se dit avant et après le repas. N'y manquez jamais, mon cher Théophile ; par là vous attirerez la bénédiction de Dieu sur vous, et vous obtiendrez la grâce de ne point l'offenser.

Exemple.

Un homme que la misère a conduit à la mort ces jours derniers, avait tracé ces lignes avant de mourir : « J'ai eu jadis du talent, j'ai gagné beaucoup d'argent et j'ai vécu en artiste... largement ; aussi, vais-je mourir comme beaucoup d'artistes... de misère... Jeunes gens, si jamais vous lisez cette lettre du vieux musicien, qu'elle vous serve de leçon ; mettez en usage le vieux proverbe : *Il faut conserver une poire pour la soif* ; je l'ai oublié et je suis malheureux. »

CHAPITRE LII.

Colère et Paresse.

Il y a une sainte colère, excitée par le zèle, qui nous porte à reprendre avec force ceux que notre douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître, à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre Seigneur lui-même fut ému de cette colère, lorsqu'il chassa du temple les profanateurs qui en violaient la sainteté ; mais la colère, qui est un péché capital, est bien différente ; c'est un mouvement impétueux de notre âme, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît. Elle vient d'un mauvais principe : c'est l'effet d'une passion qui règne dans le cœur, et qui rencontre quelque obstacle. Un orgueilleux s'emporte contre ce qui blesse sa vanité ou son ambition ; un avare s'irrite quand quelque chose dérange ses projets de fortune, un voluptueux s'indigne lorsqu'on traverse ses plaisirs. Cette colère n'est ni selon Dieu, ni selon la droite raison ; elle porte le trouble dans l'âme ; et le désordre qu'elle y cause se peint sur le visage et dans tout l'extérieur de l'homme qui s'y livre ; ses yeux s'enflamment, sa voix est entrecoupée, tout son corps tremble, il ne se connaît plus, il ne respecte rien. De là les injures qu'il dit contre ceux qui en sont l'objet ; le venin coule de sa bouche à grands flots ; les médisances les plus atroces, les calomnies les plus noires, tout est employé pour les déchirer. De là les imprécations qu'il fait contre lui-même, de là quelquefois les horribles blasphèmes que son aveugle fureur lui met dans la bouche ; rien n'est

sacré pour cette langue impie. Il en vient ensuite aux dernières violences ; les cruautés les plus révoltantes suffisent à peine pour satisfaire sa vengeance, pour assouvir sa rage. Mon Dieu ! est-ce là un chrétien ? Ce n'est pas même un homme ; la colère en a fait une bête féroce. Voilà, mon cher Théophile, les funestes effets de cette passion terrible. Accoutumez-vous de bonne heure à la maîtriser ; dès que vous en sentirez les premières atteintes, étouffez-la dans le silence ; ne parlez pas, tant que votre cœur sera ému ; tout ce que vous diriez alors ne servirait qu'à l'allumer davantage. Exercez-vous à la patience et à la douceur chrétienne ; cette vertu nous fait supporter, en vue de Dieu, les contradictions qui nous arrivent ; elle réprime toutes les vivacités et les saillies que la colère peut exciter ; elle fait qu'on ne donne alors aucun signe d'impatience ou d'aigreur, qu'on ne laisse échapper aucune parole de mépris ou de plainte, qu'on a toujours un air honnête et modeste, que l'on se contraint en faveur de certains esprits difficiles, et qu'on tâche de les gagner à force de complaisance. C'est à la pratique de cette vertu que nous exhorte l'Apôtre S. Paul, quand il nous dit : « Je vous conjure de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés, pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur, la patience, vous supportant les uns les autres avec charité ; » et pour nous engager à la pratique de cette vertu, il nous rappelle à la croix de Jésus-Christ ; il nous remet devant les yeux celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui ; il nous représente avec quelle patience il nous a supportés lorsque nous étions ses ennemis, combien il nous a aimés lorsque nous ne méritions que sa haine. Animez-vous donc, mon cher Théophile, par l'exemple de Jésus-Christ, à supporter tout, et efforcez-vous d'approcher de ce divin modèle, autant qu'il est permis à notre fragilité. Vous ne pouvez assurer votre salut éternel, qu'en vous rendant conforme à Notre-Seigneur, qui nous dit lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; » et qui nous exhorte à imiter sa douceur et son humilité : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous marchiez sur mes traces, et que vous fassiez ce que j'ai fait le premier. »

La paresse est une lâcheté et un dégoût volontaire du travail, qui fait que l'on néglige ses devoirs plutôt que de se faire violence. Il n'y a point de péchés, point de désordres auxquels la paresse ne conduise, parce qu'elle met l'âme dans un état d'engourdissement et de faiblesse qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations : on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices : ceux qui en naissent plus directement sont : 1^o l'oisiveté et la perte du temps. Un paresseux passe les jours, les mois, les années, ou à ne rien faire ou dans les amusements frivoles. Il ne remplit point les devoirs de la religion ; la prière est, ou entièrement omise, ou mal faite ; les sacrements sont abandonnés ou reçus sans la préparation nécessaire. Il ne s'acquitte pas mieux des devoirs de son état. Un jeune homme, par exemple, ne profite point de

l'éducation qu'on lui donne ; il ne fait rien de ce qu'on lui prescrit, ou le fait mal, sans attention, sans application ; de là son esprit n'est point cultivé, sa mémoire n'est point exercée ; il sort de la maison d'éducation presque aussi ignorant qu'il y était entré. Qu'arrive-t-il ? On lui donne un emploi souvent très-important, et qui exige des lumières et des connaissances étendues ; mais il est incapable d'en remplir les fonctions ; il s'en acquitte mal, son ignorance perçe, son incapacité est reconnue ; il tombe dans un souverain mépris. Que de regrets alors d'avoir perdu le temps de la jeunesse ! Regrets inutiles ; il est trop tard, et cette perte est irréparable. Le second vice qui naît de la paresse, est la pusillanimité. Le paresseux n'a pas la force d'entreprendre les choses les plus faciles ; il est arrêté par le moindre obstacle ; tout lui paraît impossible, parce qu'il ne veut faire aucun effort. Malheur, dit l'Ecriture, à ceux qui manquent de cœur ! *Vix dissolutis corde !* La paresse produit l'inconstance. S'il arrive que l'on conçoive quelques désirs de se corriger, ces désirs sont faibles, et ils ne durent pas longtemps ; on se lasse bientôt, et l'on retombe dans sa première indolence. « Les désirs tuent le paresseux, dit le Saint-Esprit, il veut et il ne veut pas ; il veut aujourd'hui une chose, et demain une autre ; aujourd'hui il veut le bien, et demain il changera d'avis. » De là cette tiédeur qu'il l'accompagne partout, c'est-à-dire une dissipation d'esprit et une langueur de cœur qui ne lui laissent aucun goût pour ses devoirs ; de là enfin cette insensibilité qui le rend sourd aux remontrances et aux exhortations de ceux qui veulent le réveiller de son assoupissement ; rien ne le remue, rien ne le touche, ni les reproches qu'on lui fait, ni les bons exemples qu'il a sous les yeux. Que de péchés dans une âme lâche et indolente ! L'Ecriture la compare à une terre inculte et abandonnée. « J'ai passé, dit l'auteur sacré, par le champ du paresseux, et il est plein de mauvaises herbes ; les épines en couvraient toute la surface, et l'enceinte de pierres qui devait l'environner était renversée. » Fuyez donc, mon cher Théophile, fuyez un vice si dangereux ; écoutez la parole que Dieu vous adresse lui-même dans le livre des Proverbes : « Allez à la fourmi, ô paresseux ; considérez sa conduite et apprenez d'elle à être sages ; car, quoiqu'elle n'ait ni chef qui la conduise, ni maître qui l'instruise, elle a soin de faire sa provision pendant l'été, et d'amasser dans la moisson de quoi se nourrir. Jusqu'à quand dormirez-vous ? Quand vous réveillerez-vous de votre sommeil ? Si vous ne sortez de votre assoupissement, l'indigence viendra fondre sur vous, et elle vous accablera. » Retenez bien cette leçon, mon cher Théophile, et ne l'oubliez jamais ; demandez à Dieu la vertu contraire à la paresse, c'est-à-dire une sainte activité qui vous fasse aimer vos devoirs, et qui vous rende prompt à les remplir, en vue de lui plaire et pour votre salut. Que les difficultés du travail ne vous rebutent point ; ayez bon courage, et Dieu rendra doux et facile ce qui vous avait d'abord paru dur et pénible : c'est lui qui nous a imposé l'obligation de travailler ; il nous aide à pratiquer ce qu'il nous com-

mande. Croyez-mbi, l'ennui qui accompagne toujours l'oisiveté est mille fois plus insupportable que le travail le plus fatigant.

Exemple.

Le travail est honorable. — Il y a des hommes qui ont été ouvriers et qui, arrivés à la fortune, s'en montrent fiers.

Le maréchal Lannes, après avoir contribué aux victoires d'Arcole, de Montebello, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, allait prendre le commandement d'un corps d'armée en Espagne et se dirigeait vers la ville d'Auch, où il avait été garçon teinturier. « Au moment d'arriver aux portes de la ville, dit M. Foucaud, ses regards s'arrêtent, par hasard, sur un charretier occupé à entasser des cailloux sur le bord de la route ; il reconnaît aussitôt dans cet homme un de ses anciens camarades d'enfance. Il fait arrêter sa voiture, met pied à terre, et, s'avançant vers le charretier, il lui dit en patois :

« — Eh bien ! Poltron, ne valait-il pas mieux aller croiser la baïonnette avec les Autrichiens que de faire ton diable de métier ? Tu ne me reconnais pas, peut-être?... Regarde-moi, voyons ! Y es-tu maintenant?... Allons donc : tope-là.

« Et, en prononçant ces paroles du ton le plus affectueux, le maréchal de France, le duc de Montebello, le grand capitaine, le noble ami de Napoléon, pressait de sa main la main calleuse du charretier, qui ouvrait de grands yeux d'étonnement.

« — Ah ! ça, reprit le maréchal, il me semble que tu n'as pas fait de brillantes affaires. Puisque tu n'aimes pas l'odeur de la poudre, le commerce te convient-il ? Oui, n'est-ce pas ? Alors, je me charge du reste.

« Le lendemain même, grâce aux soins généreux de Lannes, le pauvre charretier se trouvait possesseur d'un fort joli établissement.

« Arrivé à Auch, le duc de Montebello avait à essuyer le feu de toutes les visites officielles. Toutefois, sa première pensée fut pour le teinturier Duleau, son ancien patron, qu'il fit mander en descendant de voiture. Il conversait avec ce brave homme, lorsqu'on introduisit les autorités civiles et militaires, ayant à leur tête le préfet du département, qui venait offrir au maréchal un dîner d'apparat. Le brave teinturier, un peu troublé par la vue de tous ces costumes de cérémonie, et craignant d'être importun, voulait se retirer ; mais Lannes, passant son bras sous le sien, l'en empêcha, et s'adressant au magistrat qui venait de lui parler :

« — Monsieur le Préfet, lui dit-il, j'accepte avec plaisir le dîner que vous m'offrez, mais à la condition d'amener avec moi le digne homme que je vous présente. »

Voilà, qui est beau et qui serait à lui seul un titre de noblesse, s'il n'en avait eu bien d'autres...

CHAPITRE LIII.

Nécessité de la grâce et moyen de l'obtenir.

Nous avons besoin de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu et pour nous sauver. Sans ce secours divin, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut. C'est ce que Notre Seigneur nous a enseigné par ces paroles : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ; » et S. Paul par celles-ci : « Nous ne sommes pas capables d'avoir par nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes ; mais c'est Dieu qui nous en rend capables. » La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, et en considération des mérites de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de grâces : 1^o la grâce habituelle ou sanctifiante, qui nous justifie, c'est-à-dire qui nous fait passer de l'état du péché mortel en l'état de la justice, qui nous rend enfants de Dieu, agréables à ses yeux, et nous donne droit à l'héritage du ciel ; 2^o la grâce actuelle, qui consiste en une sainte pensée qui éclaire notre esprit, et dans un bon mouvement qui prévient, excite et aide notre volonté pour faire le bien. Le péché originel a répandu d'épaisses ténèbres dans notre esprit et une profonde corruption dans notre cœur. Nous naissons dans l'ignorance, avec une forte inclination au mal ; voilà les deux sources générales de tous nos péchés : nous ne péchons que parce que nous ignorons nos devoirs, ou parce que, les connaissant, nous aimons mieux suivre nos penchants que nos lumières. Nous ne pourrions jamais sortir de l'état du péché, ni faire le bien, si Dieu ne nous ouvrait les yeux de l'esprit, et s'il n'imprimait à notre cœur un bon mouvement qui le tourne vers la vertu. La grâce remédie à ces deux plaies que le péché a faites à notre âme ; elle nous fait connaître le bien ; elle nous inspire le désir et nous donne la force de le pratiquer. Que deviendrait l'homme attaqué de toutes parts, au dedans et au dehors, si Dieu ne l'aidait dans sa faiblesse ? Car, à cette pente qu'il a pour le mal se joignent encore les tentations qu'il éprouve de la part du démon et des créatures. Que de pièges le monde ne lui dresse-t-il pas de tous côtés ? Il étale à ses yeux ses pompes et ses faux biens, pour y attacher son cœur et le détourner de Dieu. Le démon lui livre de continuelles attaques, présentant à ses sens des objets flatteurs et séduisants, remuant son imagination par mille prestiges, et excitant dans sa chair des mouvements de révolte contre l'esprit. Non, il ne pourrait certainement résister à tant d'assauts, si Dieu cessait un seul instant de le soutenir. Voilà pourquoi S. Paul, après avoir déploré les contradictions qu'il éprouve au dedans de lui-même, s'écrie : « Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ. » Voilà pourquoi, en récitant tous les jours la prière du Seigneur, nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite sur la terre comme

dans le ciel, qu'il ne nous abandonne point à la tentation, et qu'il nous délivre du mal. Il est donc vrai, selon la doctrine de Jésus-Christ, que nous ne pouvons glorifier le nom de Dieu, ni faire sa volonté, ni résister à la tentation, ni être délivrés des pièges du malin esprit, que par le secours de Dieu même ; mais avec la grâce nous ~~pouvons tout~~, selon cette parole du même apôtre : *Je suis tout en celui qui me fortifie*. Or, ce secours ne nous est point dû ; autrement ce ne serait plus une grâce ; nous n'y avons aucun droit, mais Dieu nous le donne par sa pure bonté, et en vertu des mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Cette grâce n'est refusée à personne, et c'est notre faute quand nous n'en profitons ~~pas~~ pour faire le bien et pour nous sauver. Ce n'est pas la grâce qui nous manque, c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu l'a attachée aux sacrements, quand on les reçoit avec de bonnes dispositions ; il l'a promise à la prière, quand elle est bien faite. Nous avons donc deux ~~moyens infailibles~~ pour obtenir la grâce : ce sont les sacrements et la prière. On reçoit la grâce sanctifiante par le canal des sacrements de baptême et de pénitence, que Jésus-Christ a institués pour cette fin, et qui, par cette institution, sont devenus des moyens nécessaires de sanctification. En second lieu, Dieu a promis de nous exaucer, quand nous nous adressons à lui par la prière, quand nous implorons le secours de sa grâce, quand nous sollicitons sa miséricorde au nom de son Fils unique, qui nous a aimés jusqu'à se livrer à la mort pour nous. Vous pouvez donc, mon cher Théophile, attirer la grâce de Dieu ; et avec ce secours puissant, vous pouvez accomplir ses commandements : car Dieu ne nous commande point des choses impossibles, mais il nous avertit de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas ; et il nous aide, afin que nous le puissions. Ses commandements ne sont point pénibles, son joug est doux, et son fardeau est léger : car ceux qui sont enfants de Dieu aiment Jésus-Christ, et ceux qui l'aiment gardent sa parole, ce qu'ils peuvent certainement avec la grâce : et ainsi, vivant avec tempérance, avec justice et avec piété, ils peuvent s'avancer, par Jésus-Christ, dans la grâce à laquelle ils ont eu entrée par lui ; car Dieu n'abandonne pas ceux qu'il a une fois justifiés par sa grâce, s'il n'en est auparavant abandonné ; il ne cesse pas de protéger ceux qui ne cessent pas de lui être fidèles.

Exemple.

Dieu punit souvent l'abus de la grâce.

Un jeune homme avait été élevé chrétiennement et il profita peu de son éducation. Cependant, étant tombé malade, il fit venir un prêtre, se confessa et reçut les sacrements. Pour son malheur, il guérit. Et lui fallut reparaitre devant ses anciens compagnons de libertinage... Ils se moquèrent de ce qu'il avait fait ; lui fut faible et s'en moqua avec eux, ajoutant qu'il avait imité les matelots : dans la tempête ils font des vœux ;

après le danger, ils les oublient. Mais, hélas ! peu de temps après, il est frappé subitement. On court chercher un prêtre ; il se hâte... Il était trop tard, il était mort.

CHAPITRE LIV.

Les Sacrements.

Jésus-Christ a institué les sacrements, pour être comme des canaux par lesquels il nous communique la grâce de la justice qui conduit au salut. Il a établi certains signes extérieurs et sensibles, auxquels il lui a plu d'attacher le don inestimable de la justification. Ces signes, par la vertu divine qu'ils renferment, non seulement signifient, mais produisent en nous la vie spirituelle, l'entretiennent et l'augmentent. On les appelle *sacrements*, ou signes sacrés. Ce sont des signes, puisqu'ils nous font connaître une grâce invisible qu'ils opèrent dans notre âme ; et ils sont sensibles, parce qu'ils tombent sous nos sens. Il y a donc dans les sacrements deux choses ; l'une que l'on voit, et l'autre que l'on ne voit pas, mais que l'on croit. Ce que l'on voit, c'est l'action extérieure du ministre ; par exemple, dans le Baptême, on voit verser de l'eau sur la tête de l'enfant, et l'on entend les paroles que le prêtre prononce en même temps. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'opération invisible, par laquelle Dieu lave intérieurement et purifie l'âme de la tache du péché. Jésus-Christ, en attachant sa grâce à des choses sensibles, s'est accommodé à la nature de l'homme. Si nous étions de purs esprits, Dieu se serait contenté de nous faire des dons purement spirituels ; mais parce que notre âme est unie au corps, il nous donne sa grâce qui est toute spirituelle, sous des signes sensibles et corporels. L'Eglise catholique fondée sur l'Ecriture et sur la tradition, a toujours reconnu sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Remarquez, mon cher Théophile, que ce petit nombre de sacrements suffit pour tous les besoins de notre âme : ces besoins, dans l'ordre de la grâce, se réduisent à sept, comme dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre naturel, il faut naître, croître, se nourrir ; lorsqu'on est malade, il faut des remèdes ; après sa guérison même, il faut des secours particuliers pour détruire ce qui reste d'infirmités, et pour rétablir parfaitement la santé. De plus, la société a besoin de princes et de magistrats pour la gouverner ; enfin, comme les hommes meurent, il faut un moyen pour la perpétuer. Ce sont précisément les mêmes besoins dans l'ordre de la grâce, et Notre-Seigneur y a pourvu par les sacrements qu'il a institués. Le Baptême nous donne une nouvelle naissance et une nouvelle vie ; la Confirmation nous fait croître et nous fortifie dans cette vie spirituelle ; l'Eucharistie nous nourrit spirituellement ; la Pénitence guérit les maladies de notre âme ; l'Extrême-

Onction nous délivre des restes de faiblesses que le péché a causées; l'Ordre fournit à l'Eglise des ministres qui la gouvernent; le sacrement de Mariage lui donne des enfants qui la renouvellent et perpétuent sa durée jusqu'à la fin des siècles. Tous ces sacrements ont été institués pour notre sanctification; tous produisent cet effet, mais il y a entre eux des différences qu'il est nécessaire de remarquer. Premièrement, le Baptême et la Pénitence, nous trouvant morts par le péché, nous donnent la vie de la grâce, au lieu que les autres augmentent seulement en nous cette vie spirituelle que nous avons déjà en les recevant. Secondement, il y en a trois, savoir : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, dans lesquels l'âme n'est pas seulement sanctifiée par la grâce, mais elle est encore marquée d'un caractère spirituel, qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière. Celui qui reçoit ces sacrements avec de mauvaises dispositions ne reçoit pas la grâce sanctifiante, mais il reçoit le caractère: de plus, la grâce, quand on l'a reçue, peut se perdre par le péché; mais le sceau divin que ces sacrements ont imprimé ne saurait s'effacer; c'est pour cette raison que ces trois sacrements ne peuvent se réitérer, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être reçus qu'une seule fois par la même personne. Remarquez encore, mon cher Théophile, qu'outre l'action et les paroles qui sont essentielles à chaque sacrement, l'Eglise, toujours conduite par le Saint-Esprit, a ajouté plusieurs cérémonies pour l'instruction et l'édification des fidèles. Quoique ces cérémonies ne soient pas absolument nécessaires pour l'effet des sacrements, elles n'en sont pas moins respectables par leur antiquité: la plupart paraissent avoir été établies par les Apôtres mêmes: elles servent à nous faire mieux connaître l'excellence et la sainteté des sacrements; elles nous apprennent, d'une manière sensible, avec quelles dispositions nous devons les recevoir, quels effets ils produisent, et quelles obligations ils nous imposent.

Exemple.

Un des Evangélistes, S. Jean, rapporte que lorsque Jésus-Christ eut rendu le dernier soupir sur la croix, un soldat lui ouvrit le côté avec une lance. Sur quoi S. Jean Chrysostôme fait la réflexion suivante : « Non-seulement cette action impie a servi à l'accomplissement de cette prophétie de Zacharie : *Ils verront celui qu'ils ont percé* ; de plus encore, par là s'accomplit un grand et ineffable mystère: car il en sortit du sang et de l'eau. Ce n'est point sans sujet ou par hasard que ces sources ont coulé de l'ouverture du côté sacré du Sauveur, puisque c'est d'elles que l'Eglise a été formée. Ceux qui sont initiés, ceux qui ont reçu le baptême entendent bien ce que je dis, eux qui ont été régénérés par l'eau et qui sont nourris de ce sang et de cette chair. C'est de cette généreuse et féconde source que coulent nos mystères et nos sacrements. »

CHAPITRE LV.

Le Baptême. — Les vœux du Baptême.

Le Baptême est le premier de tous les sacrements, et il donne le pouvoir de participer aux autres. Notre Seigneur a institué ce sacrement lorsqu'il a dit à ses Apôtres: « Allez, instruisez tous les peuples; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit: tous ceux qui croiront et seront baptisés, seront sauvés. » C'est donc pour sauver les hommes que Jésus-Christ a institué le Baptême; c'est pour les délivrer du péché et de la mort éternelle, qui est la peine du péché; et pour les rendre, par une nouvelle naissance, les enfants de Dieu et de l'Eglise. Le Baptême remet le péché originel dans les enfants; et dans les adultes il efface encore tous les péchés actuels qu'ils peuvent avoir commis depuis qu'ils ont l'usage de la raison, il remet aussi toutes les peines dues à ces péchés: c'est pour cela que l'Eglise n'a jamais imposé de satisfaction ou de pénitence aux nouveaux baptisés; mais il n'ôte pas les suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les misères de la vie et la nécessité de mourir. Dieu nous laisse ces suites du péché originel, après qu'il a été effacé, afin qu'elles servent d'exercice à notre vertu, par les combats que nous avons à soutenir pour la pratiquer. Si le Baptême nous délivrait de l'ignorance et de l'inclination au mal, nous ferions le bien sans peine et comme naturellement; et quel mérite y aurait-il à le faire, s'il ne nous en coûtait rien? Mais ces suites du péché qui nous restent encore nous obligent à faire de continuels efforts pour vaincre les difficultés que nous éprouvons dans la pratique du bien. Le Baptême nous fait renaître en Jésus-Christ, et nous donne une nouvelle vie toute spirituelle, selon cette parole de Notre Seigneur: « Si un homme ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume du ciel. » Cette vie de la grâce, que le Baptême nous communique, consiste dans l'union de notre âme avec Dieu, car Dieu est la vie de l'âme comme l'âme est la vie du corps; notre corps est vivant lorsqu'il est uni à l'âme; quand il en est séparé, il est mort, sans mouvement et sans action; de même notre âme est vivante lorsqu'elle est unie à Dieu par la foi, l'espérance et la charité; quand elle en est séparée par le péché, elle est morte et incapable de mériter le ciel. Enfin le Baptême imprime dans notre âme un caractère ou une marque spirituelle et ineffaçable, qui consacre à Dieu ceux qui sont baptisés, et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas: ce caractère de consécration fait qu'on ne peut recevoir le Baptême qu'une fois; car ce qui est une fois consacré à Dieu, lui appartient par un droit inaliénable. Autrefois on donnait le Baptême on plongeant dans l'eau celui que l'on baptisait; et c'est à cette immersion que S. Paul fait allusion, quand il dit: « Nous avons été ensevelis avec

Jésus-Christ dans le Baptême pour mourir au péché, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, nous marchions aussi dans une vie nouvelle » ; c'est-à-dire que nous sommes dépouillés du péché dans les eaux du Baptême, comme Jésus-Christ s'est dépouillé, par sa mort, de toutes nos infirmités dont il s'était revêtu, et que nous sortons de ce bain sacré, vivant d'une nouvelle vie, comme Jésus-Christ, par sa résurrection, est sorti du tombeau avec une vie immortelle et toute céleste. Aujourd'hui l'on baptise en versant de l'eau naturelle sur la personne, en disant en même temps ces paroles : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ces deux choses jointes ensemble, l'action et les paroles, sont l'essentiel de ce sacrement : c'est là le signe extérieur et sensible qui nous avertit que l'âme est purifiée de ses péchés, tandis que le corps est lavé dans l'eau : cette cérémonie, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, applique à l'homme les mérites de ce divin Sauveur, pour lui donner une nouvelle naissance, qui le rend enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, et qui lui donne droit au royaume du ciel, comme héritier de Dieu et cohéritier de Jésus-Christ. Reconnaissez donc, mon cher Théophile, la dignité que vous avez reçue au Baptême, et prenez bien garde qu'après avoir été fait participant de sa nature divine, vous ne dégénériez, par une conduite criminelle, de la noblesse d'une si haute origine. Le Baptême est si nécessaire pour le salut de tous les hommes, que les enfants mêmes ne peuvent être sauvés sans le recevoir ; cependant le martyr, c'est-à-dire la mort soufferte pour Jésus-Christ, en tiendrait lieu ; et de plus, dans les adultes, le désir du Baptême suffit, quand ils sont dans l'impossibilité de le recevoir.

Vous n'avez été admis, mon cher Théophile, à la grâce de l'adoption divine, dans votre Baptême, qu'à certaines conditions que vous vous êtes solennellement engagé à remplir. Lorsqu'on vous a présenté à l'Eglise pour être baptisé, le prêtre, qui est le ministre de Jésus-Christ, vous a demandé si vous croyiez en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et au Saint-Esprit ; vous avez répondu par la bouche de ceux qui vous présentaient : *Je crois*. Le prêtre a ajouté : *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ?* Vous avez répondu : *J'y renonce*. Vous avez donc déclaré à la face des saints autels, devant Dieu et devant ses anges, que vous abandonniez le parti du démon ; pour vous soumettre à la loi de Jésus-Christ : Vous avez promis de mépriser les pompes du démon, c'est-à-dire les maximes et les vanités du monde : vous avez promis d'éviter les œuvres du démon, c'est-à-dire toutes sortes de péchés. C'est pour vous et en votre nom que ces promesses ont été faites : vous n'aviez pas, il est vrai, l'usage de la raison, quand vous avez été baptisé, mais vous les avez ratifiées depuis, toutes les fois que vous avez fait une profession publique du christianisme ; vous les ratifiez encore tous les jours, quand vous faites le signe de la croix, quand vous récitez l'Oraison dominicale, quand

vous assistez à la Messe. C'est en conséquence de ces promesses publiques et solennelles que Dieu a effacé le péché de votre origine, qu'il a orné votre âme de ses dons les plus précieux, qu'il vous a marqué du sceau de ses enfants, qu'il vous a fait l'héritier de son royaume. Vous n'êtes plus à vous, vous appartenez à Dieu : votre esprit, votre cœur, votre corps, toute votre personne a été consacrée à Dieu : tout ce qui est en vous doit être employé pour sa gloire et à son service. Aimer encore les pompes du démon après le Baptême, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce serait renoncer à la qualité de chrétien, ce serait violer l'engagement sacré du Baptême. On garde encore, à la vérité, le caractère que l'on a reçu dans ce sacrement, mais on ne le garde que comme une marque honteuse de sa désertion et de sa perfidie. S'abandonner au péché après son Baptême, ce serait une profanation et un sacrilège ; ce serait fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ par lequel on a été sanctifié, faire outrage à l'esprit de grâce et de sainteté que l'on a reçu, le chasser honteusement de son cœur, et se remettre sous l'empire du démon. Souvenez-vous donc, mon cher Théophile des promesses que vous avez faites à Dieu dans votre Baptême ; n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté : le sceau ineffaçable du Baptême rend cet engagement éternel et irrévocable ; ces promesses sont écrites dans le livre de vie ; Dieu les garde dans le ciel ; c'est sur ces promesses qu'il vous jugera au moment de votre mort : votre salut éternel dépend absolument de votre fidélité à les remplir. Pour ne pas les oublier, vous devez les renouveler au moins tous les ans le jour de votre Baptême. Après avoir remercié Dieu de ce que, par sa grande miséricorde, il vous a arraché de la puissance des ténèbres, pour vous faire passer dans le royaume de son Fils ; après avoir ratifié de nouveau les conditions auxquelles vous avez été admis au nombre de ses enfants, vous devez le prier de graver dans votre cœur les paroles qui vous ont été adressées au nom de l'Eglise, quand on vous a revêtu de la robe blanche : *Recevez ce vêtement blanc, et portez-le sans tache devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que vous ayez la vie éternelle ; et celles qu'on vous a dites en vous mettant à la main le cierge allumé : Recevez ce flambeau, gardez votre Baptême par une vie pure et irréprochable, et par l'observation des commandements de Dieu, afin que vous puissiez, avec tous les Saints, aller au-devant de l'Epoux, et que vous ayez la vie éternelle.*

Exemple.

Une jeune enfant avait fait une bonne première communion, et ce jour avait rempli son âme du plus délicieux bonheur, et longtemps après, elle aimait, quand elle était seule dans sa chambre, à remettre sur sa tête sa couronne et son voile ; et puis elle se retournait devant sa glace, et souriait de joie et de plaisir. Mais, hélas ! la pauvre enfant grandit, les passions vinrent, les séductions l'entourèrent ; et elle fut

faible; elle perdit l'honneur; elle mena une vie coupable.... Et alors elle n'aimait plus son voile et sa couronne; quand ses yeux les rencontraient, elle se détournait pour ne pas les voir : c'était un remords. Un jour que, pressée et impatiente, elle cherchait quelque chose dans son armoire, voilà le voile qui se présente; elle le repousse et le jette par terre en disant : Maudit voile ! Il est toujours là quand je n'en ai que faire ; et puis elle le foule sous ses pieds... Mais tout à coup, s'arrêtant, elle s'assied émue, les larmes aux yeux, et dit : Hélas ! misérable, que fais-je, et quelle est donc ma vie ? Que j'étais bien plus heureuse lorsque je le portais ! Depuis que j'ai été infidèle, j'ai toujours souffert ; il faut que tout cela finisse. Et puis elle releva son voile avec amour, et rede-vint fidèle aux promesses de son Baptême.

CHAPITRE LVI.

La Confirmation. — Dispositions pour la recevoir.

Le second sacrement s'appelle la *Confirmation*, parce qu'il nous confirme dans la foi, et qu'il nous affermit dans la vie spirituelle que le Baptême nous a donnée. La Confirmation achève ce que le Baptême a commencé; elle en est la perfection. La grâce du Baptême est une grâce de régénération, qui nous rend semblables à des enfants nouvellement nés ; celle de la Confirmation est une grâce de force et de courage qui nous élève à l'état d'hommes parfaits et nous rend capables de combattre et de vaincre en rendant témoignage à Jésus-Christ, aux dépens même de notre vie. Ouvrez, mon cher Théophile, le livre des Actes des Apôtres; vous y verrez les effets merveilleux de la descente du Saint-Esprit sur eux. Avant qu'ils l'eussent reçu, c'étaient des hommes faibles et timides, mais aussitôt qu'ils en eurent été remplis, ils parurent d'autres hommes, et ils annoncèrent Jésus-Christ avec un courage intrépide. Le Saint-Esprit descend encore sur ceux qui reçoivent la Confirmation, et il produit en eux les mêmes effets, quoique ce ne soit pas d'une manière sensible, parce que ce miracle n'est plus nécessaire. Nous en avons la preuve dans le même livre des Actes; nous lisons que les Apôtres ayant appris que les habitants de Samarie avaient embrassé la foi et reçu le Baptême, envoyèrent S. Pierre et S. Jean pour leur conférer le sacrement de la Confirmation. « Lorsque ces deux Apôtres furent arrivés, dit le texte sacré, ils prièrent pour eux, ils leur imposèrent les mains, et ces nouveaux chrétiens reçurent le Saint-Esprit. » Cette pratique a toujours été observée dans l'Eglise. Les Evêques, à qui seuls ce droit appartient, en qualité de successeurs des Apôtres ont, dans tous les siècles, conféré ce sacrement par la prière et par l'imposition des mains. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous instruire des cérémonies avec lesquelles on l'administre. L'Evêque étant tourné du côté de ceux

qui vont être confirmés, tient les mains étendues sur eux, et il fait cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné faire renaitre par l'eau et par le Saint-Esprit vos serviteurs qui sont ici présents, et qui leur avez accordé la rémission de tous leurs péchés, faites descendre du ciel sur eux votre Saint-Esprit consolateur, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété ; remplissez-les de l'esprit de votre crainte, et imprimez en eux par votre miséricorde, le signe de la croix de Jésus-Christ pour la vie éternelle. » Il prend ensuite du saint chrême, qui est un mélange d'huile d'olive et de baume, et il fait à chacun d'eux une onction sur le front, en disant : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le saint chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Toutes ces actions et ces prières nous rendent sensibles les effets admirables que produit ce sacrement dans ceux qui le reçoivent ; l'imposition des mains marque la protection du Saint-Esprit, qui vient habiter en eux, et y répandre l'abondance de ses grâces, et particulièrement les sept dons qu'on lui attribue : la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu. Le saint chrême est bien propre à nous faire connaître l'abondance, la douceur et la force de la grâce qui remplit alors notre âme, qui la pénètre et la fortifie, comme l'huile pénètre et fortifie le corps. La Confirmation nous rend parfaits chrétiens ; tant qu'on ne l'a point reçue, on reste dans une sorte d'enfance spirituelle ; l'on est sujet à toutes les faiblesses de cet âge, effrayé des moindres dangers, ébranlé par les plus légères tentations. Mais un chrétien confirmé se sent affermi, fortifié, armé d'un courage invincible ; il résiste avec force à toutes les attaques du démon ; il dompte ses passions ; en un mot, ce n'est plus un enfant faible et timide, c'est un homme plein de vigueur, en état de porter les armes et de se défendre contre ses ennemis. Il ne rougit point de suivre les maximes de l'Evangile ; il se déclare hautement pour la vertu ; et par ses bons exemples, il répand partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Les railleries insensées des méchants ne l'arrêtent point ; il brave leurs mépris, leurs menaces et leurs violences même : s'il fallait souffrir la mort pour défendre la foi, il n'hésiterait point à répandre son sang comme les martyrs, plutôt que de dissimuler sa religion. Aussi ce sacrement nous marque-t-il pour être les soldats de Jésus-Christ ; et ce caractère qu'il imprime dans notre âme ne s'effacera jamais, ce qui empêche qu'on ne puisse le réitérer.

Autrefois l'on donnait la Confirmation immédiatement après le Baptême ; mais cet usage est changé, et l'Eglise a jugé à propos d'attendre, pour confirmer les enfants, qu'ils fussent en âge de connaître la sainteté de ce sacrement, et de le recevoir avec des dispositions chrétiennes. On ne doit donc les y admettre que lorsqu'ils ont atteint l'âge de raison, et qu'ils ont assez de discernement pour savoir ce qu'ils reçoivent, afin que, le recevant avec piété, ils en retirent plus de fruit. La première disposition qu'ils doivent y apporter, c'est d'être instruits des principaux

mystères de la foi, et d'en renouveler la profession : il est donc nécessaire qu'ils aient appris et qu'ils entendent le Symbole des Apôtres, qui contient l'abrégé de la foi ; ils doivent savoir, de plus, ce qui regarde le sacrement de Confirmation qu'il s'agit de recevoir, et le sacrement de Pénitence dont ils doivent s'approcher auparavant. Au reste, plus ils ont d'ouverture, plus ils doivent apporter d'instruction. Quoique l'on admette quelquefois de jeunes enfants qui ne sont pas capables de beaucoup de connaissance, c'est une pure indulgence en faveur de leur âge et de leur innocence ; mais cette indulgence ne dispense pas ceux qui le peuvent de se faire instruire : quand on reçoit ce sacrement, on ne peut être trop instruit, et l'on s'expose à un très grand danger, lorsque, par sa faute, on n'en sait point assez. La seconde disposition est d'avoir la conscience purgée de tout péché mortel ; cette préparation est beaucoup plus nécessaire encore que la première, et rien ne peut en dispenser. Le Saint-Esprit, nous assure lui-même dans l'Ecriture, « que la sagesse n'entrera point dans une âme mal disposée, et qu'elle n'habitera point dans un corps assujéti au péché. » Le sacrement de Confirmation est un sacrement des vivants ; il suppose la vie spirituelle dans celui qui le reçoit ; son effet est d'augmenter cette vie spirituelle : comme on ne peut faire croître dans la vie naturelle un enfant qui serait mort, de même il est impossible de fortifier dans la vie de la grâce un chrétien qui l'aurait perdue : il faut donc, pour être confirmé, ou avoir conservé l'innocence de son baptême, ou l'avoir recouvrée par une véritable pénitence. Que vous êtes heureux, mon cher Théophile, si vous possédez encore le précieux trésor de l'innocence baptismale ! Interrogez votre cœur, repassez dans votre esprit toute la suite de votre vie ; si votre conscience ne vous reproche aucun péché mortel, bénissez-en le Seigneur ; vous possédez un avantage inestimable, et vous apporterez au sacrement de Confirmation la plus excellente de toutes les dispositions ; mais si vous avez eu le malheur de perdre cette précieuse innocence, il ne vous reste plus d'autre ressource que de recourir au sacrement de Pénitence, et de purifier votre âme de toutes les souillures du péché ; sans cette préparation, vous commettriez un sacrilège. Enfin, la troisième disposition est un désir ardent de recevoir le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces. Quoique la Confirmation ne soit pas aussi nécessaire que le Baptême, c'est cependant un grand péché de négliger ce sacrement ; c'est désobéir à Jésus-Christ qui l'a institué pour fortifier en nous la grâce du Baptême, et qui nous ordonne d'y avoir recours pour croître dans la vie spirituelle. D'ailleurs, si vous faites réflexion à l'excellence des dons que ce sacrement communique, et au besoin que vous en avez, vous soupirez dans l'attente d'une si grande faveur ; vous prierez le Saint-Esprit de se préparer lui-même une demeure dans votre cœur, vous le conjurerez de s'y répandre avec une pleine effusion. C'est par ces saints desirs, et par de ferventes prières, que les apôtres se sont disposés à la venue du Saint-Esprit : c'est en imitant leur ferveur que vous l'attirez

en vous. Il est, à la vérité, un Dieu de bonté, toujours prêt à communiquer ses grâces ; mais il veut qu'on les sollicite avec empressement et qu'on les demande avec persévérance. La meilleure prière que vous puissiez lui adresser, est celle que l'Eglise met dans la bouche de ses enfants le jour de la Pentecôte, mais dites-la plus de cœur que de bouche.

Exemple.

Le pape saint Innocent I^{er}, qui fut élu en 402, a laissé plusieurs décrétales qui ont dans l'Eglise une grande autorité. La plus célèbre est celle qu'il adressa à Décentius, évêque d'Engubium. Il y témoigne que le sacrement de Confirmation est établi sur la tradition et sur l'Ecriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfants le sacrement qui les rend parfaits chrétiens : « C'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la conduite uniforme des églises que par l'Ecriture sainte, spécialement par ce qui est dit de S. Pierre et de S. Jean dans le livre des Actes. Les prêtres peuvent faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque ; mais ils n'en sauraient marquer leur front ; cela n'est permis qu'aux évêques quand ils donnent le Saint-Esprit. » — S. Jean Chrysostôme, parlant des Samaritains qui avaient été baptisés par le diacre S. Philippe, dit qu'ils n'avaient pas reçu le Saint-Esprit, parce qu'il n'avait pas le pouvoir de le conférer, cela étant réservé aux Apôtres comme un don qui leur était particulier. « L'administration du sacrement de Confirmation n'appartient donc qu'aux principaux ministres de l'Eglise, c'est-à-dire aux évêques ; et eux seuls, à l'exception de tous les autres, donnent le Saint-Esprit. »

CHAPITRE LVII.

Obligations qu'impose la Confirmation. — Respect humain.

Le sacrement de Confirmation, en nous donnant la force de confesser Jésus-Christ, même au péril de notre vie, nous en fait un devoir. Un chrétien confirmé est obligé de défendre la foi, quand il se trouve des incrédules qui l'attaquent dans ses dogmes, ou des libertins qui en combattent la morale. C'est Notre-Seigneur lui-même qui imposa cette obligation à ses Apôtres, en leur promettant le Saint-Esprit : « Vous recevrez, leur dit-il, la vertu du Saint-Esprit, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » Qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ, si ce n'est défendre courageusement la foi qu'il nous a enseignée, s'élever avec force contre tous ceux qui l'attaquent, et ne craindre ni les railleries, ni les menaces des hommes, ni la mort même ? Le châtement

terrible dont Jésus-Christ menace dans l'Evangile ceux qui manqueront à ce devoir, nous fait connaître combien il est indispensable. « Quiconque, dit Notre-Seigneur, me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux ; et quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Père. » C'est donc un crime de ne pas confesser Jésus-Christ devant les hommes, de ne pas se déclarer pour lui quand il est outragé. Vous n'avez plus, il est vrai, de persécuteurs à craindre, mon cher Théophile; vous avez le bonheur de vivre dans un royaume catholique, où le prince, loin de combattre la foi, la défend avec zèle ; mais vous trouverez dans le monde des hommes corrompus dans la foi, qui tacheront d'ébranler la vôtre, qui parleront le langage de l'impiété. Opposez à ces discours un courage digne d'un soldat de Jésus-Christ. Soutenez les intérêts et la gloire de votre maître; dites, avec la modestie qui convient à votre âge, ce que l'on vous a appris dans les instructions que l'on vous a données sur la religion ; peu de mots sortis de la bouche pure d'un enfant peuvent, avec la grâce de Dieu, produire plus d'effet que de longs raisonnements ; au moins marquez, par un air sérieux et triste que vous avez horreur de l'impiété. Souffririez-vous qu'on déchirât en votre présence la réputation de votre père ? Non, sans doute. Comment donc pourriez-vous souffrir qu'on outrageât devant vous le Dieu qui vous a donné la vie, qui est votre premier père, et qui doit être votre récompense éternelle ? Vous trouverez peut-être même parmi ceux de votre âge, de jeunes libertins qui se moquent de ceux qui sont fidèles à Dieu, et qui en font l'objet de leurs dérisions insensées. Ne craignez point ces censeurs de la piété ; que leurs railleries ne vous ébranlent point. Ah ! si vous connaissiez le fond de leur cœur, les passions honteuses qui les tyrannisent, le trouble secret qui les agite, les remords cuisants qui les déchirent, loin de redouter leur mépris, vous auriez pitié de leur aveuglement, et la vue des misères auxquelles ils sont sujets ne servirait qu'à vous affermir dans la pratique de la vertu. C'est surtout par ce moyen, c'est-à-dire par la pureté de vos mœurs et par la régularité de votre conduite, que vous devez confesser Jésus-Christ, et lui gagner, s'il est possible, ou du moins confondre ceux qui attaquent sa doctrine. L'exemple est plus fort et plus persuasif que les paroles, et rien n'honore et ne confirme plus notre sainte religion qu'une vie chrétienne et vertueuse. C'est ce que l'Apôtre S. Jacques appelle montrer, prouver, prêcher la foi par ses œuvres. Pour vous encourager à remplir constamment cette obligation que vous impose le sacrement de Confirmation, souvenez-vous, mon cher Théophile, que l'évêque y trace sur le front le signe de la croix avec le saint chrême : cette marque auguste vous avertit que vous ne devez jamais rougir de la foi, ni la déshonorer par une conduite opposée aux saintes règles de l'Evangile. Défendez

donc, soutenez votre foi par la sagesse de vos discours, et plus encore par la sainteté de vos mœurs.

On appelle *respect humain* cette faiblesse, cette timidité qui empêche de pratiquer le bien et qui fait commettre le mal, de peur de déplaire aux hommes déréglés. Un jeune homme, par exemple, n'ose fréquenter les sacrements, paraître recueilli dans la prière, appliqué au travail, docile à l'égard de ses maîtres, parce qu'il craint d'être en butte à la censure de ses condisciples, qui tiennent une conduite différente. Il voit qu'en remplissant ses devoirs, il deviendra l'objet de leurs railleries ; au lieu qu'en les négligeant, il obtiendra leur suffrage, leur approbation ; c'en est assez pour le déterminer à faire comme les autres. Ah ! mon cher Théophile, que cette conduite est injurieuse à Dieu ! Qu'elle a des funestes suites ! Qu'elle est déraisonnable ! Un peu d'attention sur les motifs que je vais vous exposer suffira pour vous en convaincre. 1° Quel outrage ne fait-on pas à Dieu, quand on craint moins de perdre son amitié que celle des hommes ! Et de quels hommes ? D'hommes pervers, qui ne méritent que le mépris et l'indignation. Quoi ! d'un côté, Dieu vous ordonne d'entretenir la piété dans votre cœur, par le fréquent usage des moyens que lui-même a établis pour nous sanctifier ; Dieu vous commande l'attention dans vos prières, l'application à l'étude, le respect et la soumission à ceux qu'il a chargés de votre éducation ; Dieu vous promet sa grâce, sa tendresse, un bonheur éternel, si vous êtes fidèle à ces obligations qu'il vous impose : d'un autre côté, il en est parmi ceux avec lesquels vous vivez, qui cherchent à vous inspirer l'éloignement des pratiques de la religion, le goût de la dissipation, l'amour de l'indépendance et l'esprit de révolte. Ces jeunes insensés vous engagent à suivre leurs mauvais exemples ; c'est à ce prix qu'ils vous offrent leur amitié ; il faut choisir. Ah ! mon cher Théophile, prendrez-vous le parti de désobéir à Dieu plutôt que de déplaire à des méchants ? Craindrez-vous plus d'encourir leur disgrâce que celle de votre Dieu ! Quel crime de donner la préférence à la créature sur le créateur ! Quelle folie de mettre votre confiance dans les hommes ! Si Dieu est pour vous, qu'avez-vous à craindre de leur part ? Si Dieu est contre vous, quel secours peuvent-ils vous donner ? Quand vous périrez, vous sauveront-ils ? Quand Dieu vous condamnera, pourront-ils vous défendre ? En second lieu, le respect humain est très-funeste dans ses suites : c'est l'écueil ordinaire où viennent échouer les plus sages résolutions ; c'est là ce qui empêche le plus souvent les pécheurs de se convertir, et les justes de persévérer dans la piété. Combien de jeunes gens, touchés de Dieu, changeraient de conduite, si le respect humain ne les arrêtaient ! Combien d'autres, qui ont commencé à mener une vie régulière, s'y soutiendraient constamment, s'ils ne craignaient les vains discours des méchants ! Ce jeune homme, par exemple, était né avec un caractère heureux ; une éducation chrétienne avait encore fortifié son goût pour la piété ; s'il suivait son penchant, il serait vertueux ; mais les fades rail-

leries des libertins l'intimident; il n'a pas le courage de paraître ce qu'il est; et, par une complaisance criminelle, il abandonne la vertu qu'il aime, et il se livre au vice qu'il déteste. Et alors, à quels désordres ne se porte-t-il pas ! Il n'y a point d'excès dont on ne soit capable, quand on se laisse dominer par le respect humain; on tombe dans les différents vices de tous ceux dont on redoute la censure; on se rend l'esclave de toutes leurs passions, et on leur sacrifie ses lumières, sa conscience et son salut. Enfin rien n'est plus contraire à la raison que le respect humain. De quoi rougissez-vous, mon cher Théophile ? Est-ce de quelque défaut que l'on a remarqué en vous ? Est-ce de quelque faute qui vous a échappé ? Non ; c'est d'avoir obéi à l'autorité qui a droit de vous commander ; c'est d'avoir passé dans le recueillement le temps de la prière ; dans le silence et dans l'attention, celui qui est destiné au travail. Quoi ! vous rougissez de votre fidélité à remplir vos devoirs ! Mais n'est-ce pas là, au contraire, ce qui fait votre gloire ? Depuis quand, je vous prie, depuis quand la vertu mérite-t-elle la confusion et la honte ? Quel renversement d'idées ! Quelle opposition avec toutes les lumières de la raison ; avec tous les principes du sentiment naturel ! C'est le vice, mon cher Théophile, c'est le vice qui doit rougir et non pas la vertu ; c'est au crime qu'appartient la honte, et non pas à l'innocence. Laissez, laissez rougir l'homme vicieux ; pour vous, montrez une noble fierté, une sainte hardiesse, quand vous avez fait ce que vous deviez faire. Quels sont donc, après tout, ces censeurs de la vertu, ces hommes à qui vous craignez si fort de déplaire, dont vous recherchez le suffrage ? Il faut vous les montrer tels qu'ils sont : il faut exposer à vos yeux ce qui se passe au fond de leur cœur. Ce sont des hommes livrés à des passions brutales, qui gémissent sous ce joug honteux ; un trouble secret les accompagne partout et empoisonne tous les moments de leur vie : continuellement déchirés par des remords cruels, tourmentés par les reproches de leur conscience, ils voudraient étouffer cette voix importune ; et c'est pour se rassurer par leur nombre qu'ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres. Mais tandis qu'ils s'élèvent au dehors contre la piété, il ne peuvent s'empêcher de la respecter dans leur cœur, et d'en regretter la perte ; tandis qu'ils persécutent le juste, au fond ils l'estiment, ils envient son sort. Avouez-le, jeunes libertins, vous qui détournez vos condisciples des pratiques de la vie chrétienne, vous qui affectez à leur égard des airs de mépris, qui ne leur parlez qu'avec aigreur, qui fuyez leur société, avouez-le, si vous êtes de bonne foi, vous voudriez bien ressembler à ceux que vous insultez, et vous ne cherchez à les rendre ridicules que parce que vous n'avez pas le courage de les imiter. Et vous, âmes faibles et timides, qu'un mot de raillerie ébranle, renverse, rassurez-vous ; méprisez les vains discours de ces hommes corrompus ; que vous importe que l'on vous approuve ou que l'on vous blâme ? Si Dieu est dans vos intérêts, qui pourra vous nuire ? Rassurez-vous, Dieu saura bien vous défendre. Si vous avez quelque

chose à souffrir pour son nom, il saura bien vous consoler et vous dédommager. Souvenez-vous de cette parole de notre Seigneur : « Vous serez heureux lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi : réjouissez-vous alors, et faites éclater votre joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux. »

Exemple.

Plusieurs jeunes gens se présentèrent un jour dans un hôtel. C'était le vendredi ; or, il y avait là des hommes, qui auraient dû être respectables, qui mangeaient de la viande comme des païens. A ce spectacle, le plus intrépide de la bande s'écrie : Madame l'hôtesse, nous sommes chrétiens, nous autres ; ainsi apportez force haricots, carottes et pommes de terre et pas de viande. Ces messieurs voulurent leur lancer quelques plaisanteries, mais elles furent vigoureusement rétorquées. A la fin, l'un de ces hommes se lève et leur adresse ainsi la parole : Messieurs, qui êtes-vous donc ? — Nous sommes de jeunes écoliers qui allons en vacances. — Messieurs, c'est bien, continuez... J'ai un fils : je ne désire qu'une chose, c'est qu'il vous ressemble.

CHAPITRE LVIII.

La Pénitence.

Dieu ne s'est pas contenté de nous donner la vie spirituelle par le Baptême ; comme nous pouvons perdre cette vie précieuse, il nous a préparé un moyen pour la recouvrer, après l'avoir perdue. Ce moyen, c'est le sacrement de Pénitence, qui a la force de remettre tous les péchés commis après le Baptême. Que la miséricorde de Dieu est grande, mon cher Théophile ! Quels sentiments de reconnaissance ne doit-elle pas exciter dans votre cœur ! C'était déjà beaucoup que le Seigneur nous eût accordé une grâce qu'il n'a point faite aux anges rebelles ; qu'il nous eût donné un Sauveur, et qu'il nous en eût appliqué les mérites dans un premier sacrement. Il pouvait abandonner ceux qui, après avoir reçu cette première grâce, se souilleraient de nouveau par le péché : mais non, il n'a point usé des droits de sa justice ; il veut bien recevoir une créature rebelle toutes les fois qu'elle revient à lui, et il lui a préparé une seconde planche après le naufrage : c'est l'expression dont se servent les Pères de l'Eglise, en parlant du sacrement de Pénitence, parce qu'il est la seule ressource qui reste à un chrétien, quand il a eu le malheur de perdre la grâce du Baptême. Ce sacrement a été institué par Jésus-Christ, lorsqu'après sa résurrection il souffla sur ses Apôtres, et qu'il leur dit : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus

à ceux à qui vous les retiendrez. » Par ces paroles, il les a établis juges des péchés, et il leur a donné, à eux et à leurs successeurs, le pouvoir de les remettre et de les retenir, en promettant de ratifier dans le ciel le jugement qu'ils prononceraient sur la terre. Il en avait fait la promesse pendant sa vie, lorsqu'il avait dit à S. Pierre : « Je vous donnerai les clés du royaume des cieux ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » (Matth. xvi.) La Pénitence est donc un sacrement qui remet les péchés. Quels péchés ? Tous les péchés actuels, sans exception. Oui, mon cher Théophile, ce sacrement a, par l'institution de Jésus-Christ, la vertu de remettre toutes sortes de péchés ; il n'y a point de crimes si énormes qu'il ne puisse effacer, non-seulement une fois, mais toutes les fois qu'on y a recours avec les dispositions nécessaires. Les péchés mortels en sont la matière principale ; celui qui est coupable de ces péchés qui donnent la mort à notre âme, ne peut en obtenir la rémission que par ce sacrement. « Que personne ne dise : Je fais pénitence en mon particulier ; je fais pénitence devant Dieu : cela ne suffit pas, dit S. Augustin, il faut recourir au sacrement. Serait-ce donc en vain que Jésus-Christ aurait dit aux Apôtres et à leurs successeurs : *Les péchés que vous remettrez seront remis* ? Serait-ce en vain que les clés auraient été données à l'Eglise ? » Non. Comme les péchés commis avant le Baptême ne peuvent être remis que par ce premier sacrement, de même les péchés commis après le Baptême ne peuvent être effacés que par le sacrement de Pénitence : je parle des péchés mortels ; car, pour ce qui est des péchés véniels, on peut en obtenir la rémission par des prières et d'autres bonnes œuvres. Il est cependant utile de les soumettre au pouvoir des clés, et d'en recevoir l'absolution, parce qu'il est souvent très-difficile de distinguer ce qui est péché véniel de ce qui est péché mortel, et parce que l'absolution qu'on en reçoit augmente la grâce en nous. Le sacrement de Pénitence est donc comme un second Baptême offert aux pécheurs qui auraient perdu la grâce du premier ; mais, remarquez-le bien, mon cher Théophile, ce second Baptême est un baptême pénible et laborieux, qui demande des larmes, des gémissements, des travaux. Au lieu que dans le premier, Dieu, voulant signaler sa pure miséricorde, tient le pécheur quitte de tout, sans rien réserver ; dans le second, par une conduite mêlée de miséricorde et de justice, il ne se réconcilie avec lui qu'à des conditions dures et humiliantes. « En effet, dit le concile de Trente, la justice de Dieu exige qu'il suive des règles différentes, pour recevoir en sa grâce ceux qui, avant le Baptême, ont péché par ignorance, et ceux qui, après avoir été une fois délivrés de la servitude du péché, et après avoir reçu le don du Saint-Esprit, n'ont pas craint de profaner son temple, et de contrister l'Esprit-Saint. » D'ailleurs, les saintes rigueurs de la Pénitence sont non-seulement un remède salutaire pour l'expiation des péchés passés, mais encore une espèce de frein qui en arrête le cours, qui réprime les passions de l'homme et qui

l'oblige d'être à l'avenir plus vigilant et plus ferme à résister aux attraits séduisants de la chair et du monde.

Exemple.

Admirable ferveur d'une pauvre femme.

Le Jubilé vient d'avoir lieu dans plusieurs diocèses des Etats-Unis, et partout la foi s'est ranimée et il s'est opéré un nombre prodigieux de conversions. Que d'exemples de piété et de ferveur qui sont bien de nature à humilier et à confondre la plupart de nos catholiques d'Europe! — Un père Jésuite raconte qu'une pauvre femme qu'il avait confessée à trois heures de l'après-midi, lui demanda à recevoir immédiatement la communion. — Etes-vous donc à jeun? — Oui, mon père; je suis domestique à plusieurs lieues de New-York, chez des maîtres protestants qui m'empêchent, le dimanche, d'aller à l'église. J'ai obtenu permission pour venir à la ville, j'ai voyagé à pied cette nuit, et depuis ce matin, j'attends mon tour à votre confessionnal. Il faut que je reparte tout à l'heure, et je ne pourrai pas faire mon jubilé, si vous ne me donnez maintenant la communion.

CHAPITRE LIX.

Contrition. — Bon propos.

Il y a trois conditions nécessaires pour recevoir l'absolution de ses péchés : il faut que le pécheur haïsse et déteste ses péchés par la *contrition*, qu'il les déclare au prêtre par la *confession*, et qu'il répare, autant qu'il est en lui, par la *satisfaction*, l'injure qu'il a faite à Dieu et au prochain. Vous désirez sans doute, mon cher Théophile, qu'on vous explique chacune de ces trois parties du sacrement de Pénitence : je commence par la contrition, qui est la première et la plus indispensable des trois. La contrition est une douleur et une détestation du péché que l'on a commis, avec une ferme résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Cette première disposition est si nécessaire, que sans elle aucun péché, même véniel, ne peut jamais être remis. Une maladie qui ôte l'usage de la parole dispense de la confession : une mort prompte exempte de la satisfaction, au moins dans cette vie; mais rien ne peut nous dispenser de la contrition. « Il n'y a, dit le prophète, qu'une âme pénétrée de douleur et de tristesse, à cause de la grandeur du mal qu'elle a fait, qui rende gloire à la justice du Seigneur. » A qui Dieu promet-il, dans l'Ecriture, le pardon de leurs péchés ? Ce n'est qu'à ceux qui se convertissent à lui de tout leur cœur, dans les pleurs et dans les cris d'une douleur amère et profonde, qu'à ceux qui déchirent leur cœur et non pas leurs vêtements. A qui lisons-nous que Dieu a accordé en effet ce pardon ? Ce n'est qu'à

ceux qui ont pleuré amèrement leurs crimes. Ecoutez, mon cher Théophile, les gémissements de ces saints pénitents : « Mon père, dit l'enfant prodigue, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. » « J'ai péché contre vous, Seigneur, dit le saint roi pénitent, et mon iniquité est toujours présente à mes yeux. » Qui ne voit pas dans ces paroles l'expression du repentir le plus amer ? La contrition, pour être suffisante, doit avoir quatre caractères ; elle doit être *intérieure*, c'est-à-dire dans le cœur, et non pas seulement sur les lèvres : il ne suffit pas de dire et de prononcer des actes de contrition, c'est le cœur qui a péché, c'est dans le cœur que doit être la douleur et la détestation du péché. La contrition doit être *surnaturelle* ; il faut qu'elle soit excitée par un mouvement du Saint-Esprit, et non par un mouvement de la nature ; détester son péché, parce qu'il nous a causé quelque malheur temporel, par exemple, un châtement, une maladie, une perte de biens, ce n'est point là une contrition suffisante pour en obtenir le pardon, il faut s'en repentir en vue de Dieu, parce que le péché l'offense, et qu'il lui déplaît souverainement. La contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire l'emporter sur toute autre douleur ; en sorte que nous soyons disposés à tout perdre, plutôt que de retomber. En effet, le péché est le plus grand de tous les maux, et il nous fait perdre le plus grand de tous les biens, le souverain bien : nous devons donc en être plus affligés que de tous les maux du monde. Il n'est cependant pas nécessaire que cette douleur soit sensible ; elle peut être au fond de notre cœur, sans se manifester au dehors autrement que par les œuvres qui en sont l'effet et la preuve. Enfin, la contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels que l'on a commis. On n'a point une véritable contrition, s'il y a un seul péché mortel auquel le cœur demeure attaché ; la raison en est que tout péché mortel est une grande injure faite à Dieu, que tout péché mortel mérite l'enfer. Il n'y en a donc aucun que nous ne devions haïr et détester, si nous voulons rentrer en grâce avec Dieu. Pour avoir cette contrition, vous devez, mon cher Théophile, la demander à Dieu par des prières humbles et ferventes. Nous pouvons bien, par nos seules forces, offenser Dieu ; mais nous ne pouvons, sans son secours, nous en repentir comme il faut. Vous devez ensuite réfléchir sur les motifs qui sont propres à l'exciter dans votre cœur. Considérez quel est celui que vous avez offensé ; c'est votre créateur, c'est votre Père qui vous a comblé de biens, qui vous a racheté au prix de son sang. Quelle ingratitude ! Considérez ce que vous avez perdu par le péché : un bonheur éternel vous était réservé, et vous n'y avez plus aucun droit : quelle perte ! Considérez à quoi vous expose votre péché ; il vous rend digne de l'enfer, ce séjour de larmes, de rage et de désespoir, où l'on brûle éternellement : quelle horrible destinée ! Il n'est pas possible de réfléchir sérieusement sur ces grandes vérités, sans en être ému, et sans concevoir de la haine pour le péché. La contrition est différente selon les différents motifs qui la font naître ; elle est parfaite, quand on est

fâché d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon; alors elle justifie le pécheur par elle-même, avant qu'il ait reçu l'absolution, pourvu qu'il la désire néanmoins, et qu'il la reçoive, s'il le peut. La contrition est imparfaite, quand elle n'est produite que par la honte d'avoir commis le péché, ou par la crainte d'en recevoir le châtement : et alors elle ne justifie point le pécheur, mais elle le dispose à recevoir la justification dans le sacrement, pourvu qu'elle ait toutes les qualités nécessaires pour une vraie contrition.

La contrition doit renfermer le bon propos, c'est-à-dire la ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. Remarquez bien, mon cher Théophile, que ce doit être une volonté déterminée, et non pas un faible désir de se corriger. On ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés, si l'on n'y renonce de tout son cœur, et si l'on n'est pas dans la disposition que le saint roi David exprime par ces paroles : « Oui, je l'ai juré, je l'exécuterai, je garderai les saintes ordonnances de votre justice. » Dieu s'explique lui-même, dans l'Ecriture, sur la nécessité de ce bon propos : « Que l'impie quitte sa voie, et le pécheur ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, et il lui fera miséricorde. » Il n'y a donc de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce au péché. Dieu ne nous pardonne nos péchés qu'autant que nous nous en repentons sincèrement ; et quand ce repentir est sincère, on fait tous ses efforts pour n'y plus retomber. D'ailleurs, ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que l'on voudrait encore commettre ? Mais comment distinguer un ferme propos d'un désir faible et insuffisant ? Je vais vous l'apprendre, mon cher Théophile. Il y a trois marques auxquelles on peut reconnaître le bon propos ; la première est de changer de vie. Un jeune homme était orgueilleux, emporté, indocile, menteur, flegligent dans ses devoirs, dissipé dans ses exercices de piété : il devient doux, humble, obéissant, appliqué au travail, vrai dans ses discours, recueilli dans la prière, modeste à l'église : voilà une preuve sensible de la sincérité de sa résolution ; on ne peut douter qu'il n'ait eu le bon propos. Mais celui en qui l'on n'aperçoit aucun changement de conduite, n'avait pas renoncé véritablement au péché ; ses promesses n'étaient que sur ses lèvres et non pas dans le cœur : où il n'y a point d'amendement, il n'y a point de véritable repentir. La seconde marque est d'éviter les occasions qui portent ordinairement au péché ; il y en a deux sortes : les unes portent au péché par elles-mêmes, comme les mauvais livres, les spectacles, les bals, les mauvaises chansons, les peintures deshonnêtes, les mauvaises compagnies. Les autres ne sont occasions de péché qu'à cause de la faiblesse et de la disposition des personnes qui y sont engagées ; telles sont certaines professions légitimes par elles-mêmes, mais qui deviennent une occasion d'offenser Dieu pour ceux qui n'ont point assez de lumières ou assez de force pour en remplir les devoirs. On est obligé de quitter toutes ces occasions ; et si l'on y demeure volontairement, c'est une marque que l'on n'a pas un ferme propos de se corriger. Le Saint-

Esprit nous avertit que celui qui aime le danger y périra. Il en coûte quelquefois beaucoup pour se séparer des occasions, mais il faut se résoudre à en faire le sacrifice, si l'on ne veut pas se perdre pour l'éternité. C'est le sens de ces paroles de Notre-Seigneur : « Si votre œil droit, ou si votre main droite sont pour vous un sujet de scandale et de chute, arrachez-les, et jetez-les loin de vous; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si votre corps était jeté tout entier dans l'Enfer. » C'est-à-dire, quand ce qui vous porte au péché vous serait aussi cher et aussi précieux que votre œil droit et votre main droite, il faut vous en séparer, si vous voulez vous sauver. Enfin, la troisième marque d'un ferme propos est de travailler à détruire ses mauvaises habitudes, c'est-à-dire la facilité que l'on a à commettre certains péchés où l'on tombe fréquemment. Il faut pour cela veiller beaucoup sur soi-même, faire souvent des actions contraires à ses habitudes; par exemple, des actions de douceur contre la colère, d'obéissance contre l'indocilité, et s'imposer à soi-même quelque pénitence toutes les fois qu'on aura succombé à sa mauvaise habitude. Mais si l'on ne fait aucun effort pour la vaincre, si l'on n'évite pas les dangers d'y retomber, si les chutes sont aussi fréquentes qu'auparavant, si l'on n'en gémit pas devant Dieu, si l'on ne se hâte de s'en purifier par la confession, c'est une marque certaine que l'on n'a point eu le bon propos.

Exemple.

Un jeune homme usé par la boisson et la débauche fut vite moissonné par la mort, car la médecine n'y pouvait rien. A ce moment terrible, ses compagnons de joie l'abandonnèrent; seul au chevet de son lit avec une sœur hospitalière (la complice de ses crimes s'était aussi enfuie), le curé, comme un bon pasteur, s'efforçait, par sa bonté et son zèle, de réconcilier l'enfant prodigue avec le Père céleste. Dieu, qui ne veut que le repentir et non la damnation de ses enfants, se rendit sensible aux tendres sollicitations de son ministre. Il se confessa, reçut l'Extrême-Onction, et, au moment de communier, il fit un effort, et d'une voix étouffée : « O vous tous qui assistez à mon dernier instant, dit-il, vous surtout qui avez des enfants, apprenez que le mal qui me consume et dont je vais mourir, est l'effet du libertinage effréné que l'on m'a enseigné au cabaret et que je ne connaissais auparavant que de nom. Pardonnez-moi, priez pour moi. Celui qui va me juger. » Il reçut ensuite le saint Viatique avec componction et en versant des larmes.

CHAPITRE LX.

Confession.

La seconde partie du sacrement de Pénitence, c'est la confession ou

l'accusation de ses péchés. Il faut accuser au prêtre tous les péchés mortels que l'on a commis, même ceux qui sont restés cachés au fond du cœur, comme les mauvais désirs et les mauvaises pensées. Cette obligation est une suite du pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses ministres de remettre ou de retenir les péchés en son nom, car ils ne peuvent juger de l'état des consciences, s'ils ne le connaissent pas; et ils ne peuvent le connaître que par la confession que les pécheurs en font eux-mêmes. Tel a été la pratique de l'Eglise dans tous les siècles. C'est une vérité constante que, pour obtenir la rémission de ses péchés, il faut les déclarer tous, sans aucune réserve, sans aucun déguisement, et que si l'on retient volontairement un seul péché mortel, il n'y en a aucun de remis, et l'on commet un sacrilège. Il faut de plus en déclarer le nombre, l'espèce et les circonstances considérables; le nombre, en disant autant qu'il est possible, combien de fois on a commis chaque péché; l'espèce, car ce n'est point assez de dire en général qu'on a beaucoup péché, mais on doit dire en particulier quel sorte de péché l'on a commis, si c'est un vol, une médisance, un mensonge, etc.; sans cela le confesseur ne pourrait pas juger de l'état de notre conscience, ni prescrire les remèdes et les pénitences convenables. Il faut encore déclarer les circonstances considérables. Il y en a de deux sortes : les unes changent l'espèce du péché ; par exemple, voler dans une église n'est pas un simple vol, mais un sacrilège, qui est une espèce de péché plus considérable que le vol. Les autres font que le péché est plus grand sans changer l'espèce; par exemple, dérober un écu à quelqu'un, c'est un larcin ; mais prendre un écu à un pauvre qui n'a rien autre chose pour vivre, c'est un péché bien plus considérable que de le prendre à un riche ; c'est là une circonstance qu'il faut déclarer. Vous sentez, mon cher Théophile, que, pour faire une confession exacte de tous ses péchés, il faut s'être examiné avec soin : sans cet examen sérieux, vous ne vous rappelleriez pas plusieurs péchés que vous auriez commis, vous ne les confesseriez pas ; et par une suite de votre négligence, vous n'en obtiendriez pas la rémission. Au lieu de rentrer en grâce avec Dieu, vous en deviendriez plus coupable à ses yeux. Vous devez donc, avant de vous présenter au tribunal de la pénitence, vous retirer en particulier, bannir de votre esprit toutes les pensées qui pourraient vous distraire, et là, seul avec votre conscience, demander à Dieu les lumières dont vous avez besoin pour vous connaître vous-même; parcourir les commandements de Dieu et de l'Eglise, les différents devoirs de votre état, pour voir en quoi vous y avez manqué ; vous rappeler enfin les fautes que vous avez commises, et le nombre de ces fautes, et les circonstances qui les ont accompagnées, car votre examen doit s'étendre sur tous ces objets. Au reste, cette recherche doit se faire sans trouble et sans inquiétude : quand vous avez fait ce qui dépend de vous, quand vous y avez mis l'attention et le temps que demande une action si importante, vous devez être tranquille. Vous avez affaire à un bon

Père, qui défend à la vérité la négligence, mais qui ne veut pas non plus que l'on se trouble, ni que l'on s'inquiète. Vous examiner avec attention, déclarer avec sincérité tous les péchés que vous connaîtrez, les détester, éviter les occasions qui pourraient vous y faire retomber, voilà tout ce qu'il vous commande. Quand même vous auriez oublié quelques péchés dans vos confessions, ils sont remis avec ceux que vous avez déclarés, parce qu'il n'y a point eu de négligence de votre part. « Les péchés, dit le concile de Trente, qui ne se présentent point à l'esprit d'une personne qui y pense avec application, sont censés-compris en général dans la confession qu'elle fait ; c'est pour ces péchés que nous disons avec confiance, après le prophète : « Purifiez-moi, Seigneur, de mes crimes cachés. » Il suffit de déclarer dans la confession prochaine le péché qui avait été oublié.

Exemple.

La confession n'est pas si difficile qu'on le pense.

Lorsque M. de Cheverus était à Boston, un grand nombre de dames protestantes des rangs les plus élevés de la société, n'hésitaient point à lui ouvrir leur cœur, à lui révéler leurs peines de famille ou de conscience, à un tel point que l'une d'elles lui ayant dit un jour, que ce qui lui répugnait le plus dans la religion catholique et l'empêcherait toujours de l'embrasser, c'était le précepte de la confession. M. de Cheverus put lui répondre avec son aimable sourire : « Non, madame, vous n'avez pas pour la confession autant de répugnance que vous le croyez ; vous en sentez, au contraire, le besoin et le prix ; car voilà longtemps que vous vous confessez à moi sans le savoir. La confession n'est pas autre chose que la confiance des peines de conscience que vous voulez bien m'exposer pour recevoir mes avis. »

CHAPITRE LXI.

De ceux qui retiennent quelque péché à confesse.

Vous le savez, mon cher Théophile, retenir volontairement un seul péché mortel, c'est non-seulement rendre l'absolution du prêtre nulle et sans effet, mais même c'est commettre un nouveau péché, un sacrilège, puisque c'est profaner un sacrement. Alors, au lieu d'apaiser la colère de Dieu, on l'outrage, on foule aux pieds le sang adorable du Fils de Dieu, qui, tombant sur un sujet indigne, est profané d'une manière plus criminelle que lorsque les juifs l'ont répandu sur la terre : on change en poison le remède qui avait été préparé pour nous guérir. Cependant, combien n'y a-t-il pas de jeunes gens qui se rendent coupables de ce crime ! Quelles sont les causes d'un malheur si déplorable ? Dans les uns, c'est la honte de déclarer certaines fautes. Le démon, cet esprit de malice

et de mensonge, diminue à leurs yeux l'énormité du péché avant qu'ils le commettent; et il leur en montre toute la laideur lorsqu'il s'agit de s'en confesser. Rien n'est plus mal fondé que cette mauvaise honte : faites attention, mon cher Théophile, à la force des raisons qui doivent la faire surmonter. Le confesseur est obligé au-secret le plus inviolable par toutes les lois divines et humaines : lui découvrir ses péchés, c'est comme si on ne les découvrait à personne. Hors du tribunal sacré, il ne peut faire aucun usage de ce qui lui a été dit; il n'y a à craindre de sa part ni reproches amers, ni insultes; c'est la charité, c'est la douceur qui lui dicteront les avis qu'il vous donnera. Celui à qui vous déclarez vos fautes n'est point un ange : c'est un homme semblable à vous, environné comme vous de faiblesses, et, par conséquent, porté à avoir compassion des vôtres. C'est un ami fidèle, qui ne désire que votre guérison et votre retour à la vertu ; c'est un père tendre, qui sera touché des marques de confiance que vous lui donnerez, et qui ne songera qu'à vous secourir dans un besoin si pressant. Dites-moi : la honte vous retient-elle, quand il s'agit de découvrir à un médecin quelque mal secret, surtout lorsque la mort est à craindre en le tenant caché? L'amour de la vie ne fait-il pas vaincre toutes les répugnances? Comment donc cède-t-on à la honte, quand l'âme est blessée d'une plaie mortelle? Comment n'a-t-on pas la force de la découvrir à celui qui peut y appliquer de salutaires remèdes! D'ailleurs, que gagne-t-on à dérober aujourd'hui au confesseur la connaissance de ses péchés ; peut-on la dérober à Dieu? Ne faudra-t-il pas les confesser tôt ou tard, ou périr éternellement? Mon Dieu! faites sentir ces vérités à tous ceux qui entendront cette lecture, et ne permettez pas qu'aucun d'eux se laisse vaincre par une mauvaise honte. Il en est d'autres que la crainte de ne pas faire leur première communion ou leurs pâques empêche de se découvrir au confesseur ; mais rien n'est plus insensé que de profaner deux sacrements pour ne pas manquer à la première communion ou au devoir pascal. Quelle disposition, ô mon Dieu ! à une action aussi sainte, qu'une horrible dissimulation ! Ne vaudrait-il pas mieux différer quelque temps à recevoir la divine Eucharistie, que de commettre un horrible sacrilège ? On se le reproche toute sa vie, ou l'on s'endurcit dans le mal et l'on périt misérablement. Au contraire, celui qui a ouvert son cœur tout entier au confesseur, et qui a employé le temps convenable à s'éprouver, est bien dédommagé, ensuite, de la légère épreuve à laquelle il s'est soumis : ce délai a été court, il est passé, il ne reste plus que le témoignage d'une bonne conscience; il sait que sa communion a été bien faite ; la paix règne dans son cœur pendant tout le cours de sa vie; il bénira l'heureux moment où il a remporté sur lui-même une victoire qui lui assure une douce tranquillité sur la terre, et son salut éternel après la mort. Vous sentez, mon cher Théophile, qu'il n'y a point à hésiter ; et vous êtes sans doute bien résolu de déclarer avec une entière sincérité, à votre confesseur, tous les péchés dont vous sentirez votre conscience chargée, sans écouter ni la honte, ni la crainte que le démon pourrait vous suggérer pour perdre votre âme.

Exemple.

Un enfant avait fait sa première communion, et il était triste en ce jour, si beau pour tant d'autres. Quelque temps après il tomba malade... Le mal fit d'effrayants progrès. Sa mère était étonnée de ne pas le voir donner quelques signes de religion. Elle fit venir le curé de sa paroisse. Quand l'enfant le vit, il se tourna d'un autre côté. Alors le curé lui adressant de bienveillantes paroles lui dit : Mais, mon petit ami, est-ce que vous ne me reconnaissez pas? C'est moi qui vous ai fait faire votre première communion. Ma première communion, s'écrie l'enfant ! Je l'ai mal faite et pour cela je suis damné. Oh ! non, répondit le curé, vous allez demander pardon à Dieu. Inutile ! inutile ! reprit l'enfant, c'est fini ! Il se retourna du côté du mur. Sa mère, qui était là, se jeta sur lui, le serra dans ses bras, le baigna de ses larmes, le supplia de se repentir, mais en vain : il mourut dans l'impénitence.

CHAPITRE LXII.

La Satisfaction et l'Indulgence.

La satisfaction, qui est la troisième partie du sacrement de Pénitence, est une réparation de l'injure faite à Dieu et au prochain. Satisfaire à Dieu pour nos péchés, c'est faire ou souffrir quelque chose pour fléchir la colère de Dieu que nous avons offensé, et pour réparer le tort que nous avons causé à notre prochain. La satisfaction, du moins quant à l'acceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les péchés soient remis par le sacrement de Pénitence : quand on n'a point la volonté de satisfaire à Dieu, on ne peut obtenir la rémission de ses péchés. C'est Dieu qui les remet ; lui seul est le maître des conditions auxquelles il veut en accorder le pardon. Dans le sacrement de Baptême, il nous dispense de la satisfaction : aussi les ministres de l'Eglise, n'imposent-ils aucune pénitence à ceux qu'ils baptisent, quelques péchés qu'ils aient commis auparavant. Il n'en est pas de même du sacrement de Pénitence ; Dieu, par la bouche des prêtres, ne nous y remet que la peine éternelle, et il nous oblige à subir une peine temporelle. Nous trouvons la preuve de cette vérité dans plusieurs endroits de l'Ecriture sainte ; il suffira de vous en rapporter un exemple. David commet deux grands crimes, l'adultère et l'homicide : aussitôt Dieu lui envoie le prophète Nathan, pour lui faire sentir son iniquité. David s'humilie et confesse qu'il a péché ; le prophète l'assure que Dieu lui a pardonné ; cependant il ajoute : « Parce que vous avez fait blasphémer le saint nom de Dieu, le glaive des afflictions ne sortira point de votre maison, et le fils qui vous est né mourra. » En effet la suite de sa vie fut traversée par mille afflictions, selon la prédiction du prophète, pour expier le

crime qu'il avait commis, quoique Dieu le lui eût pardonné. Il reste donc une peine temporelle à souffrir, après que la peine éternelle a été remise par l'absolution. Ceux qui meurent avant d'avoir subi cette peine temporelle, la subissent dans l'autre vie ; ils achèvent d'expier leurs péchés dans le purgatoire. Les œuvres de pénitence sont principalement celles qui sont imposées par le prêtre, et que l'on peut réduire à la prière, au jeûne et à l'aumône. Par la prière, on entend tous les actes de religion, comme les bonnes lectures, l'assiduité aux offices divins ; le jeûne renferme toutes les privations, tout ce qui mortifie les sens ; l'aumône comprend tous les secours corporels et spirituels donnés au prochain. Dieu veut bien encore accepter en satisfaction toutes les afflictions qui nous arrivent comme les maladies, les injures, les persécutions ; mais pour que toutes ces œuvres soient de quelque prix devant Dieu, il faut les souffrir dans un esprit de pénitence, et les unir aux souffrances et aux satisfactions de Jésus-Christ, dans lequel nous méritons et nous satisfaisons ; c'est Jésus-Christ seul qui donne à nos actions tout ce qu'elles ont de mérite et de valeur ; c'est lui qui les présente à Dieu ; c'est en sa considération qu'elles sont acceptées par son Père. L'on est obligé de satisfaire au prochain, quand on lui a fait tort, ou dans sa personne, par de mauvais traitements, ou dans son honneur par des médisances et des calomnies, ou dans ses biens, par des vols ou quelque autre dommage. On ne peut obtenir de Dieu le pardon de ses péchés qu'en se réconciliant avec le prochain, si on l'a maltraité ; en réparant son honneur, si l'on a noirci sa réputation ; en lui restituant ce qu'on lui a pris, ou en réparant le dommage qu'on lui a causé.

L'indulgence est une rémission des peines temporelles dues au péché, même après qu'il a été pardonné. L'indulgence ne remet point le péché, ni la peine éternelle qu'il mérite, mais seulement la peine temporelle qui reste ordinairement à souffrir quoique la tache en ait été effacée par le sacrement de Pénitence ; elle modère la rigueur de cette peine temporelle, ou elle en abrège la durée. Autrefois on imposait, pour certains péchés, des pénitences publiques qui duraient plusieurs années ; il fallait prier beaucoup, passer les jours dans le deuil, et les nuits dans les veilles et les pleurs, coucher sur la terre, dans le sac et la cendre, se couvrir d'un cilice, jeûner, faire beaucoup d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Cette ancienne discipline ne subsiste plus : cependant la justice de Dieu est toujours la même ; le péché ne mérite pas moins de peines aujourd'hui que dans les premiers siècles. C'est pour suppléer à l'insuffisance de nos satisfactions, que l'Eglise, toujours animée et conduite par l'esprit de Dieu, accorde des indulgences, c'est-à-dire, qu'elle remet à ses enfants une partie des œuvres de pénitence qui auraient dû leur être imposées selon les anciennes règles. Jésus-Christ a donné ce pouvoir à l'Eglise dans la personne des Apôtres, lorsqu'il leur a dit : « Tout » ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous » délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Elle a donc le pouvoir

d'imposer des peines pour l'expiation de nos péchés, et celui de remettre ces peines, lorsque la vue de la gloire de Dieu et le bien spirituel de ses enfants l'engagent à user d'indulgence à leur égard. La preuve que fournissent les paroles de Jésus-Christ est confirmée par une pratique ancienne, constante et universelle : cette pratique se trouve dans les monuments les plus authentiques de l'histoire, et même dans les livres saints.

CHAPITRE LXIII.

L'Eucharistie.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin ; c'est le plus grand, le plus auguste et le plus divin de tous les sacrements. En effet, les autres sacrements nous donnent la grâce, mais l'Eucharistie nous donne l'Auteur de la grâce, Dieu lui-même. Par elle Jésus-Christ demeure en nous et nous demeurons en lui. Notre-Seigneur en avait fait la promesse longtemps avant qu'il l'instituât ; nous la lisons au chapitre IV de l'Evangile de S. Jean, après avoir dit aux Juifs : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. » Notre Seigneur ajoute : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde. » Et comme les Juifs murmuraient, il insista de nouveau, et plus fortement encore, en disant : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous ; celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui. » Il a exécuté cette promesse la veille de sa Passion, dans la cène où il mangea l'agneau pascal avec ses disciples. » Il prit le pain, et après avoir rendu grâce à son Père, il le rompit, et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » Puis prenant le calice, il dit : « Buvez-en tous, c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, pour la rémission des péchés : faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez. » Les espèces du pain et du vin, que nous voyons et que nous goûtons, sont le signe sensible qui nous fait connaître l'effet invisible de l'Eucharistie ; elles signifient que le corps et le sang de Jésus-Christ sont la nourriture spirituelle de nos âmes, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps ; mais quoique ces apparences, comme la couleur, la figure et le goût, restent les mêmes après la consécration, il n'y a plus de pain ni de vin ; et toute la substance du pain est changée en celle du corps de Jésus-Christ, et toute la substance du vin est changée en celle de son sang : de sorte que c'est alors le même corps qui a été

attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel. Comme c'est un corps vivant et animé, il s'ensuit que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des deux espèces, et tout entier sous chaque partie des mêmes espèces: sous l'espèce du pain, le corps de Jésus-Christ est uni à son sang, à son âme et à sa divinité; et sous l'espèce du vin, son sang est uni à son corps, à son âme et à sa divinité; car, maintenant que Jésus-Christ est glorieux et immortel, il ne peut plus être divisé. On reçoit donc autant en communiant sous une seule espèce que si l'on communiait sous les deux espèces. Ce changement admirable se fait par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, que le prêtre prononce en son nom. C'est Dieu lui-même qui opère toutes ces merveilles par l'organe de ses ministres; c'est celui qui a changé autrefois l'eau en vin aux noces de Cana; c'est celui qui de rien a fait le ciel et la terre. Il lui est aussi facile de changer une substance en une autre substance, que de tirer du néant toutes choses par sa parole. Nous ne comprenons pas, à la vérité, comment toutes ces merveilles s'opèrent; mais nous savons que rien n'est impossible à Dieu; et nous croyons, sur la parole de J.-C., qu'il nous a aimés jusqu'à opérer en notre faveur des choses que nous ne pouvons comprendre. Dieu peut faire ce prodige, puisqu'il est tout-puissant; il le fait réellement puisqu'il nous assure que c'est son corps. Nous écoutons sa parole avec respect et avec docilité; nous ne raisonnons point sur une chose qui surpasse notre raison; nous ne cherchons point l'ordre de la nature dans ce qui est au-dessus de la nature. Croyez donc, mon cher Théophile, croyez sur la parole de Dieu, qu'il est réellement présent dans l'Eucharistie: croyez, malgré le témoignage de vos sens, qu'il n'y a plus de pain ni de vin: quand Dieu parle, vous ne devez plus écouter les sens: rien n'est difficile à une puissance infinie. Notre Seigneur, pour nous unir intimement à lui, a voulu devenir notre nourriture: il nous a ordonné de boire ce même sang qu'il a versé pour nous et de manger la victime immolée pour nous sur la croix. Il a prodigué les miracles pour nous procurer ce bonheur.

Exemple.

La bonté de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie est incompréhensible; rien ne peut nous en donner une idée complète. Jamais une mère n'a été aussi bonne pour son enfant que Notre Seigneur Jésus-Christ l'a été pour chacun de nous. On dit qu'un vaisseau quittant les rivages de l'Angleterre pour les plages de l'Amérique, emportait une jeune mère qui pressait sur son cœur un petit enfant de six mois. Il survint une tempête, dans la confusion de laquelle on jeta à la mer les marchandises: on y jeta aussi une partie des vivres; cependant la tempête s'apaisa; mais bientôt lui succéda un fléau non moins horrible: c'était la faim. Chaque passager fut réduit au tiers de portion, et la pauvre mère, privée de nourriture, voit bientôt le lait tarir dans son sein; néanmoins son jeune nourrisson lui demande à grands cris son

brevage accoutumé; mais elle ne peut rien que pleurer à la vue de cette pauvre créature, déjà ternie par la faim. Lui ne comprend pas ce langage et redouble ses cris. Que va devenir son enfant, et que va-t-elle faire ? Une mère est industrieuse, elle est forte aussi quand il s'agit de sauver son enfant ; elle s'arme d'un rasoir, ouvre une des veines de son bras, y colle les lèvres de son fils et le considère, avec un indicible attendrissement, puisant une seconde fois la vie dans son sang ; mais hélas, bientôt épuisée de force et de vie elle-même, elle tombe et expire auprès de son enfant qui depuis a été sauvé.

Voilà un beau dévouement ; eh bien ! ce que cette mère a fait pour son fils, Jésus-Christ l'a fait pour chacun de nous ; il a fait mieux.

Nous aussi nous voyagions sur la mer dangereuse du monde ; épuisés de force et de vie , brûlés par la fièvre des passions, nous allions mourir. Jésus-Christ l'a vu... et ce n'est pas une veine de son bras, c'est son cœur qu'il a ouvert, et à ce cœur chaque chrétien vient boire la vie, la force, la vérité, la vertu.

CHAPITRE LXIV.

Dispositions pour recevoir l'Eucharistie, ses effets.

Il n'y a pas de sacrement qui nous unisse plus étroitement à Dieu, que la divine Eucharistie ; il n'y en a point, par conséquent, auquel nous devons nous préparer avec plus de soin. Plus ce sacrement est saint, plus on doit y apporter de dispositions. Ce n'est pas à un homme, c'est à Dieu que l'on prépare une demeure. Parmi ces dispositions, les unes regardent l'âme, et les autres le corps. La première disposition de l'âme, c'est la pureté de conscience. Il faut s'éprouver soi-même, selon le précepte de l'Apôtre, avant de manger ce pain céleste ; et si l'on se sent coupable de quelque péché mortel, il est nécessaire de recourir au sacrement de Pénitence. L'Eucharistie suppose la vie spirituelle dans ceux qui la reçoivent ; il faut être vivant pour se nourrir : c'est le Dieu de pureté qui se donne à nous ; il ne se plaît que dans un cœur pur. C'est pour faire entendre cette vérité à ses Apôtres que Jésus-Christ leur lava les pieds avant de leur donner son corps à manger et son sang à boire. C'est pour la même raison que le diacre criait autrefois, avant la célébration des saints mystères : *Les choses saintes sont pour les saints*. L'innocence du Baptême, ou conservée ou réparée par la pénitence, est cette robe nuptiale sans laquelle on ne doit point paraître au festin du père de famille. Cette innocence, cette pureté, sont les principales dispositions ; mais il faut y joindre une foi vive, une ferme espérance et une charité ardente. Jésus-Christ appelle lui-même l'Eucharistie un sacrement de foi : celui qui s'en approche doit croire, sans hésiter, qu'en le recevant, c'est Jésus-Christ qu'il reçoit, le même Jésus-Christ qui est

venu au monde, qui est mort pour nous sauver, qui est ressuscité glorieux, et qui est maintenant dans le ciel, à la droite de son Père. La ferme espérance consiste à attendre avec confiance de Jésus-Christ tout ce que nous lui demanderons par rapport à notre salut ; puisqu'il se donne lui-même tout entier, que pourrait-il nous refuser ? Il a déclaré que celui qui mange sa chair et boit son sang aura la vie éternelle, et qu'il le ressuscitera au dernier jour : après une telle promesse, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en sa bonté ? Allez donc, mon cher Théophile, à la table sainte dans la même disposition que cette femme de l'Evangile, qui disait en elle-même : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie*, et qui effectivement fut guérie à l'heure même ; il n'est pas besoin de nous prouver que l'amour doit vous conduire à l'autel. L'Eucharistie est un sacrement d'amour ; c'est par un amour incompréhensible que Jésus-Christ l'a institué : ne serait-ce pas une ingratitude monstrueuse de la recevoir dans un cœur froid et indifférent ? Mais cet amour doit être accompagné de profonds sentiments d'humilité, d'adoration et de reconnaissance. Que recevons-nous dans l'Eucharistie ? Dieu lui-même, le Créateur et souverain Maître de l'Univers, celui dont la puissance, la sainteté et toutes les perfections sont infinies. Que sommes-nous ? Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché. Humilions-nous donc devant notre Dieu, et reconnaissons avec le centenier de l'Evangile, que nous ne sommes pas dignes de nous approcher de lui ; adorons-le dans un saint tremblement, et prosternons-nous à ses pieds, car quoiqu'il soit caché sous le voile des symboles eucharistiques, il n'en est pas moins notre Dieu. Excitons dans notre cœur une reconnaissance sans bornes ; si elle doit se mesurer sur la grandeur du bienfait, quelle doit être la nôtre pour un don qui est infini ? Il faut aussi que le corps contribue à sa manière à honorer l'hôte divin qu'il doit recevoir. Il y a deux dispositions du corps : la première d'être à jeun ; l'Eglise l'a ainsi ordonné dès les premiers siècles, par respect pour cet auguste sacrement : elle n'en dispense que ceux qui, étant dangereusement malades, le reçoivent comme viatique. La seconde est d'être à genoux, et d'avoir l'extérieur le plus modeste et le plus recueilli qu'il est possible. Cette posture du corps et ce maintien annoncent les sentiments d'une âme qui s'abaisse profondément devant la Majesté suprême.

L'Eucharistie produit des effets admirables dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes dispositions ; le premier est de nous unir intimement et de nous incorporer à Jésus-Christ. Sentez, mon cher Théophile, la force de cette expression. On peut être uni à Jésus-Christ par la foi, en croyant toutes les vérités qu'il a révélées ; on peut aussi s'unir à lui par la charité, en l'aimant parfaitement : la foi lui soumet notre esprit, la charité lui attache notre cœur : mais il y a une union beaucoup plus intime et plus parfaite, c'est celle qui se fait par la participation de sa chair sacrée et de son précieux sang ; cette union est l'effet propre de l'Eucharistie. Qu'arrive-t-il, quand nous avons le bonheur de la recevoir ? Jésus-Christ se

donne à nous tout entier, il unit son corps avec le nôtre; par cette union, nous devenons un même corps et un même esprit avec lui. O merveilleux effet de cet auguste sacrement ! Aurions-nous jamais pensé être capables d'une union si divine ? C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'assure par ces paroles : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. » Comme les aliments que nous prenons se mêlent à notre corps, deviennent notre corps, de même en recevant la sainte Eucharistie, notre corps devient celui de Jésus-Christ; car il y a cette différence; que les aliments ordinaires se changent en notre substance, au lieu que la communion nous transforme en Jésus-Christ; c'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Le second effet de l'Eucharistie est d'augmenter, d'affermir et conserver en nous la vie spirituelle de la grâce: notre divin Sauveur, devenu l'aliment de nos âmes, n'y reste pas sans agir : il donne un nouvel accroissement à sa grâce; il nous affermit dans son amour et nous fait conserver ce précieux trésor avec une fidélité constante. De là, cette sainteté soutenue que nous admirons dans ceux qui communient dignement. Voulez-vous savoir ce qui soutient ce jeune homme dans une piété qui édifie tout le monde, dans une régularité de conduite qui le rend le modèle de la maison où il se trouve ? C'est la sainte Eucharistie qu'il reçoit souvent et avec de saintes dispositions. Le troisième effet de cet auguste sacrement, c'est d'affaiblir en nous la concupiscence et de modérer la violence de nos passions. Nous naissons tous avec une forte inclination au mal; elle est comme un venin qui s'est répandu dans toute notre nature par le péché du premier homme. L'Eucharistie ne nous en délivre pas entièrement, mais elle en affaiblit la malignité; c'est pour cette raison que les Pères de l'Eglise l'ont appelée un *antidote*, un *contre-poison*. Vous l'éprouverez, mon cher Théophile, si vous vous en approchez avec un cœur bien préparé; vous sentirez vos forces augmenter, et celles de vos ennemis s'affaiblir; vous serez tenté plus rarement, vous le serez moins violemment : résistez avec courage, ne vous laissez point, et la vertu du corps et du sang de Jésus-Christ vous fera triompher de toutes vos passions. Le quatrième effet de l'Eucharistie est de nous donner le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous enseigne cette consolante vérité : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle : et je le ressusciterai au dernier jour. » La vie que la sainte Eucharistie communique à l'âme est le commencement et comme un avant-goût de la vie bienheureuse ; et cette vie demeurera en nous, et sera éternelle, si nous ne nous en privons pas volontairement. La chair vivante de Jésus-Christ agit même sur nos corps ; elle y est comme une semence et un germe d'immortalité, qui les fera un jour renaître de la poussière du tombeau, et les revêtira de toutes les qualités glorieuses. « Oui, dit saint Irénée, puisque Jésus-Christ est en nous par sa chair sacrée, il est certain que nous ressusciterons un jour. » La présence de ce corps glorieux est un gage assuré de notre immortalité.

Exemple.

Derniers moments de Napoléon.

Plusieurs fois Napoléon, captif à Sainte-Hélène, avait fait demander qu'on lui envoyât de France ou d'Italie un prêtre catholique. Ses demandes étant restées sans réponse, il soupçonna le général Bertrand de les avoir supprimées; de là, entre eux, le commencement d'une mésintelligence assez vive. En 1818, les demandes étant enfin parvenues en Italie, Pie VII répondit dans des termes pleins de charité et de bonté aux ouvertures qui lui furent faites à ce sujet. Deux ecclésiastiques, MM. Vignali et Bonavita, le second âgé de près de quatre-vingt ans, — la charité n'a point d'âge — s'embarquèrent et arrivèrent le 21 septembre 1819 à Sainte-Hélène, où ils furent très-bien reçus. Depuis leur arrivée, la messe fut dite chaque dimanche à Longwood, et tous les autres devoirs de la religion y furent pratiqués exactement. Au mois de mars 1821, l'empereur dont la santé inspirait déjà depuis longtemps de vives inquiétudes, sentit redoubler ses douleurs. Le 17 avril, ses vomissements présentèrent les indices évidents d'une plaie intérieure. Napoléon perdit tout espoir. Depuis ce moment, il ne s'occupa plus que de ses devoirs de piété, et M. l'abbé Vignali ne dut plus s'éloigner un seul instant. « Je suis né dans la religion catholique, dit-il à plusieurs reprises; je veux remplir tous les devoirs qu'elle impose, et recevoir toutes les consolations, tous les secours que je dois attendre. » — « Le 29 du même mois, dit le comte de Montholon, j'avais déjà passé trente-neuf nuits au chevet de l'empereur. Dans la nuit du 29 au 30, il affecta d'être effrayé de ma fatigue, et m'engagea à faire venir en ma place l'abbé Vignali. Son insistance me prouva qu'il parlait sous l'empire d'une préoccupation étrangère à la pensée qu'il exprimait. J'osai lui dire que je comprenais; il répondit sans hésiter : *Oui, c'est le prêtre que je demande; veillez à ce qu'on me laisse seul avec lui.* J'obéis, et lui amenai immédiatement l'abbé Vignali. » Ainsi introduit auprès de Napoléon, et resté seul avec lui, le prêtre y remplit tous les devoirs de son ministère. Après s'être humblement confessé, l'empereur reçut le Saint-Viatique, l'Extrême-Onction, et passa toute la nuit en prières et en actes de piété. — Quelque temps après il dit à l'abbé Vignali : « Vous célébrerez tous les jours la messe dans la chapelle voisine... Quand je serai mort, vous placerez l'autel proche de ma tête, dans la chapelle ardente, et vous ne cesserez les prières qu'après l'inhumation. — Le 3 mai, Napoléon reçut une seconde fois le Saint-Viatique; puis il joignit les mains en disant : « Mon Dieu ! » Et deux jours après, le 21 mai 1821, à six heures du soir, il expira.

CHAPITRE LXV.

Mauvaise communion. — Communion fréquente.

Ceux qui communient en péché mortel reçoivent véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais ils ne reçoivent pas les grâces et les salutaires effets de ce Sacrement. Au contraire, ils mangent et ils boivent leur jugement et leur condamnation; c'est la terrible expression dont se sert l'apôtre saint Paul : « Quiconque, dit-il, mangera ce pain et boira le calice du Seigneur indignement, c'est-à-dire dans un état de péché qui l'en rend indigne, sera coupable de crime contre le corps et le sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve lui-même, qu'après cela il mange de ce pain et boive de ce calice, car celui qui mange et boit indignement, mange et boit sa condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du Seigneur. » Ces paroles nous apprennent quel est le crime d'une mauvaise communion, et quelles en sont les suites. Ce crime est le plus horrible de tous les sacrilèges; c'est la profanation du plus auguste de tous les Sacrements, et de ce qu'il y a de plus saint dans la Religion : les autres péchés n'attaquent qu'un homme, au lieu que celui-ci attaque Dieu même; il profane de la manière la plus outrageante l'humanité et la divinité de Jésus-Christ; il unit, autant qu'il est en lui, ce divin Sauveur avec l'iniquité, en faisant couler son sang adorable dans des veines infectées par le péché. Ce crime est une perfidie et une trahison semblables à celle de Judas; comme lui, il livre son divin Maître à ses plus cruels ennemis; comme lui, après avoir été comblé de ses bienfaits, il viole les droits les plus sacrés de l'amitié et de la reconnaissance; il le crucifie de nouveau, il en fait le jouet de ses passions, et il foule aux pieds le sang de la nouvelle alliance : ce sont encore les paroles mêmes de l'apôtre. Quelles sont les suites d'un crime si énorme ? Les voici : Celui qui communie indignement mange et boit son jugement et sa condamnation ! Méditez, mon cher Théophile, le sens de cette expression de l'apôtre. Le profanateur mange et boit l'arrêt qui le condamne ; il se l'incorpore et le rend en quelque sorte inévitable. La nourriture est inséparable de celui qui l'a prise ; elle se change en son sang et en sa chair, elle devient une même chose avec lui, en sorte qu'il n'y a plus moyen de les diviser : de même le profanateur a mangé son jugement; il l'a, pour ainsi dire, changé en lui-même ; sa condamnation n'est pas seulement écrite sur un livre, ni sur des tables de pierre ou de marbre, mais sur son propre cœur : elle a passé dans ses veines : il la porte sans cesse avec lui. O punition terrible, qui ne peut venir que de la colère d'un Dieu indignement outragé ! Aussi arrive-t-il ordinairement que celui qui a commis ce crime tombe dans un endurcissement de cœur et un aveuglement d'esprit qui le conduisent à l'impénitence finale. Nous en avons un exemple effrayant dans le perfide Judas : à peine a-t-il reçu indignement la sainte Eucharistie,

que son esprit s'obscurcit, et que son cœur devient insensible; rien ne l'arrête plus; il se lève brusquement de table et consomme son crime. A quoi se termine son sacrilège? Au désespoir, à la mort, à la réprobation éternelle. Ne concluez cependant pas, mon cher Théophile, que celui qui a fait une communion indigne doit désespérer de son salut: à Dieu ne plaise! Quelque grand que soit son crime, il lui reste toujours une ressource; la miséricorde de Dieu est infinie; s'il y a recours avec un cœur contrit et humilié, il ne sera point rejeté; ce sang précieux qu'il a profané peut encore le purifier. Mais ce que vous devez en conclure, c'est que ce crime est difficile à expier; c'est qu'il est rare qu'un profanateur du corps et du sang de Jésus-Christ rentre en lui-même; c'est que vous devez prendre toutes les précautions possibles pour ne jamais tomber dans un si grand malheur.

L'apôtre saint Paul, après avoir exposé avec les termes les plus forts l'énormité d'une communion indigne, ne tire pas cette conséquence : *Eloignez-vous de l'Eucharistie*; mais il dit : *Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'ensuite il mange de ce pain et boive de ce calice*. La crainte de communier indignement ne doit pas vous détourner de la communion, mon cher Théophile, mais elle doit seulement vous engager à examiner sérieusement vos dispositions et à redoubler votre vigilance sur vous-même, pour approcher souvent de la table sainte. Communier indignement est un grand mal sans doute, mais ne pas communier en est un autre : l'un et l'autre conduisent certainement à la mort éternelle. L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce; les forces de l'âme s'épuisent peu à peu comme celles du corps, si l'on n'a soin de les réparer. Le moyen que Jésus-Christ a établi pour entretenir ces forces spirituelles, c'est la divine Eucharistie. « Si vous ne mangez, nous dit-il lui-même, la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. » Il a institué ce Sacrement sous les espèces du pain et du vin, pour nous faire sentir que nous devons le recevoir souvent; la sainte Eucharistie doit être la nourriture ordinaire de notre âme, comme le pain et le vin sont la nourriture ordinaire de notre corps. Dans les premiers temps du christianisme, les fidèles comprenaient cette vérité; ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu; ils le mangeaient en effet tous les jours, et ils ne craignaient rien tant que d'en être privés. Vous devez vous efforcer, mon cher Théophile, d'entrer dans les mêmes dispositions, et d'imiter leur ferveur. Ne dites pas que la fréquente communion était alors en usage, et que la discipline de l'Eglise a changé. Je vous avoue que les chrétiens ont changé, et que la ferveur s'est ralentie; mais l'esprit de l'Eglise est toujours le même. En voulez-vous une preuve? Voici ce que dit le concile de Trente, qui n'est pas fort éloigné de notre temps. « Le saint concile souhaiterait que les fidèles, toutes les fois qu'ils assistent au sacrifice de la messe, y participassent non seulement spirituellement, mais encore par la réception actuelle de l'Eucharistie. »

Exemple.

Derniers moments de saint Thomas d'Aquin.

Saint Thomas d'Aquin mourut à Fosse-Neuve, monastère de l'ordre de Cîteaux, presque à moitié chemin de Naples et de Rome, non loin du château de Roche-Sèche, où il est probable qu'il naquit et proche du mont Cassin, où il avait passé une partie de son enfance. La mort le surprit là, pendant qu'il était en route pour obéir aux ordres du pape Grégoire X, qui l'avait appelé au deuxième concile général de Lyon, dans lequel on devait traiter de la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine. Les religieux, pressés autour de son lit, le prièrent de leur faire une courte exposition du Cantique des cantiques, et ce fut sur ce chant de l'amour qu'il donna sa dernière leçon. A son tour, il demanda aux religieux de le mettre sur la cendre pour recevoir le saint Viatique; et quand il vit l'hostie entre les mains du prêtre, il dit avec larmes : « Je crois fermement que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, fils unique du Père éternel et d'une Vierge mère, est dans cet auguste Sacrement. Je te reçois, prix de la rédemption de mon âme; je te reçois, Viatique du pèlerinage de mon âme, pour l'amour duquel j'ai étudié, j'ai veillé, j'ai travaillé, prêché et enseigné. Jamais je n'ai rien dit contre toi; mais si j'avais dit quelque chose sans le savoir, je ne suis point opiniâtre dans mon sens; je laisse tout à la correction de la sainte Eglise romaine, dans l'obéissance de laquelle je m'en vais de cette vie. » Ainsi mourut saint Thomas d'Aquin, à l'âge de cinquante ans, le 7 mars 1274, quelques heures après minuit, au lever de l'aurore.

CHAPITRE LXVI.

Le sacrifice de la Messe.

L'Eucharistie n'est pas seulement un Sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle; elle est encore un sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de s'offrir une fois sur la croix pour nous racheter; mais, voulant laisser à son Eglise un sacrifice qui représentât celui de la croix, qui en perpétuât la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui nous en appliquât le mérite, dans la dernière cène, la nuit même qu'il fut livré, il offrit à Dieu son Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin; il les donna à ses Apôtres, qu'il établissait alors prêtres du Nouveau Testament; et, par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, il leur commanda à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné. Ce sacrifice est le même que celui de la croix; il en est la continuation et le renouvellement. Jésus-Christ est présent sur l'autel

dans un état de victime, dans une apparence de mort. Quoiqu'il soit vivant et glorieux, il y paraît comme immolé, en ce que, par les paroles de la consécration, son corps paraît séparé de son sang : cette séparation des espèces est une vive représentation de la mort violente qu'il a soufferte. Ainsi, c'est la même hostie et le même sacrificateur, tant sur la croix que sur l'autel; ce qu'il y a de différence n'est que dans la manière: sur la croix il s'est offert par lui-même, au lieu que sur l'autel il s'offre par le ministère des prêtres; sur la croix il s'est offert d'une manière sanglante, au lieu que sur l'autel il s'offre d'une manière non sanglante. Tel est le sacrifice de la religion chrétienne, sacrifice digne de la nouvelle alliance, sacrifice auguste qui réunit seul tous les avantages que les différents sacrifices ne montraient qu'en figure dans l'ancienne loi; il est tout ensemble un sacrifice d'adoration, par lequel nous reconnaissons l'empire que Dieu a sur toutes les créatures; un sacrifice d'actions de grâces, par lequel nous le remercions de ses bienfaits; un sacrifice d'impétration, par lequel nous en obtenons de nouveaux; et un sacrifice de propitiation, par lequel nous apaisons sa justice. On ne peut douter que l'oblation que Jésus-Christ fait de lui-même à son Père ne renferme l'hommage le plus parfait qui puisse être rendu à sa majesté infinie, et qu'elle ne le porte à nous regarder d'un œil propice, en lui remettant devant les yeux la mort cruelle à laquelle son Fils bien-aimé s'est soumis volontairement pour réconcilier les pécheurs. Instruit, comme vous l'êtes, mon cher Théophile, du mystère de l'Eucharistie, persuadé que Jésus-Christ est réellement présent sur l'autel, et qu'il y renouvelle et perpétue la mémoire de sa mort, avec quelle piété et quelle reconnaissance devez-vous assister à ce sacrifice auguste! Si vous aviez été présent sur le Calvaire quand votre Sauveur s'est immolé pour vous, quels auraient été vos sentiments? N'auriez-vous pas été pénétré de douleur, de componction et d'amour à un spectacle si touchant? Puisque le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix, vous devez y être animé des mêmes sentiments. Il faut avoir soin de vous unir au prêtre qui l'offre, et de conformer vos intentions aux siennes. Il l'offre pour rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû, pour obtenir la rémission de nos péchés, pour attirer les grâces qui nous sont nécessaires, pour remercier Dieu de toutes celles que nous avons reçues.

CHAPITRE LXVII.

L'Extrême-Onction.

Dieu, qui est infiniment bon, ne nous a pas seulement préparé des secours salutaires pour le cours de notre vie et dans l'état de la santé, il a encore établi un Sacrement pour nous soulager dans le temps de la maladie, et surtout aux approches de la mort, où les tentations sont

plus violentes et plus dangereuses : ce Sacrement s'appelle l'*Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière des onctions que reçoit un chrétien. La première onction se fait dans le Baptême, la seconde dans la Confirmation, et la dernière dans une maladie dangereuse. Jésus-Christ a institué l'*Extrême-Onction* pour le soulagement spirituel et corporel des malades. L'apôtre S. Jacques nous l'explique en ces termes : « Quelqu'un est-il malade parmi vous ? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade : le Seigneur le soulagera ; et s'il est coupable de péchés, ils lui seront remis. » Selon ces paroles de l'Apôtre, deux choses sont essentielles à ce Sacrement, l'onction et la prière qui l'accompagne : l'onction se fait avec de l'huile d'olive que l'évêque bénit le Jeudi-Saint. L'huile sainte s'applique à chacun des principaux membres pour le purifier des péchés dont il a été l'organe et l'instrument. Voici la prière que le prêtre prononce en même temps : « Que le Seigneur, par cette onction de l'huile sacrée, et par sa très-grande miséricorde, vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, par l'odorat et par les autres sens. » Prière puissante et efficace, puisque Notre Seigneur a promis, par la bouche de son Apôtre, qu'il l'exaucerait toujours. Il y a trois principaux effets de ce Sacrement : le premier, c'est de donner de la force aux malades contre les tentations du démon et contre les horreurs de la mort ; il affermit leur foi et leur confiance en Dieu, et par là il les fortifie contre les attaques du démon ; il excite dans leur cœur le désir et l'espérance de posséder Dieu, et par là il les fortifie contre la crainte de la mort ; plus ce désir est ardent et cette espérance ferme, moins on craint de mourir. Le second effet de l'*Extrême-Onction* est de nettoyer les restes du péché et les péchés mêmes, s'il y en a encore quelques-uns à expier : c'est pour cela que les Pères de l'Eglise l'appellent la perfection et le complément de la pénitence. On entend par les restes du péché, une faiblesse et une langueur de l'âme, qui restent après que le péché a été pardonné, qui font que l'on conserve encore du penchant pour les choses de la terre, et qu'on a peu de goût pour les choses spirituelles : le Sacrement ôte cette faiblesse, en nous détachant du monde et en nous faisant désirer le ciel. Il remet encore les péchés véniels, et même les péchés mortels dont on ne se souvient pas, ou que l'on est hors d'état de confesser, pourvu néanmoins qu'on ait une véritable contrition : mais il faut, s'il est possible, avoir recours au Sacrement de Pénitence auparavant ; car l'*Extrême-Onction* est un Sacrement des vivants, que l'on doit recevoir en état de grâce. Le troisième effet de l'*Extrême-Onction* est de rendre la santé aux malades, si elle est nécessaire pour leur salut : il ne faut donc pas attendre, pour la recevoir, que l'on soit à l'extrémité ; il n'est pas temps de demander la santé, quand on est près de rendre le dernier soupir ; ce serait alors tenter Dieu, puisqu'on ne pourrait plus la recouvrer sans un miracle évident. Il suffit d'être dangereusement malade pour recevoir l'*Extrême-Onction* ; et quand on

la reçoit avec un jugement sain et libre, on s'y-dispose mieux, et l'on en tire plus de fruits. D'ailleurs, en différant jusqu'au dernier moment, on court risque de mourir sans l'avoir reçue ; il arrive souvent que ceux qui retardent ainsi sont prévenus par la mort. Quoique ce Sacrement ne soit pas d'une nécessité absolue, on est cependant obligé de le recevoir quand on le peut ; c'est le moyen ordinaire pour obtenir une bonne mort : ceux qui le négligent, désobéissent au précepte de Jésus-Christ ; ils se privent volontairement des grâces attachées à ce Sacrement, et se mettent en danger de mourir mal, ce qui est le plus grand de tous les malheurs.

Exemple.

On croit trop souvent que l'Extrême-Onction épouvante le malade et hâte sa fin ; c'est une erreur : l'expérience prouve que souvent elle le guérit.

Un prêtre visitait un jour un vieillard de 83 ans. Il était malade et ce prêtre lui dit : Mon ami, vous ne trouverez pas mal que je vous donne l'Extrême-Onction, n'est-ce pas ? — Oh ! non, mon père ; je l'ai déjà reçue deux fois dans ma vie, et aussitôt après je me suis trouvé mieux. Il reçut le Sacrement avec foi. Le lendemain, il était mieux, et, trois jours après, le prêtre, en donnant la bénédiction à la fin de la messe, vit entrer à l'église son bon vieillard qui venait remercier Dieu.

CHAPITRE LXVIII.

L'Ordre.

Les cinq premiers Sacrements sont communs à tous les chrétiens, et tous doivent les recevoir dans le temps et dans les circonstances où ces secours leurs sont nécessaires : les deux suivants sont particuliers à deux états, qui, par leur importance et les grandes obligations qu'ils imposent, ont besoin de grâces plus puissantes. Le Sacrement de l'Ordre donne à l'Eglise des pasteurs qui la gouvernent ; c'est par l'imposition des mains, et par la prière dont elle est accompagnée, qu'ils sont séparés du reste des fidèles et qu'ils reçoivent le pouvoir d'annoncer l'Evangile, d'administrer les Sacrements, d'offrir le saint Sacrifice ; en un mot, d'exercer le saint ministère. Jésus-Christ a institué ce Sacrement, lorsqu'il appela ses Apôtres et qu'il leur dit : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé : allez, instruisez les nations ; baptisez-les, recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, etc. ; » et lorsqu'après avoir établi le sacrifice de son corps et de son sang, il ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi*. L'Ordre est donc un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la

grâce pour les exercer saintement: les apôtres n'ont pas reçu ce pouvoir pour eux seuls, mais pour le communiquer à d'autres. Nous voyons dans l'Ecriture qu'ils ont ordonné des évêques, des prêtres et des diacres par l'imposition des mains; et nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique, que les premiers évêques établis par les Apôtres en ont ordonné d'autres pour leur succession, qui n'a jamais été interrompue, et continuera dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles. Quoique l'on distingue plusieurs ordres, il n'y a cependant qu'un Sacrement d'Ordre, c'est le sacerdoce auquel on participe plus ou moins selon que chaque ministère est plus ou moins élevé. La tonsure, par laquelle on entre dans l'état ecclésiastique, n'est point un Ordre, mais une cérémonie qui précède les Ordres, et qui y prépare: celui qui la reçoit déclare qu'il prend Dieu pour son partage, et qu'il se consacre à son service et à celui de l'Eglise. Un état si saint demande de grandes dispositions dans ceux qui veulent l'embrasser; la première est d'y être appelé, et de ne pas s'y ingérer de soi-même. S'il n'y a aucun état où il soit permis d'entrer sans avoir consulté Dieu pour savoir s'il nous y appelle, cette précaution est bien plus nécessaire encore quand il s'agit d'un état dont les fonctions sont si saintes et si sublimes. « Que personne, dit S. Paul, ne soit assez téméraire pour usurper cet honneur; il ne convient qu'à celui qui est appelé de Dieu. » C'est Jésus-Christ qui a choisi ses Apôtres; il ne se sont pas présentés d'eux-mêmes. « Ce n'est pas vous, leur disait Notre-Seigneur, ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai établis, afin que vous alliez et que vous portiez du fruit. » Les Apôtres étaient si persuadés de la nécessité de cette vocation divine, qu'ils s'adressèrent à Dieu pour connaître celui qui devait remplacer le perfide Judas. « Vous, Seigneur, qui connaissez le cœur de tous, montrez lequel des deux vous avez choisi pour entrer dans ce ministère et dans l'apostolat. Mais, me direz-vous peut-être, mon cher Théophile, comment puis-je connaître si Dieu m'appelle à l'état ecclésiastique? Vous le connaîtrez, si vous demandez souvent au Seigneur qu'il vous montre la voie que vous devez suivre, si vous vous adressez à un homme sage et éclairé, à qui vous ouvriez votre cœur, et dont vous receviez les avis avec une entière docilité et une parfaite soumission. La seconde disposition pour entrer dans l'état ecclésiastique, c'est d'être animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain: malheur à ceux qui n'ont, en y entrant, que des vues humaines, qui ne consultent que l'intérêt ou l'ambition, qui ne se proposent que de s'y enrichir, et d'y vivre plus commodément et plus honorablement. La troisième disposition est d'être irréprochable dans ses mœurs: il serait bien à souhaiter que l'on eût conservé la grâce de son baptême; du moins faut-il l'avoir recouvrée depuis longtemps, et mener une vie édifiante et exempte de reproche. Enfin, la quatrième disposition est d'être en état de grâce; ce serait un horrible sacrilège de recevoir un Sacrement si saint avec une conscience souillée par le péché mortel.

Exemple.

Pouvoir des Prêtres.

Un des plus admirables ouvrages que nous ait laissés saint Jean-Chrysostôme, est son *Traité du Sacerdoce*. On trouve au chapitre VII du 3^e livre le passage suivant sur le ministère ecclésiastique : « Ce n'est pas seulement dans le droit d'infliger des peines, mais plus encore dans celui de faire du bien, qu'éclate la prééminence du pouvoir que Dieu a donné aux prêtres; pouvoir qui surpasse celui des pères sur leurs enfants, autant que la vie future est au-dessus de la vie présente; l'une est circonscrite dans les limites du temps, l'autre n'a point de bornes, puisque l'éternité n'en a pas. Le pouvoir des pères, qui ne le sont que selon la nature, ne saurait écarter ni la mort, ni la maladie; celui des Pères qu'enfante le sacerdoce va bien plus loin. Les âmes languissantes et prêtes à périr, ils les rendent à la vie. Les peines que le péché a méritées, ils les allègent, en intercédant pour les coupables; ils les préviennent, soit par leurs prières, soit par leurs exhortations et leurs remontrances. Ils remettent les péchés, non-seulement par l'administration du baptême, mais par celle de la pénitence, après le baptême.... Lorsqu'il arrive à des enfants d'offenser un prince, un grand de l'Etat, leurs pères sont dans l'impuissance de les secourir; que nous offensions, je ne dis pas un grand, un prince de la terre, mais le Dieu du ciel, les prêtres nous réconcilient avec lui. »

CHAPITRE LXIX.

Le Mariage.

Le Mariage a été institué dès le commencement du monde, lorsque Dieu donna à l'homme, pour compagne, la femme qu'il avait formée d'une de ses côtes, et que, par une bénédiction particulière il leur accorda la fécondité. Pour rendre cette première institution plus sainte encore, Jésus-Christ l'a élevée à la dignité de Sacrement, y attachant une grâce spéciale pour affermer cette union indissoluble, et pour sanctifier ceux qui la contractent; il l'a rendue l'image et le signe d'un grand mystère, de son union intime et éternelle avec l'Eglise; par là le mariage est devenu une source de bénédictions spirituelles pour ceux qui le reçoivent avec des dispositions chrétiennes. C'est ce que le concile de Trente a décidé, suivant l'autorité de la parole de Dieu, en ces termes: « Le Mariage, dans la loi évangélique, étant plus excellent que les mariages anciens, à cause de la grâce qu'il confère par Jésus-Christ, c'est avec raison que les saints Pères, les conciles et la tradition universelle de l'Eglise ont de tout temps enseigné qu'il doit être mis au nombre des

Sacrements de la loi nouvelle. » Le Mariage est donc un Sacrement qui donne la grâce pour sanctifier la société légitime de l'homme et de la femme. C'est une vérité certaine que ceux qui se marient après avoir consulté Dieu, et avec des vœux chrétiennes, reçoivent, par la vertu de ce Sacrement, des grâces pour se sanctifier, en remplissant fidèlement les obligations de leur état. Avant de se décider à embrasser l'état du mariage, il faut donc adresser à Dieu des prières ferventes, pour connaître s'il nous y appelle. Sans cela, on contracterait témérairement et contre l'ordre de Dieu un engagement irrévocable, qu'il ne bénirait pas, et l'on exposerait son salut à un grand danger. Dieu ne manque jamais de faire connaître sa volonté à ceux qui l'invoquent de tout leur cœur. On doit aussi prendre conseil de ses parents. Ils désirent l'avantage de leurs enfants, et ils savent mieux qu'eux ce qui peut le leur procurer. On doit suivre leurs avis plutôt qu'une inclination aveugle dans une affaire si importante, et d'où dépend notre bonheur pour le temps et pour l'éternité. Il y a trois principales dispositions pour recevoir le Sacrement de Mariage : la première est de le recevoir avec une conscience purifiée de tout péché mortel, parce que le Mariage est un Sacrement des vivants qui suppose la vie spirituelle de la grâce dans ceux qui le reçoivent. Le concile de Trente exhorte même les personnes qui veulent entrer dans cet état, à s'approcher de la sainte Eucharistie, pour attirer sur elles les bénédictions du ciel. La seconde disposition est de le recevoir dans l'intention de faire la volonté de Dieu, et de le servir dans cet état. C'est un principe que nous devons nous proposer, de plaire à Dieu dans toutes nos actions, même les plus communes : combien plus devons-nous avoir cette intention dans un engagement qui dure toute la vie ! « Nous sommes les enfants des saints, disait le jeune Tobie à Sara son épouse, et nous ne devons pas nous marier comme les païens, qui ne connaissent point Dieu. » Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, que celui qui se croit appelé à l'état du Mariage ne doit y entrer que dans la vue de s'y sanctifier et d'en remplir toujours les obligations. La troisième disposition pour le Sacrement de Mariage est de le recevoir avec la modestie, la pudeur et les autres vertus convenables à la sainteté de ce Sacrement, en évitant avec soin tout ce qui pourrait s'écarter des règles de la plus exacte bienséance. Recevoir la bénédiction nuptiale avec un extérieur contraire à la modestie, ce serait offenser Dieu au pied même de ses autels, et profaner un sacrement dont on ne doit s'approcher qu'avec beaucoup de piété et de religion. Les personnes mariées ont quatre obligations à remplir : elles doivent vivre ensemble dans une sainte société et une parfaite union ; se garder réciproquement la foi conjugale qu'elles se sont promise à la face des autels ; s'assister mutuellement dans leurs besoins ; et enfin donner à leurs enfants une éducation chrétienne, en les accoutumant de bonne heure à prier Dieu, et à faire avec piété les autres exercices de religion, en leur apprenant et leur répétant souvent les maximes de l'Evangile, en leur donnant bon

exemple en toutes choses, et en veillant sur leur conduite, pour les éloigner de tout ce qui pourrait les porter au mal.

Exemple.

Mariage édifiant.

Un jeune médecin, habitant la capitale, y reçut, au mois d'octobre 1829, le Sacrement de mariage, avec des circonstances bien édifiantes. Un de ses amis l'introduit dans une maison recommandable par ses vertus, en lui faisant espérer la main d'une fille unique, aussi pieuse que le reste de la famille. La jeune personne est bientôt promise au docteur, dont l'aimable modestie égale la science. Bientôt la cérémonie nuptiale allait avoir lieu, lorsque celui-ci vient seul trouver la mère de sa future épouse, et lui demande à parler en particulier à Mlle Emilie. — Cela n'est pas possible, Monsieur, répond-elle d'une manière obligeante ; ma fille n'est pas bien depuis deux jours, et elle a besoin de tranquillité. — Mais, Madame, il m'est bien pénible de ne pouvoir m'entretenir un instant avec votre demoiselle ; à peine ai-je eu la satisfaction de la voir trois ou quatre fois dans la société ; jusqu'ici je n'ai point trouvé l'occasion de lui exprimer à mon aise mes sentiments et de connaître les siens. — Vos instances me font peine, Monsieur ; mais ma fille n'est pas visible. — J'aurais cependant quelque chose de très-important à lui communiquer. — Je l'appellerai, si vous le désirez, et vous lui parlerez en ma présence ; jamais ma fille ne s'est trouvée en tête-à-tête avec un homme. — Mais bientôt je dois être son époux. — Alors, Monsieur, ma fille ne m'appartiendra plus ; jusqu'à ce temps, je dois remplir à son égard tous les devoirs d'une mère chrétienne et prudente. — Ah ! Madame, s'écria le médecin, il faut donc que je vous confie mes intentions. Elevé moi-même par des parents religieux, je suis toujours demeuré fidèle à cette religion sainte, qui vous dicte une si belle conduite. L'indifférence, qui existe malheureusement parmi les hommes de mon art, a pu vous inspirer quelque défiance ; mais loin de la partager, je me fais une gloire et un bonheur de suivre en tout point les pratiques de la foi : plus je les étudie, plus elles me semblent grandes et respectables. Si j'ai tant insisté pour avoir avec votre demoiselle un entretien particulier, c'est que je voulais sonder ses dispositions à cet égard, et la prier de se disposer, par une confession générale et la réception de l'adorable Eucharistie, à recevoir, avec la bénédiction nuptiale, toutes les grâces qui y sont attachées. — A ces mots, la mère ne peut retenir ses larmes ; elle se jette dans les bras du vertueux médecin, et lui dit, en le tenant serré contre son cœur : « Eh bien ! mon fils, allez voir votre épouse, et dites-lui bien que je vous ai appelé mon fils. Allez, pieux jeune homme, vos sentiments me répondent de votre bonheur et de celui de ma fille. » Le pieux docteur ne se borna pas là : pendant huit jours, le saint sacrifice de la messe fut célébré pour attirer toute l'abondance des bénédic-

tions célestes. Mais, ce qu'il y eut de plus beau, de plus attendrissant, ce fut de voir, le jour même du mariage, les deux époux s'asseoir à la Table sainte, environnés, l'un de son respectable père et de sa mère en pleurs, l'autre de sa mère et de sa grand'mère, qui reçurent tous ensemble la communion avec leurs dignes enfants.

Quel bel exemple pour les jeunes gens ! Quelle leçon pour tant de parents indifférents ou impies ! Ah ! si toutes les unions ressemblaient à celle-ci, que la société serait heureuse et tranquille !

CHAPITRE LXX.

La prière, sa nécessité et son efficacité.

La prière est le second moyen pour obtenir la grâce ; c'est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui demander les choses qui nous sont nécessaires ; c'est le gémissement d'une âme touchée de son indigence, qui s'adresse à l'auteur de tous les biens pour solliciter sa miséricorde, et attirer les secours dont elle a besoin. La prière est un devoir indispensable que l'on ne peut omettre sans pécher ; Jésus-Christ nous en a fait un commandement exprès, et ce précepte est souvent répété dans l'Evangile : *Veillez, nous dit-il, et priez ; il faut toujours prier, et ne point se laisser de le faire.* De là, ce reproche qu'il fait à ses disciples : « Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez. » Il a pratiqué lui-même ce qu'il nous commande ; il passait souvent les nuits à prier ou, pour mieux dire, toute sa vie a été une prière continuelle. Jésus-Christ n'avait certainement pas besoin de prier pour lui-même, mais il voulait nous donner l'exemple et nous engager par là à nous livrer à ce saint exercice : nous avons besoin qu'il priât pour nous, et qu'il nous montrât l'obligation où nous sommes de prier. « Voyez, dit S. Ambroise, ce que vous devez faire pour votre salut, puisque notre divin Sauveur a passé les nuits à prier, pour vous obtenir les grâces qui vous sont nécessaires. » Le salut n'est promis qu'à la prière ; le salut n'est possible que par la prière ; le salut n'est accordé qu'à la persévérance dans la prière ; ce saint exercice est donc d'une nécessité indispensable ; et quand même l'Evangile ne nous ferait pas une loi positive de prier, et de prier sans cesse, le sentiment de notre misère suffirait seul pour en prouver la nécessité. Rentrez un moment en vous-même, mon cher Théophile ; les besoins toujours renaissants de votre âme et de votre corps ne vous avertissent-ils pas continuellement de recourir à celui qui seul peut y remédier ? N'est-ce pas le partage des misérables de gémir et de solliciter du secours ? Un pauvre cesserait-il de demander, si cela suffisait pour obtenir ce qu'il souhaite ? Notre indigence extrême, les biens qui nous manquent sont d'un prix infini ; Dieu est prêt à nous les accorder ; non-seulement il nous permet, mais il nous commande de les lui demander ; ce

n'est pas qu'il ignore nos besoins ; il les connaît mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes ; il exige cependant que nous les lui exposions, pour nous faire désirer avec plus d'ardeur les biens qu'ils nous préparent, et pour nous rendre, par ce désir, plus capables de les recevoir. Le désir des biens spirituels enflamme par l'exercice de la prière, et plus ce désir est ardent, plus on reçoit de Dieu ; il remplit ceux qui sont affamés, et il renvoie vides ceux qui se croient riches, et qui s'imaginent n'avoir besoin de rien : il veut par là nous tenir dans l'humilité, et nous faire sentir notre dépendance. Si Dieu nous accordait ses biens sans attendre nos prières, nous serions portés à nous les attribuer ; mais quand, après avoir senti notre misère et notre impuissance, nous recourons à lui, nous ne pouvons alors nous dissimuler à nous-mêmes notre dépendance, nous sommes obligés de reconnaître que nous ne pouvons rien sans lui, et que tout ce que nous recevons est un don de sa pure libéralité : cet humble aveu de notre indigence nous dispose à recevoir ses bienfaits avec abondance.

Tout est promis à la prière ; la prière obtient tout quand elle est bien faite. C'est une vérité répétée presque à chaque page de l'Écriture ; la promesse de Jésus-Christ y est formelle : *Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez.* Il ne s'est pas même contenté de nous déclarer qu'une prière bien faite est toujours exaucée, il nous l'a assuré avec serment : *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* Enfin, pour dissiper tous nos doutes, il ajoute cette preuve, qui est bien capable de ranimer les esprits les plus découragés. « Y a-t-il parmi vous un père qui donne une pierre à son fils, quand il lui demande du pain ? Et s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il les vrais biens à ceux qui les demandent ! » Après une promesse si claire, si précise, si formelle, il faudrait avoir perdu la foi pour douter de l'efficacité de la prière. Si l'on compte sur les promesses d'un homme de bien, combien plus doit-on compter sur la promesse et le serment de Jésus-Christ, qui est la vérité même ! Donner entrée dans son cœur à la défiance, ce serait lui faire injure. Eh ! d'où pourrait donc venir cette défiance ? Serait-ce de notre dignité ? Mais la bonté de Dieu pour nous n'est-elle pas toute gratuite ? Mais l'aveu même de notre indignité n'est-il pas un titre pour avoir accès auprès d'une miséricorde que les plus grands crimes ne peuvent épuiser ; et qui invite les plus grands pécheurs à s'approcher d'elle avec confiance ? Mais n'est-ce pas au nom de J.-C. que nous prions ? Et notre indignité n'est-elle pas couverte par ses mérites infinis ? Non, jamais la prière du pécheur qui s'humilie n'a été rejetée ; elle s'élève jusqu'au trône de Dieu, et elle attire infailliblement un regard de miséricorde sur celui qui la fait.

« Est-il quelqu'un, dit le Prophète, qui ait invoqué le Seigneur et qui en ait été méprisé ? Nos pères ont crié vers le Seigneur, et ils ont été délivrés : ils ont espéré dans le Seigneur, et ils n'ont point été confondus : Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Cette confiance pleine, entière et sans bornes, honore Dieu : c'est un hommage rendu à sa puissance, à sa bonté, à sa fidélité dans ses promesses ; elle obtient tout ; Dieu ne lui refuse rien. Voulez-vous, mon cher Théophile, des exemples frappants de l'efficacité, et pour m'exprimer avec un saint docteur, de la toute-puissance de la prière ? L'Ecriture sainte nous en fournit un grand nombre d'exemples. Moïse prie sur la montagne, et les ennemis du peuple de Dieu sont vaincus ; Judith prie et sa patrie est délivrée ; le pieux roi Ezéchias prie, et Dieu révoque l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre lui ; le publicain prie dans le temple, et il en sort justifié ; la femme pécheresse prie, et ses péchés lui sont remis ; le bon larron prie sur la croix, et, quoiqu'il fût souillé des crimes les plus énormes, il en obtient le pardon.

Exemple.

Puissance de la Prière.

Quelle que soit la faiblesse de l'homme, il y a ici-bas dans son faible cœur une puissance cachée, redoutable au ciel même, parce qu'elle est suppliante ; c'est la prière. Grand mystère ! La Trinité m'étonne moins ; la présence réelle m'étonne moins que cet inconcevable mystère de la faiblesse et de la puissance humaine. Sans la prière, l'homme ne peut rien. Tous les besoins de sa fragile nature, toutes les nécessités de sa triste existence, le réduisent à rien, s'il ne prie pas ou s'il prie mal ; mais quand il prie bien, sa faiblesse même devient une force. Plus même il se sent faible, plus il est fort. Sa prière, quand elle est humble, égale la puissance de Dieu, et quelquefois la surpasse. Oui, quelquefois elle triomphe de la volonté, de la colère, de la justice même de Dieu. Les promesses en sont formelles dans le saint Evangile et dans toutes les divines Ecritures. *Dieu est tout-puissant*, dit un prophète, *qui pourrait lui résister ?* Je réponds : *La prière*. — Le Seigneur lui-même semble avoir voulu, s'il est permis de s'exprimer ainsi, se mettre quelquefois en garde contre la puissance de la prière ; et, quand il veut donner un libre cours à ses justes vengeances, il demande à ses serviteurs de ne le pas prier. « Le peuple que je vous ai confié, dit-il à Moïse, mon peuple m'a gravement offensé ; laissez-moi, ne me priez pas pour lui, vous m'empêcheriez de le punir. » — Non, Seigneur, répond Moïse, je ne vous laisserai pas. Je vous prierai pour ce peuple coupable ; il ne sera pas dit que vous les frapperez sans que j'aie intercédé pour eux ; non, je ne les abandonnerai pas sans défense à votre colère ; je prierai pour eux jusqu'à la fin. — Moïse, *laissez-moi, laissez-moi*, disait Dieu. Moïse résistait toujours et priait, et disait : Non, je ne

vous laisserai pas, Seigneur ! — Qui sera le victorieux dans cette lutte étrange ? Sera-ce le Seigneur ou Moïse ? Sera-ce le Tout-Puissant qui tient entre ses mains la foudre, ou son humble serviteur armé contre lui de la prière ? Non-seulement la prière aura la force de résister à Dieu, elle aura la puissance de le vaincre. En vain Dieu dit à Moïse de ne pas le prier ; Moïse prie, et il désarme, bon gré, mal gré, le bras du Très-Haut, et, dans ce grand débat entre l'homme et son Dieu, c'est l'homme qui l'emporte.

CHAPITRE LXXI.

Qualités de la prière.

Les grands avantages de la prière sont attachés à la manière dont on s'acquitte de ce devoir. Pour bien prier, il faut d'abord que ce soit au nom et par les mérites de Jésus-Christ : il n'a promis de nous accorder que ce que nous demanderions en son nom : *Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai.* C'est pour cela que l'Eglise termine toutes ses prières par ces paroles : *Nous vous en prions par Jésus-Christ Notre Seigneur.* Secondement, il faut prier avec attention, c'est-à-dire penser à Dieu et à ce qu'on lui demande : Dieu écoute bien plus les paroles du cœur que celles de la bouche : la prière est une élévation de notre âme vers Dieu ; ce n'est donc pas prier que de penser à toute autre chose qu'à Dieu, quand on lui parle. Il est vrai que les distractions, quand elles sont involontaires ne rendent pas la prière mauvaise ; mais Dieu est offensé par celles auxquelles on a donné occasion par sa faute, ou qu'on ne rejette point après qu'on s'en est aperçu. On mérite alors ce reproche que Dieu faisait autrefois aux juifs : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. » Prenez garde de vous attirer le même reproche, mon cher Théophile ; comment voulez-vous que Dieu vous écoute, quand vous ne vous écoutez pas vous-même ? Si vous parliez à un prince, vous feriez attention à ce que vous lui diriez ; combien ne devez-vous pas être plus attentif, lorsque vous avez le bonheur de parler à Dieu ! Troisièmement, il faut prier avec confiance. Notre Seigneur, en nous promettant d'exaucer nos prières, y met toujours cette condition, pourvu qu'elles soient faites avec foi : *Credite quia accipietis, et eveniet vobis.* Il disait ordinairement à ceux qui s'adressaient à lui pour obtenir leur guérison : *Qu'il vous soit fait selon votre foi.* L'apôtre S. Jacques nous avertit de demander avec confiance et sans aucun doute ; car, ajoute-t-il : « Celui qui doute et qui hésite est semblable au flot de la mer, qui est agité, emporté ça et là par la violence du vent ; que celui-là ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose de Dieu. » Notre confiance ne saurait être trop ferme étant appuyée sur la puissance de Dieu, qui peut faire infiniment plus que nous ne lui deman-

dons, sur sa miséricorde qui n'a point de bornes, et sur les mérites infinis de Jésus-Christ, au nom duquel nous prions. Eh quoi! nous nous adresserions avec confiance, dans nos besoins temporels, à un ami riche, puissant et éprouvé, et nous en manquerions en nous adressant à Dieu pour les besoins mêmes spirituels, quoiqu'il nous commande et qu'il nous invite lui-même à recourir à lui comme à un bon Père? Une telle défiance ne serait-elle pas injurieuse à sa tendresse? Qu'est-ce donc que la bonté des hommes comparée à celle de Dieu? Ne mettez point de bornes à votre confiance, mon cher Théophile, et Dieu n'en mettra point à sa miséricorde. Enfin, il faut prier avec persévérance : Dieu, par une conduite pleine de sagesse et de bonté, diffère quelquefois de nous accorder ce que nous lui demandons ; ce délai n'est pas un refus, mais une épreuve. Il veut par là nous faire connaître le prix de ses dons, augmenter l'ardeur de nos désirs, et nous disposer à les recevoir avec plus d'abondance. On ne doit pas se décourager ni se lasser de prier, Jésus-Christ nous l'ordonne; et pour nous faire sentir la nécessité de la persévérance, il se sert de deux comparaisons : la première est celle d'une veuve qui, par ses importunités, touche enfin le cœur du mauvais juge et le force à lui rendre justice ; la seconde est celle d'un homme qui, au milieu de la nuit, va demander à son ami trois pains à emprunter ; ce dernier refuse de se lever; l'autre ne se rebute point, il continue à frapper à la porte, et il redouble ses prières : sa persévérance est récompensée, et il obtient ce qu'il demandait. Notre Seigneur termine cette parabole par une exhortation vive et pressante de prier sans relâche, et par une promesse formelle de nous accorder tout ce que nous demanderons avec persévérance. Instruit par ces exemples, encouragé par cette promesse, vous ne devez jamais vous rebuter, mon cher Théophile; le moment où vous cesseriez de prier, est peut-être celui où vous auriez été exaucé. Retenez bien ceci : c'est la prière qui demande, mais c'est la persévérance qui obtient.

Exemple.

Un père de famille se trouvait, au milieu d'une disette, dans une grande misère. Son cœur était déchiré à la pensée des douleurs de sa femme et de ses enfants ; il avait frappé à toutes les portes, mais en vain. Il s'en alla prier et pleurer dans une église; puis, comme si sa foi n'eût pas été satisfaite, il se lève, franchit les degrés du sanctuaire, frappe trois petits coups à la porte du tabernacle, en disant: Seigneur, Seigneur! vous êtes ici, et nous mourrons de faim... Et puis il s'en alla le cœur plein de confiance. Il venait de rentrer, quand il voit une dame charitable arriver avec une bonne provision de nourriture ; et lui de s'écrier alors avec un air de triomphe : Je savais bien, moi, que l'on ne va jamais en vain frapper à cette porte-là !...

CHAPITRE LXXII.

L'Oraison Dominicale.

C'est Notre Seigneur lui-même qui nous a enseigné ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dans lequel il faut le demander. Il a bien voulu lui-même dresser la requête que nous devons présenter en son nom au Père éternel, et nous laisser une excellente formule de prière, que l'on appelle pour cette raison la prière du Seigneur, ou l'*Oraison Dominicale*. Jésus-Christ, dit S. Cyprien, entre autres avis et préceptes salutaires qu'il a donnés à son peuple pour le conduire au salut, lui a prescrit une formule de prière, afin que nous fussions plus facilement exaucés par le Père, lorsque nous lui adresserions la prière même que son propre Fils nous a apprise. « Prions donc, ajoute ce saint docteur, comme notre Maître et notre Dieu nous l'a enseigné ; c'est une prière bien agréable à Dieu que celle qui vient de lui-même, que celle qui frappe ses oreilles par les paroles de Jésus-Christ : que le Père reconnaisse les paroles de son fils quand nous le prions. Puisque c'est Jésus-Christ qui est notre avocat auprès du Père, servons-nous des propres paroles de notre intercesseur ; il nous assure que le Père nous accordera tout ce que nous lui demanderons en son nom ; combien plus nous accordera-t-il, si nous demandons, non-seulement en son nom, mais par ses paroles ! » Aussi l'Eglise fait-elle un usage continu de cette divine prière ; c'est par elle qu'elle commence et qu'elle finit tous ses offices ; elle la rappelle en particulier au saint sacrifice de la Messe. Les fidèles doivent la réciter tous les jours, le matin et le soir, et se la rappeler de temps en temps dans le cours de la journée. L'Oraison dominicale est composée d'une courte préface et de sept demandes, dont les trois premières se rapportent à Dieu, et les quatre autres nous regardent nous-mêmes ; elle renferme tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu ; elle est la règle sur laquelle nous devons former nos sentiments et nos désirs. Nous pouvons bien nous servir d'autres paroles dans nos prières, mais nous ne pouvons demander à Dieu autre chose que ce qui est renfermé ; toute demande qu'on ne peut y rapporter, est indigne d'un chrétien, et ne saurait être agréable à Dieu. La préface consiste dans ces mots : *Notre Père qui êtes dans les cieux*. Jésus-Christ a réuni dans ce peu de mots tout ce qu'il y a de plus capable d'engager Dieu à nous exaucer, et de nous inspirer à nous-mêmes des sentiments de respect, d'amour et de confiance : nous appelons Dieu notre Père, c'est Jésus-Christ qui nous l'ordonne. Dieu est en effet notre Père par la création, puisqu'il nous a donné la vie et qu'il nous a formés à son image : il l'est encore plus par la grâce de la régénération, puisque dans le Baptême il nous a adoptés en Jésus-Christ pour ses enfants. « Considérez, dit l'apôtre S. Jean, quel amour le Père a eu pour nous, de vouloir que

nous soyons appelés et que nous soyons en effet les enfants de Dieu. » Parce que vous êtes enfants, ajoute S. Paul, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils qui crie : *Mon père, mon père !* O nom plein de douceur et de charmes ! Quel amour, quelle reconnaissance, quelle confiance ne doit-il pas exister dans votre cœur, mon cher Théophile ! S'il est vrai que Dieu est votre Père, pouvez-vous craindre que votre prière soit rejetée, lorsque vous lui rappelez un nom qu'il prend à notre égard avec tant de complaisance ! Que n'accordera-t-il pas à un enfant qui le prie, après qu'il l'a reçu au nombre de ses enfants, par une grâce qui a prévenu ses prières et ses désirs ? Ne craignez que de vous rendre indigne par votre désobéissance, d'être appelé l'enfant de Dieu ; rien autre chose ne peut arrêter le cours de ses grâces à l'effet de vos prières. Chacun de nous, en parlant à Dieu, dit : *Notre Père*, et non pas *Mon Père* ; parce qu'ayant tous le même Père, et espérant de lui le même héritage, nous ne devons pas seulement prier pour nous, mais encore pour tous les fidèles qui sont nos frères. Par là, nous comprenons que ce n'est pas en notre propre nom que nous prions, mais au nom de J.-C., et en union avec tout le corps de son Eglise dont nous sommes les membres. Nous ajoutons : *Qui êtes dans les cieux* ; car quoique Dieu soit en tous lieux par son immensité, nous considérons néanmoins le ciel comme le trône de sa gloire : c'est dans le ciel qu'il fait éclater sa magnificence, et qu'il se montre à ses élus à découvert et sans nuages. C'est au ciel que nous sommes appelés nous-mêmes ; le ciel est notre patrie, et l'héritage que notre Père nous destine. Lors donc que nous nous mettons en prières, élevons nos pensées et nos désirs vers le ciel ; unissons-nous à la société des esprits bienheureux ; excitons dans nos cœurs le désir et l'espérance de posséder Dieu.

Il est bien juste que notre premier désir et notre première demande aient la gloire de Dieu pour objet. Si nous sommes ses enfants, rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre Père. Nous commençons donc par demander que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire, honoré et glorifié. Le nom de Dieu est saint par lui-même, et il ne peut acquérir un nouveau degré de sainteté ; mais il est souvent déshonoré par les discours et par la conduite des hommes. Ce que nous demandons par ces paroles, c'est que le saint nom de Dieu soit connu, loué et adoré par toutes les créatures, que toute langue le bénisse ; que tout l'univers lui rende l'hommage qui est dû à sa souveraine Majesté, que sa gloire s'étende dans toutes les parties du monde. Il y a encore des peuples infidèles, des peuples qui ne connaissent point Dieu ; nous le prions de les faire sortir des ténèbres où ils sont ensevelis, et de les appeler à la lumière admirable de l'Evangile.

Par ces paroles, *que votre règne arrive*, nous ne demandons pas que Dieu possède un pouvoir souverain sur toutes les créatures ; cette souveraineté lui appartient nécessairement et essentiellement ; rien ne peut se soustraire à son empire. C'est de cet empire absolu de Dieu que le Prophète parle, lorsqu'il dit : *Votre règne, Seigneur, est le règne de tous les*

siècles, et votre empire s'étend à tous les âges: mais il y a un autre règne, un règne de grâce auquel nous devons coopérer, et que Dieu fait dépendre de notre consentement; un règne tout spirituel, où l'âme, prévenue et aidée par la grâce, obéit volontairement et librement à toutes les inspirations de Dieu, se conforme à toutes choses, et sans réserve à son bon plaisir, exécute avec une pleine fidélité tous ses ordres, et n'a point d'autre règle de conduite que sa loi et ses divins commandements : un règne où le cœur se donne lui-même à Dieu, afin qu'il le possède tout entier, afin qu'il le gouverne selon son gré, pour qu'il le dégage de toute affection terrestre, de toute attache humaine. Voilà le règne que nous désirons que Dieu établisse en nous dès à présent. Il y a un règne de gloire où Dieu a préparé à ses élus une couronne immortelle, où il se donne à eux pour qu'ils le possèdent à jamais, où il répand sur eux tous ses trésors et ses richesses, où il les enivre de l'abondance des biens de sa maison et d'un torrent de délices ; où il les fait régner avec lui dans tous les siècles des siècles. Voilà le règne que nous désirons de voir arriver.

Pour obtenir du Père céleste l'héritage qu'il nous réserve et le royaume qu'il nous destine, il faut faire sa volonté ; Notre Seigneur lui-même nous en avertit dans l'Evangile : « Tous ceux qui me disent : *Seigneur ! Seigneur !* n'entreront point dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père. » C'est pourquoi nous ajoutons : *Que votre volonté soit faite* ; nous montrant par là disposés à faire tout ce qu'il veut. Il y a en Dieu une volonté qui est la règle de nos devoirs, par laquelle il nous commande le bien et il nous défend le mal ; c'est cette volonté que le Prophète désirait d'exécuter, quand il disait : « Apprenez-moi à faire votre volonté ; faites-moi marcher dans la voie de vos commandements ; donnez à mon cœur du goût par vos saintes ordonnances. » Cette volonté divine nous est manifestée dans les commandements de Dieu et de l'Eglise, dans les avertissements de nos supérieurs. Ainsi, en disant à Dieu : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel*, nous lui demandons la grâce d'observer sa loi, d'obéir à l'Eglise et à tous ceux qu'elle a chargé de nous conduire, nous désirons que notre obéissance soit aussi parfaite que l'est dans le ciel celle des anges et des bienheureux. Dans le ciel, tout obéit à Dieu avec promptitude, avec ponctualité, avec ardeur. Est-ce ainsi que vous lui obéissez, mon cher Théophile ? Êtes-vous fidèle à observer ses commandements ! Êtes-vous soumis à ceux qui tiennent sa place à votre égard ? Cependant on ne fait sérieusement cette prière que lorsque le cœur est d'accord avec la langue ; ce serait mentir à Dieu que de demander des lèvres ce que le cœur ne désire pas.

Exemple.

S. Grégoire, évêque de Nysse, en Cappadoce, et frère de S. Basile le Grand, se distingua par l'abondance et l'agrément de son éloquence, et

par la richesse de l'imagination. Il était tellement en honneur, que dans les Actes du second concile de Nicée, où il siégea, il est appelé Père des Pères, et on avait une telle confiance en ses vertus et en son savoir, que ce fut d'après son témoignage que Nestorius, qui niait la divinité de Jésus-Christ, fut condamné dans le concile d'Ephèse. S. Grégoire de Nysse mourut vers la fin du quatrième siècle. Il a laissé plusieurs ouvrages parmi lesquels se trouve un *Traité de la prière*. Il établit d'abord la nécessité de la prière, laquelle, dit-il, est un entretien avec Dieu ; il en démontre l'efficacité et les avantages : « La prière est la sauvegarde de la pureté, le frein de l'emportement, le remède à l'orgueil, au ressentiment. Elle met en fuite l'envie, l'injustice, l'impiété. Elle est le sceau de la virginité et de la foi conjugale. Elle protège contre les dangers du voyage et de la navigation, nous garde durant le sommeil. Elle assure la fertilité de nos campagnes. Elle fait entrer la consolation dans les liens, calme les douleurs, essuie les larmes, adoucit les horreurs et les regrets de la mort. » Le saint docteur passe ensuite à l'Oraison dominicale, et s'exprime ainsi sur la seconde demande : *Que votre règne arrive*. « Demande-t-on par là que Dieu soit le monarque du monde ? Il l'est de toute éternité. Il l'est sans avoir à craindre de révolution, sans que l'on puisse supposer pour lui une augmentation de puissance et de bonheur. Mais ce n'est point un roi despote, qui soit jaloux d'étendre sa domination par la contrainte et par la nécessité de lui obéir. Il ne veut que commander librement, et qu'on lui obéisse par choix. Parce que l'abus de notre liberté nous a entraînés dans la servitude des passions et nous a assujettis à la tyrannie du démon, qu'elle nous a faits victimes de la mort, nous demandons d'être affranchis de notre esclavage par la seule puissance capable de nous rendre l'empire que nous avons perdu. Nous demandons d'être à l'abri de la corruption et de la mort, d'être affranchis des liens du péché. »

CHAPITRE LXXIII.

Seconde partie du Pater...

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Après les trois premières demandes, qui regardent la gloire de Dieu, nous demandons au Père céleste ce qui nous est nécessaire chaque jour pour la vie du corps et celle de l'âme. Dieu est la source de tous les biens ; c'est lui qui pourvoit à tous nos besoins dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Nous sommes tous devant lui comme des indigents qui n'ont rien que ce qu'ils reçoivent de sa main libérale. « Toutes les créatures, dit le prophète en parlant à Dieu, toutes les créatures attendent de vous la nourriture que vous leur donnez en leur temps ; vous ouvrez votre main, et elles sont rassasiées de vos biens. » Les riches

eux-mêmes sont obligés de demander chaque jour leur pain : pour reconnaître que tout ce qu'ils possèdent est dans la main de Dieu, et qu'ils le tiennent de sa libéralité, et qu'ils le peuvent perdre en mille manières, s'il ne le leur conserve. Remarquez, mon cher Théophile, que nous demandons à Dieu, non pas des richesses superflues, non pas de quoi satisfaire notre sensualité ou notre orgueil, mais uniquement notre pain, c'est-à-dire, ce qui nous est absolument nécessaire pour notre subsistance, selon notre état ; encore ne devons-nous le demander que pour le jour présent, car Notre Seigneur nous défend de nous inquiéter du lendemain, où nous ne sommes pas sûrs d'arriver ; il veut que nous nous reposions sur sa providence, et que chaque jour nous recourions à lui, bien assurés que nous retrouverons chaque jour un bon Père, toujours également disposé à accorder à ses enfants tout ce qui leur est nécessaire.

Un Dieu si bon, un Père si tendre ne devrait trouver dans ses enfants qu'une docilité parfaite à sa sainte loi, et une fidélité constante et inviolable ; mais il s'en faut beaucoup que les hommes aient ces sentiments et tiennent cette conduite à l'égard de Dieu. Ils l'offensent tous les jours : la plupart l'abandonnent, violent ses commandements dans les points les plus essentiels, et l'outragent par les plus grands crimes. Les justes mêmes tombent souvent dans des fautes qui contristent le Saint-Esprit : ils ne commettent point, à la vérité, de ces crimes qui donnent la mort à l'âme et qui la séparent de Dieu, mais ils font tous les jours des choses qui lui déplaisent. « Il n'y a point d'homme qui ne pèche ; et si nous disons que nous ne sommes coupables d'aucun péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous : » Ce sont les paroles de l'apôtre S. Jean. Aussi notre divin Sauveur, qui connaissait la faiblesse de notre nature, nous a fait un devoir de demander tous les jours à Dieu le pardon de nos offenses. Il n'a mis cette demande dans la prière qu'il nous a enseignée, que parce qu'il veut nous pardonner : il ne nous l'aurait pas prescrite, s'il n'avait pas eu la volonté de nous accorder l'effet de cette demande. Mais, pour bien faire cette prière, il faut au moins commencer par se repentir de ses péchés ; car c'est un principe dans la religion que, sans la contrition, aucun péché, ni mortel, ni véniel, ne peut être remis. Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont du regret de l'avoir offensé, et qui sont dans la résolution de n'y plus retomber. Il ne faut cependant pas se dispenser de prier, sous prétexte qu'on se croit éloigné de cette disposition ; il faut, au contraire, prier pour la demander à Dieu. En lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses*, nous lui demandons la grâce d'une sincère pénitence, afin d'obtenir par ce moyen le pardon de nos péchés.

Ce n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis ; nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés, à cause des tentations qui nous y sollicitent : c'est pour

cela que nous implorons la protection de Dieu, en lui disant : *Ne nous abandonnez pas à la tentation* ; nous lui demandons, qu'ayant égard à notre faiblesse, il détourne de nous la tentation, ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter. Le monde, le démon, la concupiscence, conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tente par ses mauvais exemples, par ses discours, par ses maximes. « Toutes les créatures, dit le Sage, sont devenues un sujet de tentation pour les hommes, et comme un filet où se prennent les pieds des insensés. » Le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination des impressions qui tendent à nous suggérer de mauvaises pensées et de mauvais désirs. Il n'y a point de ruse qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber ; il tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer ; enfin la concupiscence nous tente, c'est-à-dire, ce penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous porte au mal ; elle nous suit partout, elle est audedans de nous comme un ennemi domestique, et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. « Chacun de nous, dit l'apôtre S. Jacques, est tenté par la concupiscence, qui le détourne du bien et qui le sollicite au mal. » Être tenté n'est point un péché, c'est même souvent une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose ; mais c'est un péché de consentir à la tentation.

Nous terminons cette prière par demander à Dieu qu'il nous délivre du mal, c'est-à-dire, des misères de cette vie, des ennemis de notre salut et de la damnation éternelle. A combien de maux n'est-on pas sujet dans cette vie ? De combien d'amertumes n'est-elle pas remplie ? Les maladies, la douleur, assiègent notre corps ; le trouble, l'inquiétude, le chagrin attaquent notre âme. C'est bien avec raison que l'Eglise appelle cette terre où nous vivons, une vallée de larmes. Nous ne demandons pas d'être entièrement affranchis de toutes ces misères ; ce privilège ne convient point à notre état présent ; ce que nous demandons, c'est d'être délivrés de celles qui seraient pour nous des occasions de péché, et qui nuiraient à notre salut. Il n'y a de véritable mal que ce qui mettrait obstacle à notre sanctification. Si les infirmités, l'indigence, les calamités peuvent être appelées des maux, c'est surtout parce qu'elles jettent l'âme dans le trouble, qu'elles nous exposent à l'impatience, au murmure, au désespoir, parce que nous n'avons pas assez de vertu pour les supporter sans péché ; mais les maux que l'on souffre patiemment, loin de nous être préjudiciables, servent à nous purifier, et contribuent à notre sanctification ; ce sont plutôt des biens que des maux ; quelques pénibles qu'ils soient, ils sont dans l'ordre de la Providence ; le châtiment du péché est un moyen pour arriver au bonheur éternel. « Il faut, dit l'Apôtre, passer par beaucoup de tribulations et de souffrances pour entrer dans le royaume du ciel. » Il nous est cependant permis de désirer et de demander d'être délivrés de ces maux, pourvu que nous fassions cette prière avec une entière résignation à la volonté de Dieu, et que nous soyons disposés à les souffrir avec soumission, si Dieu les juge nécessaires ou utiles pour notre salut.

Exemple.

Ce qu'il faut penser des tentations d'après les Pères.

S. Augustin, évêque d'Hippone, et l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise, s'exprime en ces termes, en parlant des tentations, dans son *Commentaire sur le livre des Psaumes* : « Nous sommes en ce monde comme sur une mer où les vents et les tempêtes ne manquent pas de nous agiter. Les tentations qui, chaque jour, se succèdent les unes aux autres, sont comme autant de vagues qui montent jusqu'au navire et menacent de l'engloutir. D'où vient notre malheur, sinon de ce que Jésus-Christ dort ? Si Jésus-Christ ne dormait en vous, vous ne souffririez pas de ces tempêtes, vous jouiriez du calme au dedans de vous, parce que Jésus-Christ y veillerait avec vous. Et qu'est-ce à dire que Jésus-Christ dort ? Je veux dire que votre foi en Jésus-Christ est comme assoupie dans votre âme ; et c'est alors qu'il s'élève des tempêtes sur cet étang. » TERTULLIEN : « Priez non-seulement pour ne pas succomber, mais pour ne pas être tentés. On ne succombe que pour avoir dormi ; jamais après avoir prié. »

CHAPITRE LXXIV.

La salutation angélique, dévotion à la sainte Vierge.

Après Dieu, le plus digne objet de notre culte et de nos louanges, c'est la sainte Vierge, mère de Dieu. Elle a été choisie, avant tous les siècles, pour être le temple vivant de la sagesse éternelle, et l'instrument glorieux du salut des hommes. Par son auguste qualité de mère de Dieu, elle est élevée au-dessus de tous les saints et de tous les anges, dont elle est la reine. Aussi le culte que l'Eglise lui rend est-il un culte particulier qui ne convient à aucun autre saint. Prévenue dès sa Conception des dons les plus excellents et les plus divins, elle a été un parfait modèle de toutes les vertus, et la plus sainte des créatures ; par un privilège spécial, elle a été exempte de tout péché. Pleine de bonté, elle a pour nous une tendresse de mère ; nous sommes en effet devenus ses enfants, lorsque Jésus-Christ, mourant sur la croix, la donna pour mère à S. Jean, et dans sa personne, à tous les chrétiens. Elle est donc votre mère, mon cher Théophile ; quel nom plus tendre, plus touchant, plus propre à vous inspirer pour elle les sentiments d'une entière confiance, et à vous faire espérer de sa part tous les secours dont vous avez besoin ? Elle est sensible à nos misères ; son cœur s'attendrit sur nos besoins, quand nous les lui exposons avec confiance. Jamais personne, dit S. Bernard, ne l'a invoquée sans ressentir les effets de sa protection. Elle s'intéresse singulièrement au salut des jeunes gens, dont elle connaît la faiblesse.

Elle sait à combien de dangers ils sont exposés ; elle voit les combats que leur livre le démon, les pièges qu'il leur tend, les efforts qu'il fait pour leur enlever leur innocence. Elle les protège d'une manière particulière, quand ils ont recours à elle. Il y a mille exemples de personnes qu'elle a préservées des écueils de cet âge. Pour n'en citer qu'un seul, ce fut par l'assistance de cette Reine des Vierges, que S. François de Sales, dans sa jeunesse, fut délivré en un instant d'une tentation dangereuse qui le tourmentait depuis longtemps. Vous concevrez combien son intercession est puissante auprès de votre Dieu, si vous faites attention qu'elle a sur lui tout le crédit d'une mère chérie : sa puissance n'a point de bornes, parce que l'amour de Jésus-Christ pour sa sainte mère est infini. Son Fils, qui est tout-puissant, ne refuse rien à la meilleure, à la plus tendre des mères ; il partage, pour ainsi dire, son autorité avec elle ; il n'est point auprès de Jésus-Christ de médiation ni de recommandation égale à celle de son auguste mère ; il l'a établie l'arbitre de ses trésors et la dispensatrice des grâces qu'il répand sur les hommes ; il veut que nous nous adressions à elle pour obtenir tout de lui. Vous devez donc, mon cher Théophile, recourir à la sainte Vierge avec la confiance d'un enfant qui se jette entre les bras de sa mère ; ayez pour elle une tendre dévotion, et vous éprouverez que l'on ne réclame jamais en vain son secours ; invoquez-la dans les tentations et dans les dangers : s'il s'élève quelque nuage dans votre esprit, si quelque passion agite votre cœur, dans vos perplexités, dans vos troubles, pensez à elle, ayez son nom dans la bouche, et plus encore dans votre cœur ; elle vous consolera, elle dissipera vos doutes, elle calmera vos agitations, elle soutiendra votre faiblesse. Si vous êtes juste, elle vous affermira dans la vertu, elle vous fera persévérer et croître dans la justice. Si vous avez eu le malheur de tomber dans quelque péché, recourez promptement à cette mère de miséricorde ; elle est le refuge des pécheurs ; elle vous réconciliera avec son fils. Priez-la d'obtenir pour vous la grâce d'une sincère conversion. Elle demandera et obtiendra ces secours puissants qui vous feront sortir de l'esclavage du démon, et rentrer dans la douce liberté des enfants de Dieu. En quelque état que vous soyez, considérez les vertus qui ont éclaté en elle, surtout son humilité profonde et son inviolable pureté, et appliquez-vous à les pratiquer à son exemple. En vivant ainsi, vous serez du nombre de ses véritables enfants, elle sera votre mère ; et tant que vous serez sous sa sauvegarde, vous ne périrez point. La plus excellente prière que vous puissiez lui adresser, c'est celle dont l'Eglise fait un usage si fréquent, et qu'elle joint presque toujours à l'Oraison dominicale. Cette prière, si auguste dans sa simplicité, nous rappelle le souvenir de l'Incarnation : elle renferme, en peu de mots, le plus parfait éloge de la sainte Vierge ; elle est propre à exciter notre confiance, en nous faisant souvenir de ce qu'elle peut auprès de Dieu, et de ce que nous devons espérer de sa bonté pour nous. On appelle cette prière *la Salutation angélique*, parce qu'elle commence par les paroles que l'ange

Gabriel adressa à la sainte Vierge, en lui annonçant le mystère de l'Incarnation : « Je vous salue, ô Vierge, pleine de grâce ! le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Ces derniers mots furent répétés peu de temps après par S^e. Elisabeth, dans la visite qu'elle reçut de la mère de Dieu ; elle y ajouta ceux-ci : « Et le fruit de vos entrailles est béni. » L'Eglise y a joint les paroles qui suivent : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort, ainsi soit-il. » En récitant cette prière, vous devez, mon cher Théophile, avoir intention de remercier Dieu du mystère de l'Incarnation, d'honorer la sainte Vierge, qui a eu une si grande part à ce mystère, et de lui témoigner la confiance que vous avez dans sa puissante intercession.

Exemple.

Un jeune homme avait fait de brillantes études ; il habitait la province, et il obtint comme récompense un voyage à Paris. Le voilà tout joyeux qui s'en va annoncer à ses amis et connaissances son prochain départ.. Il offre de se charger de toutes les commissions qu'on voudra bien lui donner. Entre autres, il alla frapper à la porte d'un château habité par une femme très-pieuse, et lui fit offre de services... Elle le remercia ; et puis tout à coup se ravisant : J'aurais bien, dit-elle, une toute petite commission à vous donner ; mais elle vous gênerait. Oh non ! Madame ; parlez, je suis à vos ordres... — Eh bien, vous voudrez bien aller dire pour moi un *Ave Maria* à l'autel du saint Cœur de Marie dans l'église Notre-Dame-des-Victoires. Le jeune homme n'était pas trop chrétien. Il ne s'attendait pas à cette mission ; et tout bas, il se disait : quelle idée ! On avait eu bien raison de me dire que les gens pieux étaient des gens étranges. Néanmoins, il fit assez bonne contenance et il accepta.

Arrivé à Paris, il alla partout, excepté à Notre-Dame-des-Victoires. Son mois était passé ; c'était la veille de son départ ; sa place était arrêtée, et voilà qu'il se rappelle son malheureux *Ave Maria*, et il se dit : Bah ! je n'y vais pas aller... Elle m'ennuie... Pourtant j'ai promis ; elle ne manquera pas de me demander si je l'ai fait : les gens pieux tiennent à ces choses-là. Il s'en va donc à Notre-Dame ; il se glisse dans un petit coin de la chapelle au moment où il n'y avait personne dans l'église. Il se met à genoux maladroitement sur un genou, comme un homme qui en a perdu l'habitude, et tâche de retrouver les paroles de l'*Ave Maria*. Il commence ; mais cette prière le pénètre jusqu'à dans les entrailles. La pensée qu'il est là, seul, devant Dieu, le consterne ; il reste prosterné, il pleure, et puis, entendant quelqu'un derrière lui, il regarde ; il voit M. le curé, et, quoiqu'il n'aimât pas trop la soutane, il se dirige vers lui tout ému. Le curé lui prend la main et lui dit : Je suis bien sûr, mon cher ami, que vous êtes encore un de ces pauvres enfants égarés que la sainte Vierge nous envoie de temps en temps. — Hélas ! oui, M. le curé. On

alla à la sacristie; il se confessa; le voyage fut retardé; il communie; et à son retour sa première visite fut pour la dame à l'*Ave Maria*.

CHAPITRE LXXV.

Bonheur de la vie chrétienne.

Il n'est que trop ordinaire de se former une fausse idée de la vie chrétienne, et de la regarder comme une vie triste, gênante et désagréable. Rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste que ce préjugé si répandu contre la vertu et la piété. Il est important, mon cher Théophile, de vous garantir de cette erreur dangereuse, ou de vous détromper si vous y étiez déjà engagé; il est important de vous convaincre que le bonheur est le partage de la vertu: si vous en doutiez, écoutez le Saint-Esprit, qui nous assure, en mille endroits de l'Écriture, que la justice, c'est-à-dire l'exacte observation de la loi de Dieu, est toujours accompagnée de la paix de l'âme, de ce sentiment délicieux que produit une bonne conscience; et par conséquent que la vertu, et la vertu seule, rend l'homme véritablement heureux. Partout où il est parlé de la fidélité à observer la loi de Dieu, il est aussi parlé de la paix, comme inséparable de la justice: et avec quelle énergie le Saint-Esprit ne s'exprime-t-il pas sur cet article! « O mon fils, vous dit-il, soyez fidèle à garder mes préceptes; ils seront pour vous une source de joie et de paix: celui qui observe la loi du Seigneur fera sa demeure dans la paix. » (*Prov. XIII*). Remarquez qu'il ne dit pas seulement: il trouvera la paix, il jouira de la paix, mais il fera sa demeure dans la paix, il y établira son séjour, il y sera comme environné des avantages de la paix et cette paix sera une paix profonde: *Pax multa diligentibus legem tuam*; une paix abondante, qu'il compare à un fleuve dont les eaux salutaires ne tarissent jamais: *Erit sicut flumen pax tua*. De là cette joie vive et pure, ce plaisir intime, solide et durable que goûtent les justes: *Delectabuntur in multitudine pacis*. Heureux donc l'homme qui met son affection dans la loi du Seigneur! Il sera comme un bel arbre qui, planté sur le bord des eaux, porte un fruit excellent, et dont le feuillage ne se flétrit jamais. Ce sont les paroles mêmes du prophète. La promesse de Jésus-Christ dans l'Évangile, n'est pas moins formelle ni moins positive; il déclare, en termes clairs et précis, que son joug est doux et son fardeau léger, que ceux qui le portent y trouvent la paix de l'âme; c'est donc une vérité fondée sur la parole de Dieu qu'une vie chrétienne est une vie heureuse; qu'il n'y a de véritable, de solide bonheur, que dans la fidélité à accomplir la loi de Dieu. Cette vérité est encore fondée sur l'expérience. Je vais, mon cher Théophile, vous citer un témoin qui n'est pas suspect, un témoin qui a éprouvé l'une et l'autre situation, celle du pécheur et celle de l'homme vertueux; c'est S. Augus-

tin. Vous le savez, avant sa conversion, il avait mené une vie toute mondaine, une vie sensuelle ; il avait passé un grand nombre d'années dans l'oubli de Dieu et dans le dérèglement des passions. Rappelé enfin à la vertu, voici comme il s'explique au livre de ses Confessions : « Mon Dieu ! vous avez rompu mes liens ; que mon cœur et ma langue vous louent à jamais de ce que vous m'avez fait recevoir votre joug si aimable, et le fardeau si léger de votre loi ! Combien ai-je trouvé de douceur et de plaisir à renoncer aux vains plaisirs du monde ! Combien ai-je ressenti de joie à abandonner ce que j'avais craint de perdre ! Car vous qui êtes le seul véritable plaisir capable de remplir une âme, en éloignant de moi tous ces faux plaisirs, vous entriez en leur place, vous qui êtes la véritable et souveraine douceur ; mon esprit était déjà délivré des chagrins cuisants que donnent l'ambition, l'amour des richesses et le désir de se plonger dans la fange des voluptés criminelles, et je commençais à goûter le plaisir de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu ! qui êtes ma lumière, mon Dieu et mon salut. » Vous l'entendez, mon cher Théophile, une vie de péché et de désordre est un dur esclavage, où l'on est déchiré par des inquiétudes continuelles ; une vie vertueuse, au contraire, est une vie tranquille et pleine de consolations. Il est vrai qu'il faut se faire violence, et résister à ses passions ; mais cette résistance coûte peu à une âme qui a goûté Dieu ; les sacrifices qu'il faut faire sont bien payés par le témoignage de la conscience, et par l'espérance d'un bonheur éternel qui remplit l'âme de joie. Ce que S. Augustin avait éprouvé, tous ceux qui servent Dieu avec fidélité l'éprouvent comme lui. Ne connaissez-vous pas, mon cher Théophile, même parmi ceux de votre âge, de ces âmes fidèles à remplir leurs devoirs ? Voyez cette joie pure et innocente, cette gaieté simple et modeste, cette égalité d'humeur qui les accompagnent partout. La sérénité de leur âme est peinte sur leur visage ; le calme profond dont ils jouissent, la paix de leur cœur brille, pour ainsi dire, sur leur front. N'en doutez pas, ce calme, cette paix est le fruit de la vertu. Mais pourquoi recourir à des exemples étrangers ! Vous-même, mon cher Théophile, vous-même, n'avez-vous pas senti ce bonheur qui accompagne la vertu ? Rappelez-vous cette époque de votre jeunesse, où, touché de Dieu, vous vous êtes purifié de toutes vos fautes ; où, admis pour la première fois à la table sainte, vous avez éprouvé combien le Seigneur est bon pour ceux qui l'aiment. Alors votre cœur, dégagé des liens des passions, votre cœur, pur aux yeux de Dieu, ne goûtait que lui, ne désirait que lui, ne soupirait que pour lui. De quelle joie ce cœur ne fut-il pas inondé ! Quelle paix délicieuse remplissait alors votre âme ! Quelles étaient douces les larmes que vous répandiez dans le sein d'un si bon Père ! Que vous désiriez alors d'être toujours dans cet heureux état, de n'en sortir jamais ! Avouez-le, rendez cet hommage à la religion : jamais, non, jamais vous n'avez passé de moments plus doux ; ce jour a été le plus beau de vos jours. Alors vous compreniez cette vérité, que l'on n'est heureux qu'en

servant le Seigneur : alors vous étiez pénétré des sentiments qui animaient le Prophète, quand il disait : Oui, mon Dieu ! un seul jour passé à votre service est bien préférable à des années entières passées dans la compagnie des pécheurs. Si vous avez conservé ces sentiments de piété, ce goût précieux de la vertu, bénissez-en le Seigneur, mon cher Théophile ; vous entendez aisément tout ce que je viens de vous dire sur le bonheur de la vie chrétienne ; si, au contraire, la vertu qui autrefois avait pour vous tant de charmes, vous paraît aujourd'hui importune, ennuyeuse, n'en accusez que votre infidélité à remplir vos devoirs. Si vous aviez marché constamment dans la voie de Dieu, vous auriez joui d'une paix inaltérable. Il vous reste une ressource, c'est de prendre une généreuse résolution d'observer exactement la loi du Seigneur, et de vaincre les premiers dégoûts. Revenez à votre Père ; un soupir le désarme, une larme l'apaise. Bientôt vous sentirez renaître dans votre âme ces consolations intérieures, et ces délices ineffables qui ont fait votre bonheur dans les jours de votre innocence.

Exemple.

Lettre d'un Père à ses enfants.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; Ainsi soit-il.

C'est peut-être aujourd'hui, mes chers enfants, que, comparaissant devant le tribunal des hommes, pour y entendre une sentence de mort, je passerai devant celui de Dieu, mon créateur, dont les jugements sont bien plus terribles. Ce Dieu bon, ce père tendre, hélas ! je l'ai bien offensé : toute ma vie n'a été qu'une longue suite d'iniquités ; et je suis à mes yeux le plus ingrat de ses enfants. J'espère, et j'espère fermement dans sa miséricorde, parce qu'elle est sans bornes. Puisse mon repentir être pour vous, mes chers amis, une leçon utile et profitable ! Puissiez-vous, toute votre vie, vous rappeler que Dieu est présent à toutes vos actions, qu'il connaît et lit toutes vos pensées, et alors vous vivrez sans cesse dans la crainte de ses jugements, et vous en trouverez la récompense dans une mort précieuse à ses yeux. Aimez-le de tout votre cœur et de toute votre âme ; il est jaloux de notre amour : il a fait les premières démarches pour l'obtenir, lui qui nous a créés ; qui a donné sa vie et son sang pour nous sauver ; lui qui n'a craint ni les opprobres, ni la mort, pour nous racheter. Que votre vie soit longue ou heureuse, il faudra nécessairement que vous arriviez à votre dernière heure ; et quelles angoisses n'éprouveriez-vous pas alors, si vous aviez à vous reprocher l'abus criminel de ses grâces, le mépris de ses divines inspirations, les scandales et les iniquités dont l'homme ne se rend que trop facilement coupable, et dont il se fait une odieuse habitude ! Fuyez-en, mes chers enfants, toutes les occasions, et vivez en bons chrétiens ; c'est un père qui vous le crie du fond de son tombeau.

Aimez et respectez votre mère. Elle est pour vous l'image de Dieu sur la terre; elle vous donnera, j'en suis certain, des exemples de piété et de toutes les vertus chrétiennes, qui opéreront, avec la grâce de Dieu, sa sanctification et prépareront la vôtre. Je lui demande pour elle et pour vous les mêmes grâces, dont, hélas! je n'ai que trop abusé! Adieu, mes chers enfants; soyez fermes dans la foi, et fuyez le crime. Ces derniers conseils d'un père sont le plus précieux héritage qu'il puisse vous laisser; suivez-les, mes bons amis, et vous assurerez votre bonheur dans ce monde-ci, et bien plus sûrement encore dans l'autre. Faites-vous un devoir de les lire souvent : priez pour moi chaque jour : invoquez, pour votre père selon la chair, les miséricordes de notre Père céleste. Adieu, encore une fois, mes chers enfants. Au nom de Dieu, je vous donne ma bénédiction paternelle. Je souhaite que vous viviez toujours dans sa sainte grâce, et que nous soyons tous réunis dans le sein de sa miséricorde.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAP.	PAGES.
1. Nécessité de s'instruire de la Religion.	7
2. Dieu. Ses perfections.	10
3. Immensité de Dieu. Sa Providence.	13
4. Nécessité d'une Religion.	17
5. Unité de Dieu.	19
6. Il y a une révélation. Autorité des livres saints.	22
7. Mystère de la sainte Trinité.	25
8. Dieu a créé le ciel et la terre.	27
9. Chute de l'homme. Pêché originel.	29
10. Promesse d'un Sauveur. Caractères du Messie.	31
11. Je crois en J.-C. son Fils unique, N.-S.	35
12. Il a été conçu du St.-Esprit, est né de la Vierge Marie.	38
13. Vie publique de Jésus-Christ. Ses miracles.	42
14. Vertus de Notre Seigneur.	45
15. Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers.	47
16. Il est ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu.	52
17. J.-C. viendra juger les vivants et les morts.	57
18. Je crois au Saint-Esprit.	59
19. Je crois à la sainte Eglise Catholique.	61
20. Caractères de l'Eglise.	65
21. Je crois à la communion des Saints.	69
22. Je crois à la rémission des péchés.	71
23. Je crois à la résurrection de la chair, à la vie éternelle.	74
24. La Foi.	81
25. L'Espérance.	83
26. La Charité.	85
27. L'Adoration.	87
28. Respect dans les Eglises.	90
29. Du Jurement.	92
30. De la sanctification du Dimanche.	94
31. De l'amour du prochain.	96
32. Devoir des enfants à l'égard des parents.	98
33. Du cinquième Commandement.	100
34. Du Scandale.	102
35. De l'Impureté.	104

CHAP.	PAGES.
36. Des mauvaises compagnies et mauvais livres.	107
37. Des Spectacles.	110
38. Vous ne déroberez pas.	112
39. Du Mensonge.	113
40. Médisance, jugements téméraires.	115
41. Des mauvais désirs.	148
42. Les fêtes tu sanctifieras, au saint dimanche la messe ouïras.	121
43. Tous tes péchés confesseras, etc.	124
44. Ton Créateur tu recevras, etc.	126
45. Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, etc. Vendredi, chair ne mangeras, etc.	128
46. Du Péché.	132
47. L'Orgueil.	134
48. L'Avarice.	136
49. La Luxure.	138
50. L'Envie.	140
51. La Gourmandise.	142
52. Colère et Paresse.	144
53. Nécessité de la grâce et moyen de l'obtenir.	148
54. Les Sacrements.	150
55. Le Baptême. Les vœux du Baptême.	152
56. La Confirmation. Dispositions pour la recevoir.	155
57. Obligations qu'impose la Confirmation.	158
58. La Pénitence.	162
59. Contrition. Bon propos.	164
60. Confession.	167
61. De ceux qui retiennent des péchés à confesse.	169
62. La Satisfaction et l'Indulgence.	171
63. L'Eucharistie.	173
64. Dispositions pour recevoir l'Eucharistie.	175
65. Mauvaise communion. Communion fréquente.	179
66. Le sacrifice de la Messe.	181
67. L'Extrême-Onction.	182
68. L'Ordre.	184
69. Le Mariage.	186
70. La prière, sa nécessité et son efficacité.	189
71. Qualités de la prière.	192
72. L'Oraison dominicale.	194
73. Seconde partie du Pater.	197
74. La Salutation angélique.	200
75. Bonheur de la vie chrétienne.	203

105542





